SERIALS DIVISION

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16200 – 7 F

MARDI 25 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Pas d'Europe sans le Sud

■ 8 pages d'annonces classées

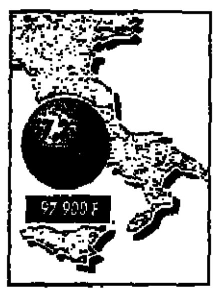

Malgré l'appel à de nouvelles manifestations le pouvoir minimise le mouvement anti-Debré

Un sondage IFOP-« Le Monde » : qui sont les 100 000 manifestants du 22 février ?

APRÈS les manifestations qui ont réuni quelque cent mille personnes à Paris et plusieurs milliers en province, samedi *22 février, contre le* projet de loi Debré sur l'immigration, les collectifs organisateurs de la protestation appellent à continuer le mouvement, mardi 25 février, lors de l'examen du texte en deuxième lecture par les députés.

L'Assemblée nationale devrait retirer du projet, par un amendement de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, la disposition qui faisait obligation aux personnes accueillant un visiteur étranger de signaler son départ à la mairie. Le projet ainsi amendé est *approuvé par 69 % des Français* selon un sondage IPSOS-Opinion pour *Le Figaro*. Il conserve des dispositions visant à renforcer les pouvoirs de la police dans le contrôle de l'immigration. Lionel Jospin, qui s'est félicité, dimanche soir, sur France 2, du succès obtenu par les protestataires avec l'amendement Mazeaud, n'a pas précisé si le Parti socialiste demande toujours le retrait intégral du texte.

La protestation contre le projet Debré est avant tout, comme le montre le sondage effectué par l'IFOP pour *Le Monde* et Radio-Classique auprès des manifestants parisiens de samedi, un mouvement provoqué par la victoire du Front national à Vitrolles, le 9 février, et par la crainte d'une « lepénisation des esprits ». Il devrait se prolonger par un rassemblement national et *européen* à Strasbourg, fin mars, lors du *congrès du parti d'extrême droite.*

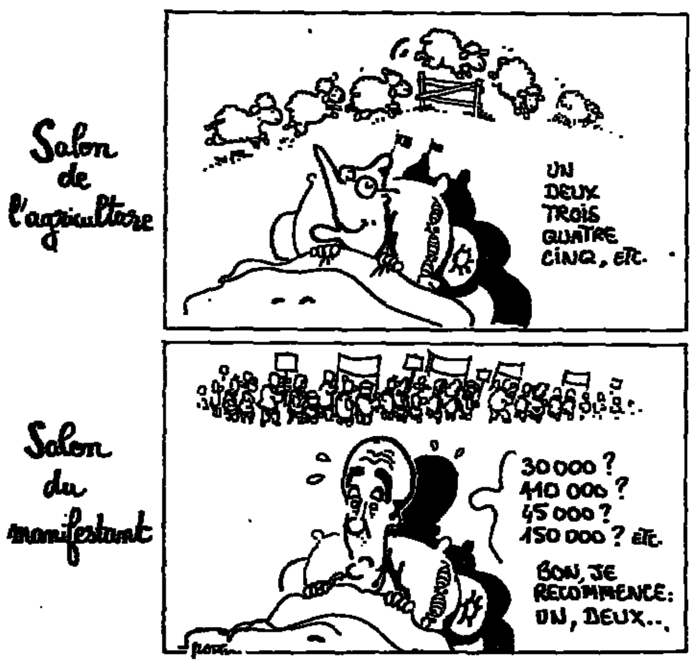
Salon de l'agriculture
UN
DEUX
TROIS
QUATRE
CINQ, ETC.
Salon du manifestant
30 000 ?
110 000 ?
45 000 ?
150 000 ? ETC.
BON, JE RECOMMENCE : UN, DEUX...

- ● *Mobilisation maintenue* p. 6
- ● Sérénité à l'Elysée p. 6
- ● Les défilés p. 6 à 8
- ● Les chiffres contestés de la préfecture de police p. 7
- ● Ce qui reste du projet p. 7
- ● Genèse d'un mouvement de protestation p. 8
- ● Notre sondage p. 9
- ● *Notre éditorial* p. 17
- ● La chronique de Pierre Georges *p. 32*

Miri Yu, une « Rushdie » coréenne au Japon

TOKYO
de notre correspondant

Cette sylphide au visage diaphane et au regard empreint de tristesse sous sa frange est-elle en train de devenir une « Rusdhie » *coréenne au Japon ? Miri Yu, qui vient d'obtenir* le Prix Akutagawa pour son roman *Cinéma familial*, devait signer son livre dans des librairies à Tokyo et à Yokohama à la fin de la semaine dernière. Mais ces événements ont été annulés à la suite de menaces téléphoniques anonymes d'attentat à la bombe reçues par les librairies concernées. Agée de vingt-huit ans, Miri Yu est le troisième auteur *appartenant à la communauté coréenne* vivant au Japon couronné par le plus prestigieux prix littéraire nippon. Le « terroriste » anonyme, qui se réclame d'un obscur groupuscule d'extrême droite, accuse la jeune romancière d'avoir tenu des *« propos offensants »* pour les Japonais.

Que ces menaces émanent de l'extrême droite ou d'un déséquilibré, il reste significa*tif qu'elles aient atteint leur but. Miri Yu* n'a pourtant pas le souvenir d'avoir tenu des *propos désobligeants pour les Japonais.* Son roman, qui a pour thème une famille désunie dont les membres se retrouvent pour faire un film, n'évoque même pas, comme le font d'autres auteurs coréens, les souffrances de leur situation. *« Les libraires ont lâchement cédé, me conseillant de dire que j'étais malade pour annuler les signatures. Demain, on exigera peut-être de retirer mon livre des rayons... »*, nous a déclaré, amère, la jeune romancière.

La question des Coréens du Japon demeure sensible. Les précédents de harcèlements ou de violences d'extrémistes se réclamant de la droite sont nombreux. Arrivés au temps de la colonisation nippone de la Péninsule (1910-1945) puis comme travailleurs forcés dans la *dernière période, ceux d'entre eux qui sont* restés après la défaite sans renoncer à leur identité culturelle sont victimes d'un ostracisme rampant. Au nombre de 680 000, ils constituent la plus forte minorité ethnique au Japon.

L'extrême droite vociférante, le plus souvent liée à la pègre, pratique une sorte de « fondamentalisme patriotique » et s'en *prend généralement à ceux qu'elle accuse* de faillir au respect de l'empereur. Très émotionnelle en raison des *séquelles du passé*, la « question coréenne » est de plus l'objet de nouvelles tensions dans les milieux intellectuels autour de la mention, dans les manuels scolaires, de la question des « femmes du ré*confort », ces 200 000 Asiatiques, surtout co*réennes, contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone au cours de la guerre. Les éditeurs des manuels ont reçu des lettres de menace.

Le « battage » publicitaire autour de Miri Yu en fait une figure *« provocante »* pour l'extrême droite, estime Hoe-sung Lee, premier auteur coréen à avoir reçu le Prix Akutagawa en 1972. Un réveil de la xénophobie « anti-coréenne » qui, lors du tremblement de terre de 1923, avait conduit au pogrom, est-il imaginable ? *« Le nationalisme exacerbé de la Corée peut susciter ici une réaction en retour. Les écrivains coréens au Japon doivent intégrer cette menace à leur travail »*, répond Hoe-sung Lee. Le quotidien *Asahi*, dont un journaliste fut assassiné en 1987 par l'extrême droite, a consacré, samedi 22 février, un éditorial au cas de Miri Yu dans lequel il dé*nonce une préoccupante atteinte* à la liberté d'expression.

Philippe Pons

La démocratie américaine malade de l'argent

NUL ne le conteste : l'influence *grandissante de l'argent dans* la vie politique est la marque d'un grave dysfonctionnement de la démocratie américaine. Certes, ce n'est pas la première fois qu'à l'issue d'une élection présidentielle chacun constate que *« les dollars ont parlé plus fort que les idées »*. Mais la débauche de moyens financiers à laquelle a donné lieu la campagne électorale de 1996, *les scandales sur l'origine de* ces fonds qui continuent d'éclabousser la Maison Blanche au point de faire douter de la durée du second mandat de Bill Clinton, ont atteint une intensité sans précédent.

Quelque 3 milliards de dollars (16 milliards de francs) ont été dépensés pour courtiser les électeurs, soit trois fois plus qu'en 1992. Bien *que la responsabilité des républi*cains soit tout autant engagée que celle des démocrates, *le* soutien apporté par la Maison Blanche et son hôte à la mise en place d'une puissante machine à collecter les contributions financières choque davantage. Les responsables de la campagne du candidat et du Parti démocrates se sont livrés pendant *des mois à une course frénétique* à l'argent, fermant les yeux sur la probité et la réputation *de généreux* donateurs.

Ils n'ont pas craint de se livrer à des incursions au-delà de la ligne rouge qui doit séparer l'argent privé de l'action gouvernementale, négligeant les garde-fous et les avertissements inquiets d'organismes officiels, bafouant enfin allègrement les *règles éthiques les plus élémentaires* : dans les faits, l'accès à la présidence des Etats-Unis, voire au bureau Ovale, avait un prix. Les multiples révélations liées à la collecte de fonds privés, soulignait récemment le *New York Times*, posent *« la plus grave menace pour le système politique du pays depuis le scandale du Watergate, il y a une génération »*.

Cette inquiétude en soulève une autre : alors que la cote de populari*té de Bill Clinton atteint* le chiffre record de 60 % d'opinions favorables, un autre sondage montre que 60 % des Américains n'ont pas confiance dans son honnêteté. C'est ce paradoxe qui illustre le « malaise démocratique » de l'Amérique : tout en ayant un rapport à l'argent plus décomplexé que les Européens, les Américains développent aujourd'hui une réaction de type poujadiste.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 17

Françoise Mallet-Joris

La maison dont le chien est fou

roman

Flammarion / Plon

"Un roman mystico-policier ...dans lequel Françoise Mallet-Joris oppose foi et progrès, superstition et raison."

JEAN-LUC DOUIN, LE MONDE

FLAMMARION / PLON

■ Mme Albright en Chine

La dépouille mortelle de Deng Xiaoping a été incinérée alors que le secrétaire d'Etat américain foulait pour la *première fois le sol chinois.* p. 2

■ M. Nétanyahou menacé

Le premier ministre israélien est mis en difficulté par l'enquête de police sur *une nomination controversée* à un poste important de l'Etat. p. 3

■ La crise en Allemagne

Le chancelier Kohl et le chef de l'opposition tentent de se mettre d'accord sur la réforme fiscale et les moyens de faire face à la crise. p. 4

■ M. Chirac au Salon de l'agriculture

Lors de sa visite, dimanche 23 février, *Jacques Chirac a mis l'accent sur la* qualité de la production nationale. p. 13

■ Affaire Gigastorage

Un rapport infirme la thèse de l'escroquerie mais révèle le « grand désordre » juridique et comptable lors de *la constitution de la société de* Belfort. p. 12

■ Spike Lee filme Louis Farrakhan

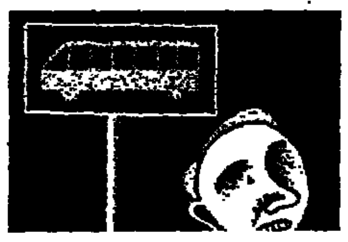

Dans « Get on the Bus », le cinéaste a porté à l'écran la Million Men Marche, organisée par le leader noir Louis Farrakhan aux Etats-Unis fin 1995. p. 16

■ Nestor Cerpa, guérillero

Comment le leader syndical d'une usine de la banlieue de Lima est devenu preneur d'otages, au nom du mou*vement révolutionnaire Tupac* Amaru. p. 14

■ Combiné nordique

Absent des podiums depuis sa victoire aux Jeux olympiques de 1992, Fabrice Guy a gagné la médaille de bronze aux championnats du monde de Trondheim. p. 21

■ Les engagements de Bernard Sobel

Directeur du Théâtre de Gennevilliers depuis trente ans, ce membre du PC s'interroge sur les rapports entre création et politique. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 225 - 7,00 F

Des chercheurs réussissent une expérience de clonage de moutons

UN GROUPE de chercheurs britanniques dirigé par le docteur Ian Wilmut (Roslin Institute d'Edimbourg) annoncera dans le prochain numéro de la revue scientifique *Nature* avoir réussi à cloner un mammifère adulte. Tenue pour impossible jusqu'à présent, cette expérience historique a consisté à créer un *double génétique* à partir du clonage d'une cellule prélevée sur un mouton. Ces travaux, co-financés par le ministère britannique de l'agriculture, laissent entrevoir la possibilité de reproduire à volonté des animaux sélectionnés sur la base de critères agronomiques. Dans un entretien au *Monde*, le professeur Axel Kahn analyse l'importance scientifique et les enjeux éthiques *considérables de cette première.*

Lire page 20

Les crimes de Boulogne

DEUX ferrailleurs de Dannes (Pas-de-Calais), près *de Boulogne-sur-Mer*, Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain, ont été mis en examen, samedi 22 février, pour le viol et l'assassinat des quatre jeunes filles d'Outreau qui avaient disparu le 11 février. Ils vivaient depuis des années dans un baraquement de la guerre de 1914-1918 installé sur un terrain *vague de Dannes, dans des condi*tions précaires. La famille était suivie par les services sociaux.

Lors d'une manifestation silencieuse qui a réuni 2 000 personnes, ce week-end à Outreau, plusieurs des participants ont demandé le rétablissement de la peine de mort. Le maire (PS) de la ville, Jean-Marie François, refuse *« l'exploitation de ce drame »*.

Lire page 10

Malaise à Radio-France

MICHEL BOYON

LE PDG de la société publique, Michel Boyon, tente de désamorcer le mécontentement né des rumeurs d'installation à Toulouse d'un projet de radio généraliste pour les jeunes. Le personnel de Radio-France exprime, plus généralement, ses craintes sur l'avenir des radios locales et de France-Culture. Les *derniers chiffres* d'audience traduisaient un recul global d'audience d'un point en janvier.

Lire page 29

International 2
France 6
Société 10
Carnet 12
Régions 13
Horizons 14
Entreprises 18
Finances/marchés 19
Aujourd'hui 20
Jeux 22
Météorologie 24
Culture 25
Communication 29
Abonnements 30
Radio-Télévision 30
Kiosque 31

هكذا من الاهل

CHINE La dépouille mortelle de Deng Xiaoping a été incinérée, lundi 24 février à Pékin, devant une assistance réduite et sélectionnée. Les autorités avaient soigneusement *préparé cette cérémonie afin* d'éviter les troubles qui, en 1989, avaient donné le coup d'envoi de la crise de Tiananmen, lors des obsèques de l'ancien *secrétaire général du parti*, Hu Yaobang. ● AUCUN DIGNITAIRE étranger n'avait été invité, mais la visite du nouveau secrétaire d'Etat américain n'en a pas moins été maintenue : *l'arrivée, lundi*, de Madeleine Albright *symbolise bien le souci* commun de Pékin et Washington de relancer le dialogue sino-américain. ● LA DISSIDENCE chinoise, dont les *grandes figures sont* aujourd'hui en prison ou en exil, semble condamnée au silence même si, à terme, le mal-être de la population peut *déboucher sur un nouveau mouvement* de protestation.

A Pékin, M^me^ Albright entend relancer le dialogue sino-américain

En visite dans la capitale chinoise le jour où était incinérée la dépouille mortelle de Deng Xiaoping, le chef de la diplomatie américaine souhaitait, au-delà de la question des droits de l'homme, mettre l'accent sur l'importance de discussions « stratégiques » entre les deux pays

PÉKIN
de notre correspondant

La venue de Madeleine Albright à Pékin, lundi 24 février, souligne l'espoir des dirigeants chinois de ramener leurs relations avec Washington *sur un terrain moins mouvant* que pendant la première administration Clinton. Certes, les entretiens du chef de la diplomatie américaine *avaient été prévus à cette date*, mais ils auraient pu être différés en raison de la mort de Deng Xiaoping.

Bien que la Chine envoie des re*présentants de haut* rang aux funérailles officielles à l'étranger, elle n'a pas encore intégré cette pratique internationale dans sa propre vie publique. *M^me^ Albright n'a pas assisté* aux cérémonies, mais elle était le seul haut dignitaire occidental présent dans la capitale chinoise le jour où la dépouille mortelle de Deng était incinérée au cimetière des héros révolutionnaires de Babaoshan, dans l'ouest de la ville. Le secrétaire d'Etat américain a cependant dû concentrer toutes les activités officielles qu'elle devait avoir à Pékin dans la seule journée de lundi, pour repartir mardi matin, alors que la visite était *initialement prévue* sur deux jours.

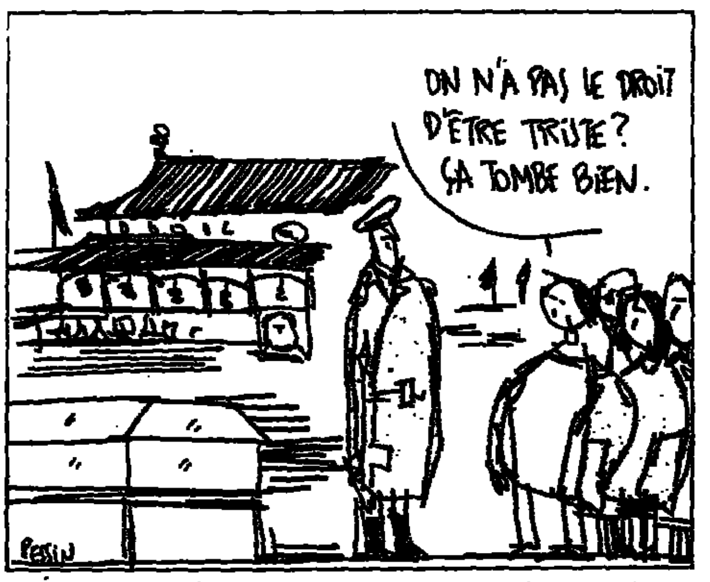
ON N'A PAS LE DROIT D'ÊTRE TRISTE? ÇA TOMBE BIEN.
PESSIN

Les relations avec les Etats-Unis furent, sous Deng, une pierre *d'angle de la diplomatie chinoise,* mais les rapports sino-américains ont connu, ces derniers temps, des vicissitudes multiples. En accueillant M^me^ Albright, les Chinois ont adopté une attitude plus pragmatique, dans le but de recadrer leur politique vis-à vis de Washington. *Une déclaration en ce sens*, émanant de l'ambassadeur chinois aux Etats-Unis, Li Daoyu, figurait lundi dans tous les journaux, à l'occasion *du 25^e^ anniversaire – célébré en* même temps – du voyage historique de Richard Nixon en Chine et de la signature du communiqué de Shanghaï, qui, en 1972, marquait le début de la normalisation des rapports entre Pékin et Washington : *« Bien sûr, nous avons toujours des divergences, comme nous en avions voici vingt-cinq ans. (...) Mais nous ne devons pas laisser ces divergences obstruer le chemin et bouleverser notre coopération »*, a souligné le diplomate. Les Chinois ont tout particulièrement regretté, au cours du *premier mandat de Bill Clinton*, la rareté des contacts personnels au plus haut niveau, le gouvernement américain tenant compte de l'impo*pularité de Pékin au Congrès* américain.

UNE RELATION « COMPLEXE »

M^me^ *Albright, pour sa part*, a souligné, dans des déclarations préalables à ses entretiens à Pékin, son souci de rouvrir un dialogue *« stratégique »* avec la Chine, *alors que* l'Extrême-Orient est un motif de préoccupation pour Washington. Elle a notamment cité le dossier de *la tension dans la péninsule co*réenne, mais avait aussi à l'esprit la rétrocession de Hongkong et la question de Taïwan, où les Etats-Unis craignent que Pékin ne fasse preuve de brusquerie, surtout en cas de difficultés de la nouvelle direction à trouver ses marques face à ce pays après la disparition de Deng Xiaoping.

Les porte-parole américains ont laissé entendre que le secrétaire d'Etat avait également l'intention d'aborder avec son *principal interlocuteur*, le président Jiang Zemin, les dossiers bilatéraux les plus délicats, comme la contrefaçon ou la *lutte contre la drogue, mais aussi les* droits de l'homme. Le fait que ce dernier sujet ait été cité en dernier *lieu par M^me^ Albright, comme pour* réparer un oubli, indique nettement combien les priorités de M. Clinton ont évolué à ce propos. Les choses *ont en effet changé depuis* l'époque, en 1994, où une visite à Pékin du précédent secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait été perturbée *par la question des dissidents*. Cette visite avait été marquée par d'acrimonieuses répliques du chef de la diplomatie chinoise, *Qian Qichen, le département* d'Etat ayant précédemment établi des contacts directs avec des opposants comme Wei Jingsheng.

Le département d'Etat a récemment reconnu que la *« politique d'engagement »* envers la Chine n'avait produit aucun résultat positif sur le plan des droits de l'homme. M^me^ Albright a cependant souligné qu'il s'agissait d'une relation *« complexe »* incluant des dossiers aussi délicats que la non-prolifération et le contrôle de l'armement nucléaire. Deux raisons pour lesquelles, répète Washington, les deux pays ne peuvent se permettre *de laisser leurs rapports s'aigrir « en raison d'un seul point de désaccord »*.

Francis Deron

La sécurité en Asie évoquée à Tokyo

La présence des troupes américaines au Japon est *« indispensable »*, a souligné, lundi 24 février, Madeleine Albright, au cours d'un entretien avec le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, centré sur la coopération nippo-américaine pour la sécurité en Asie. 47 000 soldats américains sont stationnés en permanence au Japon.

Selon un officiel japonais, M^me^ Albright a estimé que le traité de sécurité liant les deux pays est la *« clef »* d'un dispositif militaire américain en Asie. *« Je voudrais des consultations étroites (...) dans le cadre de la déclaration conjointe Japon - Etats-Unis sur la sécurité et en tenant compte des perspectives à moyen-long terme pour la région »*, a déclaré M. Hashimoto. Cette déclaration conjointe avait été adoptée en avril 1996 lors d'une visite du président Clinton. A propos de la Chine, M. Hashimoto a affirmé qu'il ne s'attendait pas à des changements majeurs en Chine après la mort de Deng Xiaoping.

La dépouille mortelle de Deng Xiaoping a été incinérée devant une assistance réduite et sélectionnée

PÉKIN
de notre correspondant

L'incinération de la dépouille mortelle de Deng Xiaoping, lundi matin 24 février, a eu lieu devant une assistance réduite et sélectionnée. Conformément aux vœux prêtés au défunt et exprimés par la famille, il s'est agi d'une cérémonie privée, ce qui a permis d'éviter les risques pris par le régime, en 1989, lors des obsèques de l'*ancien secrétaire général du Parti communiste*, Hu Yaobang, qui avaient tourné à la manifestation et avaient été l'étincelle mettant le feu aux poudres de la crise de Tiananmen.

*Le régime a visiblement préparé avec un soin ex*trême les cérémonies du deuil pour également éviter de donner l'impression de réitérer la « gaffe » commise à la mort de Zhou Enlai, en janvier 1976, quand la po*pulation avait été littéralement « privée »* de l'hommage qu'elle voulait rendre au premier ministre. Cette interdiction, alors que la Chine traversait une crise politique aiguë, avait donné lieu à la première émeute de Tiananmen, le 5 avril *de la même année*.

Lundi, la circulation était interdite aux abords du cimetière pour permettre l'arrivée et le départ en bon ordre d'une poignée d'officiels accompagnant la famille. *Amenées en autocars, des milliers de personnes*, vraisemblablement employés méritants du secteur public et des administrations, s'étaient rassemblées, dans le respect, l'œil parfois humide, mais sans ostentation, *une fleur de papier blanc à la boutonnière, sur les trot*toirs de l'avenue de la Paix-éternelle, pour voir passer le cortège.

Partout ailleurs en ville, une sécurité renforcée, mais sans plus, visait à s'assurer que tous les dehors de la normalité étaient respectés.

Pendant le week-end, la télévision a diffusé de nombreux reportages illustrant ce curieux deuil national intériorisé, *presque abstrait*. La principale commémoration en est la répétition, à travers le pays, de brèves cérémonies dans lesquelles des délégations de Chinois de tous bords s'inclinent par trois fois, à la manière *chinoise traditionnelle*, devant le portrait officiel du disparu.

MINES ENFOUIES

Les autorités du village natal de Deng, Guang'an, dans la province du Sichuan (sud-ouest), semblaient avoir été prises au dépourvu par le nombre de particuliers venus, par tous les moyens de transports possibles, *rendre un dernier adieu à l'enfant du pays*. Celui-ci en était parti à l'âge de seize ans et n'y était jamais revenu.

L'apparente placidité de la situation ne doit cepen*dant pas faire oublier que les dates restent, en Chine*, comme autant de mines enfouies dans le sol que foulent les policitiens : la période qui s'ouvre, en particulier avec le 5 avril prochain, fête des morts, promet d'être particulièrement *tendue dans la capitale de* l'Empire du Milieu. Car, aussi « verrouillé » que puisse être l'ordre établi, personne n'oublie que les grands défunts, en Chine, ont une propension à se faire les outils *involontaires de bouleversements historiques* posthumes...

F. D.

La dissidence est condamnée au silence mais reste l'expression d'un profond malaise national

PÉKIN
de notre correspondant

Le département d'Etat américain est parvenu, dans son récent rapport annuel sur les droits de l'homme à travers le monde, à la conclusion que la dissidence chinoise a été complètement muselée. La diplomatie américaine en veut pour preuve le constat indubitable que toutes les figures d'opposi*tion plus ou moins célèbres qui* n'ont *pas pris* le chemin de l'exil sont en prison. De fait, depuis la mort de Deng, la police semble surveiller encore plus étroitement les familles des dissidents déte*nus. Aucune voix discordante ne s'est d'ailleurs* élevée récemment, même s'il est un peu tôt pour en conclure que l'opposition a été effectivement décapitée.

Un tel diagnostic ignore toutefois ce *qui* entre dans la composition intrinsèque de cette opposition : les dissidents qui, au cours des dernières années, ont pris le risque d'affronter le courroux du régime – au prix de longues peines de prison pour nombre d'entre eux – ne sont pas des trublions isolés proférant, dans un océan d'insouciance, des propos jugés « déraisonnables » par l'ensemble de *la population. Ils sont, au contraire*, la voix d'un mal-être national que l'ère Deng Xiaoping n'a fait que cautériser en surface par l'enrichissement relatif dû à la mutation économique.

S'ils sont peu organisés – ils le sont peut-être d'ailleurs plus qu'on ne le soupçonne –, ils expriment une exigence bien plus profonde de justice que ne le laisse croire la quasi-bonhomie ambiante voulue par le régime.Le manque de structures d'opposition, qui contraste avec la situation en Europe de l'Est soviétisée d'autrefois, étonne l'esprit rationnel : si le régime était aussi abominable que le disent certains, les *Chinois se soulèveraient* à coup sûr en masse, pourrait-on penser.

UN PHÉNOMÈNE IMPRÉVISIBLE

En *réalité, ils attendent vraisemblablement un* « signal ». Non pas pour s'insurger, mais pour au moins rappeler leur aspiration à une plus grande équité morale en matière de gouvernement. *D'autres figures que celles aujourd'hui* connues pourraient bien surgir du silence, dès ce signal perçu, même s'il n'est pas possible, à l'étranger, d'en prévoir la forme exacte.

On pourrait ainsi imaginer que des personnages encore anonymes soient d'un seul coup propulsés, comme la poignée d'étudiants de 1989, dans un rôle de porte-parole par un mouvement psychologique soudain, un phénomène aussi imprévisible que puissant, comme *l'a parfois démontré l'his*toire de la Chine. Le régime le sait, qui est né de l'un d'entre eux, en commençant à fédérer en 1919 des mouvances protestataires. Les calculs, manifestement subtils, *auxquels s'est livré* le gouvernement des successeurs de Deng pour les funérailles de ce dernier prouvent, à eux seuls, que cette préoccupation demeure bien vivace dans les esprits.

F. D.

Les simples « condoléances » de Hanoï contrastent avec le « profond chagrin » de Bangkok

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Le contraste est plutôt saisissant. A Bangkok, le premier ministre thaïlandais, le général Chaovalith Yongchaiyudh, *qui a* ses entrées à Pékin, a exprimé, jeudi 20 février, son *« profond chagrin »* après le décès de Deng Xiaoping et évoqué une *« perte irréparable »* pour la région, avant d'annoncer qu'il se rendrait en Chine en avril. En outre, Charoen Pokphand, un conglomérat sino-thaïlandais très proche du premier ministre et qui a déjà investi 5 *milliards de dollars en Chine*, a exprimé sa *« confiance »* dans la capacité des successeurs de Deng à suivre la *« direction claire »* laissée par le disparu et à *« appliquer* *instructions »* *mort du camarade Deng Xiaoping est une grande perte pour le parti et le peuple chinois »*. Soulignant que Deng *« a grandement contribué à l'œuvre révolutionnaire de la Chine, en particulier dans la période des réformes économiques »*, les dirigeants communistes vietnamiens ajoutent : *« Nous espérons que les communistes chinois surmonteront leurs difficultés pour construire avec succès un socialisme aux caractéristiques chinoises et une Chine prospère et moderne. »* La presse officielle s'est contentée, vendredi, de reprendre ce message sans commentaires et sans photos du disparu.

Le 1^er^ juillet 1975, soit au lendemain de la reddition de Saïgon et après avoir activement appuyé l'armée américaine au Vietnam, les Khmers rouges que les Chinois armaient dans leur combat contre le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge. Depuis, tout en maintenant d'étroites relations avec Washington, la Thaïlande a toujours œuvré à la consolidation de ses relations avec la Chine. Deng, a également dit le général Chaovalith, était un [illegible] ami respecté du peuple

en Chine alors que les B-52 bombardaient encore le Vietnam. Mais, cinq ans plus tard, lors de *son retour en grâce*, il a *repris* à son compte la politique d'ostracisme à l'égard du « petit dragon » vietnamien, le *« punissant »*, en 1979, d'avoir occupé le *Cambodge en envoyant* les légions chinoises dévaster les localités vietnamiennes sur la fron-

Cambodge et « normalise » en 1991, moyennant un relâchement de la pression chinoise, ses rela*tions avec le* « grand dragon ». Les communistes vietnamiens n'ont donc guère de larmes à verser et l'*« espoir »* qu'ils formulent *de voir leurs homologues chinois « surmonter leurs difficultés »* ne manquerait pas de piquant si l'Histoire ne leur avait pas enseigné que, lorsque le « grand dragon » traverse une période d'instabilité, le « petit dragon » en fait *souvent les frais*.

Ayant subi, jusqu'au X^e^ siècle, mille ans de domination chinoise, le Vietnam considère, cependant, la Chine *comme un modèle* dont il a assimilé une partie de la culture, d'où l'hommage aux *« réformes économiques »* de Deng, dont Hanoï s'est en partie inspiré, depuis 1986, dans sa politique

Vietnam *est sensible à l'exemple* chinois de *« construction du socialisme »* en recourant aux recettes du capitalisme. La lutte contre l'*« évolution pacifique » – considé*rée, à Hanoï, comme le subterfuge économique et culturel des capitalistes pour remporter aujourd'hui les victoires perdues sur le champ de bataille voilà plus de vingt ans – n'est jamais que la co*pie conforme de ce qui se pra*tique à Pékin.

On peut en tirer déjà deux leçons. *Le contentieux séculaire* entre Pékin et Hanoï *demeurera* une constante dans les relations inégales entre les deux capitales. *En outre, longtemps un club anti*communiste, l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), dont la Thaïlande est un membre-fondateur et dont le Vietnam fait partie depuis 1995, est loin d'avoir une vision commune d'une Chine

Mille ans d'histoire l'ont appris à Hanoï : lorsque le « grand dragon » chinois traverse une période d'instabilité, c'est souvent le « petit dragon » vietnamien qui en fait les frais

L'étau se resserre en Israël sur M. Nétanyahou mis en cause dans une affaire politico-judiciaire

Les travaillistes se préparent déjà à d'éventuelles élections anticipées

L'enquête sur le scandale Bar-On (la nomination éphémère d'un obscur avocat au poste de conseiller juridique du gouvernement) embarrasse M. Nétanyahou. Accusé par la télévision publique d'avoir nommé un homme proche du chef du parti religieux Shass, poursuivi pour corruption, en échange de son soutien lors du vote sur le retrait d'Hébron, M. Nétanyahou, interrogé par la police, a décidé de prendre un avocat.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'étau se resserre autour de Benyamin Nétanyahou. Longuement interrogé mardi dernier par la police, le premier ministre israélien, soupçonné d'avoir cédé au chantage d'un dirigeant politique religieux sous le coup d'une inculpation pour corruption, a engagé, samedi 22 février, l'un des meilleurs avocats pénaux d'Israël. Me Yaakov Weinrot a déclaré qu'il défendait « un homme très sûr de lui, certain que l'enquête allait démontrer son innocence ».

Mais ce nouveau développement, intervenu après que les enquêteurs eurent prévenu mardi M. Nétanyahou que ses réponses à certaines questions pourraient dorénavant être retenues contre lui dans le cadre d'un procès pour abus de confiance, a relancé la spéculation sur l'éventualité d'un prochain renversement du gouvernement. Lorsque la police estime que les déclarations d'un témoin peuvent aboutir à sa propre inculpation, le droit local lui fait obligation d'avertir la personne interrogée.

Ce changement de nature dans une enquête de police qui a déjà abouti à l'interrogatoire d'une vingtaine de personnalités, dont plusieurs hauts fonctionnaires et ministres proches du premier d'entre eux, n'a pas échappé à l'opposition travailliste. Nissim Zvili, secrétaire général du parti, a indiqué à la veille du week-end que sa formation se préparait *« à l'éventualité d'élections anticipées »*. Shimon Pérès, qui doit en principe passer la main à une nouvelle génération travailliste cet été, mais qui n'a pas renoncé à revenir au pouvoir par le biais d'un éventuel gouvernement de cohabitation, a conseillé la prudence et appelé son parti à *« ne pas provoquer de tempête partisane avant la fin de l'enquête »*.

« PATIENCE »

Reste que plusieurs ministres importants, tels David Lévy (affaires étrangères), Dan Méridor (finances) ou Nathan Sharansky (commerce), ont publiquement fait connaitre leur position : s'il s'avérait que M. Nétanyahou a effectivement nommé, le 10 janvier, Roni Bar-On, un obscur avocat, au poste de conseiller juridique du gouvernement pour arranger les affaires pénales d'Arieh Déri, chef politique du parti religieux Shass, ils se désolidariseront de la coalition au pouvoir. Cela ouvrirait la voie à la chute du gouvernement. Membre du bureau politique du Likoud, le parti du premier ministre, Roni Bar-On, qui fut le plus éphémère conseiller juridique du gouvernement israélien, avait démissionné de son poste moins de 48 heures après sa nomination contestée.

Mais M. Nétanyahou est encore très loin d'avoir dit son dernier mot. Interrogé dimanche à Amman au cours d'une conférence de presse commune avec le roi Hussein de Jordanie *(lire ci-dessous)*, le premier ministre, refusant de s'exprimer quant au fond de l'affaire, a ironiquement suggéré à l'opposition de *« faire preuve d'un peu de patience »*. A « *ceux qui se préparent à de nouvelles élections, je dis : vous avez encore devant vous quatre belles années dans l'opposition. Et après cela, quatre autres, car je continuerai de conduire Israël à ma façon...* »

Patrice Claude

Le roi Hussein se veut rassurant sur l'état des relations jordano-israéliennes

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Pour sa deuxième visite en Jordanie, dimanche 23 février, en sa qualité de premier ministre d'Israël, Benyamin Nétanyahou s'est davantage contenté de bonnes paroles que d'assurances concrètes, notamment pour ce qui concerne le développement de la colonisation juive, en particulier à Jérusalem. Interrogé à plusieurs reprises, lors d'une conférence de presse commune avec le roi Hussein, sur la prochaine construction d'une implantation juive dans la partie orientale de la Ville sainte, M. Nétanyahou s'est borné à réaffirmer que la population juive avait le droit de se développer, comme la population arabe, et que son gouvernement « s'est engagé à développer aussi bien les quartiers juifs que les quartiers arabes de Jérusalem. Nous voulons que Jérusalem soit une cité de paix pour les Juifs comme pour les Arabes », a-t-il dit.

Sur ce point, le roi Hussein, qui avait réitéré, jeudi, son opposition à la politique israélienne de colonisation, a paru étrangement rassurant. Refusant de dire s'il avait demandé à son hôte de surseoir à la construction de cette nouvelle implantation, le souverain a affirmé : *« Je souhaite que le dialogue prévale et que rien ne provoque un sursaut d'émotion. »* Il a appelé les médias *« à donner une chance aux négociateurs de résoudre les problèmes, sans tirer de conclusions hâtives »*. A plusieurs reprises, il est d'ailleurs venu au secours de M. Nétanyahou, harcelé de questions sur sa réelle volonté de paix. Le monarque, qui voulait visiblement dissiper les doutes sur l'état des relations jordano-israéliennes, a affirmé qu'elles étaient *« extrêmement cordiales et franches, comme entre deux amis »*.

UN DISCOURS BIEN HUILÉ

Fidèle à un discours désormais bien huilé, M. Nétanyahou a, pour sa part, réitéré les trois conditions nécessaires, selon lui, pour parvenir à la paix : respect par les parties de leurs engagements, non-recours à la violence en cas de divergences, et attentes réalistes de part et d'autre.

Si les deux dirigeants se sont dits optimistes pour ce qui est des relations bilatérales, aucun détail n'a été donné. Les Jordaniens insistaient, avant la visite, sur la nécessité de surmonter les obstacles qui obèrent toujours les échanges commerciaux entre les deux pays et surtout entre Amman et les territoires palestiniens. Selon l'ambassade d'Israël en Jordanie, au deuxième trimestre de 1996, les exportations jordaniennes vers l'Etat juif se sont élevées à 5,8 millions de dollars (environ 33 millions de francs) et les importations en provenance d'Israël à 11,8 millions de dollars. Amman voudrait bien aussi recevoir d'Israël les 50 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires dont la fourniture est prévue par le traité de paix signé en octobre 1994. Cette visite a permis de remettre sur les rails des relations jordano-israéliennes un moment éprouvées par l'intransigeance du nouveau gouvernement israélien. Elle ne paraît pas de nature à rassurer les Palestiniens sur le sort de Jérusalem ni les Jordaniens sur les bénéfices toujours attendus de la paix.

Françoise Chipaux

Les « Mille et une nuits » reviennent à la page en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

Shéhérazade, la célèbre narratrice des Mille et une nuits, est rentrée en grâce ! Le ministère égyptien de la culture vient de rééditer la version intégrale en arabe de ce chef-d'œuvre de la littérature qui, en avril 1985, en pleine vague de réislamisation de la société égyptienne, avait été saisi par la police des mœurs. Le procureur avait alors requis que l'œuvre *« portant atteinte aux bonnes mœurs et à l'islam soit brûlée sur la place publique »*. L'éditeur avait été placé en garde à vue avant d'être condamné à une lourde amende.

Islamistes et conservateurs avaient profité de l'occasion pour réclamer *« l'épuration du patrimoine culturel arabe de tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs et à la religion »*. Une demande envers laquelle certains éditeurs ne sont pas restés sourds puisque l'on a vu sur le marché des versions des romans d'Ihsan Abdel Qouddous et d'autres grands écrivains expurgées de passages jugés trop licencieux ou trop peu conformes aux valeurs rigoristes en vigueur dans les milieux islamistes.

UN SIGNE D'OUVERTURE

La réédition de l'œuvre qui, dans sa version intégrale, contient de nombreux passages érotiques ou peu respectueux des hommes de religion, est une sorte de défi lancé par le ministre de la culture, Farouk Hosni. *« Nous avons fait cela pour bien montrer que la liberté d'expression artistique est fondamentale et que ce droit est maintenant protégé par le ministère de la culture »*, nous a déclaré le ministre, avant d'ajouter : *« L'art c'est l'art, et l'on ne peut pas supprimer quelque chose de la création, quelles que soient les réactions de certains. »*

Il y a quelques années, M. Hosni avait été attaqué au Parlement par des députés islamisants de la majorité à la suite de la publication d'un ouvrage contenant la reproduction de nus datant du début du siècle, représentant Adam et Eve. La réédition des *Mille et une nuits* a été saluée par les milieux intellectuels égyptiens comme un signe d'ouverture. Ils souhaitent maintenant que le ministère de l'information, et notamment la télévision, où la censure reste draconienne et tatillonne, suive l'exemple de la culture.

Alexandre Buccianti

La rébellion zaïroise continue à progresser vers l'ouest

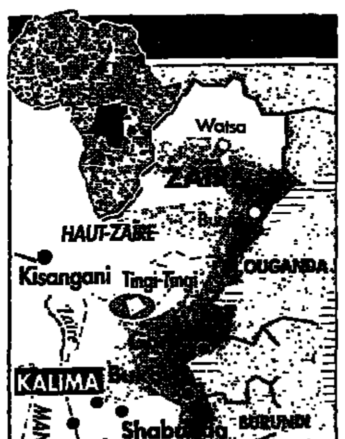

LES REBELLES, dirigés par Laurent-Désiré Kabila, continuent leur progression vers l'ouest. Il se sont emparés de la localité de Kalima, dimanche 23 février, menaçant d'intensifier leur offensive pour contraindre les autorités de Kinshasa à négocier. La petite ville minière, équidistante de Shabunda et de Kindu, la capitale de la province du Maniéma, abritait un camp de réfugiés évacué samedi par quelque 25 000 Hutus rwandais fuyant l'avancée des rebelles.

Cette information a été confirmée par le ministère zaïrois de la défense qui a ajouté que la localité avait été abandonnée par ses habitants il y a quelques jours *« à la suite de pillages perpétrés par des éléments des Forces armées zaïroises »* (FAZ). Les rebelles sont, en fait, entrés dans la ville sans tirer un coup de feu. Les soldats de l'armée régulière avaient quitté les lieux, après les avoir mis à sac, bien avant l'arrivée des rebelles.

Les rebelles, qui avaient annoncé vendredi le *« ralentissement »* de leur offensive, se disent désormais prêts à la reprendre en direction de Kisangani, capitale du Haut-Zaïre (Nord-Est) et base arrière de la contre-offensive que les FAZ tentent de mener. *« Pour le moment, nous avançons peu à peu »*, a déclaré M. Kabila à la chaîne de télévision britannique ITN. *« Nous voulons être certains qu'aucune force ne viendra en descendant le fleuve Congo »*, a-t-il ajouté en parlant du fleuve Zaïre sur les rives duquel Kisangani, l'ex-Stanleyville, est bâtie.

Cette *« reprise des combats*, a expliqué le « gouverneur » rebelle de Bukavu, Anatole Dichikwabo, *a pour but de convaincre les autres de négocier. Faute de quoi nous poursuivrons la guerre »*. Les rebelles avaient lancé aux autorités de Kinshasa un ultimatum expirant le 21 février, les appelant à négocier et les menaçant, dans le cas contraire, d'une *« offensive généralisée »*.

Dans l'incapacité de stopper la progression des rebelles au sol, les FAZ ont procédé ces derniers jours à une série de raids aériens à une centaine de kilomètres de Kisangani qui ont fait des dizaines de morts, civils et rebelles, selon des sources religieuses. Ils ont également provoqué un mouvement de panique, poussant les populations à se réfugier à Kisangani. Ces attaques sur la route de Bafwasende, menées par des avions d'entrainement italiens Aermachi pilotés par des mercenaires européens, se sont concentrées autour du km 122, région où se trouvent de nombreuses carrières de diamants infiltrées par les rebelles. Pour défendre Kisangani, dernière grande ville de la région entre leurs mains, les FAZ auraient commencé à miner le terrain alentour, dans un rayon de vingt kilomètres. La chute de la ville offrirait une victoire significative aux rebelles.

Kinshasa accuse la rébellion de recevoir le soutien des armées ougandaise, rwandaise et burundaise. De son côté, M. Kabila assure que le président *« Mobutu et ses alliés* [n'ayant] *plus d'assises politiques, et leur armée* [étant] *déjà clouée au pilori* [ont] *fait appel aux mercenaires angolais et togolais, aidés par les milices hutues et les ex-Forces armées rwandaises »*.

Le gouvernement de Kinshasa a jusqu'à présent démenti toute discussion ou tractation qui pourraient être menées au Cap depuis jeudi. Selon le ministère sud-africain des affaires étrangères, des responsables sud-africains et américains ont reçu séparément un conseiller spécial du président Mobutu, Honoré Ngbanda Nzambo, et un chargé des relations extérieures de la rébellion, Bizimana Karaha. Dimanche, un proche du maréchal Mobutu – revenu vendredi dans le sud de la France après un séjour de trois semaines dans son pays – a démenti qu'un émissaire ait *« été dépêché au Cap pour y négocier, surtout avec Kabila »*. – (AFP, Reuter.)

95 000 ex.
ALAIN PEYREFITTE
La Chine s'est éveillée

Alain Peyrefitte
Académie française
La Chine s'est éveillée
Fayard

418 p.
140 F

APRÈS DENG

La Chine s'est éveillée *récapitule magistralement, à coups de choses vues, la fantastique et dramatique épopée de ce pays qui sort de l'ombre.*

Georges Suffert, Le Figaro

Le prophète de Quand la Chine s'éveillera... *avait raison : l'empire du Milieu sera bien la superpuissance du XXIe siècle. Un ouvrage essentiel de géopolitique.*

Jérôme Béglé, Paris-Match

FAYARD

[illegible]

هكذا من الاصل

Le chancelier Kohl s'entretient avec l'opposition des moyens de sortir l'Allemagne de l'impasse

Une atmosphère de « grande coalition » s'installe à Bonn face à la crise économique

Le chancelier Kohl devait rencontrer, lundi 24 février à Bonn, le président du Parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, pour évoquer avec lui le projet de réforme fiscale, les moyens de sortir de la crise et de remplir, en temps voulu, les conditions fixées par le traité de Maastricht pour participer à la monnaie unique. Majorité et opposition vont tenter de s'entendre sur l'entrée en vigueur dès 1998 de certains aspects de la réforme fiscale.

BONN
de notre correspondant

La situation catastrophique de l'emploi et l'approche des échéances finales de la monnaie unique sont *en train de modifier le paysage politique allemand.* Les affrontements traditionnels entre la droite chrétienne-démocrate et la gauche sociale-démocrate passent au deuxième plan, tandis qu'une atmosphère de « *grande coalition* » se répand sur Bonn.

Pour tenter de sortir le pays de l'impasse dans laquelle il se trouve, les dirigeants de la coalition au pouvoir et de l'opposition ont décidé de se rencontrer, lundi 24 février à Bonn, pour discuter ensemble des solutions à apporter à la crise. L'invitation à participer à ce sommet inhabituel a été adressée, il y a quelques jours, par le chancelier Kohl à Oskar Lafontaine, le président du SPD. Les Verts, eux, ne sont pas présents autour de la table.

L'ordre du jour de la table ronde *est dominé par l'ambitieux projet de* réforme fiscale grâce auquel la coalition veut remporter les élections de 1998 (*Le Monde* du 23 janvier). Les dirigeants de la majorité et de l'opposition *vont tenter* de s'entendre sur l'entrée en vigueur dès 1998 de certains aspects de la réforme, initialement conçue pour être appliquée à partir de 1999. Sur la philosophie générale, il y a accord entre *les deux grands partis allemands : il* s'agit essentiellement de relancer l'activité, et donc l'emploi, grâce à *une baisse de la fiscalité directe.*

RELANCER LA CONSOMMATION

Le projet de réforme de la coalition prévoit une baisse sensible de l'ensemble des taux d'imposition. A la place de la fourchette actuellement appliquée (25,9 % pour le taux minimal et 53 % pour le taux maximal, d'après un modèle linéaire progressif), on passera à une fourchette de 15 % à 39 %. La réforme doit également concerner les sociétés, avec *un taux maximal appliqué* aux bénéfices non distribués passant de 47 % à 35 %.

Les nuances *entre* CDU et SPD portent sur d'importants points de détail, comme la question de savoir quel sera le montant du minimum de subsistance non soumis à l'impôt – *le SPD veut le relever de* 13 000 à 14 000 marks par an (de 44 000 à 47 000 francs environ) afin de soutenir *la demande des ménages – ou* celui du taux maximal d'imposition, que les sociaux-démocrates ne voudraient *pas voir sensiblement* baissé en dessous de 50 %. Autrement dit, le SPD veut profiter du sommet *Kohl-Lafontaine, qui sera suivi par* d'autres rencontres, pour faire profiter de la réforme les foyers qui disposent des revenus les moins élevés. Son approche est dictée par le souci de relancer la consommation des ménages, dont *la faiblesse* pèse sur tous les espoirs de reprise dans le pays. D'où la volonté des sociaux-démocrates de s'opposer aux projets du gouvernement qui consisteraient à soumettre à l'impôt les revenus de l'assurance-vie, les allocations de chômage, ainsi que les primes pour le travail de nuit ou du dimanche.

Les *mêmes préoccupations* amènent le SPD à refuser l'augmentation de la TVA prévue par le gouvernement de Bonn comme moyen de contre-financer la réforme, et à *lui préférer une « éco-taxe »* prélevée sur la consommation d'énergie.

La coalition au pouvoir, de son *côté, entend profiter du dialogue* ouvert avec l'opposition pour éviter l'enlisement de la réforme. Avec la *majorité dont elle dispose au Bundesrat,* l'opposition sociale-démocrate a les moyens de bloquer une *bonne part des projets du gouvernement.* Or, les électeurs ne pardonneraient pas au pouvoir de leur avoir promis *« la réforme du siècle »* (selon le ministre des finances Theo Waigel) si celle-ci devait finalement être *vidée de sa substance* après de longs mois de débats menés par voie parlementaire traditionnelle.

L'autre intérêt stratégique qui consiste à discuter avec le SPD, c'est qu'il n'y pas d'autre moyen d'obtenir, dès cette année, l'accord de l'opposition sur de nouvelles économies budgétaires qui permettront à l'Allemagne de remplir à temps les critères de Maastricht.

Lucas Delattre

Six cents militants d'extrême gauche organisent une « arche européenne contre le chômage »

BRUXELLES
de notre correspondant

Ils étaient venus à Bruxelles de tous les pays de l'Union européenne, à l'exception de la Grèce, avec en plus une petite délégation suisse. Militants d'extrême gauche pour la plupart, de diverses obédiences, engagés dans des mouvements de défense de chômeurs, dans des syndicats *comme* SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques) ou l'opposition CFDT à la direction confédérale. Six cents militants qui constituent l'avant-garde organisationnelle d'une *« marche européenne contre le chômage et l'exclusion »* qui doit culminer le 14 juin prochain à Amsterdam devant le siège de la Banque de Hollande, dont le dernier étage abritera la Conférence intergouvernementale de l'Union européenne.

En attendant de marcher, on prend l'autocar, et le fait que la délégation française ait utilisé les services de l'entreprise Cresson d'Auxerre était, selon la cheville ouvrière française de ce projet, le syndicaliste de SUD-PTT Christophe Aguiton, *« l'effet du pur hasard, car c'étaient les moins cher... »*, et non pas le résultat d'une volonté de faire un clin d'œil à Edith Cresson, Commissaire européen à l'industrie...

DÉPART DE TANGER ET DE BOSNIE

« Nous voulons contribuer par notre action à la constitution d'une opinion publique européenne, qui n'existe pas à l'heure actuelle, précise Christophe Aguiton, *et cela ne peut se faire qu'en menant des luttes communes, pour créer une conscience commune. »* D'où l'idée de cette marche européenne, qui devrait démarrer le 14 avril à Tanger et en Bosnie (Sarajevo ou Tuzla). Départs symboliques voulant marquer, selon les organisateurs, leur souci de voir les problèmes du Sud et de l'Est pris en compte par la Communauté.

Qui marchera et pourquoi ? Bien qu'elles ne soient pas prévues comme des marches « en continu » sur les routes, mais comme une suite d'étapes avec des manifestations, elles ne devraient rassembler comme « noyau dur » que quelques centaines de participants permanents, chômeurs pour la plupart, rejoints par des sympathisants dans les régions traversées. La liste des mots d'ordres et revendications qui seront formulées à Bruxelles va de la défense des droits fondamentaux de la personne (interdiction d'expulser les chômeurs de leurs logements, renforcement du droit d'asile, etc.), à des revendiactions syndicales classiques, comme la réduction générale de la durée du travail à trente-cinq heures dans l'ensemble de l'Union européenne.

L'entreprise serait considérée comme un succès par ses promoteurs si elle rassemblait, le 14 juin prochain, trente mille personnes à Amsterdam.

Luc Rosenzweig

M. Chirac appelle les entreprises françaises à s'engager en Roumanie

Les réformes annoncées par Bucarest devraient faciliter les investissements

BUCAREST
de nos envoyés spéciaux

Après la Pologne et la Hongrie, Jacques Chirac a achevé, samedi 22 février, à Bucarest, son troisième voyage officiel dans les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'entrée dans l'Union européenne. *Le* chef de l'Etat, qui se rendra début avril en République tchèque, a dans chacun de ces pays eu à cœur de réaffirmer l'importance qu'il attachait à la construction de l'Union européenne et à la contribution que les nouvelles démocraties européennes pourraient y apporter. En Roumanie comme en Pologne, le président a mis l'accent sur la francophilie traditionnelle de ces pays pour poser les jalons d'un partenariat privilégié qui permettrait à la France de maintenir dans cette future Europe élargie son influence, malgré sa position quelque peu excentrée à l'ouest du continent.

Cette influence passe aussi par le renforcement des liens économiques, et Jacques Chirac, qui a une *nouvelle fois déploré* à Bucarest la timidité des investisseurs français, entend faire ce qui est en son pouvoir *pour que ces derniers ne se laissent pas prendre de vitesse par leurs concurrents sur les nouveaux marchés qui s'ouvrent.*

La Roumanie était à cet égard un bon exemple. Il n'y a pas si longtemps, la construction automobile roumaine s'y déclinait en français. Les Roumains n'avaient le choix qu'entre deux marques : Oltcit, créée à la fin des années 70 avec Citroën, et Dacia, qui avait acheté la licence de la Renault 12. Aujourd'hui, les Roumains préfèrent les voitures étrangères d'occasion aux *« préhistoriques »* Dacia. Quant à l'usine Oltcit, elle est tombée en 1995 dans l'escarcelle du sud-coréen Daewoo.

RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Alors que la présence culturelle française atteint un niveau exceptionnel dans ce pays, le plus francophile de toute la région, les relations économiques sont à la traîne. Devant des hommes d'affaires roumains et français, le président Jacques Chirac s'est étonné que *« nous ne soyons que votre quatrième partenaire commercial, avec seulement 5,5 % de vos échanges. Avec seulement 8 % du total du capital étranger, nous n'arrivons qu'au cinquième rang ». « C'est incompréhensible »,* a-t-il martelé. *« La Roumanie,* a-t-il dit, *est un pays où nous pouvons faire mieux. J'appelle les entreprises françaises à s'y engager d'avantage. »*

Le chef de l'Etat qui, comme en Pologne et en Hongrie, s'était fait accompagner des dirigeants d'une dizaine de grands groupes français présents en Roumanie, n'a pu que constater la faiblesse de la présence de PME françaises dans ce pays. Avec quelque 1 700 sociétés *conjointes franco-roumaines, la* France y est sous-représentée par rapport à ses concurrents italiens ou allemands, *trois à quatre fois plus* nombreux. *Le* marché roumain, récemment ouvert, est prometteur mais encore difficile. Le stock de capital français souscrit dans des sociétés *conjointes* franco-roumaines est avant tout le fait de grosses sociétés. Alcatel construit des centraux téléphoniques à Timisoara ; Bouygues a construit un World Trade Center et terminera dans quelques mois le chantier de construction d'une cité financière à Bucarest ; Gec Alsthom fabrique des automotrices ; récemment, France Télécom a remporté, de haute lutte, l'une des deux licences destinées à doter le pays d'un réseau GSM de téléphonie mobile.

La visite présidentielle a permis de faire progresser plusieurs autres affaires. Jean-Luc Lagardère a annoncé, à Bucarest, la finalisation d'un contrat de 650 millions de francs pour la fourniture de deux réseaux de communication cryptées aux ministères roumains de la défense et de l'intérieur. Matra, qui proposait un réseau entièrement digitalisé, faisait face à la concurrence de l'américain *Motorola pour ce marché très important* symboliquement parce qu'il touche à la sécurité et que tous les *autres pays d'Europe de l'Est sont* encore à équiper.

A leur décharge, les entreprises françaises *ne sont pas les seules* à s'engager avec prudence sur le marché roumain. Beaucoup préfèrent d'autres pays de *la région.* La Hongrie, depuis 1990, a attiré plus de 15 milliards de dollars d'investissements étrangers, soit sept fois plus qu'en Roumanie. Les autorités de ce pays mettent en vain en avant la grandeur de leur marché, le deuxième à l'Est après la Pologne avec 23 *millions* d'habitants, la richesse de leurs terres agricoles et leurs ressources naturelles. Si les investisseurs *étrangers* sont jusqu'à présent restés de marbre devant ces arguments, *c'est que la Roumanie* est partie après les autres dans la course aux réformes.

TROP D'OBSTACLES

« Il y a trop de structures paralysantes, trop de bureaucratie et pas assez de garanties », a souligné Jacques Chirac, qui aurait pu ajouter à cette liste la corruption, les législations obscures et instables ou bien l'aspect sommaire du système bancaire et financier. *Jean-Pierre Huguet,* le président de la Sucrerie de Corbeilles, ou Philippe Choppin de Janvry, celui d'Ugine, ont dû apprécier les propos du chef de l'Etat, qu'ils accompagnaient à Bucarest. Depuis des mois, les deux hommmes désespèrent d'arriver à racheter une sucrerie, pour l'un, une unité de laminage à froid pour l'autre.

Conscient des handicaps réels de son pays et de son déficit d'image, le nouveau gouvernement, dirigé par le chrétien-démocrate Victor Ciorbea, veut prendre le taureau par les cornes. Il vient de décider la mise en place d'un fonds de propriété d'Etat, regroupant les avoirs d'Etat, sur le *modèle de la « Treuhand »* dans l'ex-Allemagne de l'Est, qui devrait permettre de simplifier et clarifier les *procédures de privatisation* de centaines d'entreprises publiques.

Si le gouvernement applique le *programme de choc qu'il a récemment dévoilé,* la Roumanie devrait voir sa cote d'amour remonter dans les milieux d'affaires au fur et à mesure que les opportunités d'investissements et de commerce se multiplieront.

Christophe Châtelot
et Henri de Bresson

Lire également page 7

ICELANDAIR
DÉCOUVREZ L'ISLANDE
Spécial Famille - 5 jours
Prix par personne à partir de 3 210 F
Vols A/R - transferts + hôtel + petits déj.
Enfants moins de 12 ans 900 F
RANDONNÉE Spécial PÂQUES
Week-end 27 mars au 1er avril 97
Prix par personne à partir de 5 330 F
Vols A/R - transferts + hôtel + petits déj.
Tél : 01 44 51 60 51 ■ 3615 ICEAIR

M. Eltsine espère un compromis avec M. Clinton à propos de l'OTAN

MOSCOU. Boris Eltsine s'est dit convaincu qu'il arriverait à *« un compromis »* sur l'extension de l'OTAN à l'Est lors de sa prochaine rencontre, les 20 et 21 mars, à Helsinki, avec le président *Bill Clinton. Le président russe s'exprimait* lors de sa première sortie en public, dimanche 23 février, après une double pneumonie. Tour en réitérant l'opposition de Moscou au *« rapprochement de l'OTAN des frontières de la Russie »*, Boris Eltsine a estimé *« qu'on ne pouvait se permettre une confrontation avec l'Occident en cette période »*. Le chef de l'Etat russe a en partie dévoilé sa stratégie : *« Notre tâche première,* a-t-il dit, *consiste à différer cette étape* (d'élargissement), *pour, ensuite, si on y parvient, éroder progressivement ce processus »*. Lors d'une rencontre, le 23 février, à Bruxelles, entre le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, les deux parties ont assuré que *« des progrès avaient été enregistrés bien que des divergences subsistaient »*, notamment en ce qui concerne le caractère contraignant ou non de l'accord-cadre actuellement en discussion entre la Russie et l'OTAN. *(AFP.)*

L'Irak accepte de laisser examiner les débris des missiles qu'il a détruits

BAGDAD. *L'Irak a accepté,* après trois mois de blocage, de laisser examiner à l'étranger des débris de missiles, ont annoncé, dimanche 23 février, les autorités irakiennes et les Nations unies. L'examen devrait permettre de vérifier *si l'Irak a bien désarmé.* L'annonce de l'accord a été faite au terme d'une mission de quatre jours conduite à Bagdad par Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM). M. Ekeus *et le vice-premier ministre irakien,* Tarek Aziz, ont annoncé que *« les analyses seront menées avec l'aide d'une équipe d'experts internationaux, sous la supervision de la Commission, dans des laboratoires mis à leur disposition par des gouvernements qui contribuent aux travaux de la Commission »*. Les gouvernements concernés n'ont pas été nommés. Selon M. Ekeus, l'UNSCOM a reçu jusqu'à présent des offres de laboratoires américains, français et russes. – *(AFP.)*

En Inde, un incendie tue plus de cent soixante-dix personnes

BHUBANESHWAR. Un violent incendie a fait au moins cent soixante-dix-sept morts, dimanche 23 février, lors d'une cérémonie religieuse dans l'Etat d'Orissa *à l'est de l'Inde. Le feu a ravagé un camp* de baraques de bambou et de toile, construites pour abriter temporairement plus de cinq mille pèlerins venus assister à une réunion religieuse de trois jours conduite par un gourou hindou, *Swami Nigamananda. Le* chef de la police locale a indiqué, lundi 24 février, que selon les premiers résultats de l'enquête, l'incendie avait été provoqué par un court-circuit électrique, aggravé par l'explosion d'une bonbonne de gaz. Il a précisé que la plupart des victimes étaient des hommes, le feu ayant pris dans la partie du camp qui leur était réservée. Par ailleurs, à Bangkok, l'incendie d'une tour de trente-six étages a causé, dimanche 23 février, la mort de deux personnes. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères,** a déclaré, le 22 février, à Rangoun, que son gouvernement souhaitait que le Cambodge, le Laos et la Birmanie, soient admis *« le plus tôt possible »* au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). L'adhésion devrait être ratifiée, fin juillet, lors d'une conférence prévue à à Kuala-Lumpur. – *(Corresp.)*

■ **TIMOR-ORIENTAL : La police indonésienne** a arrêté trois Timorais à la suite d'une émeute qui, le 21 février, avait fait un mort et provoqué l'incendie de quatre-vingt six habitations et commerces à Ambeno, une enclave de Timor-Oriental située dans la partie occidentale de l'île. Une insulte à l'égard d'un prêtre catholique aurait été à l'origine de l'émeute, à laquelle auraient participé six mille Timorais. La victime est un commerçant musulman originaire de Sulawesi (Célèbes). – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **KENYA : des émeutes ont éclaté à Nairobi,** lors d'une manifestation *d'étudiants déclenchée, dimanche 23 février,* par la mort suspecte d'un de leurs représentants. Solomon Muruli, vice-président de l'Association des étudiants de l'université de Nairobi (UNESA). Ce dernier a été tué dans une explosion, alors qu'il était dans sa chambre. En novembre 1996, M. Muruli avait affirmé avoir été enlevé et torturé pendant plusieurs jours par la police.– *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : Jean-Philippe Ceppi,** l'envoyé spécial du quotidien *Libération* dans la région des Grands Lacs, a été expulsé du Zaïre, dimanche 23 février, après quarante-huit heures de détention et d'interrogatoire. Il a été interpellé à Lubumbashi, la capitale du Shaba, avant d'être conduit à Kinshasa et mis dans un avion à destination de l'Afrique du Sud où il réside. Les autorités zaïroises reprochent à Jean-Philippe Ceppi, citoyen suisse, la teneur de ses informations sur la débandade de l'armée zaïroise.

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE ET GAZA : Human Rights Watch, association de défense des droits de l'homme,** a demandé à l'Union européenne (UE) de faire pression sur le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour qu'il fasse respecter les droits de l'homme. Human Rights Watch justifie son appel à l'Europe par le fait qu'elle est le *« principal bailleur de fonds pour les programmes de formation et d'équipement de la police palestinienne »* – *(AFP.)*

EUROPE

■ **KOSOVO : un détenu d'origine alabanaise est mort** des suites de tortures policières dans une prison de Pristina, au Kosovo, a indiqué, dimanche 23 février, l'agence yougoslave indépendante BETA, citant le Centre d'information du Kosovo (KIC). Besnik Restelica, trente ans, avait été récemment emprisonné, soupçonné d'appartenir à une organisation clandestine, l'*« Armée de libération du Kosovo »* (OVK), qui a revendiqué plusieurs attentats depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

AMERIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un musicien danois âgé de vingt-sept ans a été tué** et un couple de Français, un Suisse, un Argentin et deux citoyens américains ont été blessés, le 23 février, par un Palestinien qui a tiré sur les visiteurs du 86e étage de l'Empire State Building, à New York. L'assassin, Ali Abu Kamal, âgé de soixante-neuf ans, s'est ensuite suicidé avec son arme.

MAGHREB

■ ***ALGÉRIE : un ancien diplomate, Abdelkader Bensalah,*** a pris la tête du Rassemblement national démocratique (RND), nouveau parti destiné à soutenir le président Liamine Zéroual, Agé de cinquante-six ans, ancien combattant de la guerre d'indépendance, M. Bensalah, originaire de Tlemcen, a été ambassadeur en Arabie saoudite et porte-parole du ministère des affaires étrangères. Depuis le 30 mai 1994, Il préside le CNT, le conseil national de transition qui fait office de parlement depuis l'interruption du processus électoral en 1992. – *(AFP.)*

Chamb
la fami

Les partis basques essaient de relancer un processus de paix dans la province

Tensions entre le gouvernement de Madrid et ses alliés nationalistes

L'annonce par des partis basques – dont le Parti nationaliste basque, allié de la coalition gouvernementale à Madrid – qu'ils souhaitaient rencontrer un représentant des prisonniers de l'ETA a provoqué un tollé à Madrid. Elle est dénoncée à la fois par le gouvernement et par les socialistes comme faisant le jeu de l'ETA.

MADRID
de notre correspondante

Depuis des mois, le Pays basque est l'objet, chaque semaine, de troubles et de violences de moins en moins contrôlables, qui se sont soldées, le 22 février encore, par de lourds dégâts matériels à Pampelone et à Saint-Sébastien. Les partis politiques basques, bien que très divisés, sont plus encore préoccupés par cette situation explosive, que la seule répression policière aurait du mal, selon eux, à désamorcer. C'est pourquoi les partis basques se sont décidés à faire face, tous ensemble, à la nouvelle offensive en cours de l'ETA, l'organisation séparatiste qui a assassiné six personnes – dont quatre la même semaine – depuis le début de l'année.

Vendredi 21 février, la presque totalité des partis politiques basques démocratiques s'est réunie à Vitoria, depuis les modérés du PNV (Parti nationaliste basque) jusqu'aux socialistes, en passant par les conservateurs du Parti populaire (au pouvoir à Madrid) ou la gauche de Izquierda Unida.

Seule n'assistait pas à la réunion la coalition indépendantiste Herri Batasuna, qui fait figure de vitrine politique de l'ETA, et dont presque toute la direction est actuellement en prison pour avoir refusé, ces derniers jours, de se rendre à une convocation du Tribunal suprême à Madrid où elle aurait dû répondre à l'accusation de *« collaboration avec bande armée »*. Les arrestations quotidiennes, au fur et à mesure des convocations non honorées des chefs de Herri Batasuna, avaient d'ailleurs été la cause de très violents incidents au Pays basque.

Le but de la réunion de Vitoria était de relancer le processus de négociation, dit *« pacte d'Ajuria Enea »*, lancé il y a dix ans, pour assurer, face au terrorisme et aux menées séparatistes violentes, une sorte de consensus de paix. Comme on pouvait s'y attendre, aucun accord concret n'a été signé, mais du moins toutes les forces démocratiques en présence ont-elles constaté leur désir commun de tenter d'aplanir leurs divergences au cours d'une deuxième phase d'« Ajuria Enea ». En quoi cela consistera-t-il ? Essentiellement en des réunions trimestrielles, axées sur chacun des grands thèmes de débat, comme la conduite à tenir *vis-à-vis* des prisonniers de l'ETA ou comment aborder les thèses *« séparatistes »*.

« NOUVEL ÉLAN »

Succès, échec ? Les interprétations contradictoires sur cette réunion n'ont pas manqué. Si l'on en croit, toutefois, les commentaires d'un observateur particulièrement intéressé, le ministre de l'intérieur du gouvernement conservateur de José Maria Aznar, Jaime Mayor Oreja, les discussions ont été *« un important pas en avant »*, car le processus de paix engagé a reçu un *« nouvel élan »*, ce qui était loin d'être acquis.

Pour le reste, le ministre de l'intérieur avait assez peu de raisons de se réjouir. La veille, en effet, un autre épisode avait montré la division des partis basques entre eux, et surtout la fragilité de l'accord du Parti populaire (PP) de M. Aznar avec le Parti nationaliste basque (PNV), son partenaire au sein de la coalition gouvernementale avec les nationalistes catalans. Le Parlement basque, grâce aux voix du Parti nationaliste basque, opposé en l'occurrence aux députés locaux du PP et aux socialistes basques, venait de voter en faveur d'une décision que le gouvernement de Madrid condamne fermement : à savoir, accepter de rencontrer un représentant des prisonniers basques pour discuter de leurs conditions de détention.

L'adoucissement du sort de quelque 826 prisonniers basques (dont 610 sont des membres supposés ou des sympathisants de l'ETA), actuellement dispersés dans les prisons de tout le territoire espagnol, et surtout leur rapprochement du Pays basque, où leurs familles pourraient leur rendre visite, sont en effet les revendications majeures de l'organisation séparatiste basque. L'ETA a enlevé un gardien de prison, qu'elle détient depuis un an, pour faire pression sur un gouvernement qui ne veut rien savoir à ce sujet tant que l'organisation séparatiste n'aura pas renoncé à ses actions violentes.

L'annonce d'une rencontre *« prochaine »* entre des politiciens basques et un représentant des prisonniers – Juan Lorenzo Lasa Mitxelena « Txikierdi », ex-dirigeant présumé de l'ETA et auteur de plusieurs attentats meurtriers – a suscité un tollé à Madrid, où le gouvernement, soutenu en cela par Felipe Gonzalez, le chef de l'opposition socialiste, estime que cette rencontre *« fera le jeu de l'ETA »*.

Marie-Claude Decamps

Le fossé s'élargit entre les deux gauches italiennes

Massimo D'Alema, réélu secrétaire de son parti, le PDS (ex-PCI), entend poursuivre la mutation de sa formation vers la social-démocratie. Ce qui n'est pas sans aggraver les dissensions avec les communistes orthodoxes

ROME
de notre correspondant

Seulement soixante-dix délégués sur mille cinquante ont voté contre la réélection de Massimo D'Alema au poste de secrétaire du Parti de la gauche démocratique (PDS, ex-communiste), dimanche 23 février. Le deuxième congrès du PDS a donc fait un triomphe (88,91 %) au candidat unique après quatre jours de débats, mais ce ne fut pas tout à fait le plébiscite prédit. Le discours de l'homme fort de la principale formation de la coalition au pouvoir n'a pas été apprécié par les syndicats et la frange la plus à gauche du PDS, qui a trouvé que le parti changeait trop vite de peau sur les secteurs cruciaux du travail et du bien-être social.

Il y eut donc quelques tiraillements, notamment avec Sergio Cofferati, secrétaire de la CGIL (Confédération générale italienne du travail), à qui Massimo D'Alema a demandé d'aller de l'avant. *« On ne ne peut accepter que celui qui veut rénover la gauche et trouver des réponses nouvelles aux questions de l'Etat social soit taxé de traîtrise »*, a-t-il averti.

Ce fut la seule vraie note discordante dans cette grand-messe qui a vu défiler à la tribune quatre-vingt-onze orateurs pour disserter sur le chemin à prendre pour conduire l'Italie sur la voie du changement. Car il a beaucoup été question du pays, de la transition à accomplir, plutôt que des questions internes au PDS, des luttes de clan et du devenir du parti.

La *« cosa 2 »*, comme on l'appelle, c'est-à-dire la création d'une nouvelle force de gauche européenne, a été reportée à la fin du printemps, à l'occasion de la réunion des états généraux de la gauche. C'est seulement à ce moment que sera peut-être créé le nouveau parti ayant pour nom probable la *« gauche démocratique »* et pour symbole un chêne ou une rose sans le sigle du PCI et la faucille et le marteau qui figurent toujours au pied du chêne.

NAUFRAGES

Déjà, Fausto Bertinotti, leader de Rifondazione communista, a pris ses distances avec le chemin social-démocrate tracé par Massimo D'Alema. *« Nous sommes face à un seuil critique au-delà duquel nous pouvons nous diriger vers des opérations dangereuses pour la démocratie de notre pays »*, a-t-il estimé, en qualifiant de *« préoccupant »* le discours du secrétaire du PDS et d'*« injustifiée la hâte de faire partie de la monnaie unique »*.

Manifestement, le fossé s'élargit entre, d'un côté, syndicat et communistes orthodoxes et, de l'autre, les ex-communistes pour lesquels il faut s'adapter aux réalités du moment, qui ont pour noms : Union économique et monétaire, flexibilité, réorganisation de l'Etat social, mondialisation, globalisation. *« Il est inévitable que cette gauche change en partie son vocabulaire, l'ordre de ses priorités. Il est inévitable de laisser derrière des outils qui ne servent plus, certaines vieilles idées se sont écroulées, une certaine idée de l'égalitarisme a disparu »*, a constaté Massimo D'Alema dans une intervention où il appelle de ses vœux la création d'une force de gauche nouvelle, européenne, revigorée et dépourvue de ses oripeaux du passé. *« Nous avons réussi à donner forme à une proposition de gouvernement de centre gauche, ce fut une victoire toute politique, et c'est une occasion qui ne sera pas perdue »*, a-t-il assuré.

Massimo D'Alema apparaît aujourd'hui comme le rassembleur modéré d'une formation unie et modernisée qui veut donner à l'Italie la possibilité de repartir après le naufrage de la démocratie-chrétienne et du socialisme de Bettino Craxi. En deux ans, il s'est imposé comme leader incontesté, disposant désormais de tous les instruments pour faire avancer son projet de régénération non seulement d'un parti mais d'une nation.

Il a donc salué la rencontre, vendredi matin, de Silvio Berlusconi avec le président du conseil, Romano Prodi, à la suite de l'offre de compromis lancée la veille par le chef de l'opposition. Il a offert à Umberto Bossi, dirigeant de la Ligue du Nord et partisan de la sécession, de venir discuter de fédéralisme à la commission de réforme de la Constitution qu'il préside. Massimo D'Alema place ses pions afin de créer *« une démocratie bipolaire »*, avec une droite solide et une gauche acceptée comme acteur, à part entière, de la vie politique italienne.

L'Internationale a été entonnée une fois seulement pour faire écho à un passé révolu. L'hymne de L'Olivier a conclu sans chaleur des travaux qui, pour l'essentiel, ont abouti à la consécration d'un homme et d'une ligne politique social-démocrate à l'instar des autres grands partis européens. Gauche réaliste ou gauche décaféinée, comme le pense Fausto Bertinotti ? Massimo D'Alema a choisi, et le PDS le suit, à 88 %.

Michel Bôle-Richard

Chambres de Commerce et d'Industrie
la famille des entrepreneurs

Les CCI gèrent 121 aéroports, 198 ports
et plus de 950 équipements au service de votre entreprise
Ensemble, les projets vont plus loin

[illegible]

هكذا من الاصل

MOUVEMENT SOCIAL Après les manifestations à Paris et en province, samedi 22 février, le mouvement contre le projet Debré sur *l'immigration va continuer mardi 25,* dans la capitale et dans les grandes villes, lors du nouvel examen du texte par les députés. Lionel Jospin estime que les protestataires ont *« gagné » en obtenant l'amendement de* l'article sur les déclarations de départ des visiteurs étrangers. ● LE CONGRÈS DU FN, qui se réunira les 28, 29 et 30 mars à Strasbourg, sera *l'occasion d'une manifestation na*tionale et européenne contre l'extrême droite. ● LES MANIFESTANTS de samedi à Paris, majoritairement jeunes et presque tous de gauche ou d'extrême gauche, étaient motivés avant tout par la lutte contre le FN et la *« lepénisation des esprits »*, selon un sondage de l'IFOP pour *Le Monde* et Radio-Classique *(lire page 9 et notre éditorial page 17).*

La protestation civique se prolonge contre le Front national

Mobilisés contre le projet de loi Debré sur l'immigration, que les députés examinent en deuxième lecture mardi 25 février, tous ceux qu'inquiète la « lepénisation des esprits » sont invités à se rassembler dans cinq semaines lors du congrès du FN à Strasbourg

RETOUR à Vitrolles. La victoire de l'extrême droite au second tour des élections municipales dans cette ville de la banlieue de Marseille, le 9 février, avait entraîné la mobilisation des cinéastes, des artistes et des intellectuels contre la « lepénisation des esprits » et sa plus récente illustration, le projet de loi de Jean-Louis Debré visant à renforcer les moyens de repérer et d'évincer les immigrés clandestins.

Le nouveau maire de Vitrolles, Catherine Mégret, épouse du numéro deux du Front national, Bruno Mégret, frappé d'inéligibilité, montre, après les manifestations organisées à Paris et dans plusieurs villes de province, à quoi la « lepénisation des esprits » ouvre la voie. *« Nous allons retirer immédiatement l'ensemble des aides publiques à tous les immigrés et donner l'argent à des Français »*, déclare-t-elle dans un entretien publié lundi 24 février par le quotidien allemand *Berliner Zeitung.*

L'extrême droite parle clair, et cela d'autant plus qu'elle a toujours le souci de distinguer l'« original » lepéniste de la « copie » qu'en donnent les autres partis lorsqu'ils entreprennent de répondre aux attentes des électeurs attirés par le Front national. La protestation provoquée par le projet Debré témoigne, à cet égard, d'une prise de conscience : comme le disaient certains participants aux manifestations de samedi, la lutte contre le Front national ne doit pas être abandonnée aux seuls partis politiques, mais doit être prise en charge par tous ceux qui redoutent la diffusion des comportements lepénistes. L'extrême droite met la société face à elle-même.

RETRAIT INTÉGRAL ?

C'est ainsi que le comprend Lionel Jospin, qui, dimanche soir, sur France 2, a invité *« tous ceux qui ont approuvé le mouvement* [à] *se dire : « Nous avons gagné, le gouvernement a reculé. »* Il a reculé, puisque la disposition du projet de loi faisant appel à une forme de délation – les personnes recevant un visiteur étranger chez elles étaient tenues de signaler son départ à la mairie – devrait en être retirée, mardi, lors de l'examen du texte en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. La protestation sociale, approuvée sur ce point par la majorité des Français selon les sondages, a donc imposé, constate M. Jospin, ce que le rapport des forces parlementaire n'avait pas permis d'obtenir. Le premier secrétaire du PS s'est gardé cependant de dire si, comme le bureau national du parti en avait décidé le 20 février, les socialistes demandent toujours le retrait intégral du projet, alors que les Français, selon les sondages toujours, en approuvent le principe et la nouvelle version.

Les « collectifs » qui appellent à continuer l'action contre le texte gouvernemental évitent, eux aussi, de se prononcer sur son retrait. *« Mardi 25 février, le projet de loi Debré sera discuté par les députés. Que ce jour ne soit pas un jour de honte ! Nous appelons tous les citoyens de ce pays à se rassembler devant les mairies et les préfectures. A Paris, des actions diverses se dérouleront autour de l'Assemblée nationale. Un rassemblement se tiendra carrefour de l'Odéon. Nous nous dirigerons ensuite, dès 14 heures, vers la place Edouard-Herriot, où des actions symboliques seront organisées »*, déclarent les représentants des différents collectifs de signataires (à l'exception des « cent vingt et un ») et des sans-papiers, qui se sont réunis dimanche soir. Les cinéastes, représentés à cette réunion, ont publié un autre appel, proclamant : *« Mesdames et messieurs les députés, vous êtes nos élus. Nous attendons de chacun d'entre vous qu'il s'engage clairement et rétablisse la vérité (...). Aujourd'hui, chaque geste compte. C'est pourquoi, mardi 25 février, à 18 heures, nous serons devant l'Assemblée nationale. Nous vous regarderons. »*

« Fondamentalement, le reproche qu'on nous fait, c'est de ne pas avoir été capables de bloquer le Front national », analyse Jean-Christophe Cambadélis, membre du secrétariat national du PS et animateur du Manifeste contre le Front national. Lucide, l'ancien député, qui participait à la manifestation parisienne, souligne la *« difficulté »*, pour les socialistes, *« d'être dans le mouvement civique et de défendre des valeurs républicaines en situation hostile »*. Il explique que M. Jospin *« veut être à la jointure entre cette insurrection civique et l'état de l'opinion »*, en faisant en sorte que *« le PS incarne un humanisme populaire »*. Le premier secrétaire soulignait, dimanche soir, que ceux qui ont participé à la protestation ou qui l'ont approuvée ne doivent pas *« se satisfaire d'être dans un mouvement minoritaire »*. *« C'est l'ensemble des Français*, a-t-il souligné, *qu'il faut convaincre qu'on peut avoir une politique efficace contre l'immigration irrégulière sans porter atteinte aux libertés. »*

DIMENSION EUROPÉENNE

Ne pas abandonner au Front national les catégories sociales démunies et inquiètes : tel est le message que les socialistes adressent aux protestataires. Lutter sans relâche contre l'extrême droite : telle est la consigne qu'ils ont reçue d'eux. Dès mardi, une réunion « exploratoire » des partis de gauche – PS, PCF, Mouvement des citoyens, Verts, Parti radical-socialiste, Convention pour une alternative progressiste – se penchera sur la possibilité de désigner des candidats uniques dans les circonscriptions où, au second tour des élections législatives, faute de tels accords, on pourrait voir la droite et l'extrême droite s'affronter seules devant les électeurs.

A Strasbourg, où le Front national a prévu de réunir son congrès fin mars, la protestation pourrait prendre une dimension nationale et européenne. Les animateurs alsaciens du collectif anti-Le Pen vont recevoir, en effet, l'appui du Comité de vigilance contre l'extrême droite, qui réunit la quasi-totalité de la gauche, mais aussi celui de partis et mouvements italiens, allemands, belges et suisses. La renaissance d'un fascisme à la française réveille de mauvais souvenirs au-delà des frontières.

Patrick Jarreau

Le FN à visage découvert

Catherine Mégret, nouveau maire (FN) de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, déclare, dans un entretien publié par le *Berliner Zeitung* lundi 24 février, qu'elle refusera les *« aides publiques »* aux immigrés et les subventions aux *« organisations d'origine étrangère ou de gauche »*. Mme Mégret, qui croit aux *« différences entre les races »*, proclame sa volonté de *« mettre de l'ordre dans la culture »* en s'en prenant à *« toute cette culture du rap qui n'est pas notre affaire »* et en faisant *« attention à ce que les influences étrangères ne soient pas trop fortes »*.

Mme Mégret a l'intention de remplacer les travailleurs sociaux par des policiers qui, *« au lieu de faire de la prévention »*, devront intervenir *« durement »*. Selon elle, les délinquants sont *« toujours les mêmes (...), avant tout les immigrés, dont le principe est de faire beaucoup d'enfants pour recevoir des prestations sociales et qui ne s'occupent, ensuite, plus d'eux »*.

Sérénité sans complexe dans l'entourage de Jacques Chirac

FORMIDABLE, la manifestation. Rassurante, la mobilisation. Epatante, cette France. A l'Elysée, on positive. Dans le mouvement contre le projet de loi Debré, *on ne veut voir* que l'expression de la générosité et de la vitalité *françaises. La* quasi-absence de slogans anti-Chirac ou anti-Juppé dans la manifestation du samedi 22 février a confirmé le chef de l'Etat dans son analyse : ce n'est pas le gouvernement qui est visé par ce mouvement, mais le Front national.

On s'affirme d'autant plus serein, à l'Elysée, que, *contrairement* à d'autres *membres de la* majorité, ni Jacques Chirac ni Alain Juppé ne peuvent être suspectés d'ambiguïté à l'égard du Front national. En appuyant Pierre Mazeaud dans la recherche d'une solution qui retire du projet de loi une de ses dispositions les plus contestées, le pouvoir a fait preuve d'humilité, observe-t-on ; l'absence de complexe de culpabilité par rapport au Front national lui a également *permis de garder son sang-froid.* Il relève désormais de sa responsabilité de défendre jusqu'au bout le projet Debré qui, affirme-t-on, distingue clairement l'immigration clandestine de l'immigration régulière.

En *s'exprimant* sur ce thème dans les prochains jours, M. Chirac devrait tenter de transformer la *crise en opportunité*. L'intervention qu'il prépare pourrait trouver son inspiration dans les vœux présidentiels du 31 décembre 1995. Parlant pour la première fois après le mouvement social de décembre, le président de la République avait tiré les enseignements de cette contestation en soulignant les besoins *« de considération et d'explication »* des Français et la *« leçon d'espérance »* qu'ils avaient adressée. La France dont ils témoignaient, avait affirmé le chef de l'Etat, *« regarde en face son passé, les heures sombres comme les heures glorieuses »*, elle est *« fidèle à son histoire, à ses valeurs, et décidée à les défendre et à les transmettre »*.

Dans l'entourage du *chef de l'Etat,* on est convaincu que la majorité a désormais une opportunité à saisir si, toutefois, elle parvient à écarter du débat les plus durs de ses représentants à l'Assemblée nationale. Les atermoiements du Parti socialiste et la perception extrêmement critique qu'en a eue l'opinion *ajoutent à la sérénité élyséenne.* François Mitterrand disparu, les socialistes ne sortent pas de leur ambiguïté ni de leur culpabilité au sujet du Front national, observe-t-on, tandis que l'enjeu des prochaines semaines est celui de la pédagogie et de la clarification pour le chef de l'Etat et pour le premier ministre.

Le *gouvernement pourrait* présenter prochainement des mesures symboliques en matière d'intégration des étrangers réguliers. A ses interlocuteurs, M. Chirac ne cesse de répéter que le Front national prospère dès lors que le pouvoir donne aux gens le sentiment de ne pas se préoccuper de leurs problèmes et d'abandonner le terrain des valeurs. C'est ce terrain qu'il entend occuper.

Pascale Robert-Diard

« Nous ne voulons plus être ce jouet sombre au carnaval des autres »

ELLE AVAIT un sens, la manifestation parisienne du samedi 22 février. Celui d'une pancarte anonyme : *« Nous ne voulons plus être ce jouet sombre au carnaval des autres. »* Impressionniste, sentimentale, pagailleuse, anti-Front national et anti-projet Debré, résolument indifférente à l'absence ou à la frilosité des partis politiques de gauche, à leurs pompes et à leurs œuvres, addition à six chiffres de protestations citoyennes, d'individus heureux de défiler ensemble, multiplication de sens moral, affirmation d'une présence minoritaire, volonté diffuse d'affirmer, de faire et dire *« quelque chose »* de nouveau sous le soleil. Un rassemblement, un défilé qui savait ce qu'il signifiait, contre quoi il marchait, mais pas très bien où il allait.

L'ordonnancement mis au point par les organisateurs a volé en éclat d'entrée, dès 15 heures. Les anonymes n'en ont fait qu'à leur tête. Ils ont baguenaudé devant et les organisés derrière. Les connus piétinaient au milieu d'un défilé sans queue ni tête. Ce n'était pas un jour à se ranger derrière une banderole. Pas un jour à choisir son territoire partisan.

Ce fut une marche silencieuse suivie d'une manifestation à slogans. Une sorte de conversation déambulatoire, cinq heures durant, entre soi, vieux et jeunes, de la gare de l'Est au Châtelet. Un homme, seul, souriait à la foule : *« Mais où étaient-ils passés, tous ? Tous ceux qui sont ici, dont je n'imaginais pas qu'ils étaient autant ? »*

« LE TEMPS EST VENU »

« Le temps est venu de se promener, comme ça, à plusieurs », dit le réalisateur Alain Cavalier. *« Le temps est venu »* pour cette centaine de milliers d'anonymes. Danièle, enseignante dans un collège, a dû prendre, un jour, son courage à deux mains pour lancer en pleine salle des professeurs qu'elle en avait assez d'entendre parler du *« lobby juif »* dans les couloirs. *« Depuis deux, trois ans, un tabou est levé*, dit-elle. *J'ai peur maintenant de l'influence du Front national chez les intellectuels, dans les classes moyennes, chez les profs, les instits. Ça vient, c'est perceptible. Il n'y a plus à se demander si on fait le jeu du FN ou pas. On ne va tout de même pas rester assis sur un tronc. Maintenant, il y a des effets concrets : une loi, inique. Et puis, il y en a marre, fallait réagir. »*

Un homme qui tient sa femme par l'épaule affiche son passé sur une pancarte : *« Deux étrangères avec de faux papiers m'ont sauvé de Papon à Bordeaux. » « Je m'en fous que ça serve Le Pen*, dit-il. *Il faut attaquer de front. Avec les fascistes, il n'y a pas de discussion possible. J'espère que Chirac, qui est le moins con, sentira notre mouvement. »*

Un autre, d'une soixantaine d'années, s'adresse à deux femmes qui arborent des étoiles jaunes : *« Je vous en supplie, retirez-les. Vous n'avez pas le droit. Quand ceux qui les portaient étaient arrêtés, ils partaient pour la mort. » « Mais*, risque la ●●●

Bordeaux sans slogans ni banderoles

Place Jean-Moulin* à Bordeaux, quelques centaines de personnes seulement se cherchent, samedi 22 février. Peu après, 2 000 personnes, dont beaucoup de jeunes et d'universitaires, remontent la rue Vital-Carles, emmenés par Gérard Boulanger, président de la Ligue et avocat des familles des victimes déportées sur ordre de Maurice Papon. Le cortège, où les élus sont rares et les états-majors des partis de gauche très discrets, se renforce peu à peu. 3 000, 4 000 personnes ? Difficile à évaluer quand une partie des *manifestants quitte le défilé*, le temps de faire des courses, et le rejoint en fin de circuit. Sans banderole ni slogans, la manifestation traverse la Victoire, le quartier des immigrés. Ceux-ci ne rejoignent pas le cortège mais sont tous à leur fenêtre. Quand la manifestation arrive devant l'hôtel de ville, la grande porte cochère se referme devant des gens qui n'avaient nulle intention d'y entrer. – *(Corresp. rég.)

Les sans-papiers chinois de Belleville

L'occupation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville (Paris 19e) *par quatre cents « sans-papiers »*, chinois en grande majorité, a été annoncée samedi lors de la manifestation parisienne contre le projet Debré. Les occupants appartiennent au « troisième collectif » de sans-papiers, fondé à l'été 1996 dans le sillage de l'occupation de l'église Saint-Bernard, qui revendique des négociations en vue de régularisation. Déclarant *« comprendre la lutte »* des immigrés, les prêtres de Saint-Jean-Baptiste ont dit la messe en leur présence. Dimanche 23 février vers 6 h 15, six compagnies de CRS ont évacué les deux cents personnes, dont des enfants, qui se trouvaient encore dans l'église. L'opération, effectuée sur réquisition de la mairie de Paris, n'a donné lieu à aucune arrestation.

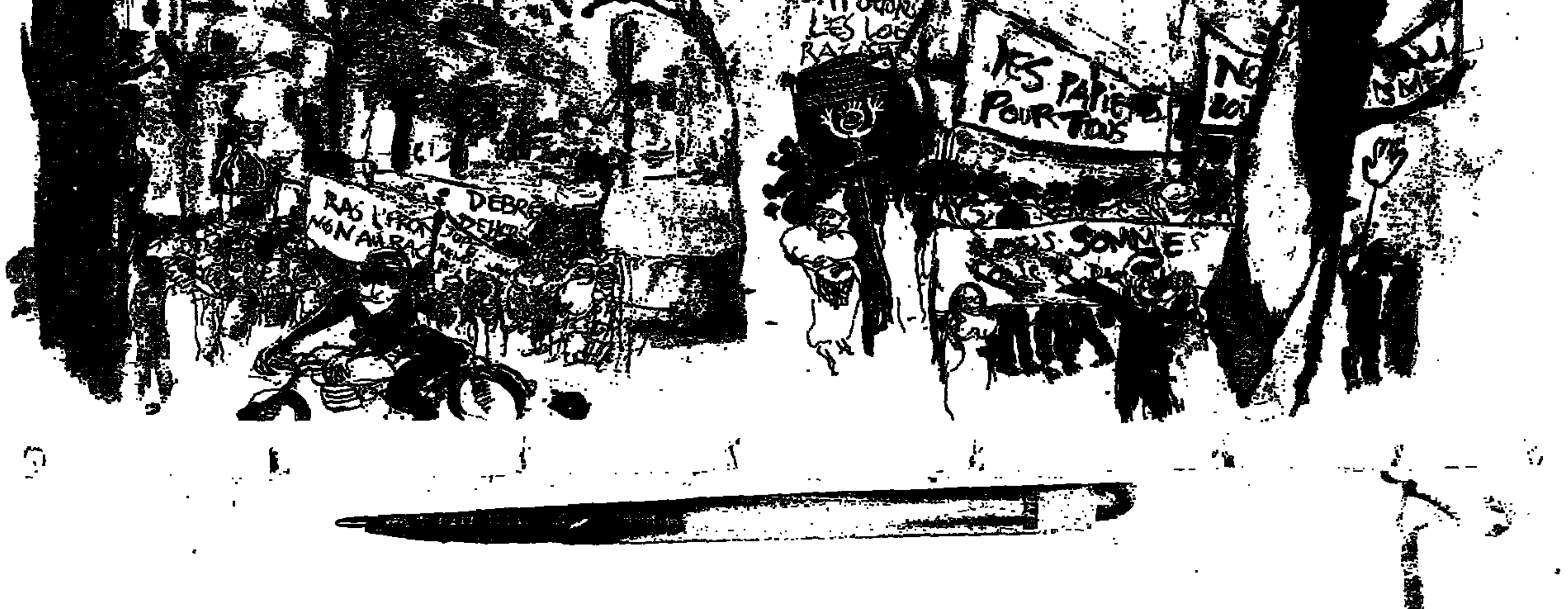

le Front national

arnaval des

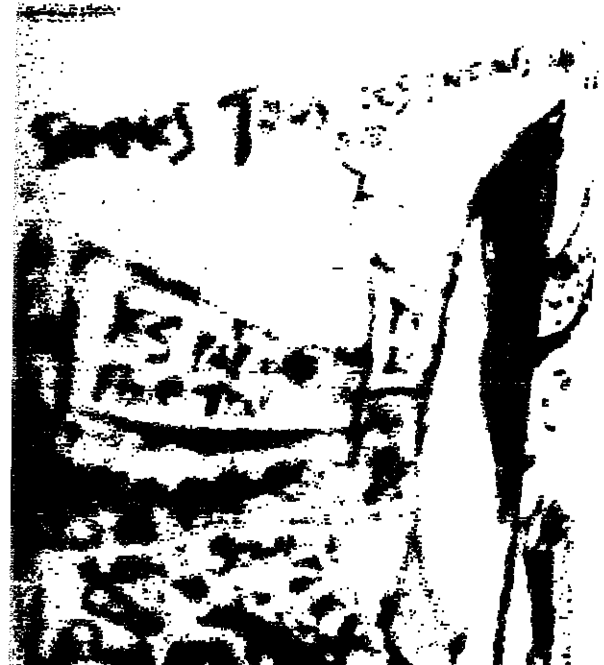

Régularisation de tous les sans-papiers
DEBRE DEHORS
LE PEN TES PAPIERS
FSU

Les étranges chiffrages de la préfecture de police

TRENTE TROIS MILLE manifestants, pas un de plus. Face aux 150 000 personnes revendiquées par les organisateurs, la préfecture de police de Paris est formelle et s'est employée, dimanche, à justifier ce chiffre. Il est traditionnel que les « scores » annoncés par les organisateurs soient systématiquement revus à la baisse par la préfecture. Mais, samedi, le résultat préfectoral est apparu sous-évalué dans d'inhabituelles proportions.

Deux équipes de comptage de quatre fonctionnaires, épaulées par une troisième équipe dite des « banderoles », avaient été mobilisées. Placés, selon la police, *« en deux points du trajet jugés les plus judicieux (surplomb, rétrécissement de chaussée,...) »*, ces fontionnaires, équipés de *« compteurs manuels »*, évaluent le nombre des manifestants à partir de critères relatifs à la longueur du trajet (2 724 m), la largeur des voies, la superficie *« occupée par la manifestation à son point culminant »*, la densité des manifestants au mètre carré et la vitesse moyenne de déplacement du cortège.

Fort de ces données et de leur introduction dans une équation, dont les forces de l'ordre ne donnent pas la recette, la préfecture de police estime que la manifestation a mobilisé 33 000 personnes et au mieux 39 500. Cela sur la base d'une densité de manifestants de 0,5 individu par mètre carré, et en considérant que la queue de cortège avait quitté la gare de l'Est avant que les premiers manifestants n'arrivent au Châtelet.

Prudente, la préfecture de police rappelle toutefois que *« les estimations* [de ses services] *ne correspondent pas à des comptages dont la valeur statistique est absolue, en raison même des hypothèses d'occupation moyenne qu'il convient de prendre en compte »*. Cependant, ajoute-t-elle, *« des données concrètes recueillies sur le terrain permettent également, parfois, de confirmer les résultats du comptage : arrivée des trains, nombre des wagons réservés, chiffre total des cars présents sur les lieux d'arrivée... »*.

D'AUTRES RÉSULTATS

A ces estimations, fruit de *« procédures rigoureuses »*, on peut opposer d'autres résultats aussi « scientifiques », calculés à partir de données très conservatrices. Soit, par exemple, un front de manifestants de vingt-cinq personnes occupant la chaussée et marchant à une vitesse d'à peine deux kilomètres à l'heure, tout en étant séparé de la rangée qui le suit de deux mètres (ce qui correspond à une population bien clairsemée). Pour un observateur qui, chronomètre en main, suivrait l'événement, il passerait environ trois cents personnes à la minute, soit 22 500 à l'heure. Ce qui, pour une manifestation qui n'aurait duré que deux heures, donnerait 45 000 et non 33 000 participants.

Or le défilé a duré plus de quatre heures, de nombreux manifestants sont restés en marge du cortège lui-même ou ont marché devant la tête de manifestation qui s'est étendue, à un moment, de la place du Châtelet à la gare de l'Est. Dès lors un tel comptage, certes non préfectoral, respecte mieux la réalité : la barre des 100 000 manifestants a probablement été franchie. La préfecture est loin du compte. Il est vrai que, jeudi 20 février, lors des réunions techniques avec les organisateurs, elle avait tablé sur la participation de 20 000 personnes. Une hypothèse qu'elle n'a sans doute pas voulu, samedi, revoir par trop à la hausse.

Jean-François Augereau et Hervé Morin

Le projet de loi tend à accroître les pouvoirs des policiers

QUE RESTE-T-IL du projet de loi de Jean-Louis Debré ? Tout, ou presque. Pour l'heure, la vague de protestation n'a conduit le gouvernement et sa majorité à reculer que sur l'article premier du texte, celui sur les certificats d'hébergement.

La version initiale faisait obligation à l'hébergeant de déclarer à la mairie le départ de son visiteur étranger. Le tollé suscité par cette mesure a conduit Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, à proposer un nouveau dispositif. L'amendement adopté jeudi 20 février par les commissaires aux lois fait porter sur l'hébergé, et sur lui seul, la responsabilité de déclarer son départ auprès des services de police lorsqu'il franchit la frontière.

Cet amendement transfère, aussi, du maire aux préfets la compétence en matière de délivrance des certificats d'hébergement. Il n'est, pour l'heure, nullement question de revenir sur une disposition, adoptée en première lecture à l'initiative des députés, qui permet aux agents de l'Office des migrations internationales d'effectuer des visites *« inopinées »* de contrôle des conditions de logement chez l'hébergeant.

Reste... tout le reste d'un texte que le gouvernement a prétendu à maintes reprises *« équilibré »*. Passablement fourre-tout, il répond à des préoccupations de nature différentes. Traitant partiellement le problème mis en lumière par l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, l'article 4 du projet de loi vise à accorder une carte de séjour d'un an à certaines catégories de « ni-ni » – ni régularisables ni expulsables –, les autres devant continuer d'être traitées, au cas par cas, *via* les services des préfectures.

En première lecture, le Sénat a rétabli parmi les bénéficiaires de cet article les étrangers présents en France depuis plus de quinze ans. En commission des lois, les députés de la majorité ont accepté ce retour au texte du gouvernement, à charge pour M. Mazeaud de proposer une nouvelle rédaction, afin notamment que ne soient pas pris en compte les périodes de détention au cours de ce délai de quinze ans.

VOLET RÉPRESSIF

D'autre part, les parlementaires ont ajouté deux catégories de régularisables : les apatrides et les titulaires d'une rente d'invalidité. La commission des lois de l'Assemblée a proposé d'en étendre le bénéfice aux *« étrangers atteints d'une pathologie grave »*, pour lesquels une interruption de traitement risquerait de provoquer des conséquences *« d'une exceptionnelle gravité »*.

Les multiples autres dispositions contenues dans le texte initial constituent son volet répressif. Tout en étendant le champ d'application de la rétention judiciaire, le projet porte de vingt-quatre à quarante-huit heures le délai au cours duquel les préfectures doivent saisir le juge pour obtenir le maintien d'un étranger en rétention. En outre, il donne un effet suspensif à l'appel du parquet contre les décisions du juge de remettre en liberté un étranger sans papiers.

Une série de mesures vise à accroître les pouvoirs des policiers. Ceux-ci sont autorisés à fouiller les véhicules, à l'exclusion des voitures particulières, dans une bande de 20 kilomètres en deçà des frontières avec les pays adhérents aux accords de Schengen. Sur tout le territoire, ils pourront confisquer le passeport des étrangers en situation irrégulière.

Enfin, ils pourront, sur réquisition d'un procureur, pénétrer sur les lieux de travail – prérogative jusque-là réservée aux inspecteurs du travail – afin de vérifier le respect de la législation. Le projet de loi prévoit qu'à l'occasion de ces contrôles les ressortissants étrangers pourront être tenus de présenter leur titre de séjour. Particulièrement controversée, cette dernière disposition a été retirée par le gouvernement du projet de loi sur le travail illégal, encore en cours d'examen au Parlement, pour être intégrée dans le texte de M. Debré.

Au terme d'une lecture dans les deux assemblées, le curseur est toujours du côté du durcissement. Les sénateurs n'ont supprimé qu'une partie des dispositions répressives ajoutées par les députés. En première lecture, les parlementaires ont notamment décidé de revenir sur le caractère automatique du renouvellement de la carte de résident, qui sera désormais lié à l'absence de *« menace à l'ordre public »* et au maintien d'une *« résidence habituelle »* en France. Ils ont introduit dans le texte du gouvernement la possibilité de relever les empreintes digitales des étrangers, le Sénat ayant limité cette mesure aux seules personnes qui sollicitent la délivrance d'un titre de séjour et qui ne sont pas ressortissantes de l'Union européenne.

Les parlementaires ont autorisé le retrait de la carte de séjour ou de la carte de résident à un employeur en infraction avec la législation sur le travail clandestin. La commission de lois de l'Assemblée a adopté un amendement de Jean-Pierre Philibert (UDF-PR) restreignant les possibilités de regroupement familial. Les députés doivent examiner, en deuxième lecture, ce projet mardi 25 et mercredi 26 février.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le président roumain prend Jacques Chirac au mot

BUCAREST
de nos envoyés spéciaux

On s'est beaucoup parlé d'amour entre la France et la Roumanie, tout au long du séjour du président de la République à Bucarest, vendredi 21 et samedi 22 février. Jacques Chirac, manifestement séduit par son homologue roumain, Emil Constantinescu, et par la francophilie de ses hôtes, a longuement insisté sur la place de la Roumanie dans la francophonie.

M. Constantinescu ne s'est pas privé de le prendre au mot sur la question épineuse des visas français accordés aux Roumains. Lors de leur conférence de presse conjointe, samedi, il s'est permis de reprendre poliment son invité, qui avait tenté d'éluder la question en affirmant que ces visas étaient accordés *« de manière très libérale »*. *« Cela touche beaucoup les Roumains d'être soumis à un régime discriminatoire*, a répliqué le président roumain. *D'un côté, il y a la Roumanie, de l'autre la Hongrie, la République tchèque, la Pologne. Il faut trouver une solution transitoire. Bien souvent, les professeurs, les étudiants sont placés dans une situation gênante parce qu'il leur est difficile de se rendre en France pour effectuer leurs travaux. »*

Un peu plus tôt, au cours d'un débat en français organisé à l'université de Bucarest, les étudiants avaient cherché eux aussi à tester la réalité de la générosité française. Interrogé sur la possibilité d'accorder plus de bourses d'études, le président français avait répondu : *« Nous le souhaitons, mais nous n'avons pas beaucoup d'argent. »* Quant aux visas, il s'était retranché derrière l'Europe.

Contrairement à la Hongrie, à la République tchèque et à la Pologne, la Roumanie ne fait en effet pas partie des pays dispensés de visas par les Quinze. Ses ressortissants, pour être admis en France, doivent se soumettre aux dispositions draconiennes en vigueur pour franchir les frontières extérieures des pays européens faisant partie de l'espace Schengen.

Henri de Bresson et Pascale Robert-Diard

●●● plus jeune, *c'est par rapport à Le Pen. »* « *Non*, insiste l'homme, *ce n'est pas pareil. Je vous en supplie. »* Plus loin, Ariane Mnouchkine se refuse au parallèle entre la déportation des juifs sous l'Occupation et les expulsions d'immigrés. Mais elle précise : *« Il n'y a pas d'obscénité à réveiller la mémoire, à dire que les petites paresses intellectuelles, les petits désanchantements, mènent aux grands malheurs. »*

« QUESTION DE MORALE »

Venir à la gare de l'Est était *« une question de morale »*, affirme Hélène, quarante-trois ans, directeur financier d'une grande entreprise, en désignant ses enfants. *« Il y a longtemps qu'on a commencé à comprendre et on n'a pas su empêcher. Si on est là, j'ai l'impression que c'est parce ce que c'est déjà trop tard. J'ai une vraie colère contre la gauche ; en même temps, non, parce que si je n'ai pas la gauche, qu'est-ce qu'il me reste ? Je crois que je suis en colère contre le néant »*, dit-elle. Un porteur de pancarte demande : *« Est-ce que Le Pen aurait fait pire ? »* Les étudiants chantent : *« Debré, Juppé, Chirac, Le Pen, et hop ! tout ça à la poubelle. »*

Sylvain, ingénieur, s'indigne : *« Les gens continuent à voter FN, et ils continueront tant qu'il n'y aura pas de boulot et que la gauche mettra des candidats pourris face aux lepénistes. »* Philippe, trente-six ans, commercial à EDF, militant PCF et CGT, venu avec femme et enfants, n'a pas d'illusion sur les résultats immédiats du défilé. Mais il espère que la mobilisation va faire comprendre que *« le chômage n'est pas lié à l'immigration mais à une gestion des entreprises qui exclut l'homme »*. *« Il ne suffit pas d'attaquer le racisme sous l'angle moral*, dit-il, *mais il faut montrer que, si on accepte la logique du bouc émissaire, on va finir pas se bouffer les uns les autres, même entre Français, au train où vont les suppressions d'emplois. »* Julien, vingt ans, étudiant en droit à Sceaux, affirme que *« les politiques ne doivent plus nous faire croire que l'immigration est la cause de tous nos soucis »*. *« Pourquoi les politiques ne disent-ils pas que l'immigration n'est pas le problème ? »*, répète, un peu plus loin, un professeur de quarante-deux ans.

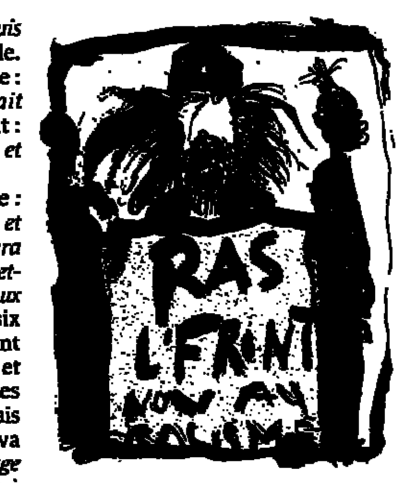

Christophe et Karim, vingt-cinq ans, sont diplômés de l'Ecole supérieure de l'aviation civile. Le premier est RMiste et le second lui dit : *« Tu m'en veux pas d'être en France ? »*. Christophe, *« militant de rien »*, répond : *« Qu'ils arrêtent ! La gauche, la droite sont responsables de la crise. Y a pas de boulot, pas de perspective, ils ont tous mené des politiques sociales de merde. Qu'ils ne se défaussent pas de leur responsabilité avec le refrain "l'immigré me pique mon boulot". Pas ça ! »* Karim se sent visé quand Eric Raoult désigne les clandestins : *« Ils le savent bien, au pouvoir, qu'ils nous déstabilisent tous, Français, immigrés en situation régulière, clandestins. Du moment qu'on a la peau basanée... »*

Lire la suite page 8

Le « serment de Paris » de neuf jeunes Marseillais

ILS SONT JEUNES, certains se disent de droite, d'autres de gauche. Ils sont venus de Marseille et ne comprennent pas pourquoi on leur demande ce qui les a poussés à participer au défilé de Paris contre la loi Debré. *« Dans des circonstances pareilles, on n'a pas hésité. Il fallait que les Marseillais montent à la capitale, c'est naturel, non ? »* s'étonne Cyrille, vingt-quatre ans, ostéopathe. Les Marseillais sur le pavé parisien, *« la République en danger... en tout cas, ce monde est trop inhumain »*.

Cyrille, Ronald, Régis et six autres copains ont eu, sans en avoir l'air, le réflexe de leurs ancêtres révolutionnaires. Ils portent un autocollant de Ras l'Front, mais s'en excusent presque : on le leur a distribué. Ils ne sont militants d'aucun parti, d'aucune association. Ils sont plutôt du genre à s'en méfier. Ils ne font confiance qu'à eux-mêmes et *« aux amis »*.

« A Marseille, on est encerclés », disent-ils en évoquant les victoires du Front national, dont la dernière, la mairie de Vitrolles. *« On est des citoyens, il faut bien un jour savoir se prendre en main. »* Ils sont prêts à multiplier les manifestations afin de réclamer un peu de dignité pour les immigrés. Ils ont peur du fascisme. Ils aiment bien Marseille. Ils en sont fiers. Pour eux, *« c'est le moment de s'unir, de se rassembler »*. Les partis politiques, de droite et de gauche, ont trop joué avec le feu et, à leur avis, n'ont rien fait pour empêcher qu'on stigmatise ainsi les immigrés. *« Pire, ils ont encouragé ça, ils veulent nous diviser, ça leur permet de cacher la réalité. »*

« COMPLOTS »

Ils sont friands de « X-Files », la série télé. Cyrille lit un livre américain étrange dont il a oublié le nom. Selon le livre, il y aurait complot international d'une banque mondiale occulte qui dicterait sa loi aux hommes politiques, créerait elle-même les guerres pour mieux servir ses intérêts. Cyrille est prêt à y croire. Ludovic, lui, voudrait le convaincre que les « complots », c'est *« souvent les mecs du genre FN qui marchent là-dedans »*.

Ils pensent que le seul inconvénient de cette « manif », c'est que *« ça met un peu plus de distance entre nous et les électeurs du Front national. En même temps, il était indispensable de la faire. C'est la contradiction, mais c'est la vie »*. Ils regardent la foule occuper les boulevards de Paris : *« Ça fait au moins trois ou quatre stades de l'OM. »*

Selon eux, il faudrait autant de monde, autant de détermination pour dénoncer *« la crise sociale »*. *« Nous, en venant à Paris, on a décidé qu'on allait agir maintenant. Aller voir les gens qui votent Le Pen. C'est la meilleure manière de faire reculer le FN. Chacun s'enferme dans son petit monde, n'essaie pas de comprendre. Il faut qu'il y ait des liens, que les gens discutent, qu'on sente une solidarité dans ce pays. »* Cyrille, Ludovic et les autres sont persuadés que *« l'entraide »* doit se faire *« au quotidien, de personne à personne »*. En tout cas, ils s'y sont engagés. C'est, disent-ils, leur « serment de Paris ».

Dominique Le Guilledoux

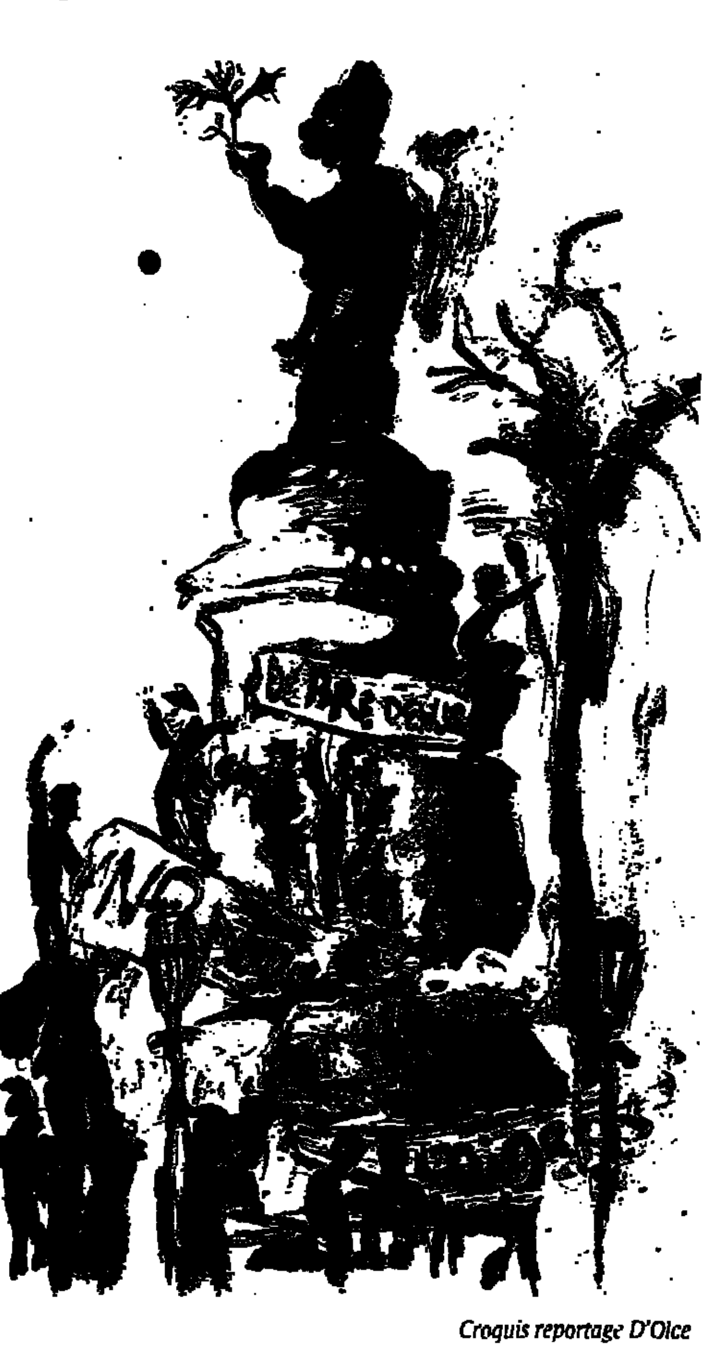

Croquis reportage D'Olce

هكذا من الاصل

Les initiateurs du mouvement de contestation ont dû faire l'apprentissage de l'organisation

Dan Franck, Léon Schwartzenberg et Alain Krivine ont fait profiter de leur expérience

Relancé le 11 février par l'appel des cinéastes, le mouvement contre le projet de loi Debré a dû apprendre à s'organiser. Par-delà les traditionnels tiraillements, quelques personnalités ou militants ont progressivement assuré la coordination des différents collectifs. Parmi elles, Léon Schwartzenberg, Alain Krivine et les écrivains Dan Franck et Paula Jacques se sont retrouvés en première ligne.

EN DEUX PETITES SEMAINES, le mouvement contre le projet de loi Debré a dû faire l'apprentissage de l'organisation ou, à tout le moins, de la coordination. Cet exercice malaisé engendre, d'ordinaire, soupçons, amertume, crainte de récupération. Tiraillements, divergences ont bien sûr existé, mais les fâcheries définitives ont été évitées, au prix, conviennent beaucoup, d'une « *organisation minimum qui frôle le joyeux foutoir* ».

Lorsque les cinéastes Arnaud Desplechin et Pascale Ferran décident de faire tourner « *un texte* » contre les lois sur l'immigration, ils n'imaginent guère l'écho qu'il va rencontrer. Durant le week-end des 8 et 9 février, ce qui va devenir l'appel des 59 « *à désobéir* » est amendé. La liste des signataires est bouclée mardi 11, pour publication dans *Le Monde* de l'après-midi. « *L'idée de chaîne, le fait que d'autres métiers puissent le reprendre, existait déjà*, dit Arnaud Desplechin. *Quant à l'appel, c'était une vieille idée qu'on traînait depuis longtemps.* »

Les cinéastes tiennent leur première conférence de presse mercredi après-midi. Dès le matin, Dan Franck a décidé de prendre le relais pour les écrivains. Ancien militant d'extrême gauche, pourvu d'un épais carnet d'adresses, il réunit en moins de vingt-quatre heures 155 signatures d'auteurs. Le bouche-à-oreille et la manifestation de Châteauvallon, jeudi 13 février, achèvent de populariser l'initiative. Les autres professions entrent dans la danse.

« EN CATASTROPHE »

Que faire de ces appels qui s'accumulent ? Les cinéastes hésitent. Mercredi, il n'est pas encore question de manifestation. En fait, la réponse va venir de Léon Schwartzenberg. Début février, il avait décidé avec Alain Krivine et Ariane Mnouchkine d'organiser une manifestation le 22 février, de la gare de l'Est à la préfecture de police. Depuis l'été 1996, ces trois « piliers » du conflit de Saint-Bernard sont restés en contact et réfléchissent à la manière de relancer le combat contre le projet de loi Debré. « *Après l'appel des cinéastes, on s'est réuni en catastrophe*, dit Alain Krivine, *et on a accéléré ce qui allait devenir l'appel des 121. Il avait l'avantage de faire le pont entre les artistes d'un côté, les personnalités, les politiques et les syndicalistes de l'autre.* » En trois jours, le texte est bouclé, pour publication le 15 février. De son côté, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et les Verts lancent un appel des « responsables politiques ». Progressivement, la coordination passe par un petit groupe de militants ou de personnes plus à l'aise dans la « logistique ».

« *Dan Franck a joué un rôle considérable* », dit Léon Schwartzenberg. L'écrivain fait le lien entre les différents collectifs signataires, avec Paula Jacques. Avec quelques tensions parfois, comme lorsque les cinéastes voient arriver à une réunion Dan Franck, Paula Jacques et Noëlle Châtelet, par ailleurs sœur de Lionel Jospin. « *On les trouvait trop proches du PS, cela nous gênait un peu...* », dit Arnaud Desplechin, qui assure que, pour sa part, il n'a eu aucun contact avec les responsables de partis politiques. Dan Franck pousse à ce que les collectifs appellent tous à manifester le 22 février. Ababacar Diop, porte-parole des « sans-papiers » de Saint-Bernard, achève d'en convaincre les cinéastes.

Il reste à jeter des passerelles vers les partis de gauche. Léon Schwartzenberg et, surtout, Alain Krivine vont s'en charger. Dimanche 16 février, une rencontre « *à titre privé* » entre Lionel Jospin, Dan Franck, Gérard Mordillat et quelques autres n'a pas abouti. Jeudi 20, Léon Schwartzenberg et Alain Krivine appellent le premier secrétaire du PS, qui leur répond qu'il n'ira pas à la manifestation et leur cite le sondage publié le matin même par *Libération*. Contacté, Robert Hue assure qu'il sera présent. Alain Krivine travaille au corps le PCF et les syndicats pour lancer de nouveaux appels.

Reste à prendre en charge l'organisation de la manifestation. Le philosophe Daniel Bensaïd, ancien responsable à la Ligue communiste révolutionnaire, est appelé à la rescousse. Il se rendra à la préfecture de police, pour les discussions préparatoires, avec Léon Schwartzenberg et les responsables des services d'ordre de la CGT, de la FSU, de SUD et de la LCR. L'appel des 121 prend la responsabilité juridique de la manifestation. Et les collectifs tombent assez vite d'accord sur l'ordre du défilé : les partis politiques défileront en dernier.

François Bonnet

Michel Rocard : « J'ai honte de mon pays en ce moment »

■ Le « *projet de loi Debré est le premier depuis très longtemps dans l'histoire de France à avoir comme base de travail (...) le soupçon. En parenté juridique, et indépendamment de toute idée de rafle, qui n'est pas dans l'esprit du gouvernement ni dans le mien (...), la loi Debré est aussi une loi fondée sur le soupçon comme les documents juridiques de Vichy* », a estimé l'ancien premier ministre au « Grand Jury » RTL-*Le Monde*. « *Quand les députés se permettent d'éventuellement voter des textes qu'ils savent inconstitutionnels, là commence la désobéissance civique et une forme de forfaiture* ». « *J'ai honte de mon pays en ce moment* », a-t-il ajouté.

LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du PS

■ Interrogé par France 2, dimanche 23 février, sur l'attitude du PS à l'égard du projet de loi Debré, qualifiée de « *confuse* » par une majorité de Français selon un sondage Ipsos pour *Le Figaro*, M. Jospin a indiqué : « *Si ce sondage dit que la position est confuse, admettons-le. Mais est-ce que ce n'est pas parce que nous intégrons les sentiments et les idées contradictoires des Français sur cette question ? Je ne veux pas qu'il y ait, d'un côté, ceux qui ont peur du chômage, peur de l'insécurité et qui se sentiraient abandonnés, et, de l'autre, ceux qui se battraient pour les droits de l'homme, lutteraient contre le racisme et sembleraient les abandonner ou faire la morale* ». Le PS doit « *tenir ces deux exigences ensemble* ». Sur le projet de loi Debré, « *tous ceux qui ont participé à ce mouvement doivent se dire :* "nous avons gagné", *car sur le point qui avait déclenché les pétitions – l'appel à délation –, le gouvernement a reculé (...)* ».

JULIEN DRAY, député (PS) de l'Essonne

■ « *Sur l'immigration, le PS a dérivé d'une extrême générosité à une extrême sévérité* », indique-t-il dans *le Figaro* du 24 février. « *La proximité des législatives n'arrange rien : certains membres du bureau national se comportent comme des ministres, au lieu de se battre sur des valeurs de gauche* ». Les manifestants, a-t-il dit, « *veulent que la droite, mais aussi la gauche, arrêtent de se servir des immigrés comme de bouc-émissaires* ».

DOMINIQUE VOYNET, porte-parole des Verts

■ La manifestation du 22 février constitue un « *vrai réveil des citoyens* ». Sur France 3, dimanche 23 février, M^{me} Voynet s'est réjouie de « *voir que les grands partis et les grandes centrales* [syndicales] *ont enfin le courage d'affronter l'opinion sur le terrain* » de l'immigration. Les socialistes ont « *longtemps donné l'impression de valider certaines des thèses du Front national en donnant l'impression que l'immigration était un problème* ». Mais ils ont « *pris conscience du danger* » et sont « *en train de se réveiller. Mieux vaut tard que jamais* ».

ROBERT HUE, secrétaire national du PCF

■ « *Le Parti communiste prend en compte ce qui est en train de se passer dans les profondeurs de la société française. Parmi les gens qui se sont mobilisés samedi, il y a ceux qui manifestaient contre l'article 1 du projet de loi Debré, qui se sont mobilisés contre le FN après Vitrolles, mais il y a aussi ceux qui rejettent autre chose, même confusément, et qui ne veulent pas attendre les élections législatives pour l'exprimer* ».

LOUIS VIANNET, secrétaire général de la CGT

■ « *Depuis le début, la CGT s'est située contre l'ensemble du projet, qui constitue un danger pour les libertés et pour la démocratie* », a indiqué M. Viannet au « Club de la presse » d'Europe 1.

ALAIN KRIVINE, porte-parole de la LCR

■ « *On a retrouvé dans cette manifestation la radicalité, le souffle et l'esprit du nouveau mouvement social apparu en décembre 1995. On y retrouve le même décalage avec la gauche traditionnelle. Ce mouvement reste plus que jamais orphelin d'un débouché politique* ».

JEAN-FRANÇOIS MANCEL, secrétaire général du RPR

■ « *L'effort pathétique de Lionel Jospin pour nier l'évidence n'a pas réussi (...) à masquer l'échec de la tentative du PS pour récupérer à son profit l'opposition à la loi Debré* ».

Le RPR dans le « pré carré de la démocratie » d'un marché parisien

GOGUENARD, un paquet de *Ras l'Front* sous le bras, un militant s'approche d'une dame en blouson noir : « *Qu'est-ce que vous faites là ? C'est notre marché. – Je vous en prie, vous n'avez pas le monopole* », répond la dame. – Je sais bien. Il y a quinze jours, on a eu les fascistes. Allez, tiens, je préfère encore le RPR. » La vendeuse de *L'Humanité-Dimanche* était déjà là depuis un bon moment, dimanche 23 février, sur le marché du boulevard Richard-Lenoir, tout près de la Bastille, à Paris, quand le RPR est arrivé.

Il était 10 heures. « *Nous sommes trente-trois* », précise le responsable de l'opération, Jacques Mabileau-Jude, chargé de participer à la défense du projet de loi Debré. Il savait que la presse serait là. Il a « *donné pour consigne d'éviter toute provocation, et de partir, au moindre incident* », explique-t-il. Il ajoute : « *Je suis gaulliste de gauche. Ce qui nous effraie, c'est la montée du Front national.* »

Nulle agressivité dans ce tout petit pré carré de la démocratie d'un jour de marché. Un jeune homme rôde autour des distributeurs de tracts. Il porte seulement sur son blouson cet autocollant : « *Tous ensemble contre la loi Debré* ». Et puis, comme n'en pouvant plus de son silence, il fonce vers une dame du RPR : « *On était cent mille hier ! Alors, c'était la gauche caviar, peut-être ?* » La dame ne répond pas. Elle dit seulement « *merci* » lorsque les passants acceptent de prendre son tract.

« LÀ, VOUS AVEZ FAIT FORT »

Justement, un couple s'approche, la soixantaine confortable. « *M^e Béart, M. Benguigui, ils étaient tous là, les milliardaires* », fait l'un. « *Alors que nous, on les a sous nos fenêtres. C'est épouvantable* », enchaîne l'autre. La dame du RPR compatit : « *Qu'ils se tiennent bien, au moins, puisqu'ils sont plus heureux chez nous.* »

Un Noir passe, prend le tract, le rejette avec dégoût, et vérifie, d'un regard à la ronde, que quelqu'un a bien noté sa prudente désapprobation. « *C'est sûr que le gouvernement a un problème de communication* », convient un jeune militant du RPR. « *Surtout, je ne veux pas vous agresser. J'ai toujours voté Chirac. Mais là, vous avez fait fort, le RPR : vous mettre à dos tous les Français pour un truc qui en valait pas la peine...* » Il se trouve que l'homme est marié à une Africaine. « *Vous me voyez aller les dénoncer, quand sa famille vient ?* » Un « *Français depuis 1938* » se plaint qu'on réclame encore à sa fille des certificats de nationalité. Un autre encore, fils d'immigré italien : « *Scotcher les gens dans les avions, mais c'est inadmissible !* » La militante du RPR, sans doute désemparée : « *Mais, monsieur, tous les pays scotchent...* »

Jean-Louis Saux

« Nous ne voulons plus être ce jouet sombre au carnaval des autres »

Suite de la page 7

Peu d'immigrés sont venus. Akim, Français, fils d'immigrés algériens, étudiant en droit, regrette que ses « *copains de banlieue* » ne soient pas là.

Il n'en est pas surpris : « Ils sont en dehors de la vie sociale, et cette manif, c'est un acte social. Entre parenthèses, les gens auraient pu réagir plus tôt, car la loi Debré régularise une situation de fait. Ça fait des années que des oncles et tantes restées en Algérie ne peuvent plus nous rendre visite.» Peu d'immigrés, mais au moins ceux des collectifs de sans-papiers. Ils sont, comme les étudiants et les militants de SOS-Racisme, les seuls à chanter et à danser : « *Juppé, rendez-nous nos papiers. Nous sommes tous des sans-papiers. Nous ne sommes pas des clandestins. Nous sommes des enfants d'anciens combattants. Il y avait des tirailleurs marocains, des tiraileurs sénégalais, maliens, indochinois, algériens, camerounais... Ils ont libéré la France. Aujourd'hui, les Allemands sont acceptés, mais les Africains sont niqués. A qui la faute ? Jean-Marie Le Pen, l'original ! Jean-Louis Debré, la photocopie !* »

Peu d'immigrés, beaucoup d'enfants. « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés* » : les « 121 noms difficiles à prononcer » ont mis du temps à trouver le rythme de ce classique des slogans antiracistes. Des enfants blancs, des noirs, des métissés.

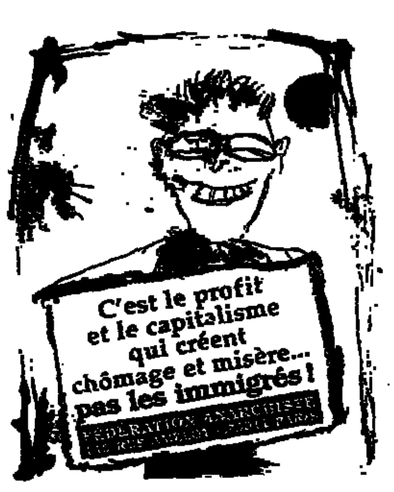

J'VEUX GRANDIR SANS LE FN

Une petite fille sourit à tout le monde. On lui a épinglé un morceau de drap dans le dos : « *Produit immigré, première génération.* » « *Métèque ? Et alors !* », répond le dossard de son père. Beaucoup promènent les petits sur les épaules. Inquiétude : « *Mon doudou n'a pas de papier, M. Juppé, est-ce que je peux le garder ?* » « *C'est pour eux, cette manif* », dit une dame.

Du haut d'un Abribus branlant, un solitaire montre sa pancarte : « *Je me sens étranger à ce pays et, des fois, au genre humain. Dois-je me dénoncer ? Et en plus, je m'héberge.* » Une femme en bas, dans la rue, a écrit sur la sienne : « *Ma mère est sicilienne, mon mari est juif zoulou, ma tortue est malade.* » Cinq visages lunaires évoluent au-dessus de la foule. Cinq comédiens montés sur échasses. Ils portent des valises, miment l'exode, le dos courbé, déploient un immense drapeau dont les couleurs ont passé, gris-blanc-noir. « *C'est le deuil de la République* », dit Renée, quarante-cinq ans.

« LE BRUIT ET L'ODEUR »

« *Lionel, où es-tu ?* », demande un porteur de pancarte. Lionel Jospin est à Toulouse. « *Je m'en fous complètement* », dit Olivier. « *Est-ce qu'Aubry est là ?*, dit Anne. *Oui ? Alors, ça va !* »

Et les autres, où sont-ils ? On a trouvé facilement les cinéastes, les comédiens, pas les politiques. On s'en moque un peu, dans cette masse sans guide. Robert Hue n'en finit pas de s'émerveiller de ce « *temps très fort* ». Dominique Voynet, sa fille sur les épaules, est « *heureuse* ». Charles Fiterman, ancien ministre communiste, porte sa valise sur la tête, « *à l'africaine* ». Laurent Fabius défile avec Elisabeth Guigou. Danielle Mitterrand parle de son père et de l'Occupation.

Greg, militant CGT, aurait préféré que « *tout ça soit un peu plus politisé* ». « *J'ai pas mis mes badges de la CGT*, dit-il. *En décembre 1995, je les portais toujours.* » Il a épinglé sur sa poitrine le triangle d'Act Up, « *Action = Vie* ». « *Je me suis dit que ça résumait tout.* » « *Après tout, s'il faut des choses comme ça pour qu'ils bougent...* », ajoute-t-il en regardant la foule massée place du Châtelet.

La nuit est tombée. Les ponts au Change, Notre-Dame et d'Arcole sont barrés de hautes grilles, par la police. Dispositif incongru. Il est 19 h 20. Les derniers manifestants continuent d'arriver place de l'Hôtel-de-Ville. Déboule la camionnette des pétitionnaires étudiants. Sur le toit, un jeune à casquette à l'envers crie dans son micro : « *On va arriver à la mairie de Paris, il faut qu'ils nous entendent !* », puis branche la sono à fond, sur la chanson « *Le bruit et l'odeur* » du groupe rap-ragga toulousain Zebda, écrite en référence aux propos tenus par Jacques Chirac le 19 juin 1991 à Orléans. Alors président du RPR, il avait déclaré à propos du regroupement familial et des prestations sociales versées aux immigrés : « *Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, le travailleurs français, sur le palier, il devient fou. Ce n'est pas être raciste que de dire cela.* » La chanson de Zebda dit : « *Qui a construit cette route ? Qui a bâti cette ville et qui ne l'habite pas ? A ceux qui se plaignent du bruit, à ceux qui condamnent l'odeur, je me présente. Je m'appelle Larbi, Mamadou, Juan et faites place, Guido, Henri, Chino, Ali, je ne suis pas de glace. (...) Le bruit et l'odeur. Le bruit du marteau piqueur.* »

Une pancarte proclame que le cœur de celui qui la porte « *n'a pas de frontière* ». Une jeune femme blonde a écrit « *Je t'aime* », sur un bout de carton.

Philippe Bernard,
Ariane Chemin,
Dominique Le Guilledoux
et Agathe Logeart

Lionel Jospin, le choix du Capitole

TOULOUSE
de notre correspondant

Il y avait deux rassemblements place du Capitole, samedi 22 février. Alors que deux mille à trois mille personnes se pressaient – sans la remplir – sur la place centrale de Toulouse, devant le camion-sono qui appelait à manifester autant contre le projet de loi Debré que contre la venue, mardi 25 février, de Bruno Mégret dans la ville rose, un petit attroupement permanent se formait autour des cheveux blancs de Lionel Jospin. La haute stature du premier secrétaire du Parti socialiste émergeait à peine d'une nuée de micros et de caméras. La scène n'était pas du goût de tous les manifestants. M. Jospin a dû faire face à un défilé ininterrompu de militants, pour la plupart associatifs, qui souhaitaient l'interpeller.

Une jeune femme d'Act-Up lui présente un tract dénonçant l'expulsion d'un immigré malade du sida. « *Il vaudrait mieux que nous soyons majoritaires pour éviter ce type de problème* », répond le premier secrétaire du Parti socialiste. L'animateur d'une maison des chômeurs lui remet, en souriant, un jeu de raquettes sur lesquelles il a écrit : « *Le Pen est un escroc, Debré est son allié.* »

« VOUS ÊTES UN FANTOCHE »

Lionel Jospin échange un sourire, puis remet ce cadeau un peu encombrant entre les mains de son donateur avant d'être happé par d'autres questions qui fusent. Derrière lui, quelques militants du Parti socialiste assurent une sorte de service d'ordre. « *Lionel, tu as une chaussette qui t'attend* », lui glisse un conseiller général de sa garde rapprochée devant la proposition moqueuse d'une femme qui s'éloigne de la mêlée. Les interpellations sont parfois plus rudes, surtout quand il s'agit de justifier le décret de 1982 instituant les certificats d'hébergement. « *Vous êtes un fantoche !* », crie un jeune homme, tandis qu'on lui reproche les lois adoptées par les socialistes pour lutter contre l'immigration clandestine et dont de nombreux manifestants estiment que le projet Debré n'est que le prolongement.

Lionel Jospin a quitté la place du Capitole au moment où le rassemblement décidait, dans la plus grande improvisation, de se rendre jusqu'à l'hôtel Sofitel, où Bruno Mégret doit donner une conférence mardi 25 février.

Stéphane Thépot

Des manifestants de ga

Avertisseme

Michel Rocard : J'ai hon
de mon pays en ce mome

Des manifestants de gauche adressent un avertissement au Parti socialiste

Un sondage de l'IFOP, réalisé samedi 22 février pendant le défilé parisien contre le projet de loi de Jean-Louis Debré, démontre que le rejet de l'extrême droite a été le véritable catalyseur du mouvement. Les participants reprochent à l'opposition son attitude face à l'immigration

Un sondage de l'IFOP, réalisé pour *Le Monde* et Radio-Classique auprès de 3 322 personnes ayant participé à la manifestation parisienne contre le projet Debré, *samedi 22 février*, fait apparaître qu'au-delà de ce texte gouvernemental, c'est la hantise du Front national qui explique la venue des manifestants. Pour les deux tiers d'entre eux, c'est la victoire de la liste d'extrême droite à l'élection municipale de Vitrolles, il y a quinze jours, qui a déclenché leur envie de descendre dans la rue. Mais le rejet de l'extrême droite et l'opposition *à la politique du gouvernement en matière* d'immigration sont loin d'épuiser le message des manifestants. Les principaux partis de gauche, et notamment le PS, ne sortent pas indemnes de cette démonstration : *même si elles étaient, pour la plupart*, des sympathisants de gauche, les dizaines de milliers de personnes qui ont défilé à Paris samedi reprochaient au Parti communiste, aux Verts et surtout au Parti *socialiste de ne pas s'être suffisamment* mobilisés contre le projet Debré.

Le jugement porté sur l'attitude de la gauche

Avez-vous le sentiment que les partis suivants se sont engagés contre la loi Debré :

❶ ENSEMBLE DES MANIFESTANTS
❷ SYMPATHISANTS DE CHAQUE PARTI

	PARTI COMMUNISTE ❶	PARTI COMMUNISTE ❷	PARTI SOCIALISTE ❶	PARTI SOCIALISTE ❷	LES VERTS ❶	LES VERTS ❷
SUFFISAMMENT	36 %	60 %	15 %	36 %	21 %	31 %
PAS SUFFISAMMENT	54 %	36 %	76 %	56 %	64 %	63 %
NE SE PRONONCENT PAS	10 %	4 %	9 %	8 %	15 %	6 %

A propos de ce dossier, faites-vous confiance:

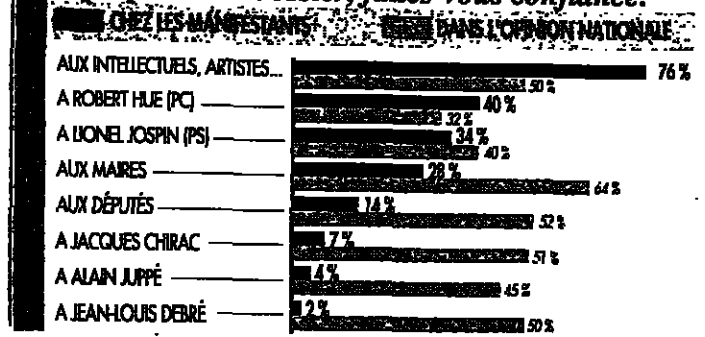

Si la gauche revenait au pouvoir aujourd'hui, en matière d'immigration, serait-elle :

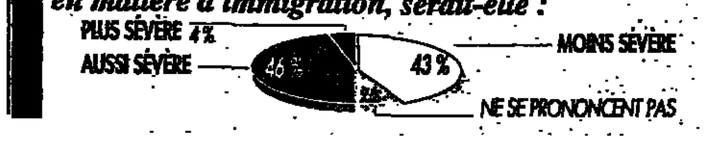

Le profil socio-démographique

Répartition par sexe .... et par âge

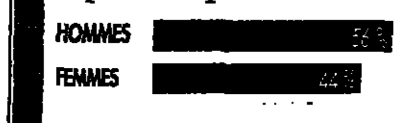

15-24 ans	20 %
25-34 ans	29 %
35-49 ans	31 %
50-64 ans	16 %
64 ans et plus	4 %

Le niveau d'étude

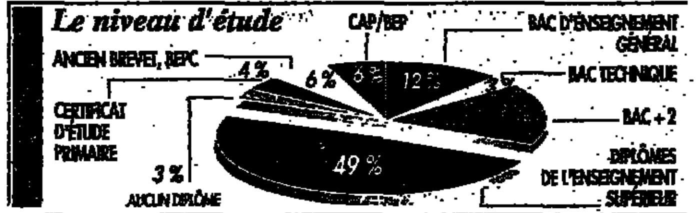

La profession

ÉTUDIANT	18 %	COMMERÇANT, ARTISAN	2 %
OUVRIER	4 %	CADRE SUPÉRIEUR	11 %
EMPLOYÉ	15 %	PROFESSION LIBÉRALE	6 %
CADRE MOYEN, TECHNICIEN	18 %	PROFESSION ARTISTIQUE	10 %
INSTITUTEUR	3 %	AGRICULTEUR, EXPLOITANT	0 %
ENSEIGNANT	10 %	INACTIF	3 %

Les motivations

Pourquoi êtes-vous venu manifester aujourd'hui ?

❶ POUR MANIFESTER VOTRE OPPOSITION AU PROJET DE LOI DEBRÉ	57 %
❷ POUR LUTTER CONTRE LE FRONT NATIONAL	36 %
❸ POUR MANIFESTER VOTRE OPPOSITION À LA MESURE INSTAURANT DES CERTIFICATS D'HÉBERGEMENT	21 %
❹ POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA GAUCHE	14 %
❺ POUR MANIFESTER VOTRE OPPOSITION AU GOUVERNEMENT	13 %

Pourquoi êtes-vous opposé à la loi Debré ? Ce projet de loi :

❶ EST CONTRAIRE AUX TRADITIONS DES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE	44 %
❷ PORTE ATTEINTE AUX LIBERTÉS INDIVIDUELLES	40 %
❸ EST RACISTE	23 %
❹ RISQUE DE CRÉER UN CLIMAT DE DÉLATION DANS LE PAYS	21 %
❺ VA ENTRAÎNER LA CRÉATION DE FICHIERS D'HÉBERGEANTS	12 %

Avertissement méthodologique

L'IFOP apporte les précisions suivantes sur les conditions de réalisation de ce sondage :

« Une enquête auprès de manifestants n'est pas un sondage comme un autre. La première expérience de ce type a été conduite par l'IFOP, le 16 janvier 1994, à l'occasion de la manifestation contre la tentative de révision de la loi Falloux. Ces enquêtes auprès de manifestants permettent d'obtenir de précieuses informations sur les facteurs déclencheurs des mobilisations collectives, la composition sociologique des manifestants et les intentions et les opinions des manifestants. Les sondages auprès de manifestants présentent deux grandes spécificités. D'une part, on ne connaît pas *a priori* la structure de la population étudiée, d'autre part, l'individu interrogé n'est plus le citoyen passif et isolé des sondages classiques, mais un citoyen actif et agissant dans un cadre collectif.

» Cette enquête a été réalisée samedi 22 février de 13 h 30 à 18 h 30 auprès de 3 322 personnes ayant participé à la manifestation parisienne. L'échantillon a été réparti en deux sous-échantillons : le premier a été interrogé avant le départ de la manifestation et le second au cours du défilé selon une méthode aléatoire. »

LE PROFIL très particulier des dizaines de milliers de personnes qui ont défilé, samedi 22 février à Paris, contre le projet de loi gouvernemental *sur l'immigration* explique sans doute le paradoxe de cette manifestation : presque uniformément « rose » ou « rouge », ce défilé aura permis à ses participants d'adresser un message tout aussi clair aux responsables des partis *de gauche* qu'à ceux de la majorité.

C'est, en effet, l'un des principaux enseignements du sondage réalisé par l'IFOP pour *Le Monde* et pour Radio classique. Les manifestants étaient, certes, venus exprimer leur opposition au projet de loi sur l'immigration et, au-delà de ce texte, leur rejet de tout ce qui peut ressembler, de près ou de loin, à quelque indulgence pour les thèses du Front national. Mais le message envoyé aux partis de gauche est tout aussi net, tant les réserves des manifestants à leur égard sont frappantes. Le Parti socialiste, en particulier, se trouve en quelque sorte interpellé, par-dessus la tête du gouvernement.

De manière tout à fait symptomatique, tout d'abord, 2 % seulement des manifestants déclarent avoir répondu, samedi, à l'appel d'un syndicat ou d'une organisation politique. C'est dire combien le soutien prudent apporté à la *manifestation par le PS, lors de* son bureau national du mercredi 19 février, n'a pas été perçu comme un appel à la mobilisation. L'absence annoncée du premier *secrétaire du Parti socialiste*, Lionel Jospin, retenu à Toulouse, n'a pu que renforcer ce sentiment.

Mais il y a plus gênant encore pour les principales organisations de gauche. Dans leur grande majorité, les manifestants de samedi ont jugé que ces dernières ne se sont pas suffisamment engagées contre le projet Debré. Bien que Robert Hue ait fait savoir rapidement qu'il participerait à la manifestation parisienne, le Parti communiste n'échappe pas à ce grief : 36 % des manifestants jugent qu'il s'est sérieusement mobilisé, contre 54 % qui pensent le contraire. Même parmi les sympathisants communistes, un bon tiers (36 %) estiment que la réaction du PCF a été trop molle. C'est encore plus vrai pour les Verts, dont 64 % des manifestants (et tout de même 55 % des sympathisants écologistes) jugent qu'ils ne se sont pas assez engagés contre le projet du gouvernement.

DÉSAVOUÉ PAR SES SYMPATHISANTS

Mais c'est surtout le PS qui est sur la sellette : 15 % seulement des manifestants lui font crédit de son attitude, contre 76 % qui lui reprochent de ne pas s'être *suffisamment mobilisé. La direction* socialiste ne trouve même pas grâce aux yeux des sympathisants du Parti socialiste : les trois quarts d'entre eux partagent le sentiment *général que le parti de Lionel Jospin* est resté trop en retrait dans cette affaire, contre 20 % seulement qui jugent son attitude satisfaisante. Le désaveu est particulièrement cinglant chez les artistes : 8 % seulement estiment que le PS a eu une attitude assez offensive.

Déçus par l'attitude des principaux responsables de la gauche aujourd'hui, les manifestants ne leur font guère confiance pour l'avenir. Dans une enquête publiée par *Libération* le 20 février, l'IFOP avait posé la question suivante à un échantillon national de la population française : « *A propos de ce dossier* [du projet Debré], *pour chacune des personnalités suivantes, dites-moi si vous lui faites confiance ou pas confiance...* » 40 % des personnes interrogées répondaient faire confiance à Lionel Jospin et 32 % à Robert Hue. La même question a été posée samedi aux manifestants parisiens. Le « patron » du PCF peut se rassurer d'obtenir parmi eux un meilleur score (40 %) qu'au plan national, tandis que 46 % disent ne pas lui faire confiance (contre 63 % au plan national). Pour M. Jospin, en revanche, le bilan est rude : 34 % seulement de ces manifestants de *gauche déclarent lui faire* confiance dans cette affaire (et à peine plus de la moitié, 56 %, des sympathisants socialistes).

Enfin, une majorité des participants *à la manifestation parisienne* n'imaginent pas que la gauche mènerait, en matière d'immigration, une politique très différente de celle de l'actuel gouvernement, si elle revenait au pouvoir aujourd'hui. 46 % estiment qu'elle serait « *aussi sévère* » et ils sont même 4 % à penser qu'elle serait « *plus sévère* », contre 43 % pour qui elle serait « *moins sévère* ».

CONTRADICTION

C'est donc bien la gauche qui a battu, samedi, le pavé parisien. Ou plutôt une partie de la gauche, critique, sceptique ou désabusée et, en tout cas, peu convaincue de la capacité des principaux partis de gauche à exprimer et relayer efficacement son indignation et ses engagements. Le PS est d'autant plus mal à l'aise que la contradiction traverse son électorat. Selon l'enquête nationale de l'IFOP pour *Libération*, réalisée le 18 février, avant même que le gouvernement ait accepté que son texte soit amendé, deux sympathisants socialistes sur cinq (41 %) se déclaraient « *tout à fait* » ou « *plutôt* » favorables à ce texte. A l'inverse, les manifestants parisiens de samedi ont exprimé nettement leur hostilité au projet gouvernemental et leur défiance sur ce dossier à l'égard de la gauche et du PS en particulier. M. Jospin préférerait certainement ne pas avoir à arbitrer ce conflit de légitimité entre deux opinions publiques.

Gérard Courtois

Parisiens, jeunes et intellectuels

C'EST LA GAUCHE PARISIENNE qui s'était donné rendez-vous, samedi 22 février, entre la gare de l'Est et le Châtelet. Seul un manifestant sur dix était venu de province, alors que 52 % habitent Paris *intra muros* et 37 % la banlieue. Les attaches politiques des manifestants étaient sans ambiguïté : les trois quarts d'entre eux affichaient leur sympathie pour la gauche au sens large, dont 36 % pour le Parti socialiste, 7 % pour le Mouvement des citoyens, 15 % pour le Parti communiste ou les refondateurs communistes, 15 % enfin pour l'un ou l'autre des mouvements d'extrême gauche. Un manifestant sur dix se déclarait proche des écologistes et un sur cent proche de la majorité, tandis que 15 % ne se prononçaient pas. Dans l'ensemble, ce sont des habitués des manifestations qui ont défilé : 56 % ont déclaré manifester régulièrement, contre 33 % rarement et 10 % pour la première fois.

DIFFÉRENT DU « PEUPLE DE GAUCHE » TRADITIONNEL

Pour autant, la manifestation de samedi n'a pas mobilisé le « peuple de gauche » traditionnel. Il était inutile de chercher les troupes militantes et les gros bataillons syndicaux dans le cortège : 10 % des participants se sont déclarés membres d'un parti politique ; 19 % seulement étaient membres d'un syndicat. Tout aussi inhabituel était le profil sociologique des manifestants. Ils présentaient la particularité d'être, au sens le plus large du terme, des intellectuels : les deux tiers d'entre eux déclaraient un niveau d'études au moins égal à bac + 2, et la moitié étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur au moins égal à la licence.

Le poids respectif des différentes catégories sociales ou professionnelles n'est pas moins révélateur. Lors de la manifestation contre le projet de révision de la loi Falloux, en janvier 1994, les cadres supérieurs, professions libérales ou professions artistiques ne représentaient que 12 % des manifestants ; samedi, ils constituaient 27 % des manifestants, dont 10 % pour les seules professions artistiques. A l'inverse, les enseignants (13 %) et les ouvriers (4 %) étaient faiblement représentés. Enfin, il s'agissait d'un cortège assez jeune, puisque la moitié des manifestants avait moins de trente-cinq ans et qu'un sur cinq était étudiant ou lycéen.

G. C.

Au-delà du projet Debré, la hantise de l'extrême droite

INSURRECTION CIVIQUE, a-t-on diagnostiqué depuis qu'une poignée de jeunes cinéastes, suivis par d'autres artistes, écrivains et intellectuels, puis par de nombreuses corporations, ont exprimé leur refus du projet de loi de Jean-Louis Debré sur l'immigration. Le sondage réalisé par l'IFOP auprès des manifestants parisiens le confirme largement. Mais il démontre également que, au-delà du texte gouvernemental, ce sont l'anxiété croissante devant la progression du Front national et le rejet de ses thèses qui ont fait descendre plusieurs dizaines de milliers de personnes dans la rue.

L'opposition au projet Debré constitue logiquement la motivation la plus importante des manifestants. C'est le cas pour 57 % d'entre eux, et 21 % mentionnent, plus précisément, leur refus de la mesure concernant les certificats d'hébergement, même si le gouvernement a accepté d'amender cette disposition. Toutefois, 36 % des manifestants s'étaient déplacés pour lutter contre le Front national. Les autres motivations apparaissent marginales : 14 % des manifestants ont déclaré avoir voulu défendre les valeurs de la gauche et 13 % manifester leur opposition, plus générale, au gouvernement. Pour 5 % seulement, l'appel des cinéastes et des artistes est la principale raison de leur participation.

Ce refus du projet gouvernemental sur l'immigration apparaît essentiellement comme un refus de principe. Pour 44 % des manifestants, ce texte est contraire aux traditions des droits de l'homme en France, et pour 40 % il porte atteinte aux libertés individuelles. Le refus de dispositions précises (risque d'alimenter un climat de délation ou création de fichiers d'hébergeants) a été beaucoup moins mobilisateur. Cette opposition apparaît donc plus morale que militante. Ainsi, de façon surprenante dans une manifestation contre un projet de loi, 40 % seulement des participants se disent convaincus que le gouvernement sera obligé de renoncer au projet Debré. Sur ce point précis, les sympathisants de l'extrême gauche ne se distinguent pas de ceux du PS : *même s'ils sont prêts, pour la plupart*, à participer à d'autres manifestations contre le texte gouvernemental, ils ne sont pas venus avec l'espoir de faire renoncer le gouvernement, mais bien pour réagir.

ARME ESSENTIELLE

De même, alors qu'une enquête nationale de l'IFOP réalisée le 18 février pour *Libération* faisait apparaître une nette opposition (58 % contre 38 %) au principe de la désobéissance civique invoqué par les pétitionnaires, le sondage auprès des manifestants montre que, à leurs yeux, la désobéissance civique est l'arme essentielle dont ils disposent : 87 % y sont favorables (et même 66 % tout à fait favorables), contre 10 % seulement qui y sont réticents ou opposés.

Au-delà du projet Debré, le défilé parisien de samedi avait, de toute évidence, une autre cible en arrière-plan : le Front national et son influence croissante. Ainsi, l'élément, ou l'événement, qui a déclenché l'envie de manifester chez la plupart des participants est la victoire de la liste d'extrême droite à l'élection municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), le 9 février. C'est vrai pour 59 % des manifestants, et jusqu'à 73 % pour les jeunes de moins de 25 ans. Le rejet du FN est sans ambiguïté : 63 % des manifestants se sont déclarés favorables à l'interdiction du mouvement de Jean-Marie Le Pen. Le refus des thèses de l'extrême droite est assez fort pour que deux manifestants sur cinq (et jusqu'à trois sur *cinq parmi les sympathisants de l'extrême gauche*) se soient déclarés opposés à la lutte contre l'immigration clandestine, contre 53 % qui y sont favorables.

Derrière la volonté de lutter contre l'extrême droite, subsiste toutefois un paradoxe. Certes, près des trois quarts des manifestants de samedi (73 %) ont estimé que le mouvement actuel et les pétitions contre le projet Debré peuvent être utiles pour limiter l'influence des idées du Front national dans la société française. Mais il s'en trouvait tout de même près d'un sur cinq (19 %) pour admettre que ce mouvement pouvait avoir pour effet d'accroître les thèses du FN dans la société. Et, de façon symptomatique, 25 % des 334 chômeurs interrogés par l'IFOP au cours de la manifestation partagent cette crainte.

G. C.

59 % des Français pour le maintien du texte

Selon un sondage Ipsos, publié lundi 24 février et réalisé pour *Le Figaro* et France 2, 69 % des Français approuvent l'amendement Mazeaud au projet de loi sur l'immigration, contre 26 % qui le désapprouvent. Pour 63 % des personnes interrogées, le gouvernement a eu raison de modifier son texte, et pour 59 % d'entre elles il doit désormais le maintenir ; 43 % des sondés éprouvent de la sympathie pour le mouvement de contestation contre le projet de loi, mais ils sont 53 % à juger qu'il doit cesser. Enfin, 18 % se disent être prêt à participer à un *« grand mouvement de contestation contre les idées du Front national »* ; 36 % le soutiendraient sans y participer ; 20 % ne le soutiendraient pas, car ils ne se sentent pas *« concernés »*, et 21 % y sont opposés.

Cette enquête a été réalisée, par téléphone, les 21 et 22 février, auprès d'un échantillon de 956 personnes représentatives de la population française majeure.

Formation bac+4 3 ans
bilingue français-anglais
commerce-gestion
- Certificat homologué par l'État au niveau II
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité
avec préparation
intégrée aux grands
MBA mondiaux
mba INSTITUTE
Groupe IPESUP
38, rue des Blancs-Manteaux
75004 Paris - Tél : 01 42 78 95 45

[illegible]

هكذا من الاجل

FAIT-DIVERS **Deux ferrailleurs de Dannes (Pas-de-Calais), Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain, ont été mis en examen, samedi 22 février, pour la *séquestration, le viol et l'assassinat des quatre jeunes filles d'Outreau qui avaient disparu le 11 février. Ils vivaient, avec leur famille, dans un baraquement de fortune de Dannes (Pas-de-Calais), entassés à dix dans trois pièces. ● LORS D'UNE MANIFESTATION qui a rassemblé 2 000 personnes, samedi 22 février à Outreau, plusieurs personnes ont demandé le rétablissement de la peine de mort, perturbant une initiative prévue à l'origine pour demeurer silencieuse. ● LE MAIRE (PS) D'OUTREAU, Jean-Marie François, refuse l'« *exploitation de ce drame* ». « *C'est trop facile de récupérer la douleur de parents qui viennent de perdre des êtres chers* », souligne-t-il dans un entretien au *Monde*.**

L'univers asocial des assassins présumés des jeunes filles d'Outreau

Les deux frères mis en examen, alcooliques et analphabètes, vivaient avec sept autres membres de leur famille dans les trois pièces d'un ancien baraquement de la guerre de 1914-1918, installé sur un terrain vague de Dannes, dans le Pas-de-Calais

DANNES (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

« *La seule règle qu'ils connaissent, c'est la violence, entre eux et avec les autres. Ils ne connaissent que leur loi, celle du clan Jourdain* », commente un gendarme de la région qui connaît bien Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain, les deux frères mis en examen pour la séquestration, le viol et l'assassinat des quatre jeunes filles d'Outreau. « *Ils n'avoueront jamais leur crime. Si la police a avancé, c'est parce que Jean-Louis est faible. Mais vous n'obtiendrez jamais rien de Jean-Michel. Ils n'ont jamais obéi à personne.* »

Installée sur le terrain familial, à Dannes (Pas-de-Calais), leur maison est un baraquement d'un ancien camp militaire de la guerre 1914-1918. Il occupe une infime partie d'un terrain recouvert d'amas de ferraille et de vélos rouillés que foulent des chèvres, des volailles et une bonne partie des chiens errants de la commune. Peinte en blanc et bleu, la petite maison de bois et de tôle compte trois pièces, dans lesquelles s'entassent dix personnes, nourrissons et personnes âgées compris. Dans cet espace sans salle de bains ni toilettes, les enfants marchent pieds nus dans des flaques d'urine. La crasse qui a imprégné chaque recoin des pièces peut laisser croire qu'il s'agit d'un endroit abandonné depuis longtemps.

« *Avec la cimenterie et la décharge de Dannes, les Jourdain sont la troisième calamité de notre village* », résume un vieil élu de cette bourgade tranquille des collines boulonnaises qui compte 1 300 habitants. Dès leur plus jeune âge, deux des trois frères de cette famille, Jean-Louis et Jean-Michel, se distinguent. Du vol de jouets, ils passent aux vélos puis aux Mobylettes avant d'accéder aux voitures qui leur permettent d'aller braconner en roulant dans les champs en pleine nuit.

Asociaux, violents, analphabètes malgré leur bref passage à l'école publique de Dannes, ils vivent de la ferraille, qui constitue l'essentiel de leur activité professionnelle. Ils réalisent des prodiges pour bricoler voitures et machines à laver, voire pour démonter rapidement une Mobylette qui les intéresse de l'autre côté de la ville. Estimant que les frontières de leur monde prennent fin au bout de leur rue, Jean-Michel et Jean-Louis ont apparemment pour règle de ne pas causer d'ennuis à leur proche voisinage. Souvent identifiés après leurs délits, ils fréquenteront, très jeunes, les services sociaux et les juges des enfants.

ANTÉCÉDENTS VIOLENTS

Condamné, en mars 1989, après trois ans de détention provisoire, à quinze ans de prison pour le meurtre de son ex-petite amie, Jean-Michel Jourdain n'a jamais reconnu les faits, pas plus qu'il ne l'avait fait en 1980, lorsqu'il avait comparu pour attentat à la pudeur avec circonstances aggravantes, ce qui lui avait valu une peine d'emprisonnement ferme. Son frère Jean-Louis, dont le comportement suscite – déjà – les inquiétudes des spécialistes, sera incarcéré en 1988 pour viol et condamné l'année suivante. Sortis de prison en 1994 et 1995, ils ne changent rien à leur vie. Tout juste décident-ils d'habiter dans un studio à Etaples, à quelques kilomètres de leur village natal. Chaque matin, ils s'empressent cependant de retrouver le terrain familial où vivent leurs parents, Jeanne et Louis, ainsi que leur jeune frère, Jean-Luc, sa femme et leurs cinq enfants.

A cette époque, Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain fréquentent des femmes sans âge. Edentées et quasi muettes, elles ne sortent du terrain que pour alimenter, à leurs frais, la petite communauté. Les deux petits-enfants, âgés de douze et dix ans, ont préséance sur les femmes présentes dans la famille, à l'exception de leur grand-mère. Le quatrième frère, Bernard, enfant d'un autre mariage de Jeanne, dort dans la cuisine et sort son matelas devant la maison lorsque la maison se réveille. Moins violent, il arbore souvent un visage tuméfié, sans que l'on sache si ses demi-frères lui infligent des coups ou s'il chute après des crises d'éthylisme. L'alcool plonge les membres de cette famille dans des états de violence. Lors de ces soirées, Louis, le père, ou Bernard, décédé au mois d'août 1996 d'une cirrhose du foie, gisent dans leur sang après avoir été passés à tabac par le reste de l'assemblée, qui se couche sans un regard pour les blessés. « *Parfois, ils tapaient jusqu'à minuit sur la ferraille, sans but précis. Juste pour se défouler. Ils passaient leur temps à détruire* », indique un voisin.

Il y a quelques semaines, les Jourdain avaient attiré l'attention du sous-préfet. Lors d'une visite à Dannes, le maire l'avait questionné sur les moyens d'interdire définitivement l'activité de ferrailleur à cette famille. Le 19 septembre, il avait en effet pris un premier arrêté demandant aux Jourdain d'enlever leur tas de ferraille. Le 8 novembre, il avait signé un deuxième arrêté requérant l'assistance des forces de l'ordre. Pour seule réponse, les ferrailleurs de Dannes avaient affiché sur leur maison une pancarte affirmant : « *Jourdain ramasse toujours la ferraille.* »

Depuis la fin 1996, Jean-Michel et Jean-Louis disposaient d'une voiture et, plus récemment, d'une fourgonnette, celle qui a servi à enlever les quatre jeunes filles d'Outreau. Ils n'avaient jamais eu de permis de conduire mais le vendeur de la camionnette, le seul ami qu'ils puissent revendiquer à Dannes, avait conservé la carte grise. « *Quelques heures avant le drame*, raconte-t-il, *Jean-Michel et Jean-Louis ont apporté deux litres de bière qu'on a bus ensemble. Ils m'ont dit qu'ils voulaient aller au Touquet et puis ils sont allés au Portel.* »

La seule personne qui était en mesure de contrôler les pulsions de Jean-Michel et Jean-Louis semble être Jeanne, leur mère. Femme de caractère, elle a apparemment toujours entretenu la paranoïa de son entourage vis-à-vis de l'extérieur. « *Elle imposait un huis clos de force. Elle apprenait à ses enfants que la terre entière leur voulait du mal* », affirme un gendarme. « *Un jour, je posais une clôture devant ses petits-enfants*, raconte un voisin. *Elle les a appelés en criant que je posais du fil barbelé électrifié pour leur faire du mal.* » L'essentiel de la vie de la famille se déroulait dans cet espace réduit sur lequel son ascendant psychologique souffrait apparemment peu de contrainte. Louis, le père de ses enfants, étrangement effacé, n'avait pas le droit à la parole.

PROMISCUITÉ SEXUELLE

L'horizon de la famille Jourdain ne dépassait guère la cime des tas de ferraille édifiés sur le terrain. A peine évadé, lors de sa première arrestation, en 1989, Jean-Michel s'était d'ailleurs réfugié chez sa mère. Recherché par les gendarmes, il avait été retrouvé dans la fosse à purin du terrain de Dannes. De nouveau en liberté, les deux frères n'avaient pas imaginé, un instant, changer de vie et quitter cette mère dont ils ne pouvaient apparemment se défaire. Les propositions de relogement formulées par la commune étaient restées sans réponse.

Les services sociaux locaux ont toujours estimé que Jeanne Jourdain élevait ses enfants dans des conditions qu'une assistante sociale jugeait « *potables* ». En revanche, les gendarmes conservent en mémoire cette phrase terrible de sous-entendus que Jeanne leur lança, un jour, au début des années 80, au sujet de la promiscuité sexuelle dans laquelle elle élevait ses enfants, Jean-Louis, Jean-Michel et Jean-Luc : « *Il faut bien qu'ils en profitent aussi.* »

J. Fo.

« *Séquestrations, viols et assassinats* »

Après avoir été entendus, samedi 22 février, par le juge d'instruction de Boulogne-sur-Mer Emmanuelle Wacongne, Jean-Michel Jourdain et son frère aîné, Jean-Louis, se sont vu notifier leur mise en examen pour « *séquestrations, viols et assassinats commis en récidive légale* » avant d'être incarcérés, le même jour, dans un lieu de détention non révélé par les autorités judiciaires pour des raisons de sécurité.

Si des faits concordants confirment leur implication dans le quadruple meurtre, les deux frères n'ont pas reconnu les faits. Devant le juge d'instruction, Jean-Louis Jourdain a cependant accusé son frère, Jean-Michel. Les premiers éléments de l'enquête semblent établir que les victimes ont été conduites dans le blockhaus de la plage de Saint-Gabriel, Sainte-Cécile-Plage, avant d'être frappées, sans doute à coups de pelle, et violées par leurs assassins. Les deux ferrailleurs les auraient ensuite étranglées.

La marche silencieuse perturbée par des slogans pour la peine de mort

OUTREAU (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Près de deux mille personnes ont défilé dans les rues d'Outreau (Pas-de-Calais), samedi 22 février, dans le cadre d'une marche silencieuse organisée, à l'initiative de jeunes Outrelois, en mémoire des quatre jeunes filles, Isabelle, Audrey, Amélie et Peggy, originaires de cette ville de l'agglomération boulonnaise, retrouvées mortes la veille. Réunie vers 17 heures sur la place de l'hôtel de ville, la foule s'est rendue jusqu'au centre culturel Jacques-Cabrel, en suivant un parcours de 1 kilomètre environ.

Avant même que le cortège ne s'ébranle, une discussion animée a opposé le maire (PS), Jean-Marie François, à des porteurs de banderoles appelant à revoir la loi sur la peine de mort. L'élu, arguant du fait qu'« *il* [fallait] *respecter la volonté des familles et refuser toute forme de récupération indigne en pareille occasion* », a finalement obtenu que les calicots soient repliés.

Après une marche silencieuse, les slogans ont de nouveau surgi à l'arrivée, malgré les demandes réitérées du maire, qui, pour clore le défilé, prononça une courte allocution devant les participants. Une jeune fille de dix-sept ans, camarade de classe d'Audrey et Amélie, a crié sa colère : « *On veut la justice. On veut qu'elles soient vengées. Il faut la peine de mort.* » Plusieurs personnes disséminées dans la foule ont alors scandé à leur tour des appels en ce sens, tandis que réapparaissait la banderole, saluée par les applaudissements de la centaine de gens encore présents sur les lieux.

LE MAIRE PRIS A PARTIE

Il faudra les cris d'une autre jeune fille pour briser l'unanimité apparente de la foule. « *Vous n'avez pas le droit de dire ça. On a fait ça pour nos amies. On ne vous a rien demandé. Rentrez chez vous* », a-t-elle lancé de toute ses forces, ne suscitant chez ces interlocuteurs que haussements d'épaules. Il était alors 17 h 45, la marche silencieuse s'achevait pour de bon, à l'exception de quelques dizaines d'obstinés faisant le siège de l'hôtel de ville dans l'attente du maire. Celui-ci, à son retour, malgré quelques sifflets et bousculades, réitéra ses propos de l'après-midi.

Les mères des victimes, sensibles aux témoignages de solidarité et à l'hommage rendu à leur filles, n'ont pas participé à cette manisfestation. Elles ont, par ailleurs, refusé que la municipalité annule les festivités organisées par la ville à l'occasion de la fête des enfants, qui avait été, selon elles, « *assez gâchée comme ça* ».

J. Fo.

Jean-Marie François, maire (PS) d'Outreau

« Si assumer ses responsabilités a un sens, c'est dans ce genre de situation »

« Pourquoi, lors de la marche silencieuse organisée en mémoire des quatre jeunes victimes, vous êtes-vous vivement opposé à une partie de la foule qui scandait des slogans en faveur de la peine de mort ?

– Personnellement, et conformément à la volonté des familles, je refuse une quelconque exploitation de ce drame. C'est trop facile de récupérer la douleur de parents qui viennent de perdre des êtres chers. Il fallait être digne des mères des quatre jeunes filles. Imaginez un instant que les tueurs aient été des Algériens. Les slogans auraient été d'une autre nature et tout aussi détestables.

– Etiez-vous à l'origine de cette manifestation de soutien ?

– Non. *Ce sont les jeunes qui ont proposé d'organiser cette marche silencieuse* ; j'ai trouvé que c'était une bonne idée. D'autant plus que notre ville célébrait, comme tous les mois de février, le week-end des enfants.

– De retour à votre mairie, une soixantaine de personnes vous ont pris à partie. Que leur avez-vous dit ?

– Je n'ai qu'un message : politiquement et philosophiquement, je suis contre la peine de mort, mais s'il arrivait la même chose à mes enfants, je serais pour. Je les ai, également, invités *à organiser une manifestation sur la seule question* de la peine de mort, histoire de voir s'il y aurait autant de monde dans les rues d'Outreau.

– Y a-t-il un coût politique à s'opposer de la sorte à une partie de sa population ?

– Je ne crois pas. Au contraire, elle revalorise le rôle politique. Car, si assumer ses responsabilités *d'élu a un sens, c'est* sûrement dans ce genre de situation. Sur des questions aussi essentielles que la vie ou la mort, c'est en tout cas comme ça que je le conçois, et je recommencerai si nécessaire. La démagogie est perdante à long terme car elle met en péril les fondements de la démocratie. C'est aux députés de se prononcer sur des décisions collectives et pas à la rue.

– Face à un tel drame, comment l'élu local doit-il réagir ?

– Tout d'abord, le maire a la charge d'annoncer la nouvelle aux parents des victimes. Ensuite, il doit soulager les familles des problèmes matériels. Nous allons d'ailleurs prendre en charge les frais d'obsèques. Enfin, il doit avoir un rôle d'explication auprès de la population, ce que j'ai essayé de faire lors de la marche silencieuse. Mais, au final, l'éducation relève de la responsabilité des parents. Nous ne pouvons pas nous substituer. Ce n'est pas à nous d'élaborer une pédagogie. »

Propos recueillis par
Jacques Follorou

FONDATION DU FORUM UNIVERSALE

RENCONTREZ
LE NOUVEAU GOUVERNEMENT
ET REDECOUVREZ LA ROUMANIE !

LA ROUMANIE A ACHEVE DEFINITIVEMENT SON PROCESSUS DEMOCRATIQUE LORS DES DERNIERES ELECTIONS LEGISLATIVES ET PRESIDENTIELLES. AVEC DES AUTORITES QUI BENEFICIENT DESORMAIS D'UN SOUTIEN CONSIDERABLE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, LA ROUMANIE, DEUXIEME MARCHE D'EUROPE CENTRALE, EST REDEVENUE UNE PLACE EXCEPTIONNELLE POUR LE COMMERCE, LES ECHANGES ET L'INVESTISSEMENT. **LE PRESIDENT DE LA ROUMANIE M. E. CONSTANTINESCU, LE PREMIER MINISTRE, M. V. CIORBEA ET LE GOUVERNEMENT DE ROUMANIE VOUS INVITENT A PARTICIPER AU PROCHAIN**

CRANS MONTANA FORUM A BUCAREST
- OU VOUS RENCONTREREZ PERSONNELLEMENT LES NOUVEAUX DIRIGEANTS ET LES HOMMES ET FEMMES D'AFFAIRES DE ROUMANIE -
20 AU 23 MARS 1997

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :
FORUM DE CRANS MONTANA, 3 COURS DE RIVE CH-1204-GENEVE
TEL. : 4122.3109395 - FAX : 4122.3109905 - INTERNET:http://www.cmf.ch

Les frères Jourdain auraient-ils été « accessibles aux soins » ?

POUR LES MILIEUX psychiatriques, l'affaire se présente comme un cas d'école. Les quatre syndicats de psychiatres hospitaliers qui s'étaient élevés, au nom de l'éthique médicale, contre le projet de loi créant une peine de suivi médico-social pour les auteurs de crimes et délits sexuels n'en démordent pas (*Le Monde* du 30 janvier et du 6 février). Au nom de l'intersyndicale, le docteur Nicole Horassius, présidente du Syndicat national des psychiatres des hôpitaux (SNPH), confirme leur opposition, précisant que les quatre *syndicats ne critiquent pas les « intentions »* du projet de loi présenté par le garde des sceaux, Jacques Toubon, mais leurs « *dispositions* ».

Ce texte prévoit d'imposer aux délinquants sexuels, à l'issue de leur peine, un suivi médico-social dont le non-respect peut entraîner leur retour en prison. « *Dans le projet de loi, nous sommes en présence d'une "peine médicale", applicable à des gens qui ne sont pas malades puisqu'ils ont été jugés responsables de leurs actes, même si l'on peut comprendre qu'ils passent, aux yeux de l'opinion, pour des détraqués* », résume le psychiatre, qui déplore le fait qu'aucune disposition n'ait été prévue afin d'améliorer l'accès aux soins des condamnés pendant leur période de détention. Ce projet, accusé de « *créer une sécurité illusoire* », avait en outre suscité les réserves du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (*Le Monde* du 7 janvier).

La question du consentement aux soins est au cœur du problème. « *Je ne suis pas sûre que ces deux garçons aient été accessibles à une psychothérapie* », estime le docteur Horassius à propos des frères Jourdain. « *Le prononcé de la peine de suivi au moment de la condamnation nécessite en outre une extraordinaire clairvoyance de l'expert*, ajoute-t-elle, *car le suivi médico-social ne sera effectué qu'après l'incarcération, dix ou quinze ans plus tard…* » Le psychiatre estime en outre que le sacro-saint secret médical pourrait être mis à mal, sa rupture rendant « *impossible toute relation psychothérapeutique* ». « *Face à un condamné qui lui parle de ses tentations, de sa jolie petite voisine, que fera le médecin ?* demande le docteur Horassius. *S'il ne dit rien, il court le risque d'endosser la responsabilité d'une récidive.* »

« AMÉLIORER LES RECHERCHES »

En l'état actuel des connaissances, les traitements médicamenteux ne se révèlent pas moins aléatoires. « *Les médicaments anti-androgéniques ont des effets au niveau des pulsions et des fantasmes, mais tout repart quand le traitement est interrompu* », explique le docteur Horassius, qui souhaite avant tout « *améliorer les recherches* ». Il faudrait selon elle mieux informer et former des médecins au sujet de ces délinquants particuliers car, « *pour le moment, rien n'existe dans le cursus médical* ».

C'est la volonté de légiférer en l'absence de consensus et de certitudes scientifiques qui a finalement poussé les psychiatres du secteur public à dénoncer le projet du garde des sceaux. « *Il est tout à fait normal que le pouvoir politique se saisisse de ce phénomène de société*, note Mme Horassius. *Mais ce projet nous semble répondre davantage à la pression de l'opinion publique qu'à la réalité du terrain.* » Dans un contexte où « *les usagers de la médecine veulent de plus en plus des garanties de résultats, et ici plus qu'ailleurs* », le manque de connaissances fait cruellement défaut. « *Actuellement*, assure la présidente du SNPH, *le monde médical ne dispose pas des outils d'évaluation ni des moyens pour soigner les délinquants sexuels.* » Un aveu d'impuissance clairement assumé.

Laurence Folléa

SI PERSONNE NE PREND D'APPRENTIS, COMMENT VOULEZ-VOUS QUE LES APPRENTIS APPRENNENT LEUR MÉTIER ?

Pour les jeunes, l'apprentissage est la meilleure clé d'entrée dans le monde du travail. Parce qu'il assure aussi la transmission du savoir-faire de l'entreprise, nous nous efforçons de l'encourager. Dans la région Rhône-Alpes par exemple, avec l'aide du Conseil Régional, nous allons former une centaine de jeunes chaque année aux métiers de pâtissier, boulanger, traiteur, boucher, poissonnier... En fin d'apprentissage, ils seront assurés de trouver un emploi dans nos magasins.

E.LECLERC

[illegible]

صكنا من الاجل

Un rapport infirme la thèse de l'escroquerie à Gigastorage

L'expert financier Michel Bruyas souligne en revanche le « grand désordre juridique » et comptable ainsi que le manque de moyens qui ont présidé à la constitution de la société

Rédigé par Michel Bruyas, l'expert désigné par le juge belfortain Christine Schlumberger, un rapport daté du 7 février tend à conforter la défense des principaux acteurs du dossier Gigastorage, parmi lesquels Christian Proust, président (MDC) du conseil général du Territoire de Belfort. L'entreprise avait été créée en 1996, grâce à l'apport d'importantes subventions publiques, par l'homme d'affaires américano-bulgare Bisser Dimitrov. Celui-ci avait été mis en examen pour « *escroquerie en bande organisée, abus de confiance, abus de biens sociaux* ». L'accusation laissait entendre que Gigastorage n'était qu'une « *coquille vide* ». L'expert se dit au contraire convaincu de la réalité économique et comptable de la filiale américaine de Gigastorage, BMI. Il relève, en revanche, « *un grand désordre juridique* » dans la mise en place des sociétés du groupe.

UN AN APRÈS le début de l'« affaire Gigastorage », un rapport d'expertise vient conforter la défense des principaux acteurs du dossier mis en examen pour escroquerie, parmi lesquels Christian Proust, président (MDC) du conseil général du Territoire de Belfort. Poursuivi, le 15 mars 1996, en tant que président de la Sempat, une société belfortaine d'économie mixte, M. Proust est soupçonné par l'accusation d'avoir usé de manœuvres frauduleuses au préjudice d'une société anonyme, la Sybel, créée en 1991 afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur le Territoire de Belfort. M. Proust avait été placé en détention provisoire pendant quinze jours par le juge belfortain Christine Schlumberger.

Dans son rapport de 92 pages daté du 7 février, Michel Bruyas, expert désigné par Mme Schlumberger, retrace la genèse, à partir de 1994, de la constitution de Gigastorage (GSI). Cette société spécialisée dans la fabrication de disques durs informatiques, qui s'était fixé pour objectif la création en 1996 de 270 emplois et qui se trouve en grande difficulté – l'entreprise emploie aujourd'hui 220 personnes et est paralysée depuis le jeudi 20 par une grève contre le non-paiement des salaires de janvier –, a été fondée à Belfort, grâce à l'apport d'importantes subventions publiques, par l'homme d'affaires américano-bulgare Bisser Dimitrov, lui-même mis en examen le 10 février 1996, entre autres, pour « *escroquerie en bande organisée, abus de confiance, abus de biens sociaux* ».

En compagnie du juge, M. Bruyas s'est rendu aux Etats-Unis du 14 au 19 octobre 1996 pour apprécier la réalité économique de Belfort Memory International (BMI), la filiale américaine de Gigastorage, basée à Los Gatos. Au début de l'affaire, l'accusation, conduite par le procureur de la République, Christiane Corey, laissait entendre que Gigastorage n'était qu'une « *coquille vide* », constitutive de l'escroquerie. A l'issue de sa visite et après examen des comptes et des transferts de fonds entre la maison mère et sa filiale, l'expert financier se dit « *convaincu* » de la réalité économique et comptable de BMI. Il constate qu'« *il n'y a pas d'anomalies significatives apparentes dans les charges d'exploitation de BMI* (...), *pas de dépenses importantes faites au seul profit d'un petit nombre de personnes* ».

Cette « conviction » de la réalité économique du projet Gigastorage s'accompagne cependant de nombreuses critiques sur le « *grand désordre juridique* » et comptable qui a présidé à la mise en place des sociétés du groupe. L'expert dépeint une comptabilité « *où rien n'est tout à fait juste et rien n'est tout à fait faux* ». « *Le directeur général* [de BMI] *nous a paru surchargé de travail*, résume M. Bruyas, *et sans doute plus préoccupé de l'existence au quotidien de la société que de l'adaptation des réalités quotidiennes aux données juridiques.* »

« OPÉRATIONS DÉLIRANTES »

Epluchant le lot de factures litigieuses établies par BMI à Sempat, l'expert pointe « *des opérations délirantes de facturation et d'avoirs* », parfois même « *ineptes* ». Mais ces images comptables, fort éloignées de l'« *orthodoxie* », révèlent en définitive des réalités économiques qui correspondent au mécanisme financier complexe tel que l'a toujours décrit M. Proust.

Dès avant sa mise en examen, celui-ci avait justifié le montage compliqué mis au point en octobre 1996 d'un prêt gagé de 2,5 millions de francs consenti à Gigastorage par l'Agence de développement économique de Belfort (Adebt) par le souci de ne pas pénaliser la nouvelle entreprise en l'attente de l'attribution d'une prime à l'aménagement du territoire (PAT) : 13,5 millions de francs versés en trois fois, en fonction de la création des emplois. Le Comité interministériel des aides à la localisation des activités (Ciala) donnera un avis favorable à cette prime le 7 novembre.

Le montage consistait à avancer l'argent en faisant acheter par l'Adebt, *via* la Sempat, du matériel mis temporairement à la disposition de Gigastorage. L'expert constate qu'en mai, novembre, décembre 1995 et janvier 1996 le matériel a été effectivement expédié et que, « *bien que trois factures* [aient] *été émises, Sempat n'a effectué qu'un règlement de 2 497 110 francs* ». Il précise que cet argent, versé préalablement par l'Adebt à la Sempat, « *provenait de fonds Sybel* », tel qu'inscrit sur le « *grand compte de l'Adebt* ». Cependant, l'expert conteste le mécanisme impliquant l'Adebt, qu'il considère comme « *non conforme* » à ses statuts.

« *Il nous apparaît que les fondateurs de Gigastorage se sont lancés dans la mise au point d'un produit sans avoir les moyens financiers d'en supporter la conception, la production et la commercialisation* », conclut l'expert financier. Après que Gigastorage eut transféré la quasi-intégralité de ses fonds propres à BMI, la maison mère « *était en état virtuel de cessation de paiements* », estime-t-il dans son rapport, évaluant à plus de 18 millions de francs le montant total des aides accordées sous forme de subventions, d'avances ou de mise à disposition de locaux à Gigastorage.

Interrogé sur la teneur de ces conclusions, M. Proust, qui réclame un non-lieu, fait observer que l'expert ne tient aucun compte de la décision du Ciala du 7 novembre 1995, qui se montrait favorable à l'attribution de la prime d'aménagement du territoire (PAT), « *de nature, selon lui, à rééquilibrer les comptes de Gigastorage* ». Il ajoute que ces constatations ne font pas état de la perte de confiance induite par l'action de la justice à partir de début 1996. Les avocats de M. Dimitrov, Mes Hervé Temime et Emile Géhant, remarquent enfin, de leur côté, que ce rapport « *vide le dossier de sa substance la plus sérieuse avec certitude* ».

Jean-Michel Dumay

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ex-épouse de Jacques Médecin, ancien maire de Nice exilé en Uruguay** après avoir effectué vingt-huit mois de prison, a été arrêtée, dimanche 23 février, à son arrivée à l'aéroport de Nice, puis écrouée. Ilène Joy Graham, de nationalité américaine, qui s'apprêtait à passer une semaine de vacances sur la Côte d'Azur, a été interpellée sur demande d'un magistrat de Grenoble. Ce dernier l'avait convoquée en 1993 et 1996 pour l'interroger sur plusieurs affaires fiscales, mais Ilène Joy Graham n'avait jamais répondu à ses injonctions.

■ **CLANDESTINS : quatre passagers africains démunis de papiers d'identité** mais se déclarant de nationalité camerounaise ont été empêchés, dimanche 23 février à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), de débarquer d'un navire dans lequel ils s'étaient introduits clandestinement. Le *Kelmare*, battant pavillon chypriote, devait repartir lundi, avec les passagers clandestins, après avoir déchargé sa cargaison de bois.

■ **AGRESSION : un jeune homme qu'une patrouille de police voulait interpeller,** samedi 22 février, pour conduite dangereuse dans les rues de Strasbourg (Bas-Rhin) a lâché son pitbull sur les fonctionnaires. Ces derniers se sont protégés en tirant sur la bête des balles en caoutchouc, tandis que le jeune homme prenait la fuite.

■ **AVALANCHE : un homme d'une trentaine d'année qui faisait du ski** de randonnée hors-pistes a été emporté et tué, dimanche 23 février, par une avalanche qu'il a déclenchée au-dessus de Courchevel (Savoie). Son compagnon a pu être secouru à temps.

CARNET

DISPARITIONS

■ **PAUL ANXIONNAZ,** ancien ministre dans le gouvernement de Guy Mollet et ancien grand maître du Grand Orient de France, est décédé, jeudi 20 février, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Né le 31 décembre 1902 à Aime (Savoie), Paul Anxionnaz était ancien élève de l'Ecole polytechnique et licencié en droit. Il a d'abord fait carrière dans l'industrie chimique et mécanique, tout en étant conseiller général (radical) de Moûtiers (Savoie). Attaché de l'air à Copenhague et à Budapest au début de la guerre, il se rallie immédiatement à la France libre, et le général de Gaulle en fait son représentant en Hongrie. Expulsé, il devient chef d'état-major des forces aériennes de la France libre au Moyen-Orient. En 1944 et 1945, il est membre de l'Assemblée consultative provisoire. Il est élu député de la Marne de 1946 à 1951, et à nouveau de 1956 à 1958. Il est aussi, de 1945 à 1948, puis de 1955 à 1957, secrétaire général du Parti républicain radical et radical-socialiste. Paul Anxionnaz est secrétaire d'Etat aux forces armées (mer) dans le gouvernement de Guy Mollet du 2 février 1956 au 21 mai 1957. De septembre 1964 à septembre 1965, puis de septembre 1966 à septembre 1969, il est grand maître du Grand Orient de France, étant de ceux qui tenaient à rendre à cette obédience un rôle politique. Il a aussi été, de 1968 à 1977, administrateur de la Société des avions Marcel Dassault - Bréguet-Aviation.

■ **ANTONIO GEDEAO,** poète portugais, est décédé, mercredi 19 février à Lisbonne, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sous ce pseudonyme, Romulo de Carvalho avait enseigné la chimie et la physique dans des lycées de Coimbra et de Lisbonne. Auteur de nombreux ouvrages dans les domaines de l'histoire de la science, il gagnera sa notoriété comme poète dans les années 50 et 60. Le poème *Pedra filosofal* (« Pierre philosophale »), mis en musique par le chanteur engagé Manuel Freire, est vite devenu un drapeau de la résistance politique contre la dictature salazariste. Il est extrait de son premier livre de poésie, *Movimento perpetuo*, écrit en 1956, auquel succèdent *Teatro do mundo* (1958), *Maquina de fogo* (1961), *Poema para Galileu* (1964) et *Linhas de força* (1967). L'auteur avait publié ses deux derniers livres de poésie en 1984 (*Poemas postumos*) et en 1990 (*Novos Poemas postumos*). La poésie d'Antonio Gedeao est ancrée dans la réalité politico-sociale de son temps, sublimée par le rêve et l'espoir.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jeanne et François-Xavier,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Félix ROTH,

le 20 février 1997.

8, rue Camille-Tahan,
75018 Paris.

Félicitations à

Florence et Jean-Pierre

et bienvenue à

Lucas,

né le 15 février 1997.

Fiançailles

Marie-Noële et Didier SICARD
Marie-José BUFFARD
et Henri BOUVATIER

ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Karine et Antoine.

30, rue Guynemer,
75006 Paris.
9, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
7, rue Lekain,
75016 Paris.
19, rue Guénégaud,
75006 Paris.

Mariages

Lucie MARIGNAC
et
Jean GATTY,

sont heureux d'annoncer à leurs familles et à leurs amis qu'ils se sont mariés le 21 février 1997.

Décès

– Mme Paul Anxionnaz,
son épouse,
Marie-Christine et Daniel Gröl,
Sylvie Anxionnaz,
Corinne Anxionnaz,
ses enfants,
Patricia, Cyrille, Stéphanie, Delphine, Boris,
ses petits-enfants,
Ses neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul ANXIONNAZ,

survenu le 20 février 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré le mercredi 26 février, à 10 heures, au crématorium des Ulis (Essonne) (route de Montlhéry, lieu-dit de la Folie-Bessin).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, allée des Hauts-Dimanches,
78430 Louveciennes.

(Lire ci-contre.)

– Gradignan.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Henry BLAISE,
doyen honoraire de
la faculté de droit de Rennes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des *Palmes académiques*,

survenu le 20 février 1997, à l'âge de soixante-huit ans.

De la part de :
Mme Marie-Thérèse Blaise,
La famille,
Ses anciens élèves,
Ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 février, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Gradignan.

Les Marronniers,
10, avenue Jean-Larrieu,
33170 Gradignan.

– Gilles et Jean-Bernard Basse,
ont la tristesse de faire part du décès de leur grand-mère,

Henriette GUERRIC,
née MATRAT,

survenu le 21 février 1997.

« ... and our little life
Is rounded with a sleep »
The Tempest (IV, 1, 157-158).

– M. Jacques-Jean Ribas,
conseiller d'Etat honoraire,
son époux,

Noëlle Ribas
et *M. et Mme Benoît Marchant*,
Dominique Ribas
et ses enfants Jean-François et Antoinette,
Denys et Françoise Ribas
et *leurs enfants Sophie, Guillaume* et Martin,
Magali et Christian-Pierre Roux,
ses enfants et petits-enfants.

Mme René Ribas,
M. et Mme Christian Ribas
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise RIBAS,
née MARION,
survenu le 21 février 1997, dans sa soixante-seizième année, ayant reçu les derniers sacrements.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 26 février, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Sanary-sur-Mer (Var), le jeudi 27 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

167, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Arnold TAUBER,

nous a quittés le 21 février 1997.

Pendant la seconde guerre mondiale, Arnold Tauber, engagé dans l'armée anglaise, a participé au débarquement en Italie et aux combats qui ont suivi.

Sa famille et ses amis saluent sa mémoire.

23, rue de la Voûte,
75012 Paris.

Messes

– *Une messe pour le repos de l'âme de*

Mme Jean de LARGENTAYE,
née Ines de PEDROSO,

sera célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, à 17 h 30, le mercredi 26 février 1997, *jour anniversaire de la disparition de son mari.* **Jean de LARGENTAYE.**

Anniversaires de décès

– *Le 25 février 1996,*

Guy DAMAIS,

mon mari, est parti dans l'ailleurs, emportant avec lui tout mon amour.

Il *nous manque, à sa fille, à sa famille,* à ses amis, à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

« Quand la maison vibrait
comme un grand cœur de pierre.
De tous ces cœurs joyeux
qui battaient sous ses toits ! »
Lamartine (Milly).

– *Pour le vingt-troisième anniversaire* de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Souvenirs

– Le 25 janvier.

Geneviève MENDES

nous quittait.

Nous t'avons aimée et, dans notre souvenir, tu restes chaleureuse, généreuse, passionnée...

Tes amis : Michelle, Nadia, Jean-François et tous les autres.

– Il y a cinq ans,

Vincent

nous quittait pour le Maroc, d'où il n'est jamais revenu. Les jours qui passent ne peuvent apaiser la douleur d'une mère.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :
● **Séminaires**

Hélène CIXOUS : **Poétique de la différence sexuelle : Essais de Zèles II – Zèles de famille ».**
1er, 15, 22 et 29 mars, 9 h 30-15 h 30, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Guy LARDREAU : **La mélancolie II ».**
1er et 22 mars, 14 h 30-16 h 30, salle J. Cavailles et salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

Ricardo TEJADA : **« La nature comme productivité expressive ».**
27 février, 6 et 20 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Claude MILNER : **« De la République française comme singularité politique ».**
3, 10, 17 et 24 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Antonio NEGRI, Anne QUERIEN, Jean-Marie VINCENT : **Problèmes de la cité post-moderne ».**
3, 10, 17 et 24 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Gérald SFEZ : **« Les villes du politique ».**
5 et 19 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul RICŒUR : **« Le temps passé : mémoire, histoire, oubli ».**
26 février, 18 heures-20 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François BAUDRY, Monique DAVID-*MENARD*, *René GUITART*, René LEW et D. VAUDENE : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement II (Qu'un discours tienne...) »**
25 février et 25 mars, 18 heures-20 heures, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Francis AFFERGAN : dans le cadre de son séminaire : **« Anthropologie : Comment refonder ? »,** intervention de S. BORRUTTI : **« Windelband et la question de l'Idion dans l'épistémologie de l'histoire ».**
28 février, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain PROCHIANTZ : **« Histoire naturelle de l'âme ».**
25 février, 4 et 11 mars, 19 heures-20 h 30, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria BONNAFOUS-BOUCHER et Romain LAUFER : **« Le libéralisme, l'innovation et la question des limites »,** dans le cadre de la convention avec le groupe de HEC.
6 mars : M. BONNAFOUS-BOUCHER : **« L'introduction du terme de libéralisme chez Foucault »,** et 13 mars : A. HATCHUEL : **« Le libéralisme économique : moteur ou vecteur de la richesse ? »,** 19 h 30-21 h 30, amphi Stourdzé, *Carré des sciences, 1, rue* Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : *01-44-41-46-80.*

ACTUALITÉ ET INACTUALITÉ DU JUDAÏSME
recherches séfarades
du Grand Sanhédrin
au congrès de Bâle

L'Association des Amis de *Passages* et la revue *PASSAGES* consacrent une soirée-débat sur le thème :

« Y a-t-il une langue séfarade ? »

Le mardi 25 février 1997, de 20 heures à 22 h 30, dans les locaux de la revue *PASSAGES*.

Autour d'Emile Malet, de la rédaction de *Passages* et de Haïm Vidal Séphiha, le grand rabbin David Messas, Youssef Seddik, Richard Ayoun, Jimmy Pimienta, Jean-Pierre Faye, Naïm Kattan, Jean Carasso, Haïm Zafrani, Moïse Rahmani, les psychanalystes Gérard Haddad, Jacques Hassoun.

Réservations et inscriptions au :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
La revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13e.

(Accès par le 79-83, avenue d'Ivry, Paris-13e).

Débats

FACE A LA PRESSE

organisé le mercredi 26 février 1997, à 18 h 30, par le mouvement SIONA, en collaboration avec Radio J, 94.8 FM. Sur le thème : *Réalités et perspectives des accords de paix entre Israël et les Palestiniens.*

Son excellence *AVI PAZNER*,
ambassadeur d'Israël en France,
répondra aux questions des journalistes
de la grande presse nationale écrite,
parlée et télévisée.

Débat animé par *IVAN LEVAÏ*,
directeur de l'information
du journal *La Tribune*

Salon de l'Orée du Bois,
1, allée de Longchamp, Paris 16e.
SIONA : Tél. : 01-42-46-04-34.

Communications

– Désire entrer en contact avec *association de médecins psychothérapeutes* non freudiens et proches d'une pensée pratique existentialiste.

Tél. : 01-44-68-01-39.

Divers

– Mardi 25 février 1997, à 20 h 30, hommage à Janusz Korczak : « L'enfance *maltraitée : un devoir d'ingérence* ». Table ronde avec Nathan Kayat, Jean-Pierre Rosenczweig, Gilles Bernheim, Dominique Giraudet et Gaby Tamb.
P.A.F. – Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.
Renseignements au 01-49-95-95-92.

CARNET DU MONDE
Téléphone 01-42-17-29-94
Télécopieur 01-42-17-21-36

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

MONDE RURAL Jacques Chirac a visité, dimanche 23 février, le Salon de l'agriculture, qui a ouvert ses portes à Paris pour une semaine. Le président de la République s'est particulièrement intéressé aux races bovines et a souligné que la future loi d'orientation devait permettre une *« qualité irréprochable »* des produits français (*Le Monde* daté 23-24 février). ● DANS LA BEAUCE, les puissants céréaliers, qui ont jusqu'à maintenant profité de la politique agricole commune (PAC), sont souvent déstabilisés par les nouvelles exigences qui se font jour, en matière de qualité ou de contrôle de la pollution. ● L'UN DES ENJEUX de la réorientation, dans l'avenir, de l'agriculture, est de concilier compétitivité et occupation équilibrée du territoire. Des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Massif central, la menace de la désertification est de plus en plus pesante.

L'agriculture devra concilier performance et aménagement du territoire

Tandis que le président de la République, lors d'une visite au Salon de la porte de Versailles, a apporté son soutien aux éleveurs bovins, les céréaliers de la Beauce s'inquiètent des nouvelles contraintes qui leur sont imposées. Tous auront désormais à privilégier la qualité

REPORTAGE

Témoignages d'exploitants modestes et de « seigneurs du blé » beaucerons

ORLÉANS
de notre correspondant

Le destin a conduit José Cardona de l'île de Minorque (l'une des îles Baléares) jusqu'en Beauce. Fuyant les franquistes à l'âge de dix-huit ans, interné au camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), il s'est retrouvé, un soir d'octobre 1939, son baluchon sur l'épaule, à Artenay (Loiret), réquisitionné pour ramasser les betteraves. Il y est resté depuis. Aujourd'hui maire de cette commune, conseiller général (divers gauche), José Cardona n'a pas son pareil pour décrire les couchers de soleil ou les caprices de la nature en Beauce.

« Ce pays est à la fois immensité et petitesse, générosité et égoïsme. Dans ce désert de blé et de maïs plus hauts que les hommes, de betteraves dopées par l'azote, où sont passés les exploitants ? La production à outrance, le "subventionnement" ne pouvaient que conduire à la désertification humaine. La PAC [politique agricole commune] *a accentué le phénomène. »*

L'ancien libertaire a mené une dure vie de petit exploitant, tout en gardant ses convictions. « *La FNSEA* [Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles] *a pratiqué une politique de démolition en milieu rural. Elle a fait le jeu des grosses exploitations. On a mis dans la tête des petits paysans qu'ils étaient des chefs d'entreprise. Ils ont été avalés par les gros. »* José Cardona remarque : « *Pour les céréales, il aurait fallu suivre l'exemple du marché de la betterave, régi par un système comportant trois prix avec, pour chacun d'eux, des quotas de production : cela n'a pas coûté 1 centime à la collectivité. »*

Jean-Claude Ménard est, lui aussi, un « petit » – il possède une quarantaine d'hectares – et maire d'une commune rurale, Sougy (Loiret). « *Un "vrai" Beauceron ne vit que pour sa terre. Il n'arrête pas sa moisson pour aller à une réunion. C'est vrai, le portefeuille, cela compte pour un Beauceron. Mais quand il promet, ça tient... »* Difficile de se défaire de la réputation. Gaston Couté disait, naguère, que les Beaucerons savaient davantage « *compter* » que « *raisonner* ». Jean-Claude Ménard ajoute : « *Personne, aujourd'hui, ne peut reprendre 50 hectares. C'est trop petit. C'est déchiqueté par les "bouffeurs de terres", les rapaces, ceux qui sont à l'affût. Les mentalités ont bien changé. Le premier, naguère, qui touchait à une terre, c'était un renégat. Moi, avec mes soixante ans, on commence à me faire la cour... »*

Le blé tendre en France

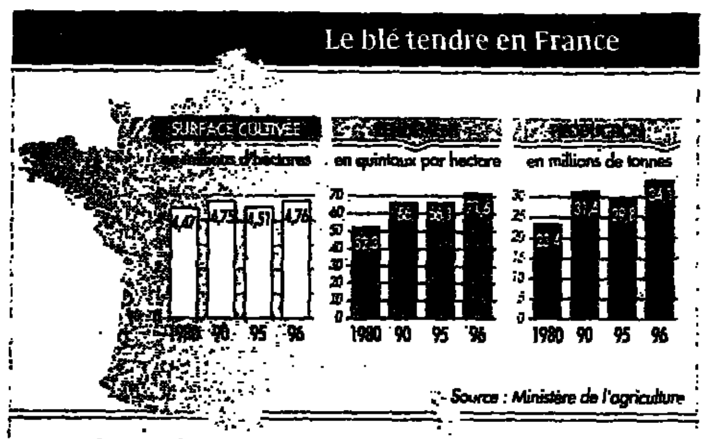

Source : Ministère de l'agriculture

Les rendements à l'hectare ont battu tous les records l'année dernière, particulièrement en Beauce, provoquant la hausse de la production.

En Eure-et-Loir, les aides touchées en 1995 représentent un pactole de 1,1 milliard de francs (pour 5 380 « dossiers », c'est-à-dire 200 000 francs en moyenne environ par exploitation). Dans le Loiret, en 1996, ce sont plus de 700 millions d'aides qui ont été distribuées (pour 4 400 dossiers, c'est-à-dire environ 170 000 francs en moyenne par exploitation). La jachère a été indemnisée, durant ces années, entre 2 000 et 3 000 francs l'hectare. « *Ces compensations, ce n'est pas si mauvais que cela* », reconnaît un modeste céréalier, dont le tiers du chiffre d'affaires est assuré par le « *gros chèque* » de la PAC. Il est loin, le temps des « conseils de guerre » de la Coordination rurale dans les fermes beauceronnes pour « assiéger » la capitale.

« *La majorité des Beaucerons ont été les premiers à s'élever contre la réforme de la PAC, et puis aujourd'hui, tout le monde est très content* », affirme François Lhopiteau. Ce cultivateur, qui pratique l'agriculture biologique sur 175 hectares à Néron, près de Chartres, appartient à une « espèce » rare en Beauce. Les cultures « bios » n'y dépassent guère plus de 1 000 hectares. Alors que la demande du consommateur français est forte. « *On multiplie les barrières, la jachère, pour ne pas produire, et, en même temps, on importe des produits "bios" des autres continents. Ce n'est pas logique* », explique-t-il.

François Lhopiteau est issu de parents agriculteurs qui, dans les années 60, « *avaient pris le train de la grosse production* ». Mais une éducation « *ouverte* », des études à Orsay, de la coopération en Afrique du Nord, l'ont fait « *changer de voie* ». Son installation à partir de 1978 n'est pas sans troubler le voisinage, d'autant plus qu'il ne se contente pas de culture « bio » : il se lance également dans le tourisme à la ferme et fait « *aussi un peu de théâtre* ». « *Aujourd'hui, cela dérange de voir qu'on peut produire autrement. Mais il y a de la curiosité, on m'invite à des conférences, à des tables rondes. Ce n'est plus le sourire en coin. Je me demande si je ne vais pas revenir à la FNSEA.* »

Cette audace est loin d'être partagée en Beauce. Les « seigneurs du blé » sont sur la défensive. Et se sentent même parfois martyrisés dans la querelle des nitrates ou celle de l'irrigation. Il est malséant de questionner un exploitant sur son nombre d'hectares. La réponse vient sous forme de fourchette. Tel céréalier du Loiret déclare se situer « *entre 150 et 200 hectares* », une surface « *moyenne* » en Beauce. « *Nous sommes prêts*, dit-il, *à nous adapter, à condition que cela ne se traduise pas par notre disparition. Pour nos maïs, nous utilisons un désherbant à 1,5 kilo/hectare. La SNCF utilise le même sur les talus de ses voies, mais à 10 kilos/hectare. Tout le monde pollue. Nous sommes certes des "jardiniers" de l'environnement, mais aussi des chefs d'entreprise. On ne produit plus aujourd'hui pour nourrir sa ferme et passer l'hiver.* » Et il fait remarquer : « *Depuis déjà dix ans, les études sont faites pour ajuster la dose de nitrates à la culture et au rendement souhaité, afin que tout soit "pris" par la plante et qu'il n'y ait pas de pollution. Cela nous coûte cher.* » Vice-président de la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, Philippe Voyet pense que l'Etat doit aujourd'hui intervenir pour donner un cadre aux mutations de l'agriculture. « *Mondialisme ne veut pas dire libéralisme. Mais nous sommes dans une situation où il faut revoir le système. Les aides directes sont contestées. Le producteur a perdu le lien avec le consommateur.* »

Serge Ménard est irrité. « *On entend des énormités : on empoisonne tout le monde. Moi, je n'ai pas le sentiment de forcer la nature. On nous interdit d'irriguer le dimanche, pour ne pas perturber la vue des promeneurs avec nos tourniquets.* » Avant d'ajouter : « *Nous allons au devant de contraintes. Je ne dis pas que c'est mal.* »

Pour François Lhopiteau, l'administration comme les agriculteurs sont à la recherche de solutions qui permettent dans les communes, où la teneur en nitrates est élevée, de retrouver une valeur moyenne « *acceptable* ». « *Il faut une prise de conscience plus volontariste, et des mesures en conséquence. Les Beaucerons eux-mêmes se rendent compte qu'il faut changer leur façon de produire, mais, en même temps, ils se disent que tant que la PAC leur permet de travailler dans ces conditions, ils n'ont pas de raison de ne pas continuer ainsi.* »

Régis Guyotat

COMMENTAIRE

LA PEUR DU VIDE

Produire plus et mieux ? Bien sûr. Créer des entreprises agricoles performantes ? Evidemment. Gagner des devises en exportant ? Il le faut. Mais les femmes et les hommes ?

Alors que le nombre d'agriculteurs baisse de plusieurs dizaines de milliers par an et qu'en Aveyron, par exemple, la population du département diminue de trois habitants par jour, il faut poser la question sans détour : à quoi serviraient une politique et une loi d'orientation qui n'auraient pour objectif que de renforcer les bilans et les records tout en créant des déserts ?

Le risque n'est pas théorique. Des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Morvan et l'Auvergne, 400 à 500 cantons reculés sont menacés d'anémie démographique, économique et sociale. Les parcs naturels et les réserves ne sont pas toujours la réponse adéquate. Pour protéger les paysages ruraux, il faut d'abord garder des paysages attrayants et vivants.

La Beauce ou la Brie illustrent bien ce dilemme. Jamais l'agriculture n'y a été aussi puissante, mais jamais, aussi, l'impression de vide ressentie par le promeneur n'a été, à ce point, pesante. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement a choisi l'Eure-et-Loir et les grandes étendues près de Chartres pour installer le troisième aéroport du bassin parisien.

Lutter pour revivifier les campagnes et réinventer une ruralité conviviale et moderne n'est pas un « combat » ringard. Karl Marx pensait il y a cent ans que « *la seule bonne chose du capitalisme, c'est qu'il est capable de mettre fin à l'idiotie rurale* ». Le redirait-il aujourd'hui, à l'heure où les grandes métropoles sécrètent autant le malheur que le progrès ?

François Grosrichard

Le tour de la France bovine de Jacques Chirac

LES PESSIMISTES *auront noté que* Jacques Chirac a passé à peine trois heures, dimanche 23 février, pour inaugurer le Salon de l'agriculture, contre cinq en 1996 : la paysannerie a donc perdu, pour lui et pour la France, de son importance. Mais les observateurs les plus optimistes et les plus attentifs auront aussi relevé que le chef de l'Etat a, cette année, non seulement serré autant de mains, distribué autant de bisous aux enfants juchés sur les épaules de leurs pères, caressé autant d'arrière-trains époustouflants de vaches et de taureaux, mais qu'en outre il s'est entretenu plus d'un quart d'heure, en présence du ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, avec les quatre principaux dirigeants des organisations professionnelles. C'était, quarante-huit heures après la rencontre de Matignon, une nouvelle conférence annuelle agricole au sommet.

De retour de Roumanie, le chef de l'Etat a demandé aux agriculteurs français d'aider les paysans des pays de l'Est à mettre en place, là-bas, des chambres d'agriculture, une mutualité sociale, des coopératives et un réseau de financement comparable à celui du Crédit agricole. Ils ont parlé aussi de la préparation de la loi d'orientation. « *Faites-en une loi qui mette en valeur la qualité irréprochable de nos productions et la fiabilité de nos mécanismes de contrôle* », leur a dit le président. Christiane Lambert, qui préside le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), lui a offert un mètre rétractable « *pour mesurer, jour après jour, les progrès dans la mise au point des mesures que devra contenir cette loi* ».

Jacques Chirac s'est longuement promené à travers les allées, dans des bousculades indescriptibles. Il passe devant un taureau de race prim'holstein du nom de Fatal et s'exclame : « *Félicitations générales à tous !* » Une jolie petite fille avec des nattes est qualifiée de « *future mangeuse de bœuf* ». Voilà les vaches de race abondance, montbéliarde, salers, flamande à pis rouges, blonde d'Aquitaine et bleue du Nord. Une jeune fille lui propose un verre de lait avec une paille qu'il déguste doucement tandis que Philippe Vasseur, dont le mot d'ordre aujourd'hui est « *tonicité* », n'en laisse pas une goutte.

A un éleveur gascon en blouse mauve, qui lui présente Estelle, le plus beau spécimen de son exploitation, le chef de l'Etat lance : « *Votre région est superbe et votre race encore plus.* » On lui tend un morceau de livarot : « *Ca va très bien, merci, mais ça ira mieux encore dans deux secondes* », et il l'avale d'une bouchée.

SAUCISSON DANS LA MUSETTE

Il y a, entre le monde bovin et le chef de l'Etat, une connivence ancienne. Les poules pas plus que les moutons ou les caprins n'auront droit à sa visite. Ni les bovins britanniques, puisque les organisateurs du salon ont veillé à ce qu'il n'y ait pas de vache anglaise... Mais guidé par Michèle Chezalviel, président de la chambre d'agriculture de Corrèze, il s'attarde devant les mâles, femelles et veaux du Limousin. Il glisse un mot à Guy Lengagne, maire (div. g) de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), et à Josselin de Rohan, sénateur RPR du Morbihan, qui sont sur son passage. Mais un visiteur bougon, situé en retrait, « *aurait préféré "500 balles" plutôt qu'une bonne poignée de main* ».

Derrière le chef de l'Etat, un solide gaillard des services de sécurité a la charge de mettre dans son sac à dos tous les présents offerts au président : énorme saucisson, coq gaulois en aggloméré de graines oléagineuses, bouquet de roses tunisiennes... Quand la musette déborde, le garde du corps prévient discrètement par mini-micro un collègue resté en retrait pour être déchargé de son fardeau. Trois Japonais se sont approchés de Jacques Chirac. Ce sont les organisateurs du Salon français de l'agriculture qui aura lieu en 1998 à Tokyo. De loin, on l'entend dire : « *Merci beaucoup... Peut-être.* » Serait-ce une invitation ? Qui sait... A part les bovins, Jacques Chirac aime tant le Japon !

F. Gr.

Surveillez votre @☆!? langage, ce logiciel écrit tout ce que vous dites...

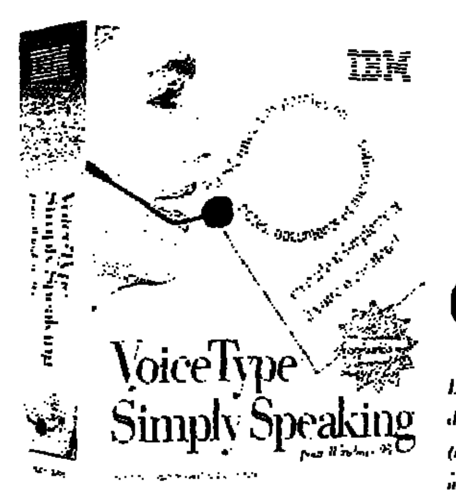

690F TTC

Logiciel de reconnaissance vocale. (Livré avec son casque microphonique ultra-léger)

Maintenant, votre ordinateur écrit sous votre dictée. Ça s'appelle VoiceType Simply Speaking et c'est le nouveau logiciel de reconnaissance vocale d'IBM. En un rien de temps, en parlant bien distinctement et en faisant une pause après chaque mot, vous retrouvez sur votre écran ce que vous pensiez la seconde d'avant. Ce logiciel écrit 70 à 100 mots par minute et il est suffisamment malin pour faire la différence entre "Paul" et "Pôle". Alors, pour faire un brin de causette, rendez-vous dans les magasins Fnac, Softissimo et Surcouf. VoiceType vous y attend.

Solutions pour une petite planète IBM

[illegible]

HORIZONS

PORTRAIT

La dernière cartouche de Nestor Cerpa

Le chef des preneurs d'otages à l'ambassade du Japon, à Lima, est devenu un militant révolutionnaire après la fin tragique de l'occupation de son usine. Les coups portés au Mouvement Tupac Amaru ont renforcé la détermination de ce desperado

PERSONNE ne pourra dire de Nestor Cerpa Cartolini qu'il est infidèle à ses amis, à ses convictions ou à ses souvenirs. Celui qui, au nom du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), *détient, depuis le 17 décembre* 1996, 72 otages dans la résidence de l'ambassadeur du Japon au Pérou rejoue, au péril de sa vie, un *épisode vécu déjà dix-huit ans plus* tôt. Le décor a changé, l'histoire n'est pas identique, mais la situation est d'une troublante ressemblance : un bâtiment occupé, encerclé par les forces de l'ordre brûlant de donner un assaut qui, pressent-on, ne pourrait être que sanglant.

. En février 1979, déjà, Nestor Cerpa s'était retrouvé dans des circonstances analogues. A cette époque, le MRTA n'existait pas, et lui, Cerpa, n'était que l'un des dirigeants syndicaux de Cromotex, une usine textile de la banlieue industrielle de Lima, occupée par ses ouvriers. *Le 4 février 1979*, après deux mois de lutte, la police, blindés en tête, investit l'établissement. Il y eut six morts, dont Her*migidio Huertas, le responsable* syndical qui était l'un des amis de Nestor Cerpa.

Dix-huit ans plus tard, ce dernier prend la tête d'un commando qui porte symboliquement le nom de son ami et occupe la résidence de l'ambassadeur japonais. Quelques minutes à peine après avoir investi les lieux, Nestor Cerpa, agitant le livre qui relate l'occupation de l'usine, a tenu à rappeler qu'il n'avait rien oublié : « *A l'époque de Cromotex, nous n'avions pas d'armes*, a-t-il exposé pour expliquer son action. *Cette fois, nous en avons. Et nous avons aussi des otages.* » Un message clair : Cerpa était, cette fois, décidé à gagner, comme pour mieux effacer la défaite que fut l'occupation d'une usine qui coûta la vie à six des siens. « *Il est entré à l'ambassade pour ses copains...* », explique sa mère en évoquant autant les prisonniers dont Cerpa demande *la libération* que les victimes de l'affaire Cromotex. « *Il a dû, peu ou prou, se sentir coupable de l'issue funeste de la lutte* », estime l'un de ses amis aujourd'hui éloigné du Pérou. Bref, « *il ne cédera pas* », pense Sistero Garcia, l'un de ses anciens camarades qui a publiquement déposé les armes et est revenu vivre dans son village de la vallée du Huallaga.

Une otage relâchée : « Je ne dirais pas qu'il est Che Guevara, mais il en a quelque chose »

Le bébé joufflu et souriant que présente sa mère en étalant sur la table les quelques rares photos qu'elle garde de son fils est devenu un homme un peu empâté, la moitié de la figure recouverte du foulard blanc et rouge aux couleurs du MRTA ou, comme sur ce récent cliché, un clandestin jouant au touriste en bord de mer avec, à ses côtés, Nancy Gilvonio, la mère de ses enfants, aujourd'hui âgés de dix et trois ans. Sanguinaire terroriste pour les uns, guérillero idéaliste pour d'autres, Nestor Cerpa, rapportent les otages relâchés dans les premiers jours, était « *digne* », ou « *modeste* », ou « *calme* ». « *Quelque chose en lui était très attachant* », ajoute une autre, conquise par ses « *yeux magnétiques* », par son esprit « *intelligent et rapide* », ou par sa « *courtoisie* ». Et de conclure : « *Je ne dirais pas qu'il est Che Guevara, mais il en a quelque chose.* » Un ancien député, Ricardo Letts, qui l'a croisé sur les chemins de l'extrême gauche, il y a bien des années, insiste, lui, sur son inflexibilité : « *Il ne cédera pas*, estime-t-il, *je le connais. Il peut préférer passer à l'Histoire en s'immolant.* »

Nestor Cerpa est né le 14 août 1953, à Lima, dans un milieu modeste. Le père, ancien conducteur de taxi, est employé au ministère des transports. Il représente aussi les chauffeurs au sein de la Confédération générale des travailleurs. Sa veuve le dépeint comme « *un homme de gauche, mais pas un révolutionnaire* ». La famille a sa maison, une voiture, et Nestor fréquente un collège privé. Doué, il est promis à l'université, comme sa sœur aînée. Mais, en 1970, alors qu'il se prépare à y entrer, le père meurt. Passé sans transition de l'adolescence à l'âge adulte, Nestor se retrouve en charge de famille, ouvrier soumis au rythme des 3 × 8 chez Cromotex. Est-ce parce qu'il est, comme l'assure sa mère, « *sérieux, responsable, chaleureux, proche des gens* » qu'il devient rapidement délégué syndical ?

C'est en cette qualité qu'il dirige, en 1978, l'occupation de l'usine. Le pays est alors en pleine effervescence, dirigé par le général Francisco Morales Bermudez, qui s'est emparé du pouvoir trois ans plus tôt. Le régime est musclé, mais, face à une vague de grèves, il a dû, *en 1978, accepter la convocation* d'une assemblée constituante où la gauche dispose d'une forte présence. Ces temps-là sont propices *à la formation politique. Autour de* l'usine occupée, la solidarité s'organise, popularisant une lutte qui acquiert rapidement une forte valeur symbolique.

MAIS, le 4 février 1979, à 4 heures du matin, la police pénètre dans l'usine et tire. « *Le patron avait des relations au sein du gouvernement* », explique aujourd'hui Mme Cerpa. Six ouvriers meurent, ainsi qu'un capitaine de la police. Accusé d'être responsable de cette dernière victime, Nestor Cerpa restera huit mois en prison, avant d'être relâché, faute de preuves. Connu comme le loup blanc, il erre, chômeur, durant un an, avant d'être embauché dans une petite entreprise créée par les anciens grévistes de Cromotex. Le répit ne dure que quelques mois. Un jour la police l'arrête à la sortie du travail. S'ensuivent *six nouveaux mois de* prison, apparemment sans charges précises. Lorsqu'il en sort, il passe dans la clandestinité. En quelques *années, le militant syndical s'est* mué en combattant révolutionnaire, comme l'avait été, avant lui, son ami Hermigidio Huertas, *membre d'un groupe* qui deviendra l'une des composantes du MRTA.

Le MRTA s'est fait publiquement connaître en 1984, lors d'une « *récupération économique* », autrement dit un braquage de banque. L'organisation a perdu là le premier des siens, tué dans un échange de coups de feu. Cela faisait plusieurs mois que quelques dizaines de militants s'entraînaient dans la forêt, à l'instigation d'un certain Victor Polay Campos, qui deviendra le fondateur et le premier chef du MRTA. A la *différence de Cerpa, Polay*, aujourd'hui condamné à la prison à vie, est un intellectuel qui a commencé son parcours politique dans l'organisation de jeunesse du parti social-démocrate, l'APRA. En 1972, il est à Paris, où il suit à la Sorbonne des études de sociologie. Le séjour en France durera cinq ans. Il va durablement marquer le futur chef du MRTA, qui y fréquente les nombreux révolutionnaires venus de toute l'Amérique latine.

Lorsqu'il rentre au Pérou, en 1977, Victor Polay est un autre homme, convaincu, comme beaucoup d'intellectuels latino-américains de sa génération, que seule la lutte armée peut faire changer les choses. Dans le bouillonnement social et politique péruvien, le débat sur la lutte armée traverse toutes les formations politiques de gauche, mais les maoïstes du Sentier lumineux sont les premiers à *prendre les armes, au début de la* décennie 80. Cette initiative va hâter l'entrée en campagne du MRTA, désireux de ne pas laisser le monopole de la violence révolutionnaire à son vieil ennemi. Entre les deux groupes, l'opposition est totale.

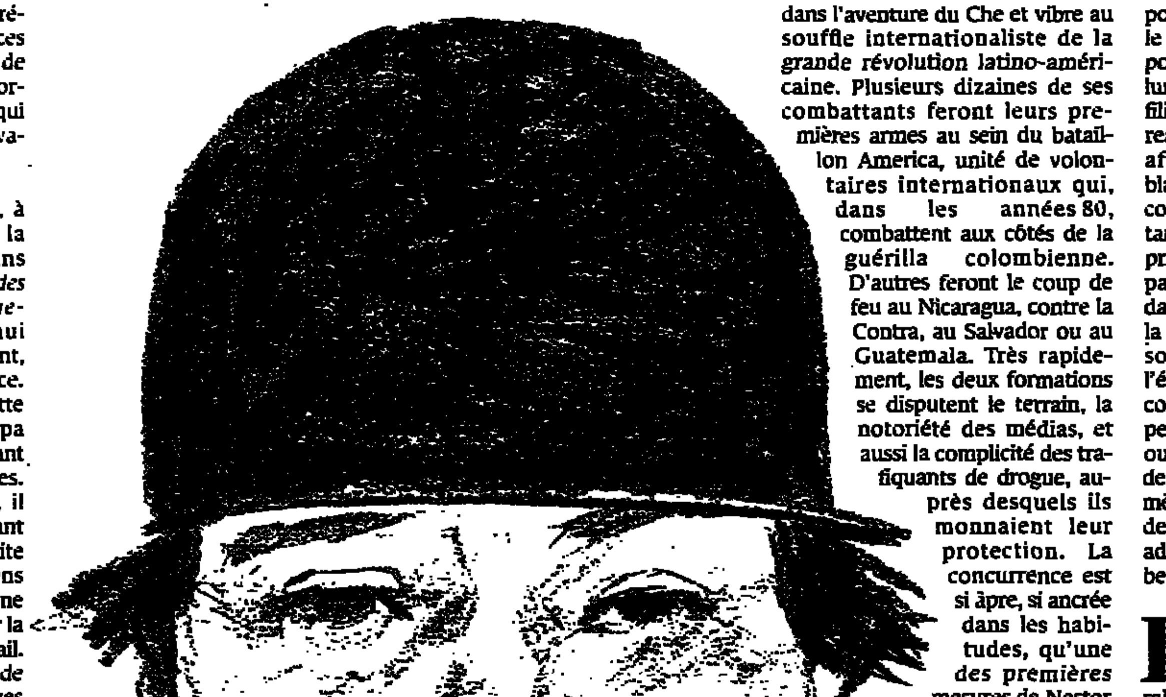

Produit du schisme sino-soviétique des années 60, le Sentier lumineux est une secte organisée autour d'un gourou, Abimaël Guzman, qui se présente volontiers comme l'héritier de la trinité Lénine-Staline-Mao. Le culte qu'on lui voue est délirant, la ligne politique est fruste, mais dans les campagnes, où la misère est abyssale, *le Sentier lumineux parvien*dra bientôt à aligner quelque dix mille combattants. Ses cibles : les troupes, les biens et les fonctionnaires gouvernementaux, mais aussi les militants de gauche, qui, selon le Sentier lumineux, distillent des illusions, et sont donc des « *freins objectifs à la prise de conscience des masses* ». « *Ici, c'était Beyrouth* », se souvient aujourd'hui Michel Azcueta, maire de Villa El Salvador, grosse agglomération jouxtant Lima, massivement acquise à la gauche. Durant des années, le Sentier lumineux y a multiplié les coups de main et les assassinats « exemplaires », dont celui de Maria Elena Moyano, une adjointe du maire, très populaire parmi les habitants.

Le MRTA, lui, se revendique de la révolution cubaine, s'identifie dans l'aventure du Che et vibre au souffle internationaliste de la grande révolution latino-américaine. Plusieurs dizaines de ses combattants feront leurs premières armes au sein du bataillon America, unité de volontaires internationaux qui, dans les années 80, combattent aux côtés de la guérilla colombienne. D'autres feront le coup de feu au Nicaragua, contre la Contra, au Salvador ou au Guatemala. Très rapidement, les deux formations se disputent le terrain, la notoriété des médias, et aussi la complicité des trafiquants de drogue, auprès desquels ils monnaient leur protection. La concurrence est si âpre, si ancrée dans les habitudes, qu'une des premières mesures de Nestor Cerpa lorsqu'il prend l'ambassade japonaise est *de bien préciser* à ses otages les différences qui séparent son organisation de celle du Sentier lumineux !

En quelle année Nestor Cerpa a-t-il rejoint le MRTA ? Sa mère est incapable – ou peu disposée – à le dire. « *Après son dernier passage en prison, il était devenu plus discret*, concède-t-elle. *Il a bientôt quitté la maison, et je ne l'ai plus revu avant la fin de 1987* », date à laquelle elle décide de se réfugier en France, sur injonction de l'organisation, qui craint que les familles de ses dirigeants ne soient prises entre le marteau et l'enclume. Elle y est rejointe, quelques mois plus tard, par l'épouse et les enfants de Victor Polay.

En quelques années, Nestor Cerpa, devenu le camarade Evaristo, a pris du galon. Il a voyagé à Cuba, est passé par le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala. Au Pérou, les attaques contre les banques se succèdent, accompagnées d'attentats contre hôtels et restaurants de luxe, d'incursions dans les journaux et les agences de presse pour y lire des communiqués de propagande, de distributions de vivres dans les *bidonvilles. Des hommes* d'affaires sont enlevés, incarcérés contre rançon dans des « prisons du peuple », cages de ciment creu*sées dans le sol. Certains y seront* assassinés. En septembre 1985, la police a mis à prix la tête de Cerpa, le présentant comme l'un des responsables d'une cellule du Sentier lumineux. Pour démentir cette affiliation, il prend d'assaut les bureaux du journal *El National* où, affublé de son éternel foulard blanc et rouge, il donne une brève conférence de presse. Un an plus tard, il est de ceux qui dirigent la prise de Juanjui, une ville du département de San Martin, puis, dans la foulée, celle de Sisa. Toute la région, où déferlent deux mille soldats, est aussitôt soumise à l'état d'urgence. La guérilla n'en continue pas moins à se développer : entre 1989 et 1992, le MRTA ouvre un deuxième front autour de la ville de Villa Rica, à 350 kilomètres à l'est de Lima, et la région de San Martin est virtuellement administrée par l'organisation rebelle.

L'arrestation, en février 1989, de Victor Polay, dans un hôtel *d'une ville* de province, ralentira à peine la progression. Dix-sept mois plus tard, le fondateur du MRTA parvient à s'évader *avec 43 autres de ses camarades* : c'est Nestor Cerpa qui a organisé l'opération en faisant creuser un tunnel de plus de 200 mètres. L'ac*tion est spectaculaire, mais déjà* se manifestent les premiers déboires, comme les arrestations quasi simultanées, en 1992, de Victor Polay et du chef du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, promptement condamnés à la détention perpétuelle.

La guérilla, qui semblait irrésistible quelque temps auparavant, a perdu du terrain. Une orgie de sang – la « sale guerre » a fait quelque 30 000 victimes –, un message politique de plus en plus trouble, une gauche déchirée par d'insurmontables et violentes dissensions, des pénuries chroniques, la désorganisation du pays et une inflation vertigineuse – 8 000 % en 1990 ! – ont lassé les Péruviens. Elu président en 1990, un inconnu, Al*berto Fujimori*, promet de reprendre les choses en main. Les remèdes sont rudes, mais l'inflation recule, de même que la guérilla, désertée par des combattants désenchantés et pourchassée par l'armée, qui a reçu carte blanche. En 1995, ce qui reste de la direction du MRTA sera arrêtée alors qu'un commando s'apprête à prendre d'assaut le siège du Congrès pour obtenir, déjà, la libération de ceux qui sont en prison.

Nestor Cerpa, qui a échappé au coup de filet – sa compagne, Nancy Gilvonio, a été prise et condamnée à la prison à vie –, devient le dernier chef d'une organisation réduite à quelques dizaines de militants. Dos au mur, il tire aujourd'hui son ultime cartouche, avec obstination, comme s'il avait tout son temps, et, surtout, plus rien à perdre, lui dont les proches et les amis sont tous morts ou en prison.

Nicole Bonnet
et Georges Marion
Dessin : Pancho

De l'arrêt à la

R

Pour un syndicalis

De l'arrêt à la loi ?

par Philippe Marini

RENDU à propos des relations de la société *Kis* avec M. Botton, le récent arrêt de la *Cour de cassation* a suscité toute une série de commentaires sur l'évolution de notre droit pénal des affaires. Je ne m'attarderai pas sur les indignations de M. Jospin et de ses amis, qui n'hésitent pas à inciter les juges *« de base »* à ne pas tenir compte du changement de jurisprudence de la Cour suprême. Mais j'ai été sensible aux analyses de ceux qui se réfèrent à certaines procédures en cours concernant des élus, en estimant que ce revirement *risquerait* d'encourager ou de permettre en toute impunité des comportements manifestement contraires à l'éthique la plus élémentaire. Il y a là une grave incompréhension, que l'on se doit de lever au plus vite et sans ambiguïté.

C'est vrai : j'ai appelé de mes vœux, dans mon rapport sur la modernisation du droit des sociétés remis au premier *ministre* en juillet dernier, un resserrement de la notion d'abus de biens sociaux, en faisant remarquer qu'une large pratique devenait contraire au principe constitutionnel de spécialité des délits et des peines. En d'autres termes, il me semblait clair que, de plus en plus, l'abus de biens sociaux était considéré non plus en lui-même, mais comme l'antichambre ou la condition préalable d'incriminations plus lourdement sanctionnées mais plus difficiles à atteindre et à établir : la corruption et le trafic d'influence. Cette évolution me paraissait présenter des risques d'arbitraire et d'insécurité juridique gravement préjudiciables au *développement économique*.

Je n'ai pas changé d'opinion : considérer, comme la Cour de cassation le fit ponctuellement dans le passé et de très nombreux juges du fond de manière beaucoup plus systématique, que tout acte illicite, à quelque titre que ce soit, était présumé constitutif d'un abus de biens sociaux revenait à évacuer totalement l'entreprise du débat, alors que nos prédécesseurs de 1935 et de 1966 avaient précisément voulu protéger l'entreprise, ses actionnaires, ses salariés, ses créanciers contre les tentations de détournement auxquelles ses dirigeants *peuvent être sujets*.

De plus en plus nous tournions le *dos aux intentions* poursuivies lorsque l'abus de biens sociaux vit le jour, parce que le vieux concept d'abus de confiance, forgé par les civilistes, s'adaptait mal aux réalités propres aux sociétés commerciales. L'arrêt du 6 février met un point d'arrêt à cette dérive, et je ne peux effectivement que m'en réjouir.

De même, j'approuve l'attitude réaliste adoptée, dans une affaire connexe, en matière de prescription *du recel d'abus de biens sociaux*. On ne pouvait concevoir une solution différente de celle prévalant, depuis 1967, pour l'incrimination principale. Certes, le caractère imprescriptible de ces délits, tant qu'ils sont occultés, peut choquer les observateurs de notre système juridique. Mais, outre la constance d'une jurisprudence trentenaire, ses justifications concrètes méritent considération. *La peur du juge ne* peut, en la matière, qu'être salutaire, pour autant que le chef d'entreprise, au moment de prendre une décision, puisse raisonner dans un système de coordonnées claires, simples, objectives.

Ainsi, le régime de prescription est indissociable de la notion même *d'abus de biens sociaux. Si celui-ci* s'apprécie par rapport à des critères mesurables –, l'*atteinte aux intérêts* patrimoniaux de l'entreprise et la recherche d'un enrichissement personnel étaient ceux que je recommandais en juillet dernier –, il est logique de ne faire courir sa prescription que de sa découverte. Si chaque juge est susceptible de plaquer sa propre approche de l'intérêt social, parfois plus idéologique qu'économique, sur l'idée que s'en font les *dirigeants et propriétaires* de l'entreprise, mieux vaut éviter *que pareille insécurité ne dure plus* de trois ans ! Peut-être certains représentants *d'intérêts économiques* ont-ils imaginé qu'une évolution serait concevable sur les deux terrains à la fois, mais ils voulaient en quelque *sorte le beurre et l'argent du* beurre, ce qui n'est jamais bien raisonnable…

La lutte contre la corruption est à l'évidence un enjeu essentiel et conditionne la confiance du peuple dans ses représentants et ses institutions

En marge de ces réflexions, j'ai été frappé par le dessin de Plantu qui illustrait la « une » du *Monde* faisant une large place à l'arrêt du 6 février. On y voyait deux « gros bras » en chemise brune, arborant leur appartenance à une formation d'extrême droite bien connue, dont l'un *disait* : *« Avec cela, nous n'aurons même plus besoin de faire campagne ! »*

L'humour est souvent une bonne façon de faire passer les messages. Il est vrai que les gouvernants, les parlementaires et les élus doivent inspirer le respect et être plus irréprochables que tous les autres. La lutte contre la corruption est à l'évidence un enjeu essentiel et conditionne la confiance *du peuple dans ses représentants* et ses institutions. Et certains magistrats ont beau jeu de dire que la réforme du délit d'abus de biens sociaux peut lui porter un mauvais coup. Ils se sont en effet habitués à confondre dans l'esprit et dans la procédure des infractions que le code pénal a décrites de manière bien tranchée et a assorties de sanctions de sévérité variable.

C'est bien pour lutter contre cette tendance que j'ai formulé une proposition *en général passée inaperçue* : celle de durcir le régime de prescription de *la* corruption et du trafic d'influence, pour au moins en doubler le délai. Je n'ai pas le souvenir d'avoir lu d'amples commentaires *sur ce point, qu'il s'agisse* de s'en féliciter ou de le contester. Je m'en suis étonné, car il s'agissait de la clé de mon raisonnement. Je crois indispensable de faciliter la recherche directe de faits de corruption sans avoir besoin d'utiliser l'instrument attrape-tout qu'était devenu l'abus de biens sociaux.

Bien entendu, de meilleurs juristes que moi feront remarquer l'*anomalie que représente* une catégorie spécifique de délits échappant à la règle commune de *la* prescription par trois ans. On peut leur répondre qu'il en existe déjà au moins une autre en matière de trafic de stupéfiants, et que, dans ces deux domaines, il s'agit de lutter contre une véritable gangrène morale et sociale. On peut aussi saisir la balle au bond et examiner l'idée d'un re*classement de la corruption* et *du* trafic d'influence parmi les crimes, et non plus parmi les délits. *Le délai* de prescription passerait dès lors à dix ans, ce qui laisserait le temps nécessaire aux investigations des juges.

De plus, l'opinion percevrait un message clair. Il serait facile de lui expliquer que les corrompus et leurs corrupteurs sont justiciables *des assises et du jury populaire*. Et, s'il se trouve des élus du suffrage universel *parmi les corrompus*, n'est-il pas logique de les livrer au jury ? *Jusqu'alors, j'hésitais devant* cette issue, n'étant pas intimement persuadé de son opportunité. L'emportement des passions me fait peur ! Mais ne sommes-nous pas précisément en train d'examiner un projet de loi réformant les cours d'assises, et instaurant un second degré de juridiction au fond ? Dès lors, mes préventions de principe s'atténuent, et je crois utile de lancer le débat sur ce thème.

Si l'on devait me suivre, il faudrait *se résoudre* à *légiférer, mais on le* ferait à visage découvert. Les chefs *d'entreprise retrouveraient la sé*curité juridique dont ils ont besoin grâce à la redéfinition de la notion d'abus de biens sociaux dans la formulation que j'ai proposée, et en ne revenant surtout pas sur son régime présent de prescription. Les dispensateurs ou bénéficiaires de pots-de-vin, les élus et fonctionnaires véreux trembleraient, leurs turpitudes n'étant plus à l'abri de la prescription de trois *ans et pouvant leur va*loir l'ignominie des assises. L'Etat *de droit inspirerait confiance au* peuple et la justice remonterait sur son piédestal. Et notre majorité ne serait plus suspectée de noirs desseins pour se blanchir ! Seuls les porteurs de chemises brunes de Plantu seraient perdants…

Philippe Marini *est sénateur (RPR) de l'Oise.*

Faux débat

par Patrick Brunot

ON peut *se demander* si la majorité et l'opposition sont tout à fait de bonne foi lorsqu'elles débattent du bien-fondé de la réforme du certificat d'hébergement. Chacun sait bien que la délivrance des visas constitue pour tous les pays l'acte discrétionnaire de l'Etat par excellence.

Un consul, quel que soit le pays *qu'il représente*, n'a *nul* besoin de justifier à quiconque les raisons d'un refus de visa. *Dans les instruc*tions qu'il donne à ses consuls, le ministère des affaires étrangères est clair : un visa ne peut être accordé si son demandeur ne présente pas toutes les garanties de retour, même si le fichier national émet un feu vert.

C'est ainsi que certaines catégories d'étrangers ont les pires difficultés à venir simplement visiter notre pays, tels ceux qui ont précisément besoin d'invitations : les *touristes aux revenus* modestes ou les filles sans diplômes en âge de se *marier, par exemple. Il arrive même* que des consuls de France refusent *à des étudiants de poursuivre leurs* études commencées en France au motif qu'une fois les études terminées, lesdits étrangers risquent de rester en France.

Les zigzags que ce projet de loi provoque depuis un mois attestent des limites du combat anti-Front national

*Tout Français qui invite des étran*gers à visiter notre pays sait bien que, lorsque les maires acceptent de délivrer des certificats d'hébergement, ils le font après la réalisation de toutes les formalités qu'ils requièrent, dans le cadre du décret ou en dehors de celui-ci, après vérification des conditions réelles d'hébergement, *consultation de leurs archi*ves et en liaison éventuelle avec l'Office mondial des migrations.

L'obtention d'un visa résulte la plupart du temps d'un réel parcours d'obstacles. C'est dans ce contexte que les consulats déclarent ouvertement qu'ils se montreraient moins draconiens pour délivrer des visas *s'ils pouvaient avoir d'emblée* l'assurance que les étrangers rentraient dans *leur* pays à *l'issue de leur* séjour en France. Les administrations ou les institutions privées (universités, entreprises…) refusent de *« faire la police »* en *« dénonçant »* les étrangers qui terminent leur séjour en France. Le Parlement n'a pas ac*cepté de confier ce rôle aux citoyens* et à leurs municipalités élues mais à *la police nationale, ce qui revient* à instaurer un visa de sortie comme il en existe dans certains pays.

En dehors du problème de l'harmonisation que cette réforme pose dans le cadre des accords de Schengen, il est clair que le contrôle du retour des étrangers sera bien plus fastidieux et sans doute moins efficace *que* si les citoyens le faisaient eux-mêmes. L'analyse actuelle de la *fraude à l'obtention des visas est* particulièrement significative à cet égard.

Les conséquences pratiques de ce brouhaha médiatique autour du contrôle des étrangers en fin de séjour ne peuvent en aucun cas se révéler avantageuses pour ceux qui sollicitent des visas. Les consuls, déjà très pointilleux, n'hésiteront pas à se montrer encore plus rigoureux, *sans que le Parlement ou* les intellectuels puissent les troubler. Il est dommage que les étrangers servent d'enjeu de ce clivage politique, qui ne peut que les desservir puisqu'en réalité les maires ne sont pas obligés de signer des certificats d'hébergement ni les consuls de délivrer des visas.

Les zigzags et les volte-face que ce projet de loi provoque depuis un mois attestent à l'évidence des limites du combat anti-Front national, dans le domaine de l'immigration en l'occurrence, que ni la majorité, ni l'opposition ne parviennent à franchir.

Patrick Brunot *est avocat.*

Pour un syndicalisme de transformation sociale

par Pierre Khalfa et Thierry Renard

LES accords signés récemment entre les directions d'EDF-GDF, de France Télécom et certaines organisations syndicales *sont présentés comme la relance* du dialogue social dans ces entreprises et auraient même un caractère exemplaire qui leur donnerait une portée plus générale.

A EDF-GDF, l'accord triennal prévoit que les onze mille personnes embauchées le seront à temps partiel. Les nouveaux recru*tés n'auront pas d'autre choix que* ce type d'emplois. La généralisation du temps partiel serait donc le modèle social de l'avenir ? En fait, dans la même période, ce sont treize mille salariés à temps plein qui quitteront l'entreprise. De plus, les réductions du temps de travail, envisagées pour les agents déjà *présents dans* l'entreprise, *ne* sont pas compensées par des embauches supplémentaires. *Cela en*traînera des pertes de plusieurs milliers d'emplois. Tout cela se passe dans une entreprise publique en parfaite santé économique !

A France Télécom, la direction annonce le recrutement de six *mille* personnes en deux ans, ce chiffre n'étant même pas garanti puisqu'il n'en *est pas fait mention* dans le texte de l'accord. Dans la même période, ce sont dix-huit mille personnes qui quitteront l'entreprise par le jeu des départs naturels et des congés de fin de carrière.

Comment cautionner cette saignée ? L'accord à France Télécom *sur l'insertion des jeunes ne pré*voit même pas leur recrutement à l'issue de leur formation en alternance. Comment accepter une telle mesure ? Les orientations mises en œuvre à France Télécom sont d'autant plus inadmissibles que celle-ci se classe au premier rang *des en*treprises françaises en matière de bénéfices – environ 10 milliards de francs – et que le secteur des télécommunications est en pleine croissance.

Un accord social digne de ce nom aurait supposé que soit garanti le maintien de l'emploi par une réduction massive du temps de travail. Dans ce cadre, il aurait été possible de mettre à plat l'organisation du travail et de se demander quels services nouveaux pourraient être fournis aux usagers pour assurer *un meilleur service public*.

Comme le montrent les derniers conflits sociaux, les salariés acceptent de moins en moins d'être traités comme des pions que l'on déplace au gré de stratégies sur lesquelles ils n'ont aucune prise

Au-delà de leur contenu précis, ces accords posent aussi un problème de méthode. Les directions et les organisations syndicales signataires avaient décidé d'aller très vite. La direction d'EDF-GDF se *flatte d'avoir conduit une « négociation-éclair »*. A France Télécom, nous avons assisté à une parodie : refus d'organiser une séance plénière de négociations avec toutes les organisations syndicales, documents remis au dernier moment, textes totalement ficelés que l'on ne pouvait qu'accepter ou refuser.

Les sujets en jeu dans ces négociations méritaient pourtant de prendre le temps du débat. La moindre des choses aurait été de se donner les moyens d'un débat contradictoire permettant ainsi *aux personnels de donner* leur opinion sur des sujets qui vont avoir des conséquences concrètes sur leur vie. Or, à aucun moment, les salariés n'ont été consultés, ni même informés par les organisations qui s'apprêtaient à signer ces accords.

La France a la particularité d'avoir un syndicalisme pluraliste et un faible taux de syndicalisation : *autour de 10 % en moyenne*, il est un peu plus élevé à EDF-GDF et aux PTT. La légitimité des organisations syndicales provient essentiellement des résultats aux élections professionnelles. Quelle crédibilité peut avoir un accord social s'il ne s'appuie pas sur l'adhésion des salariés ? Comment des organisations ne syndiquant qu'une petite partie du personnel et, de plus, *électoralement minori*taires, peuvent-elles signer des accords sans même demander l'avis des premiers concernées ?

Il y a là manifestement un déficit démocratique qui n'est pas fait pour réduire la fracture entre organisations syndicales et salariés. La crise du syndicalisme est aussi une crise de la représentativité de ceux qui s'autodésignent représentants des intérêts collectifs. Ne pourrait-on pas imaginer, par exemple, *qu'un accord ne soit valide que s'il* est signé par des syndicats représentant une nette *majorité du per*sonnel ou, dans le cas contraire, qu'une consultation référendaire soit organisée auprès des personnes concernées ?

De telles solutions permettraient de rompre avec une attitude paternaliste qui considère les salariés comme des mineurs incapables de *décider eux-mêmes. Les derniers* conflits sociaux le montrent, les salariés acceptent de *moins* en *moins* d'être traités tels des pions que l'on déplace au gré de stratégies sur lesquelles ils n'ont aucune prise. Le syndicalisme doit être un contre-pouvoir au service des salariés, qui leur permette de décider eux-mêmes de leur devenir, de changer le monde existant, bref, un syndi*calisme de transformation sociale*.

Pierre Khalfa et Thierry Renard *sont responsables de SUD-PTT.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA SITUATION DU « POINT »

La sollicitude du *Monde* pour la santé du *Point* (et la mienne) l'*égare* : il nous peint dans l'essoufflement du marché de la presse, et il *affirme* : *« Le* Point [me] *cherche un successeur »* (*Le Monde* du 12 *février*). *La première affirmation* est discutable, la seconde est fausse.

Le Point, qui fêtera en septembre son vingt-cinquième anniversaire, diffuse globalement, chaque semaine, une moyenne de 310 087 exemplaires (dernier contrôle OJD 1995). Sa diffusion globale a régulièrement augmenté en 1994, 1995 *et en 1996. Depuis* ses débuts, ses comptes n'ont connu un résultat négatif qu'*une seule année*, en 1989. Il a dégagé en 1995 un résultat d'exploitation supérieur à 10 millions, et annoncera un résultat clairement positif pour 1996. Par les temps *qui courent, cette situation* est tenue pour enviable chez la plupart de nos confrères. Et, j'imagine, au *Monde*.

Quant à ma succession, elle n'est pas ouverte. L'astreinte de mon travail – inférieure à celle des conducteurs routiers –, la sympathie de mes actionnaires et de mes collaborateurs m'ont, jusqu'à présent, dissuadé de la précipiter.

Claude Imbert,
directeur du *Point*

SAÏD SAADI ET AMNESTY INTERNATIONAL

Contrairement à ses déclarations du 4 février à votre quotidien, M. Saïd Saadi n'a jamais *« fait installer la première section d'Amnesty International »* en Algérie. Par ailleurs, il n'a jamais été membre fon*dateur de cette section, comme* il le prétend. Lors de la campagne présidentielle de novembre 1995, il avait *mentionné* dans son manifeste électoral avoir été membre fondateur *de la section algérienne* d'Amnesty International, et nous lui avions déjà demandé de retirer cette déclaration.

Marc Saghie,
Londres

LA LOI HORS-LA-LOI

Le porte-parole du gouvernement s'est offusqué des appels à la désobéissance civique qui agitent la *société : il en appelle* à *l'Etat de* droit. A son appui, le garde des *sceaux* invoque à son tour le respect que chacun, en toute circonstance, devrait toujours à la loi. Le rôle de « ministre des droits de l'homme » qu'il revendique dans les colloques et les congrès aurait pourtant dû le conduire à une ré*flexion plus* approfondie. La loi n'est pas l'horizon indépassable de la légalité : il est des lois auxquelles, parce qu'elles sont contraires à la Constitution, aux traités internatio*naux, aux droits de l'homme*, *déso*béir est un droit, parfois un devoir.

Les « représentants du peuple français », le 26 août 1789, n'ont pas dit autre chose en adoptant une déclaration des droits de l'homme *« afin que les actes du pouvoir législatif* [puissent] *à chaque instant être comparés avec le but de toute institution politique »*. Avec ses techniques d'analyse et le vocabulaire de notre siècle, le Conseil d'Etat reprenait cette idée, *dans son avis sur le projet Debré*, en relevant que le fichage des hébergeants porte atteinte à la liberté individuelle et à la vie privée, principes supérieurs protégés à la fois par la Constitution et par la Convention européenne des droits de l'homme (…). L'Etat de droit auquel se réfèrent nos ministres exige précisément que les juges fassent toujours prévaloir les principes supérieurs, même sur la loi votée par le Parlement. *S'en prendre aux cinéastes, écrivains, acteurs, musiciens, universitaires, metteurs en* scène… qui rappellent que le « délit d'aide » n'est qu'un « délit de fraternité », c'est oublier, comme l'a dit Stanley Milgram, que dans l'histoire de l'humanité *« l'obéissance a inspiré plus de crimes horribles que la rébellion »*.

Christian Bourguet, Anne Brémaud, Véronique Costamagna, Jean-Jacques de Félice, Simon Foreman, Elisabeth Hamot, Sophie Jaeglé-Ceoara, Caroline Mécary, Françoise Mendel-Riche, Gilles Piquois, Daniel Soulez-Larivière, Gérard Tcholakian, Irène Terrel, avocats au barreau de Paris

صكنا من الاحل

Spike Lee, cinéaste afro-américain

« Louis Farrakhan fait peur à l'Amérique, et c'est normal »

Pour le réalisateur de « Get on the Bus », il n'est pas contradictoire d'adhérer aux messages de Martin Luther King et de Malcolm X

« Pourquoi avez-vous décidé de faire un film sur la Million Man March organisée par Louis Farrakhan et Nation of Islam, le 16 octobre 1995 ?

– *La Million Man March* est l'un des événements les plus importants de l'histoire américaine. Un million d'Afro-Américains, d'horizons sociaux très différents, sont venus ensemble en paix et se sont engagés à devenir de meilleurs individus. M. Farrakhan a parlé du « *jour du grand pardon* », et il avait raison. Je crois encore que les secousses provoquées par cet événement continuent à se faire sentir aujourd'hui. La criminalité a baissé dans beaucoup de ghettos, comme si le message de fraternité lancé ce jour-là avait bien été colporté par le million de personnes présentes.

***– Pourquoi avez-vous décidé* d'autofinancer *Get on the Bus*?**

– Nous avons senti, de manière à conserver l'esprit de cette marche, qu'il serait plus juste de faire financer ce film par des Afro-Américains. L'un des objectifs de cette marche était de réaffirmer la nécessité pour la communauté de se mobiliser. Il faut que nous apprenions d'abord à compter sur nous-mêmes.

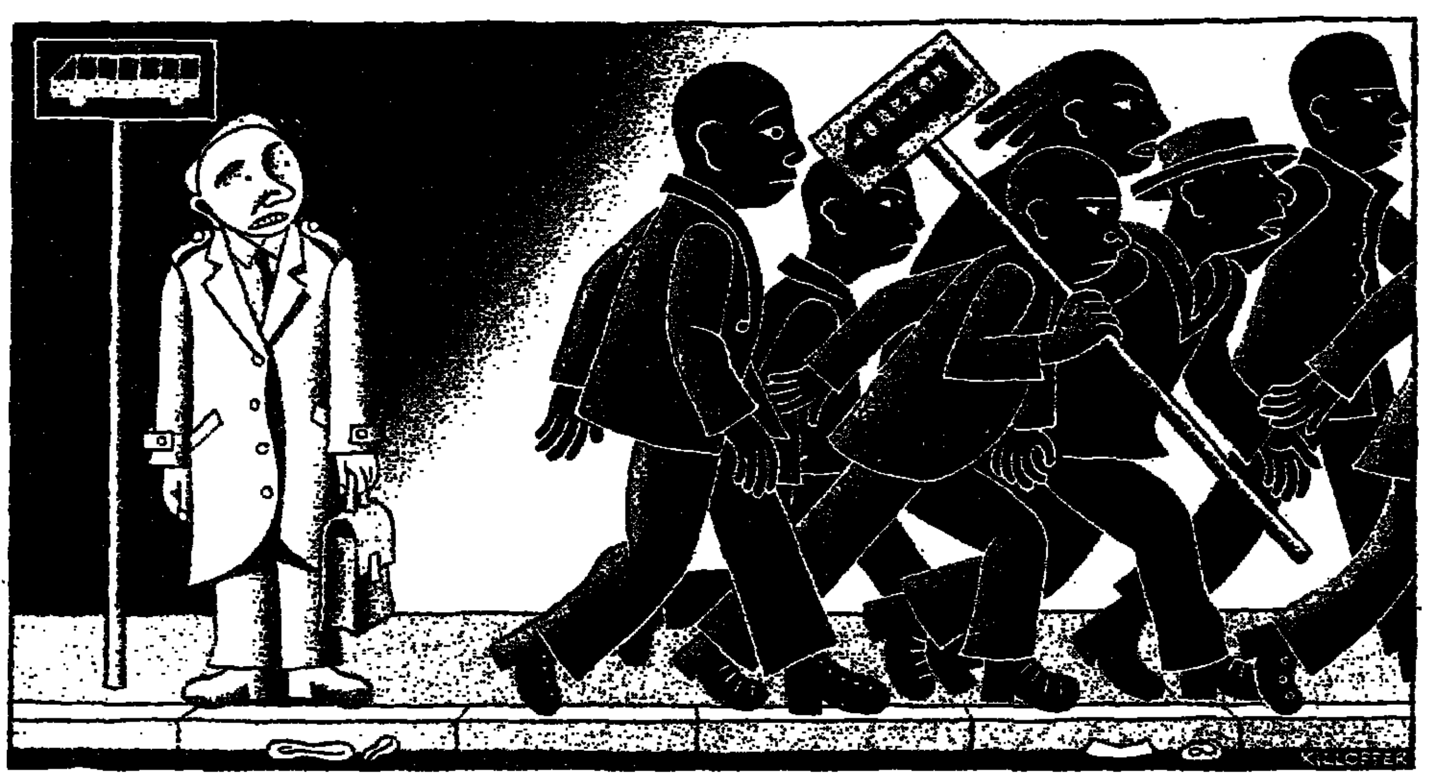

DESSIN KILLOFFER

» J'ai contacté tous les gens que je connaissais dans le domaine du sport, de la chanson et du cinéma pour trouver les 2,5 millions de dollars nécessaires pour tourner le film. Si je n'avais pas été capable aujourd'hui de trouver une telle somme, cela aurait signifié que tous mes efforts menés ces dix dernières années n'avaient servi à rien. Des acteurs comme *Danny Glover, Wesley* Snipes, Will Smith ont participé au financement. Nous avons vendu les droits de distribution du film à la Co*lumbia pour une somme supérieure* à notre budget initial. Nous étions donc bénéficiaires avant même la sortie du film.

– Comment expliquez-vous l'échec de votre film aux Etats-Unis ?

– Les jeunes Afro-Américains ont pris ce film pour un documentaire, et pour une leçon d'histoire. Il suffit de parler d'histoire pour faire fuir le public, et je ne parle pas seulement des Noirs. Pour faire passer la leçon, il faut faire preuve de beaucoup de pédagogie. C'est comme un médicament à administrer, pour vacciner un gamin contre la varicelle : nous versons l'antidote sur un sucre pour qu'il l'avale plus facilement. Nous en sommes au même point avec notre histoire aux Etats-Unis : il faut l'enrober d'un contenu dramatique pour que le public daigne s'y intéresser.

» Une semaine après la sortie de *Get on the Bus*, un autre film afro-américain, *Set it off !*, un film d'action sur des femmes qui braquent des banques, arrivait en tête du box-office. Il y a vraiment de quoi désespérer. *Est-ce vraiment tout ce que les* Noirs veulent voir aujourd'hui ? D'autres Noirs se tirer dessus ?

– Quelle différence y a-t-il entre la Civil Rights March menée par Martin Luther King en 1963, et celle de 1995, organisée par Louis Farrakhan et Nation of Islam ?

– Pour justement faire le lien entre ces deux marches, j'ai insisté pour utiliser trois chansons de Curtis Mayfield & The Impressions : *Keep on Pushing* [adopté par Martin Luther King comme hymne de la Civil Rights March, NDLR], *People Get Ready*, *We're a Winner*. Ces chansons ont eu un impact extraordinaire. Il n'était pas évident de dire au peuple noir dans les années 60 « *We're a Winner* » – nous sommes des gagnants – alors que *People Get Ready* nous disait de nous tenir prêt à voter. *La situation a considérablement* évolué en trente ans.

» La marche organisée en 1963 l'était en partie à l'instigation du gouvernement américain, qui essayait d'imposer l'égalité des droits pour chaque citoyen. Les Noirs n'avaient pas le droit de vote dans certains Etats ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Un Noir peut désormais vivre où il le désire, gagner sa vie correctement, et boire la même eau que son voisin. La marche de 1995 n'était pas revendicatrice. Il ne s'agissait pas de mendier auprès du gouvernement américain, mais de prendre notre destin en main. La grande frontière qui nous reste à franchir est économique. En 1996, les Afro-Américains ont dépensé 380 milliards de dollars. Si nous étions une entité séparée du reste des Etats-Unis, cela ferait de nous le 56e pays au monde. *Une part infime* de cet argent est dépensée dans des com- merces et des entreprises noires.

***– Le message de Martin Luther* King était beaucoup plus fraternel que celui de Farrakhan, qui est favorable à une séparation de la minorité afro-américaine du reste de la population américaine.**

– Il n'est pas contradictoire pour un Afro-Américain d'adhérer à la fois au message de Dr King et à celui de Malcolm X. Les gens ne comprennent pas que King et Malcolm X voulaient exactement la même chose, ils n'empruntaient simplement pas la même route. On ne cesse de se focaliser sur les propos antisémites tenus pas Farrakhan, sur lesquels je suis en profond désaccord. Je pense aussi que beaucoup d'Afro-Américains sont en mesure de faire la part des choses, et de retenir ce qu'il y a de juste dans le message de Farrakhan.

» *J'ai tenu à ce qu'un des chauffeurs* de bus de mon film soit juif, de manière que les contradictions de Farrakhan soient mises au jour. Ce *chauffeur se réfère à deux déclara*tions de Farrakhan, l'une où il a affirmé que « *le judaïsme est une religion du caniveau* » et une autre où il considérait qu'« *Hitler était un grand homme* ». Fort de ces paroles, il décide en toute conscience d'abandonner son bus et de laisser ses passagers se rendre sans lui à la manifestation. Je respecte entièrement sa décision.

– Comment expliquez-vous que les communautés juives et noires aux Etats-Unis, après avoir été aussi soudées jusque dans les années 70, soient aujourd'hui antagonistes ?

– L'une des organisations noires les plus importante aux Etats-Unis est la NAACP *(Association nationale pour le progrès des gens de couleur)*. Elle a longtemps été dirigée par des juifs. Les Afro-Américains ont fini *par se fatiguer de voir l'une de leur* organisation dirigée par d'autres. Il s'agissait d'un réflexe anticolonial, ou du moins je l'interprète comme tel. *Je n'arrive pourtant pas à expli*quer pourquoi les juifs restent la cible privilégiée de M. Farrakhan, à croire qu'ils sont à l'origine de tous les problèmes des Afro-Américains. Vous savez, les Afro-Américains, à moins de connaître le nom de famille de telle personne ou de la voir avec une kippa sur la tête, ne savent pas si elle est juive. Ils voient un Blanc, c'est tout.

– Après le succès de la Million Man March, M. Farrakhan est parti en tournée en Irak, en Iran, au Nigeria et en Libye, transmettre le message de fraternité issu de cette manifestation. N'êtes-vous pas choqué de le voir choisir des dictatures pour faire passer ses idées ?

– La plupart des dictatures au monde ont été mises en place par le gouvernement américain. M. Farrakhan ne peut pas être rendu responsable de tout ce qui va mal dans le monde. Les intégristes n'ont pu prendre le pouvoir en Iran qu'avec l'aide de la CIA ; ils sont, depuis, devenus nos ennemis. Qu'est-ce que M. Farrakhan aurait à voir avec ce changement de stratégie ?

– Comment expliquez-vous la popularité de M. Farrakhan dans la communauté afro-américaine ?

– Ils l'adorent car ils sentent que cet homme ne peut pas être acheté. Auparavant, les leaders noirs étaient assassinés, ou sombraient dans la *corruption*. Farrakhan fait peur à l'Amérique, et c'est normal. Un homme qui arrive à mobiliser un million de personnes représente nécessairement un danger. La presse américaine a tout fait pour dénigrer cette marche, en sous-estimant le nombre de personnes venues y assister. Mais Farrakhan n'est pas le seul leader noir américain, Jesse Jackson en est un autre. Je ne pense pas, en revanche, que nous puissions faire confiance à Colin Powell. Comme tout *militaire, il a pour habi*tude d'obéir aux ordres. On lui ordonnerait de lâcher une bombe sur Harlem, il le ferait.

***– Qu'est ce qui fait la spécificité* d'un cinéma afro-américain ?**

– Ce n'est certainement pas un cinéma destiné à un public exclusivement afro-américain. Les musiciens ou les sportifs afro-américains sont arrivés à toucher un public très divers, alors que les cinéastes sont, eux, restés dans leur ghetto. Pourquoi aucun cinéaste afro-américain n'a-t-il atteint la notoriété de Duke Ellington, Michael Jackson, ou Michael Jordan ? On me demande souvent de faire des films qui s'adressent à tous les publics, blancs comme noirs. Mais je pense que c'est déjà le cas. On me reproche de faire des films qui ne sont pas universels. Dans un tel cas, universel est synonyme de blanc. Le problème ce n'est pas moi, c'est l'Amérique. Pour reprendre le titre d'un livre écrit par Cornel West, *Race Matters* – la race compte.

» Personne n'aurait eu l'idée d'al*ler voir Kurosawa pour lui demander* d'arrêter de faire des films sur des japonais, ou à Fellini de ne plus mettre en scène d'Italiens. Mais, aux Etats-*Unis*, on me parle de marché sans avenir. Je n'en démordrai pas ; ce n'est pas ma faute si une partie du public ne supporte pas des acteurs à la peau pigmentée.

– A quels défis devra faire face la communauté afro-américaine ces dix prochaines années ?

– Arrêter de s'entre-tuer d'abord, développer son système éducatif, et faire reculer la drogue. Il y a aujourd'hui plus de jeunes hommes afro-américains en prison qu'à l'université. Il y a trente ans, on n'entendait jamais parler de jeunes filles enceintes dès l'âge de treize ans ; c'est monnaie courante aujourd'hui.

» Vous vous souvenez de la scène du *Parrain* où Don Corleone se rend compte qu'il devra se lancer dans le trafic de drogue, avant d'ajouter qu'il n'en revendra qu'aux Noirs ? Il ajoute juste après : *"Ce sont des animaux, laissons-les perdre leur âme."* Ce n'est pas un hasard si la drogue a atterri en priorité dans les ghettos urbains. Il y a eu une grande polémique aux Etats-Unis sur l'arrivée du crack qui aurait été introduit grâce à la bienveillance de la CIA. Le crack est l'une des pires choses qui nous soient arrivées ; comme avec la peste, une génération entière est en *passe d'être emportée.* »

Propos recueillis et traduits par
Samuel Blumenfeld
et Nicolas Weill

Militantisme et marketing

SPIKE LEE

NÉ EN 1957 d'un père joueur de jazz et d'une mère enseignante, Spike Lee est à l'origine de la renaissance d'un cinéma noir américain qui, à quelques rares exceptions près, s'était assoupi depuis la vogue des films sur la « *blaxploitation* » dans les années 70.

Depuis *Nola Darling* (1986), son premier film, Spike Lee a réussi la *gageure de faire un cinéma à la* fois politique et hollywoodien, capable d'attirer un public important sur des sujets aussi polémiques qu'une émeute interraciale dans le quartier de Bedford-Stuyvesant, à Brooklyn *(Do the Right Thing*, 1989), une histoire d'amour entre un Afro-Américain et une Italo-Américaine *(Jungle Fever*, 1991), Malcolm X *(Malcolm X*, 1992), la drogue dans les ghettos *(Clockers*, 1996).

Cette alliance, pour le moins contradictoire, d'un militantisme parfois extrême et d'un marketing très étudié a toujours été une manière pour le cinéaste d'affirmer que son indépendance devait d'abord être économique.

En finançant lui-même *Get on the Bus*, son dernier film, consacré au voyage en bus de Los Angeles à Washington d'une *quinzaine* d'hommes noirs, venus assister à la Million Man March organisée le 16 octobre 1995 par Nation of Islam et son leader Louis Farrakhan, Spike Lee affirme, une fois de plus, la nature de son cinéma, animé par une farouche volonté de témoignage et d'indépendance.

S. Bd

Michel Winock, historien

« Les intellectuels ont besoin de l'appui de la population »

L'auteur de « Parlez-moi de la France » doute que l'opposition au projet de loi Debré sur l'immigration tourne à la fronde

« Ce qui est en train de se passer à *l'occasion du projet de loi* Debré sur l'immigration vous apparaît-il comme l'une des grandes fièvres qui marquent périodiquement la société française ?

– Il est trop tôt pour le dire. Pour le moment, j'en doute un peu. Il existe, en effet, un certain consensus sur la question de principe : tout le monde ou presque, tous les partis responsables sont en accord avec l'opinion pour lutter, du mieux possible, contre l'immigration clandestine. Le conflit porte sur les moyens. Sur la question précise qui a mis le feu aux poudres, la déclaration de la fin d'hébergement, le gouvernement a admis son erreur. Les pétitionnaires ont saisi cet avantage pour pousser plus loin leur exigence : l'abolition du projet Debré en entier. Nous verrons jusqu'où cette fronde peut aller. Elle risque de se trouver en porte-à-faux avec la majeure partie de l'opinion et d'embarrasser les partis de gauche. Elle *peut aussi provoquer une véritable* réflexion de ces partis sur leurs responsabilités.

– S'agit-il à vos yeux d'une défaillance des politiques ?

– Oui, à coup sûr. Et doublement. Défaillance d'une droite qui rédige un projet ou des amendements au projet sans réflexion sur la portée ou la symbolique du texte. Défaillance de la gauche, quasi absente du débat en première lecture à l'Assemblée, et d'une façon générale, à quelques *exceptions* près, *écartelée* entre les bons sentiments et le principe de réalité.

– Peut-on faire un lien avec l'affaire Dreyfus ?

– La seule chose qu'il y ait en commun entre le mouvement pétitionnaire d'aujourd'hui et celui de l'affaire Dreyfus, c'est que nous assistons à une protestation massive venue de la société civile. Quand la première pétition en faveur de la révision du procès Dreyfus a été publiée à la mi-janvier 1898, les signa*taires – qu'on allait à cette occasion* qualifier d'« *intellectuels* », c'est leur date de baptême – n'avaient qu'un nombre infime d'alliés au Parlement ou dans la classe politique en général (Scheurer-Kestner, Clemenceau, bientôt Jaurès...). Ce qui tendrait à justifier le rôle propre des « *intellectuels* », d'exercer un contre-pouvoir.

On peut aussi remarquer que les intellectuels dreyfusards n'avaient qu'un faible appui dans l'opinion, qui était persuadée à ce moment-là de la culpabilité de Dreyfus, et de ce qu'il ne fallait pas remettre en question la « *chose jugée* » par le conseil de guerre. Les protestataires ont donc exercé un rôle d'avant-garde, de détonateur : sans eux, il n'y aurait pas eu de révision de l'affaire Dreyfus.

A mes yeux, cependant, la portée *de cette action collective de 1898* est autrement chargée de sens que celle d'aujourd'hui. Nous ne sommes plus devant un cas d'injustice criante justifiée par la raison d'Etat, *mais devant un projet de loi qui*, malgré tous ses défauts, n'en tente pas moins de répondre à une exigence reconnue, encore une fois, par tous les partis à vocation gouvernementale.

– Les antidreyfusards se moquaient des intellectuels, auxquels ils reprochaient leur incompétence. Est-on dans le même cas de figure ?

– L'anti-intellectualisme a commencé avec l'histoire des intel*lectuels (si l'on veut bien dater cette* histoire collective de l'affaire Dreyfus). Ferdinand Brunetière écrivait à leur propos : « *Ils ne font que raisonner avec autorité sur des choses de leur incompétence ; et finalement ils ne réussissent qu'à déconcerter, à dérouter, à troubler fortement l'opinion.* » Toute démarche intellec*tuelle* (c'est-à-dire toute intervention d'écrivains, de scientifiques, d'artistes, d'universitaires, dans le domaine qui n'est pas le leur spécifiquement, c'est-à-dire dans le *domaine politique*) a *toujours* provoqué la contestation, aujourd'hui comme hier.Cela pose, du reste, un réel problème. Non pas celui de la compétence, puisque, par définition, les intellectuels sont aussi des citoyens qui ont leur mot à dire sur les affaires publiques comme tous les autres citoyens. Mais le problème de la validité et de l'efficacité de leur action ès qualités. D'où l'idée de Serge July [*directeur du quotidien* Libération] d'étendre la *pétition*, *au départ celle des cinéastes*, à l'ensemble de la population, toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Problème encore plus aigu aujourd'hui dans une société où les citoyens sont mieux informés et beaucoup plus instruits qu'au temps de l'affaire Dreyfus.

***– Le rejet actuel des immigrés* vous apparaît-il comparable aux théories de Barrès ? de Drumont ?**

– Nous ne parlions que de l'immigration clandestine. Si nous parlions de l'immigration en général, Barrès, Drumont et quelques autres ont énoncé des théories xénophobes et *antisémites*, *qu'il ne faut pas* confondre avec des mesures législatives ou administratives que la République française (et *pas* seulement Vichy) a décidées dans les périodes de crise économique, notamment au cours des années 30. Il y a eu, alors, des renvois d'ouvriers étrangers dans leur pays. Il ne s'agissait pas de théories xénophobes, mais de politique empirique assez sordide. Parallèlement, les doctrinaires de la xénophobie et de l'*antisémitisme ont eu des conti*nuateurs. Les propos de MM. Le Pen ou Mégret en la matière sont dans le droit fil de la tradition fantasmatique du nationalisme fermé. »

Propos recueillis par
Jean-Luc Douin

La loi Aubry, un moindre mal

DANS la longue chronologie des escarmouches menées autour de la liberté ou non de licencier, la date du 13 février sera à marquer d'une pierre blanche. Avec l'arrêt de la Cour de cassation, rendu dans le dossier de La Samaritaine, les employeurs ne peuvent maintenant plus ignorer qu'ils s'exposent à la réintégration de salariés licenciés si leur plan social a été déclaré « nul et de nul effet ». Après quatre années de tergiversations, de batailles procédurières et de jurisprudences contradictoires, ils savent ce qui peut leur en coûter de ne pas respecter l'esprit et la lettre de la loi Aubry du 27 janvier 1993.

En soi, l'affaire est édifiante. Elle permet de poser la question des licenciements collectifs dans des termes enfin clarifiés. Elle peut obliger, politiquement, à définir plus précisément les limites qu'il convient de dresser à la forme la plus brutale de la flexibilité. A voir les réactions officielles, plutôt prudentes, qui ont suivi la décision de la Cour de cassation, il est manifeste que chacun comprend qu'il faut rester mesuré. Jacques Barrot, ministre du travail, souhaite ainsi engager *« assez vite, avec les partenaires sociaux, une concertation »*. De fait, il ne servirait à rien de bousculer les barrières légales pour devenir totalement permissif, sauf à fournir ainsi un argument de poids aux socialistes qui veulent réintroduire l'autorisation administrative de licenciement.

Sur le fond, la logique l'a emporté. Dès lors que, pour contester la qualité d'un plan social, une procédure judiciaire a été engagée, souvent précédée d'un constat de carence délivré par l'inspection du travail, il devient risqué de continuer à pratiquer des licenciements comme si de rien n'était. Si, de plus, et de juridiction en juridiction, l'annulation d'un tel plan social se trouve être confirmée, on ne peut pas s'étonner ensuite, ainsi que cela vient de se produire, que la réintégration soit ordonnée. Les chefs d'entreprise qui ont agi de la sorte avaient engagé un pari, qu'ils ont perdu, et ne peuvent que s'en prendre à eux-mêmes. S'ils peuvent objecter qu'ils ont parfois été conduits à l'erreur par la guérilla chicaneuse de syndicats, l'essentiel demeure juste. Ils devaient envisager que la conséquence ultime de l'application de la loi Aubry pouvait être le retour à la case départ, même dix-huit ou vingt-quatre mois plus tard.

Certes, ceux qui protestent aujourd'hui, dans les rangs du patronat, mettent en avant les désastres économiques qui résulteront de cette décision de justice. Les mêmes, à la Cgpme ou au CNPF, font observer que le rythme de la vie des entreprises ne coïncide pas avec la lenteur de la machine judiciaire. Et ils ont doublement raison, à cette réserve près qu'ils pouvaient s'y prendre autrement. Outre que les chefs d'entreprise, qui en sont les victimes, portent une part de responsabilité dans le sort qui leur est fait, il leur était également loisible de suspendre la procédure aux premiers signes de difficulté.

Mieux, ils pouvaient tenter de repartir sur d'autres bases et, dans cet objectif, renouer un dialogue social pour aboutir à un accord plus équilibré entre leurs intérêts et ceux des salariés. Parfois, il vaut mieux perdre un peu de temps au début, et négocier, que d'adopter une attitude jusqu'au-boutiste et finalement dangereuse. Martine Aubry ne disait pas autre chose, le 14 février, quand elle relevait que, *« dans notre esprit, un plan social non conforme devait entraîner la nullité de la procédure de licenciement, mais en amont du licenciement, après examen par le juge du projet de l'entreprise, ce qui éliminait donc tout problème de réintégration »*.

Si la solution passe par une meilleure politique contractuelle, il n'en reste pas moins que certaines voix s'élèvent pour réclamer *« l'abrogation »* de la loi, à l'instar de Jean Gandois, président du CNPF, ou qu'elles se saisissent de l'occasion pour exiger d'être débarrassées de toute contrainte. Mais là aussi, ce ne sont pas quelques situations extrêmes qui sont de nature à remettre en cause toute réglementation. Après tout, ces situations demeurent peu nombreuses au regard des 1 922 plans sociaux notifiés à l'administration au cours de l'année 1996 (1 888 en 1995) ou des 410 000 licenciements économiques enregistrés chacune de ces deux dernières années.

C'est ici que, une fois dépassée l'actuelle polémique, resurgit la question de la pertinence de la loi Aubry, comme, autrefois, celle de l'autorisation administrative de licenciement. La similitude, dans le contenu des débats, à chaque époque, est d'ailleurs frappante. De même que l'on sait que l'absence de tout rempart législatif avait, entre les deux dispositions, de 1986 à 1993, provoqué un afflux de licenciements, de l'ordre de 500 000 à 600 000 par an, et autorisé le recours à des méthodes expéditives telles que les fameux *« chèques-valises »*.

HÉSITATIONS MINISTÉRIELLES

Un préalable s'impose. A moins d'admettre le principe des réductions sauvages d'effectifs, la procédure de licenciement nécessite un minimum de règles, et ce d'autant que nombre de mesures d'accompagnement s'appuient sur les finances publiques. L'interrogation porte donc moins sur l'opportunité d'une législation que sur la qualité du compromis. Retourner à l'autorisation administrative donne le pouvoir aux inspecteurs du travail dont il était de bon ton de contester les compétences économiques. Mais encore faut-il se rappeler que 95 % des plans sociaux étaient alors acceptés, sans doute en raison de l'effet dissuasif contenu dans l'obligation d'agrément.

Maintenir la loi Aubry déplace le lieu de décision vers les juges, soumis aux mêmes critiques. Mais, là aussi, il convient de souligner que leur intervention a pour résultat d'améliorer la qualité des plans sociaux qu'ils sont chargés d'apprécier. Depuis des années, un semblant d'accord se dégage, chacun s'étant persuadé que la prévention et la reconversion valent mieux que la rupture sans précaution.

Ce contexte explique les hésitations ministérielles. Face à ceux qui réclament la suppression de la loi, la commission présidée par Raymond Soubie et chargée d'examiner la question de la « flexibilité » pourrait adopter une position nuancée. Comme les partenaires sociaux, appelés à en discuter, elle choisira sûrement de préciser davantage les critères de ce qu'on appellerait un *« bon plan social »*. C'est d'ailleurs l'option que paraît retenir l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), d'ordinaire plus vindicative. Dans un document récent, intitulé *« déverrouiller l'emploi »*, la puissante fédération patronale préconise de supprimer les dispositions qui prévoient la nullité de la procédure de licenciement mais, *« en contrepartie, pour satisfaire à la fois le besoin des entreprises de s'adapter rapidement à l'évolution de leur marché, et respecter les droits des salariés, une insuffisance effective du plan social, reconnue* a posteriori, *se traduirait évidemment par des dommages et intérêts appropriés, fixés en justice »*. Une solution de compromis, parmi d'autres, qui a aussi le mérite d'éloigner la menace du retour à l'autorisation administrative de licenciement.

Alain Lebaube

Culte *par Ronald Searle*

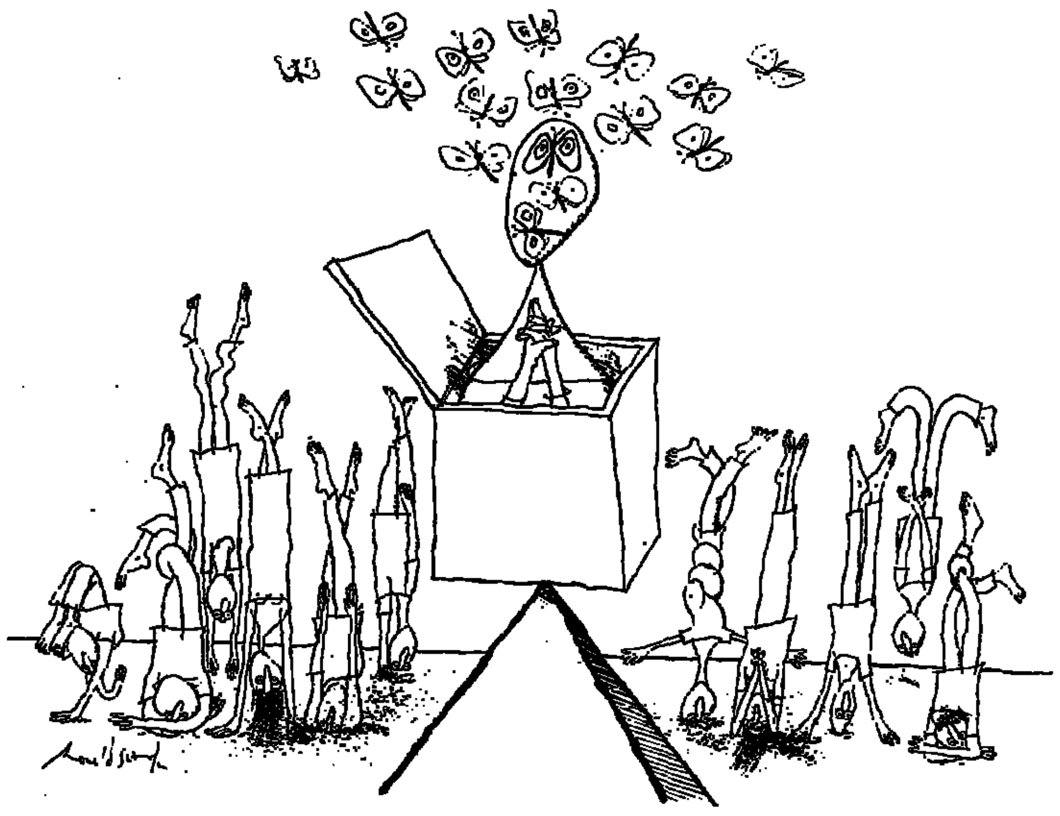

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

2 + 2 = 1

C*IRCULEZ, y a rien à voir »* **: s'il était parmi nous, Coluche aurait pu reprendre sa fameuse formule pour résumer ce qui, du point de vue de la majorité du monde politique, s'est passé en France ce week-end. Rien. Tout au plus, et sans que cela suscite d'émotion particulière, le maire d'une ville de 39 000 habitants a-t-il doctement expliqué, dans une interview, que** ***« toute personne un tant soit peu raisonnable sera d'accord pour dire qu'il y a des différences entre les races ».*** **Rien. Comme s'il fallait s'habituer à tout, se résigner à entendre un élu de la République – Catherine Mégret, maire FN de Vitrolles – proférer ces propos racistes.**

Atteints de surdité, voire d'autisme, nombre de responsables politiques ne se sont pas davantage aperçus qu'avait eu lieu, à Paris, un événement rare, un sursaut civique et moral, plus de cent mille personnes dans la rue pour tout simplement faire savoir qu'elles avaient de plus en plus de mal à respirer dans la France d'aujourd'hui. Que des hommes politiques, de droite comme de gauche, aient fait mine de ne pas les entendre ou de ne pas les comprendre est un mauvais présage : à force de ne rien voir, ils s'exposent à un dangereux divorce entre le pays et leurs ambitions.

A droite, insensiblement, le piège se referme : que le projet Debré soit voté, et c'est une fraction de ceux qui avaient cru au discours empreint de générosité de Jacques Chirac durant sa camagne électorale qui se détourneront de sa majorité ; que le projet Debré soit largement amendé, et le Front national se fera fort de récupérer à son profit de nouvelles franges de l'électorat de droite. Quant à la tactique qui consiste à compter 33 000 manifestants – pourquoi pas 33 004 ? – là où, à l'évidence, il y en avait au moins trois fois plus, bref à vouloir faire croire que 2 et 2 font 1, elle rappelle de bien mauvais souvenirs, un retour du mensonge d'Etat au cœur de la communication gouvernementale.

A gauche, ainsi que l'illustre notre radiographie des manifestants parisiens, le divorce menace. Du moins avec le PS. L'œil apparemment rivé sur les sondages, Lionel Jospin n'a pas compris que ses partisans et électeurs, c'est-à-dire tous ceux qu'il y a quelques années on appelait « le peuple de gauche », attendaient de lui autre chose qu'une pétition de principe toulousaine. A l'exception notable de Michel Rocard, les dirigeants socialistes n'ont pas davantage compris à quel point leur passivité dans cette affaire est mal ressentie. Ce faisant, s'ils ne se ravisent pas, ils prennent le risque d'ajouter la déception à la colère, en laissant cette mobilisation sans perspective politique.

Il ne s'est donc rien passé en France ce week-end. Dimanche, comme chaque année depuis 1945, se tenait au cimetière d'Ivry la cérémonie d'hommage aux vingt-trois résistants du groupe Manouchian-Boczov, fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944. Vingt-trois étrangers morts pour la France des droits de l'homme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Pollas ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le commerce de l'art

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 21 janvier 1947.*

LE COMMERCE de l'art, comme tous les commerces de luxe, a pour la France une importance primordiale. Qu'il s'agisse de l'art plastique ou de l'art décoratif, les ventes que nous pouvons réaliser à l'étranger concourent, dans une importante mesure, à l'équilibre de notre balance commerciale, étendent notre renommée et notre influence.

Au point de vue intérieur, il ne faut pas oublier les nombreux ouvriers qui vivent de l'art, qu'il s'agisse des artistes proprement dits, qu'il s'agisse des artisans : ébénistes, ferronniers, céramistes, etc., qui non seulement produisent, mais encore restaurent pour limiter les dégâts du temps et en effacer les traces. Nous possédions sur ce point d'incomparables équipes. Il serait fâcheux qu'on en tarisse le renouvellement en entravant le commerce de l'art, faute d'en comprendre l'importance pour notre pays.

C'est cependant ce que l'on fait. Tout ce qui est luxe apparaît condamnable aux yeux vertueux du personnel gouvernemental. Le marché de l'art parisien est en déclin. Paris, qui était naguère la plaque centrale des collections mondiales, qui venaient s'y former et s'y disperser, Paris, qui fit connaître et mit à la mode les arts de l'Extrême-Orient, les merveilles de l'Orient et les productions exotiques, est délaissé au profit de New York, Londres, Amsterdam et même Lucerne.

R. J.

(21 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La démocratie américaine malade de l'argent

Suite de la première page

Les sondages attestent qu'ils rejettent dans un même opprobre l'ensemble des hommes politiques et le Congrès.

« Les gens sont devenus cyniques et dégoûtés, souligne Claudia Malloy, de Common Cause, une organisation favorable à une réforme du financement électoral, *c'est la raison du taux de participation électorale le plus faible depuis 1924. »* Le spectacle qu'offre Washington au reste du pays, ainsi que l'exemple donné au plus haut niveau de l'Etat fédéral, expliquent la conviction largement répandue que la démocratie américaine a été pervertie par l'argent des pudiques *« intérêts particuliers »*. La capitale fédérale est devenue un véritable terrain de chasse pour les *lobbies*, qui emploient quelque 90 000 personnes. Dans son livre *Demosclerosis*, Jonathan Rauch explique que la puissance des *lobbies* paralyse désormais l'action du gouvernement. Tout, à Washington, est à vendre : l'accès aux législateurs, à l'administration et... à la Maison Blanche.

M. Clinton a ainsi systématiquement appliqué cet axiome de la vie politique selon lequel l'issue d'une élection est directement proportionnelle aux millions de dollars que l'on y consacre. Insensiblement, une sorte de cercle vicieux s'est mis en place : pour répondre à la boulimie financière du candidat Bill Clinton, les « hommes du président » ont sollicité au même rythme les argentiers démocrates. Ceux-ci ont alors exigé du chef de l'exécutif et du vice-président Al Gore qu'ils honorent de leur présence un nombre incalculable d'évènements destinés à collecter toujours plus d'argent.

C'est ainsi que, pendant des mois, les fameux « cafés » de la *Maison Blanche*, les invitations à passer une nuit dans la célèbre *Lincoln bedroom*, à assister à un dîner d'Etat, une cérémonie officielle ou un gala se sont succédé, entrecoupés d'innombrables poignées de main avec photos dédicacées à l'appui, le tout pour remercier ou solliciter des donateurs. Dans un tel climat de fièvre électorale, il n'est pas étonnant que des verrous destinés à vérifier les antécédents de mécènes rarement désintéressés aient sauté : le zélé John Huang, personnage-clé de cette « filière asiatique » particulièrement prodigue à l'égard du candidat démocrate, est le produit d'un tel système.

Le président ne s'occupant pas de l'origine des fonds, Bill Clinton a été amené à s'afficher avec des *gens qui n'auraient jamais dû* franchir le portail de la Maison Blanche. *« La présidence,* résume Charles Lewis, directeur du Center of Public Integrity, *n'exerçait plus de contrôles. C'est ainsi qu'un trafiquant de drogue, un marchand d'armes et d'autres gens peu recommandables ont eu accès à la Maison Blanche. La séparation entre la campagne et l'action gouvernementale a été gommée. Faire campagne, pour Clinton, c'était gouverner. C'est cette recherche à tout prix de l'argent électoral que les démocrates paient aujourd'hui. »*

« FILIÈRE ASIATIQUE »

Le président a reconnu que des « erreurs ont été commises » et regretté que les campagnes électorales *« coûtent trop d'argent, nécessitent trop de temps pour récolter cet argent et provoquent toujours des questions »*... Mais le chef de l'exécutif n'a pas pour autant renoncé aux pratiques qu'il fustige : le jour même où il s'engageait à faire adopter une réforme du financement électoral, M. Clinton s'est rendu à un dîner de collecte de fonds à 10 000 dollars le couvert ! Peut-on assainir la vie politique américaine ? En 1974, deux ans après le Watergate (qui est d'abord un scandale sur le financement de la campagne de Richard Nixon, avant de devenir celui d'un cambriolage raté au siège du quartier général démocrate), une réforme a été adoptée.

Elle prévoyait un financement public de l'élection présidentielle, limitait les fonds provenant de la fortune personnelle des candidats et créait la Commission électorale fédérale (FEC). En 1976, la Cour suprême a décidé que toute limite financière revenait à porter atteinte à la liberté d'expression, garantie par le premier amendement de la Constitution. Le sens de cet arrêt était clair : dépenser des sommes astronomiques pour se faire élire, c'est exercer ses droits constitutionnels ! La FEC est aujourd'hui une commission-croupion, ses pouvoirs ayant été rognés par le Congrès.

L'esprit de la loi est ouvertement bafoué par la pratique de la *soft money*, cet « argent souple » et privé qui peut être versé – sans limites – à un parti, *mais pas directement* à un candidat. Le président, bien sûr, ne cesse d'appeler de ses voeux l'adoption de la réforme proposée par le républicain John McCain et le démocrate Russell Feingold, qui vise à interdire la *soft money*. Mais chaque parti pense désormais à l'échéance des élections parlementaires de 1998.

Les Américains ont donc des raisons de dénoncer l'hypocrisie des hommes politiques, même si ceux-ci peuvent, à bon droit, rétorquer que les contribuables ne sont pas prêts à accepter un financement public des partis : *« L'opinion estime que ce serait abonner les hommes politiques au welfare* [l'Etat-providence] », souligne Charles Lewis. Pendant ce temps, la justice américaine suit son cours : si elle parvient à établir que, en monnayant *de facto* l'accès à la Maison Blanche, les stratèges du Parti démocrate ont également pesé, *via* la « filière asiatique », sur l'orientation de la diplomatie des Etats-Unis, il s'agira à coup sûr d'un électrochoc politique. Le seul sans doute de nature à guérir Washington de la maladie de l'argent électoral.

Laurent Zecchini

صكنا من الاصل

TRANSPORT AÉRIEN La libéralisation du transport aérien en Europe sera totale à partir du 1er avril, y compris pour les vols intérieurs. British Airways se prépare activement à cette échéance depuis cinq ans. ● **GRÂCE À SES BÉNÉFICES**, qui la placent au premier rang mondial, elle a pu consentir de lourds investissements en devenant le principal actionnaire de Deutsche BA en Allemagne, de TAT et d'Air Liberté en France. ● **LA COMPAGNIE BRITANNIQUE** espère être rentable en Allemagne et en France d'ici trois à cinq ans. ● **DANS LA PERSPECTIVE** de la fusion entre Air France et l'ex-Air Inter, la direction devait soumettre, lundi 24 février, aux syndicats représentant le personnel au sol un projet d'accord sur les conditions de rémunérations. L'épineuse question des classifications fera prochainement l'objet d'une autre négociation.

British Airways est désormais fin prête à l'ouverture du ciel européen

La compagnie britannique, championne mondiale par les bénéfices, a anticipé la date du 1er avril 1997. Elle a tissé sa toile sur le continent en rachetant Delta Air en Allemagne, TAT et Air Liberté en France

BRITISH AIRWAYS continue d'avancer ses pions en Europe. Sa filiale Air Liberté a annoncé, vendredi 21 février, la réouverture en mars de la ligne Orly-Montpellier, fermée en septembre lors du dépôt de bilan de la compagnie, alors dirigée par Lotfi Belhassine. Air Liberté prévoit également d'augmenter le nombre de fréquences quotidiennes à huit sur ses autres destinations métropolitaines, Nice, Bordeaux et Strasbourg, au lieu de cinq pour les deux premières et six pour la troisième actuellement.

British Airways, première compagnie du Vieux Continent et championne mondiale par ses bénéfices, a depuis longtemps devancé l'appel du 1er avril 1997, date à laquelle la dernière barrière à la déréglementation totale, l'interdiction pour une compagnie européenne d'offrir des vols intérieurs ailleurs que dans son pays d'origine, sera levée.

En France, la compagnie britannique est propriétaire de 100 % de TAT, depuis l'été 1996, et de 70 % d'Air Liberté aux côtés du groupe Rivaud depuis le début de cette année. *« C'était la seule manière de rentrer sur les marchés intérieurs des pays voisins*, commente George Cooper, directeur Europe de British Airways. *Nous voulions nous préparer au 1er avril 1997, connaître les marchés et les goûts des consommateurs. Le marché français, par exemple, n'a rien à voir avec les autres marchés européens. C'est le plus important. C'est aussi celui sur lequel la recette est la plus faible, et l'offre la plus banalisée. Personne en France ne gagne de l'argent. »*

Dès 1992, en Allemagne, British Airways avait acheté 49 % – le maximum autorisé par la législation de ce pays – de la compagnie régionale Delta Air, rebaptisée Deutsche BA (trois banques allemandes se partageant le reste du capital). Le 1er avril 1997, elle sera en droit de racheter le solde des actions Deutsche BA, ce qu'elle envisage sérieusement.

En étant la première à s'implanter dans ces pays, British Airways fait barrage à ses concurrents. *« Il serait peu probable qu'un cinquième opérateur vienne sur le marché domestique français »* – qui compte déjà AOM, TAT, Air Liberté et Air Inter Europe –, déclare-t-on chez British Airways. La concurrence y est trop forte : on imagine mal, au 1er avril 1997, Lufthansa se mettre à desservir la ligne Paris-Nice.

Cette stratégie s'est pour l'instant révélée coûteuse. *« Les pertes cumulées par Deutsche BA et les investissements que nous y avons faits représentent moins de 200 millions de marks* [plus de 670 millions de francs] », dit-on chez British Airways. La compagnie britannique a par ailleurs consolidé 1,5 milliard de francs dans ses comptes au titre des pertes de TAT, dont l'achat lui a, au total, coûté 490 millions. Quant à Air Liberté, elle y a déjà investi près de 500 millions et prévoit qu'elle perdra un demi-milliard sur les trois prochaines années.

« Nous devrions être rentables en France et en Allemagne d'ici trois ans », estime George Cooper. Pour Deutsche BA, un plan d'action est en marche depuis le 20 janvier 1997. La compagnie allemande aura arrêté l'ensemble de ses lignes internationales au 31 mars 1997. Seuls les vols à destination de Londres seront maintenus, pour alimenter les long-courriers de British Airways au départ de la capitale britannique.

Deutsche BA se concentre désormais sur les lignes intérieures allemandes. Depuis le 20 janvier, elle embarque ses passagers au départ de Munich, Hambourg et Cologne/Bonn. La deuxième compagnie allemande, avec 2,2 millions de passagers transportés lors de son exercice 1995-1996, se positionne comme une compagnie à bas coûts, *« inférieurs à ceux de Lufthansa d'environ 30 % »*, selon George Cooper, mais à prestations de qualité. Depuis janvier, la distinction entre classe affaires et classe économique est supprimée au profit d'une classe unique : les sièges sont en cuir, et tous les clients de Deutsche BA ont droit à un petit déjeuner ou à des snacks, selon l'heure. Ce qui n'est pas le cas sur Lufthansa. Les tarifs sont simplifiés.

Grâce à ces mesures, Deutsche BA espère augmenter sa part de marché sur les lignes desservies à 45 % contre 38 % en moyenne actuellement, et transporter quatre millions de passagers en l'an 2000. Lufthansa a déjà réagi à ces nouvelles orientations, en annonçant le 17 février une baisse immédiate de ses tarifs sur sept lignes intérieures allemandes (*Le Monde* du 19 février 1997). Parallèlement, le coût par siège doit baisser de 12 à 14 %, notamment grâce à une harmonisation de la flotte, qui, dès cet automne, sera composée de dix-huit Boeing 737-300.

En France, les choses sont nettement moins avancées. A terme, TAT et Air Liberté, présidées par Marc Rochet, seront fusionnées. La première devra probablement s'aligner sur la seconde, *« qui affiche les coûts les plus bas en France*, selon George Cooper. *On veut les mêmes coûts sur l'ensemble de notre pôle aérien français »*. En attendant que la fusion soit effective, TAT et Air Liberté devraient être rassemblées sous une seule holding, qui abritera une direction commune. La future compagnie, issue de la fusion, se positionnera, à l'image de Deutsche BA, comme une compagnie à bas coûts. *« Nous n'avons pas l'intention de modifier sérieusement le réseau »*, déclare George Cooper. Les deux compagnies desservent vingt-cinq escales en France ainsi que les DOM-TOM et le Maroc.

L'EST CONVOITÉ

Enfin, sur le reste de l'Europe, British Airways travaille avec des *franchisés*, c'est-à-dire des compagnies indépendantes qui volent sous les couleurs britanniques. Elles prennent en charge l'intégralité du risque économique et alimentent les vols long-courriers de British Airways. Au nombre de neuf, les franchisés de British Airways contribuent à hauteur de 50 millions de livres (457 millions de francs) au chiffre d'affaires de la compagnie britannique, chiffre qui doit doubler d'ici à 2000.

British Airways regarde aussi de très près l'Europe de l'Est. *« La plus grande partie de l'expansion de British Airways en moyen-courrier se fait vers cette région du monde »*, déclare George Cooper. Des vols vers Zagreb (Croatie) et Riga (Lettonie) viennent d'être ouverts. En mars, ce sera au tour de la ligne Manchester-Varsovie.

Virginie Malingre

Projet d'accord salarial pour le personnel au sol de l'ex-Air Inter

LE 1er AVRIL 1997, Air France prendra Air Inter Europe en location gérance, avant que les deux compagnies ne soient fusionnées en septembre. Dès cette date, tout se passera comme si la fusion était déjà effective. Ce qui signifie que l'ensemble des personnels de l'ex-Air Inter passera sous statut Air France. Un pas important devait être réalisé lundi 24 février. La direction devait soumettre aux syndicats représentant le personnel au sol un projet d'accord sur les conditions de rémunération. Deux syndicats, la CFDT et la CFTC, seraient, selon la direction, susceptibles de le signer. La CFE-CGC attend la négociation d'annexes spécifiques à l'encadrement pour se prononcer.

Syndicats et direction sont à peu près tombés d'accord sur les futures conditions de rémunération des 8 500 salariés au sol d'Air Inter Europe. *« Au départ, la direction voulait que nous nous alignions intégralement sur les conditions d'Air France. Seules nos rémunérations de base étaient maintenues. Ce qui représentait, en moyenne, une baisse de 600 à 800 francs par mois des revenus par salarié »*, explique Jean-Claude Tyteka, représentant CGT (premier syndicat dans le personnel au sol d'Air Inter Europe) au conseil d'administration de l'ex-Air Inter. Des éléments comme la prime de repas (environ 8 000 francs par an), les indemnités kilométriques, le paiement des heures supplémentaires le dimanche et les jours fériés (salaire horaire doublé à Air Inter Europe et majoré de 50 % à Air France), la durée hebdomadaire de travail des administratifs (39 heures à Air France et 38 heures à Air Inter Europe) sont autant d'éléments que les personnels au sol de l'ex-Air Inter allaient, dans ces conditions, perdre. La direction a finalement assoupli sa position devant la tension montante.

Elle propose aujourd'hui de réintégrer dans le salaire des personnels au sol de l'ex-Air Inter 8 points d'indice, soit près de 300 francs par mois. *« Cela correspond à peu près à la 39e heure de travail que les administratifs d'Air Inter Europe vont devoir faire en passant sous statut Air France »*, explique M. Tyteka. La prime de repas est maintenue. *« Ceux qui, malgré tout, verraient leur revenu baisser considérablement bénéficieraient d'une prime pour compenser la différence jusqu'en 1999, date à laquelle elle serait progressivement réduite sur trente-six mois »*, précise le représentant CGT, qui s'estime satisfait de ces propositions.

En revanche, les discussions entre direction et organisations syndicales achoppent encore sur plusieurs points. Notamment sur le reclassement des personnes du siège de l'ex-Air Inter qui se trouveront sans affectation après la fusion et sur le positionnement des salariés de l'ex-Air Inter dans les grilles et les filières de carrière d'Air France. Si un accord sur les rémunérations paraît possible, reste à régler l'épineuse question des classifications, objet d'une autre négociation. *« Nous ne signerons pas un accord par appartements. Nous voulons un accord global »*, précise M. Tyteka. Selon lui, le personnel au sol manifeste son opposition : *« Les débrayages se sont multipliés dans les escales de Lyon, Nice, Toulouse et Marseille depuis deux semaines. La tension monte. Il devrait y avoir d'autres arrêts de travail cette semaine. » « Il n'y a eu que de petits mouvements, rien d'important »*, répond-on à la direction d'Air France Europe.

De leur côté, les pilotes protestent également contre les modalités de la location-gérance et ont fait, jeudi 20 février, leur deuxième grève surprise en quinze jours.

V. Ma.

Le gouvernement veut déchoir Eramet d'une mine de nickel calédonienne

LE GROUPE minier Eramet est menacé de se voir priver, sans dédommagements financiers, de certains de ses actifs miniers en Nouvelle-Calédonie. Le ministre de l'industrie a annoncé, lundi 24 février, son intention d'entamer une procédure de déchéance contre sa filiale Société Le Nickel (SLN) sur sa mine néo-calédonienne de Koniambo. Contestant cette décision *« sans justification et qui lui causerait un préjudice considérable »*, Eramet, détenu à 55 % par la holding publique ERAP, a fait savoir, dans un communiqué, qu'elle *« utilisera tous les moyens de droit »* pour s'y opposer.

Cette décision marque un complet revirement du gouvernement sur le dossier du nickel en Nouvelle-Calédonie. Début décembre, le ministre de l'industrie proposait un échange de mines entre le groupe français et la SMSP, société minière contrôlée par les indépendantistes néo-calédoniens. Cet échange devait favoriser la construction d'une usine de retraitement de nickel dans le nord de l'île, comme le souhaite le FNLKS pour mieux valoriser le territoire. Il y a quinze jours, le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, se rendait en Nouvelle-Calédonie pour engager les premières discussions entre des représentants d'Eramet et ceux de la SMSP.

Contrairement à ses attentes, il n'a pu signer l'accord définitif : Eramet demandait une évaluation des actifs des deux parties afin de faire un échange équilibré qui ne nuirait pas aux actionnaires. A son retour, M. de Peretti exigeait un arbitrage de Matignon sur cette question qui, depuis un an, sert de prétexte au gel des discusions politiques sur l'avenir du territoire. Lors de son congrès, samedi 22 février à Nouméa, le FNLKS a réaffirmé sa volonté de voir le dossier minier résolu rapidement.

La décision de déchéance, prise, semble-t-il, contre l'avis des ministères de l'industrie et et des finances, est supposée répondre rapidement aux attentes des indépendantistes et lever tous les obstacles juridiques et financiers. Si l'échange de sites miniers avait eu lieu, la SMSP aurait dû verser une importante soulte, estimée entre 500 et 600 millions de francs, à Eramet pour le dédommager : la mine de Poum, apportée par la SMSP, est de valeur inférieure à celle de Koniambo. La SMSP a refusé, par avance, de payer toute compensation financière. Elle s'est opposée, dans un premier temps, à ce que l'échange soit subordonné à la construction de l'usine dans le Nord.

Le gouvernement s'engage dans une procédure lourde sans avoir aucune garantie sur la suite. L'usine de retraitement du minerai dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, prétexte à toute cette action, est encore dans les limbes. Le groupe canadien Falconbridge, qui doit la construire en association avec la SMSP, n'a pas pris d'engagement formel pour la réaliser, et le gouvernement n'en a demandé aucun. Aucune étude de faisabilité n'a été menée.

Dans cette opération, les intérêts d'Eramet, seul groupe minier français, et de ses actionnaires risquent d'être gravement lésés. Le groupe, déstabilisé par des manœuvres successives, risque de se voir privé d'une partie de ses réserves essentielles pour son avenir, sans être dédommagé. Le titre, qui a perdu un tiers de sa valeur depuis six mois, perdait 5,2 % à 290,10 francs à l'ouverture de la Bourse, lundi.

Déjà, des fonds de pension anglo-saxons, qui détiennent 22 % du capital d'Eramet, ont commencé à protester. Fidelity, actionnaire à hauteur de 6,5 %, et Templeton, qui vient de franchir le seuil des 5 %, se sont émus auprès du ministère des finances de l'attitude du gouvernement. Rappelant que la position d'un actionnaire majoritaire ne donnait pas tous les droits, et en particulier celui de « spolier » les minoritaires, ils ont souligné que cette affaire était inacceptable alors que l'Etat compte les solliciter au moment de la vente de 20 % du capital de France Télécom, en mai.

Martine Orange

Louis Gallois nettoie les comptes de la SNCF

LOUIS GALLOIS, le président de la SNCF, a choisi d'appliquer à la SNCF les méthodes comptables traditionnellement utilisées par les PDG d'entreprises privées à leur arrivée. Alors que la SNCF avait prévu d'enregistrer un déficit de 12,5 milliards de francs pour l'exercice 1996, le président s'apprête à annoncer au comité central d'entreprise convoqué mercredi 26 février un déficit de 15,2 milliards de francs, comme l'a révélé le quotidien *La Tribune* du lundi 24 février.

M. Gallois a décidé de passer plus de 2,4 milliards de francs de provisions en anticipant les mauvais résultats de certaines de ses filiales (la compagnie transmanche SeaFrance, le transporteur routier Géodis), en diminuant la valeur dans ses comptes de certaines participations (comme les 12,3 % détenus dans l'ex-Air Inter) ou en accélérant l'amortissement de matériels devenus obsolètes. Hors éléments, le déficit s'établit à 12,8 milliards de francs (contre 16,6 en 1995).

L'opération « vérité des comptes » lancée par M. Gallois, et accélérée par les nouveaux commissaires aux comptes, a quelque peu surpris les autorités de tutelle de la SNCF. *« Nous avons surtout été agacés de réaliser rétrospectivement les carences de gestion des directions passées »*, confie un proche du dossier, finalement satisfait que M. Gallois ait *« soulevé les tapis »*.

En décidant de nettoyer les comptes, M. Gallois se donne les moyens de réussir le pari du redressement financier pour fin 1998. La réforme du secteur ferroviaire, votée par le Parlement en janvier, qui prévoit la création du Réseau ferré de France, héritier des infrastructures et d'une partie de la dette de la SNCF, lui permet déjà d'afficher une prévision de pertes ramenée à 2 milliards de francs pour 1997. Le déficit de 10 milliards de francs du compte d'infrastructures (construction des voies nouvelles et entretien du réseau) pèsera désormais sur les comptes du Réseau ferré de France.

Christophe Jakubyszyn

Depuis 1894
DU BEAU VÊTEMENT À LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Luxueuses draperies
prix agréables
27, rue du 4-Septembre, PARIS 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Importante réorganisation au sein de Pinault-Printemps-Redoute

LE PRÉSIDENT-directeur général de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), Serge Weinberg, a annoncé lundi 24 février dans un entretien au quotidien *Les Echos* une importante réorganisation de son état-major, avec notamment la nomination de François-Henri Pinault – le fils de François Pinault, propriétaire et fondateur du groupe – à la tête de la FNAC, filiale de PPR. En tout, cinq des neuf grandes entités du groupe changent de patron et une nouvelle structure est créée, PPR Asie. *« Il y a un an et demi, je m'étais assigné l'objectif de donner une équipe de direction forte à chacune des enseignes du groupe. A une exception près, les nominations mettent un point final à ce processus »*, a expliqué M. Weinberg.

DÉPÊCHES

■ **EUROTUNNEL : la société a annoncé, lundi 24 février dans la matinée, que le syndicat bancaire** réunissant 225 banques créancières a approuvé l'extension de la suspension de paiement des intérêts de la dette jusqu'au 14 décembre 1997. Criblé de dettes, Eurotunnel avait décidé unilatéralement de suspendre le paiement des intérêts de sa dette le 14 septembre 1995 pour dix-huit mois. Ce moratoire devait s'achever le 14 mars 1997 et vient d'être prolongé de neuf mois.

■ **YORKSHIRE ELECTRICITY : les groupes américains American Electric Power (AEP) et PS Colorado** ont lancé lundi 24 février une offre publique d'achat amicale d'une valeur de 1,5 milliard de livres (14 milliards de francs) sur la compagnie régionale d'électricité britannique Yorkshire Electricity. Cette compagnie est l'une des dernières des douze entreprises de distribution à être demeurées indépendantes.

■ **CONSORTIUM DE RÉALISATION : la structure qui gère les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais** devrait afficher une perte de l'ordre de 15 milliards de francs au titre de l'exercice 1996. L'EPFR, l'établissement public qui assure le financement de cette structure et prend en charge ses pertes, recevra une dotation budgétaire de 7,7 milliards votée dans la loi de finances pour 1997.

■ **FUJITSU : le groupe japonais** a annoncé, lundi 24 février, qu'il va réduire de 15 % sa production de mémoires DRAM de 16 mégabits au cours de l'exercice 1997-98 (avril 1997-mars 1998) pour accélérer la transition vers la génération suivante, les DRAM 64 mégabits.

■ **PHILIPP HOLZMANN : le groupe de construction allemand** va procéder à un audit de sa filiale française Nord-France afin de redresser ses comptes. Le groupe allemand entend « poursuivre de manière conséquente » en 1997 la restructuration entamée à la suite des pertes record de 1995 (443 millions de deutschemarks, soit 1,5 milliard de francs), malgré un résultat à l'équilibre en 1996.

■ **APPLE : Ellen Hancock**, ancien directeur de la technologie du groupe informatique, dont les responsabilités ont été réduites au contrôle de qualité des produits en janvier, s'apprêterait à démissionner, a indiqué, vendredi 21 février, le magazine *PC Week*. L'information a été démentie par Apple.

■ **GLOBAL ONE : l'opérateur téléphonique, filiale de France Télécom**, Deutsche Telekom et Sprint, a supprimé 180 à 200 emplois sur 2 900, après avoir dépassé de 50 % son budget 1996.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 FÉVRIER

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,38 %
CAC 40 : 2572,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	978	980	+ 0,20	+ 2,29
Cr.Lyonnais(T.P.)	875	880	+ 0,57	+ 7,97
Renault (T.P.)	1710	1695	- 0,87	+ 5,93
Rhone Poulenc(T.P)	2050	1980	- 3,41	+ 4,75
Saint Gobain(T.P.)	1275	1275	—	+ 0,63
Thomson S.A (T.P)	1035	[illegible]	—	+ 0,97
Accor	785	796	+ 1,40	+ 23,15
AGF-Ass.Gen.France	206	212,30	+ 3,05	+ 26,34
Air Liquide	884	884	—	+ 9,13
Alcatel Alsthom	584	581	- 0,51	+ 39,39
Axa	371	377	+ 1,61	+ 14,26
Axime	719	739	+ 2,78	+ 23,16
Bail Investis	785	811	+ 3,31	+ 9,42
Bancaire (Cie)	709	715	+ 0,84	+ 10,94
Bazar Hot. Ville	537	535	- 0,37	+ 20,52
Bertrand Faure	249,40	250,10	+ 0,28	+ 25,72
BIC	925	938	+ 1,40	+ 20,56
BIS	488	489	+ 0,20	+ 8,25
B.N.P.	249,90	252,60	+ 1,08	+ 25,29
Bollore Techno.	620	625	+ 0,80	+ 9,64
Bongrain	2180	2170	- 0,45	+ 4,32
Bouygues	526	531	+ 0,95	+ 7,30
Bouygues Offs.	157	157	—	+ 18,09
Canal +	1105	1118	+ 1,17	+ 3,24
Cap Gemini	309	315,60	+ 2,13	+ 25,38
Carbone Lorraine	1279	1260	- 1,48	+ 28,30
Carrefour	3480	3449	- 0,89	+ 3,16
Casino Guichard	255,50	254,50	- 0,39	+ 5,53
Casino Guich.ADP	212	213,80	+ 0,84	+ 12,52
Castorama Dub.(Li)	884	878	- 0,67	+ 7,67
C.C.F.	265	272	+ 2,64	+ 13,38
CCMX(ex.CCMC) Ly	52,95	55,55	+ 4,91	+ 16,60
Cegid (Ly)	749	738	- 1,46	+ 24,24
Cerus Europ.Reun.	137,10	137,90	+ 0,58	+ 3,99
Cetelem	682	706	+ 3,51	+ 17,66
CGIP	1591	1591	—	+ 13,18
Chargeurs Intl	296	292	- 1,35	+ 13,61
Christian Dior	840	845	+ 0,59	+ 0,95
Ciments Fr.Priv.B	206	213	+ 3,39	+ 30,85
Cipe France Ly #	696	697	+ 0,14	+ 32,76
Clarins	784	782	- 0,25	+ 2,75
CLF-Dexia France	508	532	+ 4,72	+ 12,69
Club Mediterranee	355,50	426,50	+ 19,97	+ 38,60
Coflexip	315	315,50	+ 0,15	+ 8,22
Colas	781	780	- 0,12	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,50	13,50	—	+ 8,61
Comptoir Moder.	2934	2825	- 3,71	+ 8,89
CPR	485,90	505	+ 3,29	+ 22,83
Cred.Fon.France	64,50	64,90	+ 0,62	- 3,85
Credit Lyonnais CI	196,10	205	+ 4,53	+ 54,13
Credit National	366	370	+ 1,09	+ 25,82
CS Signaux(CSEE)	286,90	303	+ 5,61	+ 25,99
Damart	4600	4599	- 0,02	+ 10,81
Danone	840	840	—	+ 16,18
Dassault-Aviation	1382	1407	+ 1,80	+ 20,25
Dassault Electro	648	645	- 0,46	+ 34,94
Dassault Systemes	327	355,30	+ 8,65	+ 48,47
De Dietrich	243,50	246	+ 1,02	+ 25,83
Degremont	454	459	+ 1,10	+ 19,22
Dev.R.N-P.Cal Li #	53	57	+ 7,54	+ 31,03
DMC (Dollfus Mi)	158	160	+ 1,26	+ 27,18
Dynaction	140,40	138,70	- 1,21	+ 13,59
Eaux (Gle des)	771	775	+ 0,51	+ 20,52
Eiffage	320	329	+ 2,81	+ 68,48
Elf Aquitaine	545	536	- 1,65	+ 13,48
Eramet	306	276	- 9,80	+ 1,47
Eridania Beghin	866	889	+ 2,65	+ 6,46
Essilor Intl	1450	1507	+ 3,93	+ 4,31
Essilor Intl ADP	1481	1364	- 7,90	+ 4,92
Esso	604	611	+ 1,15	+ 14,84
Eurafrance	2570	2585	+ 0,58	+ 15,20
Euro Disney	10,20	10,40	+ 1,96	+ 0,97
Europe 1	1340	1340	—	+ 7,81
Eurotunnel	6,70	7	+ 4,47	+ 2,18
Filipacchi Medias	1525	1509	- 1,04	+ 30,64
Fimalac SA	512	515	+ 0,58	+ 6,64
Finextel	95,20	97	+ 1,89	+ 20,94
Fives-Lille	461	475	+ 3,03	- 3,06
Fromageries Bel	4550	4500	- 1,09	+ 4,69
Galeries Lafayette	2100	2071	- 1,38	+ 12,18
CAN	126	126,70	+ 0,55	+ 20,66
Gascogne (B)	507	506	- 0,19	+ 10,72
Gaumont #	388,90	397	+ 2,08	- 7,67
Gaz et Eaux	2425	2424	- 0,04	+ 14,44
Geophysique	464,80	481	+ 3,48	+ 33,61
G.F.C.	510	502	- 1,56	+ 6,98
Groupe Andre S.A.	478	470	- 1,67	+ 17,79
Gr.Zannier (Ly) #	141	141	—	+ 20,30
GTM-Entrepose	291	291,20	+ 0,06	+ 21,33
Guilbert	1010	1026	+ 1,58	+ 1,08
Guyenne Gascogne	2040	2018	- 1,47	- 2,66
Havas	440,60	443	+ 0,54	+ 21,70
Havas Advertising	667	685	+ 2,69	+ 19,13
Imetal	822	830	+ 0,97	+ 8,35
Immeubl.France	363	360	- 0,82	+ 17,64
Infogrames Enter.#	795	800	+ 0,62	+ 33,33
Ingenico	104	104,10	+ 0,09	+ 19,65
Interbail	246	242	- 1,62	+ 6,65
Intertechnique	1095	1180	+ 7,76	+ 52,25
Jean Lefebvre	312	316	+ 1,28	+ 16,82
Klepierre	787	785	- 0,25	+ 13,41
Labinal	1322	1335	+ 0,98	+ 34,71
Lafarge	352,80	352,80	—	+ 13,33
Lagardere	162,10	164,30	+ 1,35	+ 13,37
Lapeyre	340	345	+ 1,47	+ 15,77
Lebon	194,30	208	+ 7,05	+ 21,56
Legrand	920	931	+ 1,19	+ 5,31
Legrand ADP	627	642	+ 2,39	+ 11,80
Legris indust.	276	285	+ 3,26	+ 38,43
Locindus	849	849	—	+ 10,83
L'Oreal	1967	1976	+ 0,45	+ 3,32
LVMH Moet Hen.	1365	1364	- 0,07	- 3,86
Lyonnaise Eaux	567	572	+ 0,88	+ 13,45
Marine Wendel	600	604	+ 0,66	+ 26,89
Metaleurop	78	73,50	- 5,76	+ 74,37
Metrologie Inter.	21,50	22,10	+ 2,79	+ 40,31
Michelin	348,50	350	+ 0,43	+ 24,95
Moulinex	122,80	126,50	+ 3,01	+ 12,01
Nord-Est	152	153,10	+ 0,72	+ 18,59
Nordon (Ny)	437	448,50	+ 2,63	+ 22,20
NRJ #	790	790	—	+ 20,06
OLIPAR	82,40	83,90	+ 1,82	+ 1,45
Paribas	387,30	385,40	- 0,49	+ 8,83
Pathe	1430	1449	+ 1,32	+ 15,92
Pechiney	248,60	243,60	- 2,01	+ 12,05
Pernod-Ricard	299,50	299,50	—	+ 4,35
Peugeot	566	577	+ 1,94	- 1,19
Pinault-Prin.Red.	2324	2325	+ 0,04	+ 13,97
Plastic-Omn.(Ly)	494,50	494	- 0,10	+ 17,61
Primagaz	579	581	+ 0,34	+ 4,90
Promodes	1647	1645	- 0,12	+ 12,28
Publicis	611	578	- 5,40	+ 27,87
Remy Cointreau	152	151	- 0,65	+ 2,72
Renault	120,40	119,10	- 1,07	+ 6,61
Rexel	1670	1663	- 0,41	+ 5,58
Rhone Poulenc A	194,40	196,20	+ 0,92	+ 10,91
Rochette (La)	27,85	29,40	+ 5,56	+ 13,73
Rue Imperiale(Ly)	5440	5530	+ 1,65	+ 8,49
Sade (Ny)	192	193	+ 0,52	+ 2,76
Sagem SA	3200	3200	—	+ 2,23
Saint-Gobain	801	810	+ 1,12	+ 10,35
Saint-Louis	1505	1510	+ 0,33	+ 16,87
Salomon (Ly)	396,50	400	+ 0,88	- 10,11
Salvepar (Ny)	439	443	+ 0,91	+ 10,63
Sanofi	542	553	+ 2,02	+ 7,17
Sat	1680	1685	+ 0,29	+ 9,06
Saupiquet (Ns)	695	710	+ 2,15	- 2,73
Schneider SA	295,90	296,80	+ 0,30	+ 23,71
SCOR	217,80	218	+ 0,09	+ 19,45
S.E.B.	1100	1090	- 0,90	+ 7,17
Sefimeg	415	417	+ 0,48	+ 10,50
SEITA	226,50	225	- 0,66	+ 3,68
Selectibanque	77	78,30	+ 1,68	+ 7,26
SFIM	1194	1185	- 0,75	+ 15,04
SGE	125,10	126,10	+ 0,79	+ 12,58
Sidel	400	409,90	+ 2,47	+ 14,81
Silic CA	847	850	+ 0,35	+ 14,40
Simco	529	525	- 0,75	+ 15,89
S.I.T.A	1227	1222	- 0,40	+ 11,09
Skis Rossignol	153	157	+ 2,61	+ 9,25
Sligos	826	837	+ 1,33	+ 29,08
Societe Generale	666	676	+ 1,50	+ 20,49
Sodexho	2909	2983	+ 2,54	- 3,21
Sommer-Allibert	159	164	+ 3,14	+ 5,80
Sophia	231	231,50	+ 0,21	+ 21,84
Spir Communication	513	535	+ 4,28	+ 8,32
Strafor Facom	418	427	+ 2,15	+ 11,19
Suez	264,80	263,80	- 0,37	+ 19,58
Synthelabo	564	569	+ 0,88	+ 1,42
Technip	604	600	- 0,66	+ 23,20
Thomson-CSF	179	181	+ 1,11	+ 7,54
Total	451	450,20	- 0,17	+ 6,68
U.A.P.(Compagnie)	146	146	—	+ 5,41
UFB Locabail	570	571	+ 0,17	+ 20,38
UIC	29,90	32,75	+ 9,53	+ 65,82
UIF	475	476	+ 0,21	+ 12,39
UIS	191	196	+ 2,61	+ 12
Unibail	520	527	+ 1,34	+ 2,13
Union Assur.Fdal	648	659	+ 1,69	+ 2,96
Usinor Sacilor	85,60	85,10	- 0,58	+ 12,71
Valeo	389	389	—	+ 21,56
Vallourec	338	342	+ 1,18	+ 24,36
Via Banque	210	206	- 1,90	+ 19,76
Worms & Cie	413	392	- 5,08	+ 24,61
Zodiac ex.dt divid	1553	1550	- 0,19	- 2,26
Elf Gabon	1402	1415	+ 0,92	+ 6,79

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	412	422,60	+ 2,57	+ 23,68
Adecco S.A.	1753	1750	- 0,17	+ 33,28
Adidas AG #	520	517	- 0,57	+ 14,93
American Express	381	379,40	- 0,41	+ 23,58
Anglo American #	350	353,90	+ 1,11	+ 25,09
Amgold #	440	446	+ 1,36	+ 14,35
Arjo Wiggins App.	15,20	15,75	+ 3,61	+ 0,96
A.T.T. #	227,10	227	- 0,04	+ 4,56
Banco Santander #	387,20	380,80	- 1,65	+ 14,04
Barrick Gold #	156,10	152,60	- 2,24	+ 2,76
B.A.S.F. #	210,20	207,30	- 1,37	+ 3,70
Bayer #	233,50	231,70	- 0,77	+ 9,81
Cordiant PLC	9,35	9,30	- 0,53	+ 10,71
Crown Cork ord.#	326	325	- 0,30	+ 12,06
Crown Cork PF CV#	301	301	—	+ 16,66
Daimler Benz #	410	408	- 0,48	+ 13,05
De Beers #	190,50	192,10	+ 0,83	+ 28,06
Deutsche Bank #	291	290,30	- 0,24	+ 20,25
Dresdner Bank #	185	183,20	- 0,97	+ 17,81
Driefontein #	62	62	—	+ 12,72
Du Pont Nemours #	614	608	- 0,97	+ 23,82
Eastman Kodak #	510	512	+ 0,39	+ 19,15
East Rand #	3	3,18	+ 6	+ 77,65
Echo Bay Mines #	44	43,60	- 0,90	+ 26,19
Electrolux #	345	339,20	- 1,68	+ 19,78
Ericsson #	183,30	183,90	+ 0,32	+ 14,22
Ford Motor #	188	186,10	- 1,01	+ 10,77
Freegold #	55,40	52,90	- 0,93	+ 33,58
Gencor Limited #	24,75	24,95	+ 0,80	+ 37,84
General Elect. #	605	596	- 1,48	+ 14,61
General Motors #	330,90	333	+ 0,63	+ 14,43
Gle Belgique #	469	466,50	- 0,53	+ 16,59
Grd Metropolitan	42,45	43	+ 1,29	+ 7,50
Guinness Plc #	42	42	—	+ 5
Hanson Plc	8,10	[illegible]	—	+ 31,72
Harmony Gold #	49	48,60	- 0,81	+ 38,82
Hitachi #	52,40	51,25	- 2,19	+ 6,77
Hoechst #	241	237,80	- 1,32	- 2,46
I.B.M #	800	778	- 2,75	- 2,75
I.C.I #	68,15	68,60	+ 0,66	+ 7,18
Ito Yokado #	256,80	250	- 2,64	+ 8,27
Matsushita #	88,50	87,30	- 1,35	+ 4,48
Mc Donald's #	264	257,60	- 2,42	+ 7,78
Merck and Co #	546	540	- 1,09	+ 27,96
Mitsubishi Corp.#	53	55,05	+ 3,86	+ 8,26
Mobil Corporat.#	729	730	+ 0,13	+ 13,17
Morgan J.P. #	612	597	- 2,45	+ 14,14
Nestle SA Nom. #	6240	6230	- 0,16	+ 11,84
Nipp. MeatPacker #	58,40	59,60	+ 2,05	- 8,30
Nokia A	343	335	- 2,33	+ 11,29
Norsk Hydro #	318	299,20	- 5,91	+ 7,27
Petrofina #	2009	1970	- 1,94	+ 19,75
Philip Morris #	725	728	+ 0,41	+ 20,72
Philips N.V #	247,20	243,90	- 1,33	+ 16,69
Placer Dome Inc #	125,60	125,40	- 0,15	+ 5,28
Procter Gamble #	706	705	- 0,14	+ 22,02
Quilmes	302,10	302	- 0,03	+ 5,04
Randfontein #	28	30,10	+ 7,50	+ 11,48
Rhone Poul.Rorer #	421,90	419,70	- 0,52	+ 5,45
Royal Dutch #	1000	1004	+ 0,40	+ 12,17
R T Z #	85,50	87	+ 1,75	+ 7,14
Sega Enterprises	163,20	165,20	+ 1,22	- 14,84
Saint-Helena #	36,70	36,80	+ 0,27	+ 22,66
Schlumberger #	581	587	+ 1,03	+ 9,71
SGS Thomson Micro.	378	379,20	+ 0,31	+ 3,32
Shell Transport #	96,30	96,90	+ 0,62	+ 5,32
Siemens #	285,90	284,30	- 0,55	+ 18,01
Sony Corp. #	404,30	400,60	- 0,91	+ 17,82
Sumitomo Bank #	74,95	75	+ 0,06	+ 3,44
T.D.K #	377,90	374,70	- 0,84	+ 10,20
Telefonica #	133,60	131,20	- 1,79	+ 7,10
Toshiba #	34	33	- 2,94	+ 3,28
Unilever #	1098	1086	- 1,09	+ 19,20
United Technol. #	434,10	428,50	- 1,29	+ 20,70
Vaal Reefs #	453	453,70	+ 0,15	+ 33,83
Volkswagen A.G #	2717	2720	+ 0,11	+ 25,34
Volvo (act.B) #	139	140	+ 0,71	+ 29,50
Western Deep #	205	201	- 1,95	+ 25,62
Yamanouchi #	114,70	115,40	+ 0,61	+ 9,90
Zambia Copper	15,80	16,80	+ 6,32	+ 175,40

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,836 c
CEPME 8,5% 88-97CA	*101,64*	3,022 d
CEPME 9% 89-99 CA#	111,84	4,734
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,940
CFD 9,7% 90-03 CB	124,97	4,585
CFD 8,6% 92-05 CB	121,50	0,481
CFF 10% 88-98 CA#	109,50	3,287
CFF 9% 88-97 CA#	103,17	8,625
CFF 10,25%90-01CB#	120,65	9,801
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,64	6,705
CLF 9%88-93/98 CA#	104,92	0,691
CNA 9% 4/92-07	126,01	7,373 o
CRH 8,6% 92/94-03	119,33	5,725
CRH 8,5% 10/87-88#	109,25	8,307
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,50	0,283 o
EDF 8,6% 92-04 #	120,90	2,804
Emp.Etat 6%93-97 #	101,02	3,715
Finansder 9%91-06#	125,70	3,293 o
Finansd.8,6%92-02#	117,62	8,730
Florat9,75% 90-99#	—	5,823 d
OAT 8,5% 87-97CA#	*101,59*	5,752 d
OAT 88-98 TME CA#	101,16	0,441
OAT 9/85-98 TRA	—	2,918
OAT 9,50%88-98 CA#	107,70	6,429
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,293 o
OAT 8,125% 89-99 #	109,49	6,188
OAT 8,50%90/00 CA#	113,26	7,825
OAT 85/00 TRA CA#	106,78	2,892 d
OAT 10%5/85-00 CA#	117,86	7,562 d
OAT 89-01 TME CA#	104,70	0,441
OAT 8,5% 87-02 CA#	119,16	7,189
OAT 8,50% 89-19 #	129	2,911
OAT 8,50%92-23 CA#	—	7,173 c
SNCF 8,8% 87-94CA	108,95	0,663 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	944	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		61,30	63
Baccarat (Ny)	◆	507	507
Bains C.Monaco	◆	560	560
Bque Transatlantd.		135,50	135
B.N.P.Intercont.		625	620
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	*7,60*	7,60
Centenaire Blanzy		400	404
Champex (Ny)		26	26
CIC Un.Euro.CIP		346	350
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2099	2099
Concorde-Ass Risq		941	980
Continental Ass.Ly.		370	371,10
Darblay		415	415
Didot Bottin		899	899
Eaux Bassin Vichy		3801	3754
Ecla		888	885
Ent.Mag. Paris	◆	1815	1815
Fichet Bauche		72	74
Fidei		40,50	42,50
Finalens	◆	372,50	372,50
F.I.P.P.	◆	285	285
Fonciere (Cie)		600	600
Fonc. Lyonnaise #		716	712
Foncina #	◆	485	485
Francarep		273	273,50
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.	◆	*1260*	1260
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1040	1092
G.T.I (Transport)		234	235
Immobail		104,50	103,90
Immobanque		650	650
Locamion (Ly)	◆	558	558
Lucia	◆	57	57
Monoprix		210	210
Metal Deploye		450	450
Mors #		9,25	9,15
Navigation (Nle)		85,55	85,50
Optorg	◆	310	310
Paluel-Marmont		238	238
Exa.Clairefont(Ny)	◆	*1045*	1045
Parfinance		249,90	258
Paris Orleans		285,90	288
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1299	1299
PSB Industries Ly		350	358
Rougier #		325	326
Saga	◆	81	81
Salins du Midi		607	607
S.I.P.H.		205	206
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4300	4300
Taittinger		1887	1930
Tour Eiffel		280	280
Vicat		*490*	490
Caves Roquefort	◆	1750	1750
Elyo		320,20	329,50
Finaxa		322	318
Gaillard (M)		1420	1443
Givaudan-Lavirotte	◆	1275	1275
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	189	189
Gd Moul.Strasbourg	◆	*1950*	1950
Hotel Lutetia		222,20	228,10
Hotels Deauville		568	543
Immeubl.Lyon(Ly)#		523	538
L.Bouillet (Ly)	◆	296	296
Lloyd Continental	◆	8100	8100
Lordex (Ny)	◆	18	18
Machines Bull		*49,90*	50
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	147	147
Maussiere Forest		69,50	70
Moncey Financiere		2802	2805
M.R.M. (Ly)		185	187
Navigation Mixte		912	915
Part-Dieu(Fin)(Ly)		140	139
Pechiney CIP		268	261
Pechiney Intl		114,70	110
Poliet		490	490
Sabeton (Ly)		742	750
Samse (Ly)		810	813

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	143,10	143,10
Fiat Ord.	18,50	18,90
Gevaert	353	353
Gold Fields South	142	142
Kubota Corp.	24,10	24,10
Montedison act.ep.	*10,05*	10,05
Olympus Optical	43,60	43,60
Robeco	484,60	480,50
Rodamco N.V.	180	180,30
Rolinco	497	492,70
Sema Group Plc	120,10	122
Solvay SA	3500	3500

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	40,90	40,90
AFE #	◆	488	488
Aigle #		209	217,30
Albert S.A (Ns)	◆	125	125
Altran Techno. #		2053	2051
Montaignes P.Gest.		2035	2005
Assystem #		457	446,50
Bque Picardie (Li)	◆	660	660
Bque Tarneaud(B)#		267,60	267,50
Bque Vernes		170	170
Beneteau #		751	758
B I M P		68	68
Boiron (Ly) #		700	695
Boisset (Ly)#		328	335,10
But S.A.		350	349
Cardif SA		837	850
C.E.E #		193	197
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		327	324,50
Change Bourse (M)		273	273,90
Christ.Dalloz #		2080	2090
CNIM CA#		233,20	234
Codetour		330	335
Comp.Euro.Tele-CET		430	440
Conflandey S.A.		260	262
C.A.Haute Normand.		320	324
C.A. Paris IDF		867	867
C.A.Ille & Vilaine		339,50	339,50
C.A.Morbihan (Ns)		313,90	314
C.A.du Nord (Li)		540	535
C.A. Oise CCI		281	280,90
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		470,20	472
Devernois (Ly)		504	512
Ducros Serv.Rapide		70	70,30
Adecco Trav.Tem.Ly		460	468
Europ.Extinc.(Ly)#		454	436
Expand s.a		495	495
Factorem		682	680
Faiveley #		340	344
Finacor		75,70	78
Fininfo		656	655
Fructivie		635	649
Gautier France #		260	260
Gel 2000		63	64
GFI Industries #		1071	1100
Girodet (Ly) #		39	39
GLM S.A.		290,10	283,50
Grandoptic.Photo #		755	735
Gpe Guillin # Ly		200	202
Kindy #		161	160
Guerbet		260	265
Hermes internat.1#		1530	1523
Hurel Dubois		594	580
ICBT Groupe #		244	244
I.C.C.		124	124,50
ICOM Informatique	◆	360	360
Idianova		70	71
Int. Computer #		96,10	97,70
IPBM		65,50	65,15
M6-Metropole TV		496,10	507
Manitou #		*812*	779
Manutan		500	495
Marie Brizard #		1068	1105
Maxi-Livres/Profr.		159	160
Mecelec (Ly)		70	70
MGI Coutier		255	257
Monneret Jouet Ly#		100	102
Naf-Naf #		71	72,50
NSC Schlum. Ny		650	631
Onet #		1130	1156
Paul Predault #		209	209
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	90	90
Phyto-Lierac #		405	415
Pochet	◆	*895*	895
Poujoulat Ets (Ns)	◆	215	215
Radiall #		635	637
Robertet #		1135	1150
Rouleau-Guichard		340	355
Securidev #		90,05	90
Smoby (Ly)#		630	630
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,20
Sofibus	◆	368	368
Sogepag #	◆	168	168
Sogeparc (Fin)		861	862
Sopra		482,80	473
Steph.Kelian #		145	148
Sylea		518	528
Teisseire-France		*197,80*	197
TF1-1		535	537
Thermador Hold(Ly)		296	290
Trouvay Cauvin #		115	116
Unilog		715	719
Union Fin.France		640	687
Viel et Cie #		134,30	134,30
Vilmorin et Cie #		501	511
Virbac		583	586

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	58	60
Belvedere	287	288,50
BVRP	141	141
Coil	203	209
Electronique D2	704	705
FDM Pharma n.	200	200
Genset	251,50	250
Guyanor action B	36	37
High Co.	163,90	166
Infonie	174	175
Joliez-Regol	83,50	79,50
Mille Amis	112	110
Naturex	*87*	89,90
Olitec	1120	1120
Picogiga	286	285
Proxidis	36	37,50
R21 Santé	335	340
Stelax	5,25	5,20

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	782	782
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	7,50
Générale Occidentale	◆	90	90
Mumm	◆	1215	1215
Sté lecteurs du Monde	◆	181,50	163,40

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		134,15	127,76
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2412,07	2376,47
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◇	9647,31	9647,31
Arbitr. Première		9839,89	9742,47
Arbitr. Sécurité	◇	17711,19	17623,02
BNP			
Antigone Trésorerie		874925	874925
Natio Court Terme		14054	14054
Natio Court Terme2		381595	381595
Natio Epargne		2283,14	2260,53
Natio Ep. Capital C/D		16909,10	16741,68
Natio Ep. Croissance		2761,68	2707,53
Natio Ep. Obligations		235,08	230,47
Natio Epargne Retraite		156,08	153,02
Natio Epargne Trésor		11183,51	11163,18
Natio Epargne Valeur		652,45	639,66
Natio France Index		1365,17	1338,40
Natio Immobilier		1347,61	1321,19
Natio Inter		2071,24	2030,63
Natio Monétaire C/D		5430,98	5430,98
Natio Opportunités		188,84	185,14
Natio Patrimoine		1648,49	1616,17
Natio Perspectives		1480,85	1451,81
Natio Placements C/D		77987,80	77987,80
Natio Revenus		1128,79	1112,61
Natio Sécurité		11345,78	11345,78
Natio Valeurs		1269,05	1244,17
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedem		91374,87	91374,87
Oblig. très caté.		261,11	257,25
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D	◇	770,90	748,45
Le Livret Portefeuille D	◇	1023,29	993,49
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2450,13	2445,24
Patrimoine Retraite C	◇	309,48	303,41
Sicav Associations C	◇	2403,86	2403,86
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19440,19	19440,19
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19131,67	19132,46
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	◇	256,08	251,06
Ecur. Capicourt C	◇	232,77	232,77
Ecur. Capitalisation C	◇	249,13	249,13
Ecur. Distrimonétaire D.	◇	10476,58	10476,58
Ecur. Expansion C	◇	*81769,67*	81769,67
Ecur. Géovaleurs C	◇	3313,25	3248,28
Ecur. Investis. D	◇	208,14	204,06
Ecur. Monépremière	◇	11207,72	11207,72
Ecur. Monétaire C	◇	12928,12	12928,12
Ecur. Monétaire D	◇	12312,39	12312,39
Ecur. Trésorerie C	◇	317,72	317,72
Ecur. Trimestriel D	◇	2027,29	2027,29
Eparcourt-Sicav D	◇	200,31	200,31
Géoptim C	◇	12504,05	12319,26
Géoptim D	◇	12168,89	11989,05
Horizon C	◇	2046,41	2006,28
Prévoyance Ecur. D	◇	108,38	108,38
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	◇	11892,32	11892,32
Ecur. Sécuripremière C	◇	11832,18	11820,36
Ecur. Sensipremière C	◇	12949,27	12949,27
CNCA			
Amplia	◇	118475,22	118475,22
Atout Amérique		167,60	163,51
Atout Asie		104,53	101,98
Atout Futur C		736,07	718,12
Atout Futur D		692,92	676,02
Coexis		1946,34	1919,05
Dieze		*2097,46*	2058,35
Elicash	◇	939871,34	939871,34
Epargne-Unie		196,52	191,73
Eurodyn		2297,09	2241,06
Indicia	◆	1571,44	1532,83
Moné.JC	◇	11847,55	11847,55
Moné.JD	◇	11470,92	11470,92
Oblifutur C		542,97	532,85
Oblifutur D		542,97	532,85
Oraction		1928,96	1881,91
Revenu-Vert		1230,68	1207,73
Sévéa	◆	116,46	113,62
Synthésis		17912,15	17560,93
Uni Association	◇	119,77	119,77
Uni Foncier		1412,15	1377,71
Uni France		802,15	782,59
Uni Garantie C		1878,66	1843,63
Uni Garantie D		1436,87	1410,08
Uni Régions		1782,85	1739,37
Univar C	◇	*306,89*	306,89
Univar D	◇	301,06	301,06
Univers Actions		220,60	215,22
Univers-Obligations		*240,67*	236,18
CIC BANQUES			
Francic		686,65	666,65
Francic Pierre		132,55	128,69
Francic Régions		1908,72	1853,13
CIC PARIS			
Cicamonde		1511,40	1467,38
Convertcic		387,53	381,80
Ecocic		1661,26	1612,87
Oblicic Mondial		3738,43	3683,18
Oblicic Régions		1225,71	1207,60
Rentacic		168,41	165,92
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarite		1375,24	1361,62
Lion 20000 C		17022,52	17022,52
Lion 20000 D		16329,15	16329,15
Lion Association		10956,96	10956,96
Lion Court Terme C		26141,71	26141,71
Lion Court Terme D		23703,66	23703,66
Lion Plus		1550,46	1528,86
Lion Trésor		2548,62	2529,39
Oblilion		2058,05	2037,62
Sicav 5000		688,32	674,82
Slivafrance		1152,11	1129,52
Slivam		551,38	540,57
Slivarente		251,10	246,18
Slivinter		695,27	681,64
Trilion		5333,08	5264,64
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2306,32	2261,10
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		156,63	152,48
Créd.Mut.Ep.Cour.T		912,68	912,68
Créd.Mut.Ep.Ind. C		127,56	124,35
Créd.Mut.Ep.J		22746,03	22746,03
Créd.Mut.Ep.long.T		260,78	253,80
Créd.Mut.Ep.Monde		1505,98	1465,67
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1863,98	1827,43
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1133,81	1111,58
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	855,01	816,39
Saint-Honoré Capital	◆	19654,31	19081,85
St-Honoré March. Emer.	◆	851,33	814,67
St-Honoré Pacifique	◆	717,85	686,94
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1818,94	1818,94
Stratégie Actions	◆	1048,30	1007,98
Stratégie Rendement	◆	1958,07	1896,44
LA POSTE			
Amplitude Monde C	◇	944,38	921,35
Amplitude Monde D	◇	919,99	897,55
Amplitude Europe C/D	◇	141,08	137,64
Elanciel D	◇	163,94	159,94
Emergence Poste D	◇	133,03	129,79
Géobilys C	◇	651,24	641,62
Géobilys D	◇	*621,57*	612,38
Intensys C	◇	117,08	116,90
Intensys D	◇	112,11	111,94
Latitude C	◇	147,23	147,23
Latitude D	◇	138,51	138,51
Oblitys D	◇	628,31	619,82
Plénitude D	◇	191,34	186,67
Poste Gestion C	◇	*44127,93*	44127,93
Revenus Trimestr. D	◇	5318,93	5266,27
Solstice D	◇	2372,65	2366,73
Thésora C	◇	977,26	967,58
Thésora D	◇	889,53	880,72
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37661,48	37661,48
Actimonétaire D		30666,80	30666,80
Cadence 1 D		*1088*	1077,23
Cadence 2 D		1078,25	1067,57
Cadence 3 D		1078,74	1068,06
Capimonétaire C		407,02	406,61
Capimonétaire D		378,18	377,80
Sogeoblig C		9173,17	9082,35
Interoblig C		7200,38	7129,09
Intersélection France D		*670,50*	657,35
S.G. France opport. C		1955,56	1917,22
S.G. France opport. D		1866,83	1830,23
Sogenfrance C		1719,45	1685,74
Sogenfrance D		1571,67	1540,85
Sogépargne D		310,93	307,85
Soginter C		2159,72	2117,37
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1444,59	1416,26
Sogefiance D	◆	1733,90	1716,73
Sogenfrance Tempo D	◆	180,17	176,64

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

[illegible]

هكذا من الاهل

GÉNÉTIQUE Pour la première fois dans l'histoire des sciences, des chercheurs britanniques annoncent qu'ils sont parvenus à cloner un mammifère adulte. Dans un article qui sera publié jeudi 27 févier dans les colonnes de la revue scientifique *Nature*, ce groupe dirigé par Ian Wilmut (Roslin Institute d'Edimbourg) rapporte comment il a pu, à partir du clonage de cellules prélevées sur un animal adulte, créer un nouvel animal. ● ÉTAPE ESSENTIELLE dans l'histoire de la manipulation du vivant, ces travaux cofinancés par le *ministère britannique de l'agriculture* ont, comme le souligne le professeur Axel Kahn dans un entretien accordé au *Monde*, une portée éthique et philosophique considérable. ● EN THÉORIE, ils laissent entrevoir la possibilité de créer à volonté des animaux sélectionnés sur des critères vétérinaires et agronomiques.

Des chercheurs sont parvenus à cloner un mammifère adulte

Des scientifiques britanniques vont publier dans la revue « Nature » un article historique dans lequel ils annoncent avoir réussi à créer un mouton adulte à partir d'un clonage. Considérable, le débat éthique et philosophique ne fait que commencer

UNE ÉTAPE considérable – et à bien des égards inquiétante – vient d'être franchie dans l'histoire de la biologie et de l'instrumentalisation de la reproduction. Pour la première fois au monde, un groupe de chercheurs a réussi le clonage d'un mammifère – un mouton – adulte. Sans le viol, par l'hebdomadaire britannique *The Observer*, de l'embargo imposé par la revue scientifique *Nature*, l'affaire aurait dû rester secrète jusqu'au 27 février. Ce fragile embargo n'a pas résisté à l'ampleur des enjeux et l'information a été rendue publique à Londres dimanche 23 février, quatre jours avant la publication officielle dans les colonnes de *Nature*.

Cette « première » historique est signée par un groupe de chercheurs dirigé par Ian Wilmut, travaillant pour le Roselin Institute d'Edimbourg et la firme PPL Therapeutics. Ces travaux ont pour partie été financés par le ministère britannique de l'agriculture. Ces chercheurs avaient déjà attiré l'attention de leurs confrères en réussissant l'an dernier le clonage de moutons à partir de cellules embryonnaires. La technique mise en œuvre peut être résumée de manière schématique. Elle consiste à prendre le noyau d'une cellule somatique (qui renferme en son sein la totalité de l'ADN du patrimoine héréditaire de l'organisme) puis d'inclure cet ADN au sein d'un ovocyte (cellule sexuelle femelle) qui vient d'être fécondé et dont on a retiré le noyau. Des manipulations de ce type avaient déjà été effectuées à de multiples reprises sans succès. Seuls quelques résultats partiels avaient pu être obtenus ces dernières années chez des amphibiens. Mais un clonage de ce type semblait hors de portée des biologistes chez les mammifères supérieurs. Tel n'est plus, dorénavant, le cas. L'équipe écossaise révèle publiquement en effet qu'elle a réussi à créer des moutons à partir du clonage de cellules prélevées sur un animal adulte.

LES BOVINS

Le premier mouton de ce type – une brebis nommée Dolly – est né en juillet 1996. Depuis, sept animaux ont été créés de manière similaire. Les chercheurs expliquent en substance avoir pu franchir l'obstacle auquel ils étaient confrontés en utilisant une cellule réceptrice – l'œuf qui vient d'être fécondé et auquel on a retiré le noyau – qui a la propriété de « reprogrammer » l'ADN du noyau de la cellule initiale. Ils ne sont cependant pas en mesure de fournir le détail des mécanismes moléculaires qui sont ici impliqués. Les taux de succès de leur technique sont encore relativement faibles. Il a fallu en effet près de 300 tentatives pour obtenir le premier animal ainsi créé.

Pour autant, tout indique que l'efficacité de la technique ira en grandissant. D'ores et déjà, les chercheurs d'Edimbourg annoncent qu'ils travaillent activement sur le clonage des bovins, perspective tenue pour plus rentable.

Ces résultats étaient connus depuis plusieurs semaines dans les milieux scientifiques internationaux spécialisés où ils suscitent un très vif intérêt mêlé d'inquiétude. Tout indique que la réussite écossaise marque une étape essentielle dans la manipulation du vivant. Le caractère majeur, d'un point de vue scientifique, de ce travail tient au fait qu'il bouleverse une série de données fondamentales de la biologie. Il démontre que, contrairement à ce que l'on imaginait, l'ADN contenu dans chaque cellule d'un individu a conservé les capacités dont il disposait quand il n'existait qu'à un seul exemplaire, c'est-à-dire au sein de l'œuf après la fusion des génomes du spermatozoïde et de l'ovocyte. En d'autres termes, les chercheurs écossais ont découvert, au terme d'un long tâtonnement expérimental, que la différenciation cellulaire pouvait ne pas tarir le potentiel créatif de l'ADN.

J.-Y. N.

L'expérience historique de clonage

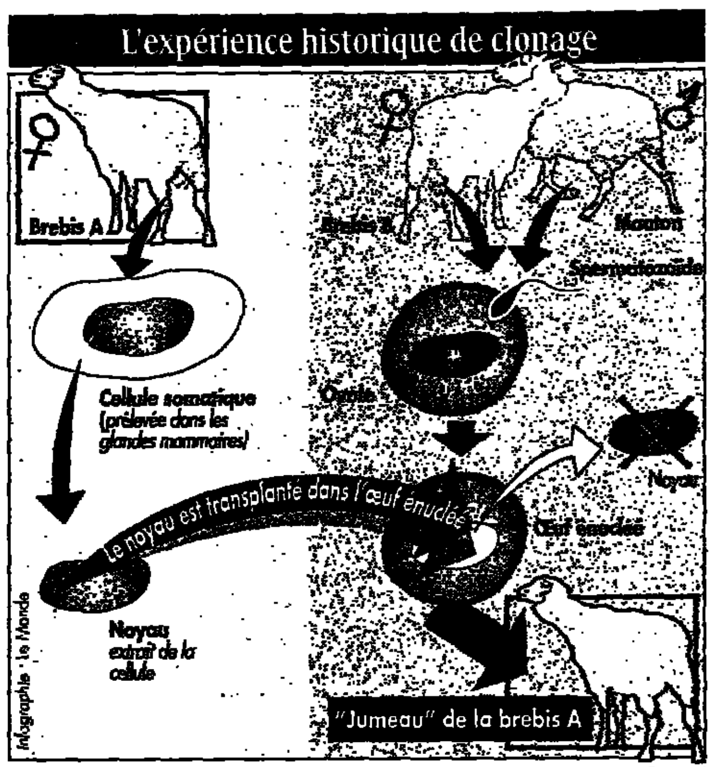
Brebis A
Brebis B
Mouton
Spermatozoïde
Cellule somatique (prélevée dans les glandes mammaires)
Ovule
Noyau
Le noyau est transplanté dans l'œuf énucléé
Œuf énucléé
Noyau extrait de la cellule
"Jumeau" de la brebis A
Infographie : Le Monde

Pour la première fois dans l'histoire des sciences, un mammifère a été créé à partir du noyau d'une cellule somatique prélevée sur un animal adulte.

COMMENTAIRE

DES APPLICATIONS POUR L'HOMME ?

Le clonage d'un mammifère supérieur réalisé par des chercheurs écossais était jusqu'à présent tenu pour impossible à obtenir compte tenu de ce que l'on savait – ou que l'on croyait savoir – sur les structures et les fonctions de l'ADN, molécule support de l'hérédité. A ce titre, ce résultat ouvre de nouvelles perspectives dans le champ de la science fondamentale et de la maîtrise du vivant. Mais il soulève dans le même temps des questions éthiques d'une portée considérable et pose dès aujourd'hui la question de la légitimité de tels travaux puisqu'ils pourraient, techniquement, être conduits demain sur l'homme.

Améliorée et codifiée, une telle pratique permettra de reproduire à volonté des animaux sélectionnés sur des critères vétérinaires. A ce titre, elle rencontrera un très large écho dans les milieux scientifiques de la recherche agronomique.

Les chercheurs écossais envisagent, d'autre part, de nombreuses autres applications. La société privée PPL Therapeutics, qui a cofinancé ce travail avec le ministère britannique de l'agriculture, estime que l'on pourra demain cloner de la sorte des animaux génétiquement modifiés capables de produire des protéines humaines comme, par exemple, des facteurs de coagulation sanguine nécessaires au traitement des hémophiles. Une autre perspective est le clonage d'animaux au patrimoine génétique modifié dont les organes auraient été au préalable « humanisés » et qui constitueraient ainsi un réservoir appréciable de greffons pour les malades en attente de transplantation.

S'il est vrai qu'un consensus général existe pour s'opposer d'une manière générale au clonage de l'être humain, le saut technique réalisé en Écosse fait que la menace est plus proche que jamais. L'être humain qui serait ainsi créé ne serait pas l'exacte réplique génétique de son géniteur unique. Il serait une sorte de jumeau né plusieurs décennies après la naissance de son double, dont le patrimoine génétique aurait ressuscité grâce au seul cytoplasme de la « mère ».

Jean-Yves Nau

Professeur Axel Kahn, généticien moléculaire

« Un travail d'une importance fondamentale considérable et d'une très grande portée économique »

« Pourquoi ne parvenait-on pas, jusqu'à présent, à faire en sorte que le patrimoine héréditaire d'une cellule « adulte » puisse redonner naissance à un autre individu génétiquement *similaire* ?

– Seules les cellules germinales et les cellules embryonnaires très précoces, cellules que l'on qualifient de « totipotentes », sont capables de donner tous les tissus et toutes les cellules d'un organisme. Une cellule qui a commencé de se différencier pour devenir une cellule de foie, de cerveau, de peau, de cœur, etc. (cellule dite somatique) n'a plus cette totipotence. Dans chacune des cellules d'un organisme, il y a bien la totalité des gènes composant le patrimoine héréditaire de l'individu. Mais ces gènes sont, au sein des cellules somatiques, comme figés dans une structure qui empêche de les réactiver tous en même temps. Ces gènes sont endormis, non réveillables pourrait-on dire. Or pour créer un organisme entier il faut que tous les gènes soient réactivés, ceux du foie, du cerveau, de la peau, du cœur, etc.

– A quoi tient dans ce contexte la réussite des chercheurs de l'équipe écossaise ?

– Précisément au fait qu'ils ont réussi à réveiller des gènes dont on ignorait qu'ils fussent réveillables. Et ils ont réussi cette gageure en plaçant le génome d'une cellule somatique dans un milieu particulier, le cytoplasme d'un œuf fécondé dont a enlevé le noyau, milieu qui a un potentiel de réveil hors de l'ordinaire. Cette réussite est le fruit d'un tâtonnement expérimental. Elle tient aussi pour partie au hasard. C'est en effet en cherchant à vérifier d'autres travaux que cette équipe a été conduite à utiliser les noyaux d'une lignée de cellules somatiques particulières, quelque peu « crevardes », dont ils espéraient qu'ils ne se développeraient pas. Or, chose tout à fait extraordinaire, quand ils ont placé un noyau de cellule fibroblastique, il y a eu effectivement reprogrammation du patrimoine héréditaire de la cellule fibroblastique, développement embryonnaire et naissance d'un animal.

– Quelle est la portée du travail qui sera publié dans le prochain numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature* sur le clonage de moutons adultes ?

– Il s'agit selon moi d'un travail d'une importance fondamentale considérable et d'une très grande portée économique. Au plan fondamental il s'agit là d'une ouverture importante qui va nous permettre d'étudier quels sont les mécanismes moléculaires qui, dans les cellules somatiques, empêchent la totipotence et par quelles voies on peut retourner à la totipotence. Ces voies et ces mécanismes sont très mal connus et sont très importants en biologie. Ce sont ces mécanismes qui maintiennent éveillés ou endormis de manière stable les différents gènes dans les différents chromosomes. D'un point de vue agronomique, c'est évidemment le clonage des êtres les plus intéressants. On peut envisager, comme le font les chercheurs écossais, différentes perspectives dans le champ de la médecine humaine. Enfin on ne peut pas ne pas parler des animaux disparus ou en voie de disparition. Imaginez, comme dans le cas des ours des Pyrénées, des individus qui dans un écosystème donné risquent de disparaître. On pourrait envisager de multiplier ainsi aisément leur nombre.

– Etes-vous néanmoins inquiet de l'usage qui pourrait être fait de cette technique de clonage dans l'espèce humaine tout particulièrement ?

– Bien évidemment des questions importantes se posent et doivent être posées. Il s'agit là d'une technique de clonage des mammifères et à ce titre tout ce qui a été dit sur l'interdiction du clonage dans l'espèce humaine reste valable et doit continuer à être appliqué. On ne doit pas masquer une difficulté qui pourrait soulever de très graves questions : le recours à cette technique pour lutter contre la stérilité. Aujourd'hui pour lutter contre la stérilité masculine humaine, de nombreuses équipes ont recours à la micro-injection de spermatozoïdes non fécondants dans l'ovocyte féminin. D'autres ont également recours à des cellules sexuelles masculines immatures situées plus en amont dans la lignée germinale mâle. Qu'est-ce qui interdira, un jour, d'avoir recours au noyau d'une cellule somatique pour donner naissance à un être humain ? Dans ce cas l'enfant ne serait pas exactement le jumeau de son père dans la mesure où le génome de ce dernier aurait été réactivé grace au système mitochondrial de la mère.

– Pourquoi êtes-vous opposé, traitement de la stérilité ou pas, au clonage des êtres humains ?

– Je suis effectivement, comme de très nombreux de mes collègues totalement et définitivement opposé à l'utilisation de la technique du clonage dans l'espèce humaine. Et ce pour une raison éthique tout à fait claire qui tient au fait que la dignité de chaque être humain est liée au fait qu'il n'est semblable à aucun autre. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

DU 24 AU 28 FÉVRIER
Ecoutez Europe 2 à 7h30
et partez sur les traces du Patient Anglais dans le désert saharien
TUNISAIR
Europe 2
10 ANS DU MEILLEUR DE LA MUSIQUE

Le Salon de la Formation continue

Paris
Lyon
Lille

LE SEUL SALON OUVERT AUX PROFESSIONNELS ET AUX SALARIÉS POUR S'INFORMER SUR LA FORMATION CONTINUE ET RENCONTRER TOUS SES ACTEURS

- Plus de 200 exposants répondent à toutes vos questions.
- Des conférences gratuites animées par des spécialistes de la formation.
- Le guide "Formation, mode d'emploi" remis gratuitement à chaque visiteur.

PARIS
du 27 février au 1er mars
PARIS EXPO, Porte de Versailles.
Contact : 01 48 07 43 76

LYON
les 14 et 15 Mars
ESPACE TETE D'OR, Lyon- Villeurbanne.
Contact : 01 48 07 43 13

LILLE
les 25 er 26 Avril
LILLE-GRAND PALAIS.
Contact : 03 20 63 67 00

Organisé par

Kenji Ogiwara de retour au sommet du combiné nordique

Le Japonais est redevenu champion du monde. Il prépare désormais les Jeux olympiques, qui se dérouleront chez lui, à Nagano, en 1998

JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Le Japonais Kenji Ogiwara, champion du monde 1997 de combiné nordique.

TRONDHEIM (Norvège)
de notre envoyée spéciale

Si Kenji Ogiwara ne ressemblait pas tant à Tsugiharu, son frère jumeau et équipier modèle dans la formation japonaise de combiné nordique, on lui trouverait volontiers un air de famille avec Fabrice Guy. Parce que les deux hommes ont fait leurs débuts en même temps et sont animés de la même volonté, du même talent.

Mais le champion du monde 1997 est un extraverti qui manie, avec humour et sans le moindre complexe, un anglais de bric et de broc. *« Il s'adapte à tout sans jamais râler,* plaisante Fabrice Guy. *Si on exigeait qu'il parle français pour continuer sa carrière internationale, il le ferait. »*

En dix années passées au niveau international, le Japonais, âge de 27 ans, et le Français (28 ans), se sont souvent disputé les honneurs du combiné nordique. A une différence près : Kenji, deux fois champion du monde (1993 et 1997) n'a jamais décroché l'or olympique. A un degré moindre, il a connu comme Fabrice les affres d'un doute que son sacre de champion du monde de combiné, dimanche 23 février, devrait enrayer.

Il sautait de joie, au risque de croiser ses skis, à l'abord de la dernière ligne droite du parcours de fond de 15 kilomètres. Déjà, il ne risquait plus rien. Depuis ses débuts internationaux, il a souvent signé les meilleurs temps en ski de fond, quelle que soit sa place à l'issu du concours de saut.

A la faveur d'une accélération au treizième kilomètre, dimanche, il a laissé sur place – creusant un écart de plus de 30 secondes à l'arrivée – son adversaire norvégien, Bjarte-Engen Vik, pourtant aidé par les 35 000 spectateurs du stade agitant leur drapeau national. Il avait usé avant lui le Finlandais Samppa Lajunen parti en tête.

> « Les sollicitations l'ont rendu plus vulnérable, moins vigilant. Après quelques ratés, il a eu du mal à se relâcher pour le saut »

Quelques défaillances en saut ont pourtant coûté maintes médailles en Coupe du monde à l'enfant de Nagano ces deux dernières saisons. A l'approche des Jeux olympiques qui auront lieu chez lui, en 1998, il s'est pris à craindre que l'équipe de télévision japonaise qui filme ses moindres faits et gestes à longueur d'année ne s'agite pour rien.

« C'était comme si je ne comprenais plus rien au combiné. » Sa victoire l'a réconforté. *« Je suis de retour, comme dirait Michael Jordan »,* a-t-il lancé après avoir déclaré qu'il raffolait de la musique hip hop. Pour les spécialistes, le passage à vide de Kenji Ogiwara n'a rien de surprenant.

« Il est nécessaire, mais insuffisant, de bien s'entraîner pour le combiné, martèle Eric Lazzaroni, l'entraîneur de l'équipe de France. *Comme Fabrice, Kenji a continué à bien faire son boulot après ses grands succès mais les sollicitations l'ont rendu plus vulnérable, moins vigilant. Après quelques ratés, il a eu du mal à se relâcher pour le saut. »*

Un trop bel été sur les tremplins en porcelaine a encore retardé le retour de Kenji au plus au niveau. L'élan régulier de ces installations artificielles rendait inhospitaliers les tremplins couverts d'une neige changeante.

Les bonnes sensations sont revenues lorsque Kenji a décidé d'oublier son titre mondial et ses trois couronnes de Coupe du monde (1993-1995). *« Je suis fier de mes médailles passées,* a-t-il expliqué, *mais je veux aller de l'avant en recommençant tout à zéro comme un athlète tout neuf. »* Dimanche à Trondheim, il en l'avait l'allure.

P. Jo.

Les podiums

● **Saut petit tremplin**
Le Finlandais Janne Ahonen, dix-neuf ans, est devenu champion du monde de saut à ski sur petit tremplim (K 90), samedi 22 février, avec des bonds de 95 m et 98,5 m. Troisième de la Coupe du monde 1996, il a devancé le Japonais Masahiko Harada, vingt-huit ans, et l'Autrichien Andreas Golberger, vingt-cinq ans, triple vainqueur de la Coupe du monde (1993, 1995, 1996). Auteurs d'une bonne performance, les Français Didier Mollard et Nicolas Dessum se sont respectivement classés 6e et 9e. Le leader de la Coupe de monde, le Slovène Primoz Peterka, dix-sept ans, n'a pas été qualifié pour le deuxième saut.

● **5 km classique dames**
La Russe Lioubova Egorova, trente ans, sextuple championne olympique (15 km classique, 10 km poursuite et relais en 1992, 5 km classique, 10 km poursuite et relais en 1994), s'est adjugé, dimanche 23 février son quatrième titre mondial sur 5 km classique, en 13 min 29 s 9. Avant une interruption d'un an pour cause de maternité, elle avait remporté les titres mondiaux du relais et du 30 km libre en 1991 et celui du relais en 1993. Elle a devancé de 2 s 8 sa compatriote, Elena Valbe, actuelle leader de la Coupe du monde, et de 5 s 1 l'Italienne Stefania Belmondo. La meilleure Française, Sophie Villeneuve, a terminé cinquante et unième.

● **Combiné nordique**
Le Japonais Kenji Ogiwara, âgé de vingt-sept ans, a remporté l'épreuve de combiné nordique, dimanche 23 février. Déjà vainqueur en 1993, il a en outre remporté trois Coupes du monde successives (1993, 1994, 1995). Avec l'aide du Norvégien Bjarte Engen Vik, vingt-cinq ans, qui s'est classé deuxième, il a épuisé l'actuel leader de la Coupe du monde, le Finlandais Samppa Lajunen, dix-septième malgré un départ en tête sur les 15 km de ski de fond, assuré par sa victoire dans l'épreuve de saut à ski la veille. Derrière Fabrice Guy, médaille de bronze, les autres Français ne se sont pas particulièrement rassurés avant l'épreuve par équipes : Sylvain Guillaume termine dix-neuvième (mais septième temps du parcours de ski de fond), Ludovic Roux vingtième, et Nicolas Bal trente et unième.

Fabrice Guy retrouve sa forme olympique pour obtenir une médaille de bronze

TRONDHEIM (Norvège)
de notre envoyée spéciale

Fabrice Guy a levé les bras au ciel et déchaussé les skis qui venaient de lui apporter la médaille de bronze lors de l'épreuve du combiné des championnats du monde de ski nordique, dimanche 23 février en Norvège. Son entraîneur, Eric Lazzaroni, pleurait et riait à la fois. Parce qu'il aurait trouvé particulièrement injuste que son disciple et ami termine un jour sa carrière sans avoir retrouvé un podium. *« On dirait qu'il a enfin fini de payer la rançon de sa gloire d'Albertville »*, a-t-il soufflé.

On n'avait plus revu la mine radieuse de Fabrice Guy depuis 1992, lors de sa victoire aux Jeux olympiques d'Albertville et de son titre au classement de la Coupe du monde. Il avait alors 24 ans. Il est pourtant resté presque le même : discret et disponible, à peine un peu plus réservé, soucieux.

Dimanche, il souriait sous les bourrades amicales de tous les autres compétiteurs en hommage à sa ténacité finalement récompensée. De ses jambes montait une bienfaisante sensation, *« du soulagement »*, a-t-il expliqué. Jugeant sa course *« moyenne »*, malgré une remontée de la 10e à la 3e place, il s'est ému de la défaillance du Finlandais Samppa Lajunen, actuel leader de la Coupe du Monde, parti en tête et qui s'est classé 17e.

Comme toujours, Fabrice Guy a d'abord pensé aux autres : la famille, les amis, les entraîneurs. Il a cru les trahir en ne leur offrant pas, ces quatre dernières saisons, les succès qu'il pensait leur devoir. Il en a eu honte.

Au point de demander la dissolution de son fan club en 1994. *« C'était devenu pesant,* dit-il, *de les voir faire des kilomètres en voiture pour me voir terminer 20e. Je savais de toute façon que les purs continueraient à suivre mais j'ai préféré qu'on consacre le petit pécule du fan club à acheter du matériel pour les jeunes du club de ski de mon village qui galère depuis plusieurs années. »*

L'idée qu'il doit surtout ses succès et son retour au meilleur niveau à son mental, à sa patience et à son humilité ne l'effleure pas. Il a oublié la force indispensable pour endurer l'entraînement du « commando » de combiné monté en 1985 par Jacques Gaillard aujourd'hui directeur technique du ski nordique. *« On faisait jusqu'à quatre entraînements par jour avec des gamins de 18 ans,* se souvient Jacques Gaillard. *Si on avait dit à Fabrice qu'il devait se jeter du quatrième étage pour être meilleur en saut à ski, il l'aurait fait. »*

« IL ÉTAIT INDESTRUCTIBLE »

Fabrice Guy occulte aussi l'épisode d'Albertville. Il avait abordé le tremplin de saut avec un ménisque sérieusement endommagé par une partie de football. Le journal *L'Equipe* titrait alors : *« Guy, c'est l'heure »*. L'encadrement fédéral et les médecins de l'équipe de France rongeaient leur frein. Lui prenait des granulés homéopathiques et affichait une sérénité frisant l'inconscience. *« Il était indestructible,* raconte Jacques Gaillard, *comme si son genou ne faisait pas partie de son corps. »* Comme s'il connaissait d'avance l'heureuse issue de la compétition.

Son titre olympique a bouleversé son existence paisible et celle du petit village jurassien de Mouthe. Il a répondu présent à toutes les sollicitations. Par gentillesse, il a avalé un emploi du temps qui nécessitait quasiment le don d'ubiquité. Pour ne pas négliger son programme d'entraînement, il a sacrifié ses heures de sommeil. Il s'est encore débrouillé pour remporter la Coupe du Monde. Avant de perdre pied, nerveusement épuisé.

Aux championnats du monde de Falun (Suède), un an plus tard, il sanglotait sur sa 16e place dans les bras de son épouse, Nadine. Aux Jeux olympiques de Lillehammer en 1994, il se classait 17e. Les épreuves de Coupe du monde se succédaient, toutes plus alarmantes les unes que les autres.

Au Mondial de Thunder Bay (Canada) en 1995, Sylvain Guillaume, son dauphin d'Albertville et voisin du village de Foncine (Jura), a décroché la médaille de bronze. Lui a terminé 33e mais s'est entêté : *« J'ai pensé à une reconversion mais je ne me suis jamais senti prêt à arrêter, et surtout pas sur de mauvais souvenirs. »* Son amitié avec Sylvain qu'il connait depuis l'enfance s'est un peu érodée. Leurs fan clubs respectifs n'ont rien arrangé, en attisant un détestable esprit de clocher.

Dimanche 24 février, Sylvain s'est élancé pour ses 15 kilomètres de ski de fond 4 minutes et 54 secondes derrière Fabrice, la rage au cœur. Gêné par des bourrasques lors de l'épreuve de saut, samedi 23, il portait le dossard 29. Il a terminé 19e et a offert une poignée de main à son coéquipier avant de s'éclipser après avoir tristement applaudi un podium sur lequel il était à la place de Fabrice il y a deux ans.

A Mouthe (Jura), on a fêté cette médaille de bronze comme une victoire chez le père de Fabrice, ancien champion de France de ski de fond, victime la semaine passée d'une embolie pulmonaire. Il s'inquiétait tant que le podium n'échappe à Fabrice. Comme en Coupe du monde à Saint-Moritz (Suisse), en 1996, lorsqu'il avait perdu la troisième place sur le fil.

Il promet de continuer jusqu'au prochain Mondial en Autriche en 1999. Mais pour l'instant Fabrice Guy rêve à l'épreuve par équipes du mercredi 26 février. Il pense aussi à son petit Samuel, qui, à six ans, parcourt déjà des pistes « noires » de ski de fond.

Patricia Jolly

Le championnat de France de football de D1

27e journée

Lyon-Lens	0-0
Rennes-Nantes	0-1
Metz-Monaco	2-0
Paris SG-Guingamp	1-1
Bastia-Nancy	2-0
Lille-Strasbourg	2-4
Auxerre-Montpellier	0-2
Bordeaux-Marseille	4-0
Le Havre-Cannes	0-0
Nice-Caen	1-1

	Points	[illegible]	G	[illegible]	P	[illegible]	Clt	[illegible]
1 Monaco	55	[illegible]	16	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	49	[illegible]	13	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Bastia	48	26	14	[illegible]	6	[illegible]	≡	[illegible]
4 Strasbourg	46	[illegible]	15	[illegible]	11	[illegible]	≡	[illegible]
5 Bordeaux	45	[illegible]	12	[illegible]	6	[illegible]	▲	[illegible]
6 Nantes	42	[illegible]	10	[illegible]	5	[illegible]	▲	[illegible]
7 Auxerre	42	27	11	[illegible]	7	[illegible]	▽	[illegible]
8 Metz	42	[illegible]	11	[illegible]	7	[illegible]	≡	[illegible]
9 Marseille	37	[illegible]	9	[illegible]	8	[illegible]	≡	[illegible]
10 Lyon	37	[illegible]	9	[illegible]	8	[illegible]	≡	[illegible]
11 Guingamp	34	[illegible]	8	[illegible]	9	[illegible]	≡	[illegible]
12 Montpellier	32	[illegible]	7	[illegible]	9	[illegible]	▲	[illegible]
13 Rennes	32	[illegible]	9	[illegible]	13	[illegible]	▽	[illegible]
14 Cannes	31	[illegible]	7	[illegible]	10	[illegible]	▽	[illegible]
15 Lens	30	[illegible]	8	[illegible]	13	[illegible]	▲	[illegible]
16 Lille	30	[illegible]	7	[illegible]	11	[illegible]	▽	[illegible]
17 Le Havre	28	[illegible]	4	[illegible]	11	[illegible]	≡	[illegible]
18 Caen	22	[illegible]	4	[illegible]	12	[illegible]	▲	[illegible]
19 Nancy	22	[illegible]	5	[illegible]	15	[illegible]	▽	[illegible]
20 Nice	19	[illegible]	4	[illegible]	16	[illegible]	≡	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	46
2	Metz	1	34
	Auxerre	1	32
18	Le Havre	5	59
19	Nice	6	57
20	Marseille	10	56

Les buteurs

1	Guivarc'h (Rennes)	17 buts
	Zitelli (Strasbourg)	17 buts
3	Anderson (Monaco)	15 buts

Les attaques

1	Monaco	48 buts
2	Nantes	45 buts
3	Bordeaux	43 buts

Les défenses

1	Auxerre	21 buts
	Paris SG	21 buts
3	Monaco	22 buts

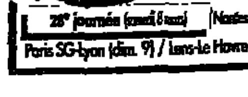

28e journée (samedi 8 mars) Nantes-Bastia / Monaco-Auxerre (dim. 9) / Strasbourg-Bordeaux / Caen-Lille / Paris SG-Lyon (dim. 9) / Lens-Le Havre / Nancy-Nice / Cannes-Metz / Guingamp-Marseille / Montpellier-Rennes

Paris SG ne profite pas de la défaite de Monaco

Monaco n'a pu poursuivre sa série de dix matches sans défaite en championnat de France. Le leader s'est incliné, samedi 22 février, à Metz (2-0), lors de la 27e journée. Paris SG a obtenu un modeste match nul (1-1) au Parc des Princes face à Guingamp, et confirme sa petite forme du moment. ***Il n'a plus qu'un*** **point d'avance sur Bastia, trois sur Strasbourg, et quatre sur Bordeaux, clubs qui convoitent aussi la deuxième place, qualificative pour la Ligue des Champions.**

En dominant l'OM, Bordeaux confirme ses ambitions

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Dans un stade Lescure complet pour la première fois de la saison, les habitués des lieux ont cru revivre, samedi 22 février, les riches heures du club, le meilleur de France il y a une dizaine d'années. En surclassant (4-0) l'Olympique de Marseille, mais surtout en développant un jeu de qualité dans une ambiance digne des plus belles soirées européennes, les Girondins de Rolland Courbis se sont installés dans la peau de conquérants enfin sûrs de leur talent.

De l'époustouflant Ibrahim Ba, néo-international et future vedette internationale, en passant par le « vieux Belge » Gilbert Bodart et la jeune classe très prometteuse couvée par le rusé Courbis, toute l'équipe bordelaise a joué une partition parfaite. Finalistes de la Coupe de Ligue, qu'ils disputeront le 12 avril face à Strasbourg, bien placés en championnat, les Girondins rêvent à nouveau d'un destin européen, dix mois après avoir éliminé le Milan AC de la coupe de l'UEFA et neuf mois après avoir perdu cette même coupe face au Bayern de Munich.

Au lendemain de cette finale européenne inespérée, le club bordelais a vécu une révolution culturelle et sportive. *Le* lunetier Alain Afflelou, qui présidait aux destinées du club, a quitté la Gironde avec 90 % de l'effectif de l'équipe. Du côté de la mairie, où l'on reste attentif à tout ce qui touche le club, des voix assurent : *« Nous étions arrivés au bout de la logique avec cet effectif. Il fallait changer radicalement le groupe. »*

CONFIANCE AVEC LA MAIRIE

De retour à Bordeaux après une première expérience décevante entre 1992 et 1994, Rolland Courbis contrôle le recrutement et impose également la venue d'un homme-clé dans la réussite actuelle de l'équipe bordelaise : Jacques Vankershaver, ancien préparateur physique de l'AS Monaco. Si un joueur aussi convoité qu'Ibrahim Ba choisit finalement Bordeaux plutôt qu'un club plus prospère, la présence de Courbis, personnage emblématique et meneur d'hommes, y est pour beaucoup.

Le club, assaini financièrement et dont le budget de fonctionnement ne dépasse pas les 100 millions de francs, se doté d'un président qui correspond à une certaine image bordelaise faite de retenue, de compétence et d'ambition. Jean-Louis Triaud, viticulteur et heureux propriétaire des châteaux Saint-Pierre, Gloria et Bel-Air, connaît bien le club pour y être entré cinq ans auparavant. Mais il n'ignore rien du microcosme politique local, ce qui lui permet d'entretenir avec la municipalité en place des relations de travail placées sous le signe de la confiance mutuelle. L'époque tumultueuse du duo Chaban-Bez est désormais bien loin…

« Les rapports entre le club et la mairie baignent dans un climat de confiance totale, souligne Jean-Louis Triaud. *Les deux parties ont instaurées une coopération intelligente et chacun reste à sa place. »*

Une analyse confirmée par un proche collaborateur d'Alain Juppé à la mairie : *« Jean-Louis Triaud est un gestionnaire méticuleux et nous entretenons avec lui ainsi qu'avec MM. Lange, Laulhé, Battiston ou Camporro d'excellentes relations. Il est hors de question que la mairie s'immisce dans le domaine sportif. En revanche, nous surveillons régulièrement les comptes et nous insistons sur la nécessaire politique de partenariat que les Girondins doivent développer avec les clubs de la région. L'implication des joueurs de l'équipe première dans des quartiers difficiles est également l'une de nos préoccupations. Dans ce domaine, un garçon comme Jean-Pierre Papin est un bel exemple… »*

Tout a changé au sein des Girondins, et même la tenue, avec le retour au traditionnel maillot marine à scapulaire blanc. Plus qu'un simple détail d'ordre vestimentaire, ce retour aux sources, après une saison durant laquelle l'équipe Afflelou avait décidé d'imposer des couleurs inhabituelles (maillot bordeaux à fines rayures bleues), signifie aux yeux d'un public connaisseur et enthousiaste le retour aux vieilles valeurs qui ont fait la gloire du club. Dix ans après le doublé, tout une région se reprend désormais à rêver.

Mais comme le dit Rolland Courbis : *« En championnat, le titre n'échappera pas à Monaco. Quant à nous, tout est possible : nous pouvons aussi bien terminer deuxièmes que dixièmes ! »*

Alain Constant

L'incident Papin-Gravelaine

Jean-Pierre Papin a été blessé à l'arcade gauche à la suite d'un coup de poing que lui a donné le Marseillais Xavier Gravelaine lors du match entre Bordeaux et Marseille, samedi 22 février, au Parc Lescure. Le Bordelais a été sorti sur une civière et soigné à l'hôpital pour une blessure qui a nécessité cinq points de suture. Xavier Gravelaine, exclu par l'arbitre, a joint sa victime au téléphone, dimanche, afin de s'excuser. ***« Ce sont les aléas du football,*** **a expliqué « JPP ».** ***Ce qui est important, ce n'est pas le geste, mais qu'il se soit excusé. Je ne lui en veux pas. »*** **Xavier Gravelaine a affirmé qu'il y avait eu** ***« une provocation de Jean-Pierre Papin ».***

۰۵۱ ج ۱۴۳۷

صكذا من الاهل

Luc Alphand domine la Coupe du monde de ski

LUC ALPHAND a conforté sa place en tête de la Coupe du monde à la suite de sa victoire, samedi 22 février, dans la descente de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne). Le skieur de Serre-Chevalier, qui a également pris la 6e place du second super-G, dimanche, devance le Norvégien *Kjetil-André Aamodt de 163 points. Il reste deux épreuves à disputer* dans chaque discipline avant la fin de la saison. Luc Alphand pourrait ainsi être le successeur pour les Français de Jean-Claude Killy, qui avait gagné le classement général de la Coupe du monde de ski en 1968 (*le Monde* daté 23-24 février).

Nicolas Anelka quittera bien le Paris SG pour Arsenal

LE PARIS-SG a annoncé, samedi 22 février, le transfert de Nicolas Anelka à Arsenal. Le joueur, qui va avoir 18 ans, était au centre d'un imbroglio juridique entre les deux clubs depuis plusieurs semaines. Il avait signé, le 15 janvier, un contrat de deux ans avec l'équipe londonienne. Pour le Paris SG, l'apprenti devait à son club formateur son premier contrat professionnel, en vertu de la charte. Nicolas Anelka et Arsenal jugeaient, eux, que l'arrêt Bosman rendait le joueur libre de droit puisqu'aucun contrat professionnel ne le liait au PSG. La Fédération française de football (FFF), solidaire du club, avait refusé de délivrer l'indispensable lettre de sortie.

L'affaire menaçait de devoir traîner en justice. Les deux clubs ont donc *préféré une transaction* honorable. *Le contrat de transfert s'est* négocié finalement sur une durée de six ans, pour un montant d'environ 4 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Alain Andji domine Jean Galfione** dans le saut à la perche des championnats de France en salle. A l'occasion de cette compétition qui a eu lieu à Bordeaux, samedi 22 et dimanche 23 février, la jeune Frédérique Bangué a dominé le 60 m (7 s 21), une semaine après avoir battu le record de France (7 s 11). Serge Hélan a franchi 17,24 m au triple saut et *Emmanuel Bangué 8,04 m à la longueur.*

■ **Le Trinitéen Ato Boldon** a établi la meilleure performance mondiale de l'année sur 200 m en 20 s 35, dimanche 23 février, au cours de la réu*nion d'athlétisme en salle de Birmingham* (Angleterre). *Le médaillé de* bronze du 100 m et du 200 m d'Atlanta a, par ailleurs, égalé la meilleure performance de la saison sur 60 m en 6 s 49, le même temps que le Jamaïquain Michael Green à Liévin (France). Deux autres meilleures performances ont été battues par le Britannique Steve Smith en hauteur (2,34 m) et par la Nigériane Charity Opara dans le 400 m (51 s 21) – *(AFP.)*

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Surya Bonaly et Eric Millot** contestent leur non-sélection pour les championnats du monde qui doivent avoir lieu du 16 au 23 mars à Lausanne . Les deux patineurs ont dénoncé, dimanche 23 février , *« la procédure qui nous élimine sans justification de ce grand rendez-vous. »* (*Le Monde* daté 23-24 février). *« Nous avons été convoqués jeudi 20 février à la patinoire de Boulogne pour un « test de forme »*, déclarent-ils. *Nous avons été évincés par une manipulation de la direction technique nationale, avec l'assentiment du directeur des équipes de France. »*

■ **JEUX OLYMPIQUES : Alain Juppé a apporté son soutien à la candidature de la ville de Lille** pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004. A l'occasion de la réception à l'hôtel de ville de Bordeaux des participants aux championnats de France d'athlétisme en salle, le premier ministre, qui est également maire de la ville, a signé, samedi 22 février, le 800 000e bulletin de soutien à la candidature de Lille. *« Nous souhaitons tous que cet immense événement sportif puisse se tenir à Lille qui comporte les couleurs de la France pour la candidature à l'organisation de ces Jeux »*, a déclaré M. Juppé.

■ **CYCLISME : Frédéric Guesdon remporte la Classic Haribo** en s'imposant, dimanche 23 février, entre Uzès et Marseille, sur 205,7 km. Frédéric Guesdon, âgé de 25 ans, appartient à l'équipe *La Française des jeux*. Il a résisté au retour du peloton pour signer la première victoire de sa carrière chez les professionnels.

■ ***L'Italien Rodolfo Massi a gagné le Tour du Haut-Var***, samedi 22 février, en s'imposant devant les Français Richard Virenque et Laurent Jalabert. Les trois hommes ont dominé la course à la suite d'une longue échappée.

■ **BOXE : Patrice Aouissi a été battu par l'Anglais Johnny Nelson** dans le championnat d'Europe des lourds-légers, disputé, samedi 22 février, à Berck-sur-Mer. Patrice Aouissi, âgé de 30 ans, compte désormais 3 défaites à son palmarès qui comprend également 17 victoires dont 12 avant la limite. Il avait déjà échoué pour le titre mondial en juillet 1996.

■ **GOLF : Nick Price a remporté**, dimanche 23 février, le tournoi PGA d'Afrique du sud, comptant pour le circuit européen. Le joueur du Zimbabwe a devancé David Frost en playoff. – *(AP.)*

Auckland démontre à Brive la suprématie du rugby de l'hémisphère Sud

Les Néo-Zélandais, champions 1996 du Super 12, ont dominé les champions d'Europe 1997 (47-11)

Champions d'Europe face aux Anglais de Leicester trois semaines auparavant, le CA Brive n'a pas pesé lourd samedi 22 février face au meilleur club de rugby de l'hémisphère Sud, les Blues d'Auckland : 36 points de différence au tableau d'affichage (11-47) et 6 essais à 1 : les Néo-Zélandais ont fait une démonstration de rugby total avant de s'envoler pour l'Afrique du Sud, pour leur premier match dans le Super 12.

BRIVE
de notre envoyé spécial

Ils ne regrettent rien. Tant pis pour la défaite, le score fleuve, l'avalanche d'essais. *Les joueurs de* Brive sont contents de leur presque-noyade. Ils ont rencontré *« la meilleure équipe du monde »*. Alain Penaud et ses coéquipiers ont porté leur croix, sur la pelouse du stadium. Ils se souviendront longtemps de ces Blues d'Auckland, aussi rapides à les remplir de tristesse que leurs aînés All Blacks sont prompts à porter le deuil de l'adversaire.

Les Brivistes ont vécu le match le *plus dur de leur jeune histoire*. Ils ont subi de plein fouet le choc de deux mondes inégaux dans lequel le Sud domine irrémédiablement le Nord et Auckland est supérieur à Brive, le champion d'Europe qui a bousculé Anglais et Gallois.

Voilà que, par la faute de quinze bougres venus du bout du monde, en commis voyageurs d'un rugby de vitesse et d'éclair, les Corréziens ont dû troquer le costume de bourreau pour celui de victime. Les Brivistes *ont souffert comme ils n'avaient* jamais souffert. Ils ont plié, reculé, cédé encore et encore, avant de maudire leur sort. Et cette armada de Bleus invincibles.

Une bande de géants du jeu, jamais en panne d'une inspiration, espièglerie ou coup de force, pour déchirer, pourfendre tout ce qui peut s'opposer à leur désir d'hégémonie. Car ces Néo-zélandais ne dévient jamais de la route de l'essai. Ils ont la force d'une équipe sans cesse tendue vers le même but, qui sait enclore toute sa concentration dans l'espace du terrain et le temps de la partie. *Lorsqu'il est joué ainsi*, le rugby, sport aux règles si compliquées, paraît le jeu le plus simple du monde, la stratégie néo-zélandaise la plus efficace.

> « Moi, je pèse 88 kilos. En face de ces types, j'avais l'impression d'être un pin's »

L'anecdote a quelque chose de drôle et de pathétique à la fois pour qui a déjà vu Gregory Kacala. Le troisième ligne d'origine polonaise, récemment naturalisé, est une force de la nature. De ses 115 kilos répartis sur 194 centimètres, il a usé bien des défenses. En championnat de France, c'est une terreur. Pendant la coupe d'Europe, Brive l'a utilisé plus souvent qu'à son tour. Il perforait, trouait, marquait, à la demande. Dans le vestiaire, après le match contre Auckland, ce n'était plus le même homme. Le colosse était voûté. Il avait un air inhabituellement las. *« Aujourd'hui, j'ai pris de gros tampons »*, avouait-il simplement.

La description de Sébastien Viars, l'arrière, était plus imagée : *« Moi, je pèse 88 kilos. En face de ces types, j'avais l'impression d'être un pin's. »*

En dix minutes et deux essais, les vainqueurs du dernier Super 12 *avaient étouffé les espoirs* de Brive. Les champions d'Europe, dominés, ballottés, se heurtaient à une série de problèmes inhabituels posés par ces obsédés chroniques de l'offensive. Sachant qu'un joueur d'Auckland pèse en moyenne dix à quinze kilos de plus qu'un Briviste, que cette surcharge pondérale ne diminue en rien sa vitesse et sa tonicité, comment *le dernier peut-il* avoir la moindre chance de tenir tête au premier ?

Dans leurs meilleurs moments, les Blues ont plongé Brive dans un tourbillon de vitesse et de force auquel les joueurs les mieux préparés du championnat de France n'ont pas pu résister. Que pouvait faire Sébastien Carrat, le sprinter de 75 kilos, face aux 105 kilos de son vis-à-vis, le Fidjien Joeli Vidiri ? Comment s'opposer à ces enchaînements *incessants*, à ce rugby qui n'arrête pas sa marche en avant tant que l'adversaire n'a pas demandé grâce ?

Laurent Seigne, l'entraîneur de Brive, a résumé d'une phrase la différence entre les siens et les autres. *« Mes joueurs ne sont pas des vrais professionnels, la plupart ont encore un boulot, eux ne font vraiment que du rugby. »* Certains poussent leur conscience de joueur à plein temps, jusqu'à s'offrir les services d'un préparateur physique personnel. C'est le cas de Sean Fitzpatrick, le capitaine d'Auckland et des All Blacks.

Beaucoup consacrent l'avant-saison à un travail physique lourd qui permet l'augmentation de la masse musculaire. Les Français sont bien en peine de s'offrir ce luxe. *« Nous avons une intersaison trop courte*, se plaint Alain Penaud, le demi d'ouverture international, *nous n'avons pas le temps de faire ce type de travail. Après, quand la saison est engagée, il est trop tard. »* Si l'on ajoute à cela la richesse rugbystique de la région d'Auckland et cette culture du *jeu en mouvement* que partagent tous les Néo-Zélandais dès leur plus jeune âge, le fossé devient un gouffre.

Certains dirigeants n'hésitaient pas à appeler à une véritable révolution. Patrick Sébastien, le président, voyait dans le modèle d'Auckland la seule direction à suivre, si la France, et plus largement l'hémisphère Nord, veulent redevenir des concurrents sérieux.

Pascal Ceaux

■ **AUCKLAND b. BRIVE 47-11 (27-6)**

Pour Auckland : 6 essais de Brian Lima (7e), Lee Stensness (11e, 58e, 80e), Dylan Mika (32e), Joeli Vidiri (63e) ; quatre transformations d'Adrian Cashmore (7e, 11e, 32e, 63e) ; deux pénalités d'Adrian Cashmore (17e, 50e) ; un drop de Lee Stensness (40e).

Pour Brive : Lessai de Laurent Travers (43e) ; 2 pénalités de Sébastien Viars (13e, 40e).

Sean Fitzpatrick : « Chaque joueur doit pouvoir accomplir toutes les tâches »

BRIVE
de notre envoyé spécial

Que faut-il retenir de la performance des Blues d'Auckland samedi 22 février à Brive ? Leur puissance ? Leur adresse ? Ou tout simplement la vitesse d'exécution des gestes les plus simples ? Tout, sans doute, tellement le gouffre qui sépare ces Néo-Zélandais des champions d'Europe est immense.

Mais, pour appréhender la philosophie globale qui est à la base de leur jeu, il suffit de retenir ce drop-goal réussi par Lee Stensness à la 40e minute. Ou la belle passe *vrillée envoyée par* le deuxième ligne Robin Brooke, s'improvisant demi de mêlée pour la circonstance.

C'est Sean Fitzpatrick qui l'explique : *« Nous voulons pratiquer un rugby intense. Pour y arriver, il faut que chacun des quinze joueurs puisse jouer à tous les postes et accomplir toutes les tâches sur un terrain. Il faut qu'un centre puisse se comporter comme un troisième ligne dans les regroupements, qu'un talonneur ou deuxième ligne puisse sans complexe ajuster une passe au cordeau. »*

Capitaine des All Blacks, recordman des sélections (83) en Nouvelle-Zélande, Fitzpatrick est également, en l'absence de Zinzan Brooke blessé, le capitaine des Blues. Auteur d'un match sans faute à Brive, il est resté efficace et discret, sachant qu'à l'âge de 33 ans les saisons sont de plus en plus difficiles a gérer. Surtout quand on a l'intention de durer jusqu'à la prochaine Coupe du monde.

DÉÇU PAR BRIVE

De passage à Paris, dimanche 23 février, avant *de s'envoler pour l'Afrique du Sud, Fitzpatrick* en a profité pour goûter aux charmes de ce qu'il appelle *« la plus belle ville du monde »*. Surpris, déçu même par le *manque* de condition physique affiché par l'équipe de Brive, il ne cache pas sa satisfaction à une semaine du premier match du Super 12.

« Je pensais vraiment que les Brivistes seraient mieux préparés que cela, observe-t-il. *Mais on les a peut-être surpris, surtout en défense, car ils n'ont visiblement jamais subi des plaquages comme les nôtres. »*

Persuadés d'avoir perdu leur temps en se rendant d'abord en Angleterre, les joueurs d'Auckland préféreraient faire plusieurs matches en France la prochaine fois, car *« ici au moins ils essayent de jouer un rugby ouvert, de tenter des choses sur le terrain »*. En tout cas, malgré l'écart entre les deux équipes, samedi, Fitzpatrick se félicite de la performance des joueurs d'Auckland. *« C'était notre première occasion pour pratiquer le genre de rugby intense et rapide que nous voulons mettre en place*, affirme-t-il. *Le succès à Brive nous donne énormément de confiance pour les deux matches en Afrique du Sud, où les terrains durs et secs conviennent parfaitement à notre conception du jeu. »*

Ce n'est pas pour autant que les champions de l'hémisphère sud en titre prennent leurs adversaires à la légère. Aucune équipe n'a gagné ses deux matches en Afrique du Sud l'année dernière, la sélection d'Otago vient de jouer six matches sans défaite en Europe, et Wellington vient de battre les Australiens de Queensland.

Selon Fitzpatrick, les valeurs entre les différentes provinces néo-zélandaises sont en train de se niveler. *« Ce sera plus dur cette fois-ci. Je pense que toutes les équipes sont mieux préparées que l'année dernière. Alors à nous de réagir. En jouant un rugby encore plus vif, encore plus intense. »*

Ian Borthwick

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97031

◆ *SOS Jeux de mots :*
3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

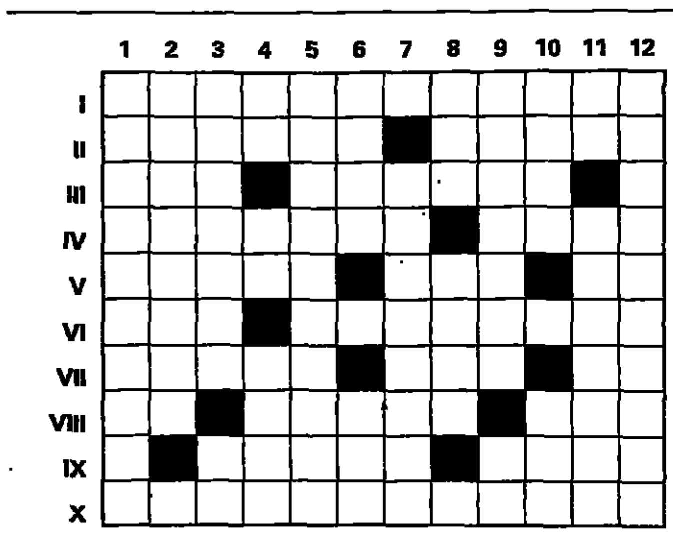

HORIZONTALEMENT

I. Pour voyager en toute liberté. – *II. Folle quand elle est sauvage. Posa* des notes sur *Peer Gynt*. – III. Contourne la vérité. Germandrée au parfum de résine. – IV. Pour goûter sans abuser. Idéal pour tailler une bonne bavette. – V. Risque de mettre le feu au pavillon. Pas dans l'au-delà. Des Chinois qui parlent thaï. – VI. Sont arrivés à bon port. Mettait un cran en dessous. – VII. *Ardentes dans les explosions* volcaniques. Serrés par gros vents. Au centre des Baléares. – VIII. Un peu d'iridium. Une porte sur la mer Rouge. A fait cause commune. – IX. Le sale salaire de la victoire. Léo Ferré, Léo Malet et peut-être Léo... tard, *le* frère. – X. Du travail à la baguette.

VERTICALEMENT

1. Toujours prêt à se mettre en route. – 2. Toujours prêt à prendre l'air. – 3. Avec des fleurs et des couronnes. Livre d'images. – 4. La septième de la portée. Met en place une liaison. Pour ranger verres ou couteau. – 5. Les militants s'y rendent l'été, rarement en temps normal. – 6. Chef de tribu. Font partie des plaisirs. – 7. Agréable, comme tout ce qui est troublant. – 8. Quand ça va mal, elle pousse tout le monde dehors. La jalousie lui fit faire de grosses bêtises. – 9. Sont toujours les premiers à partir. Lettres de Madame de Staël. – 10. Un refus de Boris. Renvoient aux autres. – 11. Au fond de la grange. Transmis le bien. – 12. Joli sentiment, encore faut-il bien balancer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97030

HORIZONTALEMENT

I. Intermittent. – II. Moulée. Rêvée. – III. Priam. Paréos. – IV. Riom. Huis. Nt. – V. Ian. Portée. – VI. Serrée. Set. – VII. Ah ! Mode. Dpce. – VIII. Tacite. Poilu. – IX. Usure. Casoar. – X. Ressemblants.

VERTICALEMENT

1. Imprimatur. – 2. Noria. Hase. – 3. Tuions. Cus (suc). – 4. Elam. Emirs. – 5. Rem. Protée. – 6. Me. Horde. – 7. Purée. CB. – 8. Traite. Pal. – 9. Terse. Dosa. – 10. Eve. Espion. – 11. Néon. Eclat. – 12. Testateurs.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 6

Rectangles sans faille

LORSQU'ON DÉCOUPE un rectangle en plusieurs rectangles de plus petite taille, il peut se produire une « faille », ligne de section traversant le rectangle de part en part, horizontalement ou verticalement.

On peut montrer que dans un découpage comportant 3, 4 ou 6 morceaux rectangulaires il y a toujours une faille.

Mais sauriez-vous découper sans faille un rectangle de 8 × 5 en 20 rectangles de 2 × 1 ?

Quelle est (en superficie) le plus petit rectangle qu'on puisse découper sans faille en rectangles de 2 × 1 ?

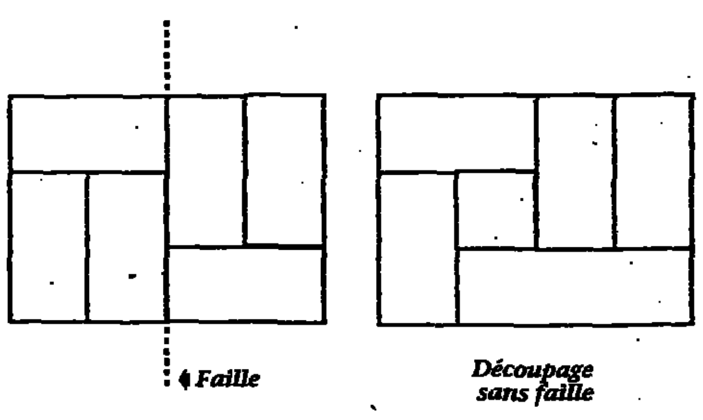

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 5 (*Le Monde* du 18 février)
Il y a six solutions possibles :

0-2-4-7-9-5-1-3-8-10-6-11-0
0-2-4-7-10-6-9-5-1-3-8-11-0
0-2-5-1-3-8-4-7-10-6-9-11-0
0-2-5-1-4-7-3-8-10-6-9-11-0
0-3-8-10-6-2-5-1-4-7-9-11-0
0-5-1-3-8-10-6-2-4-7-9-11-0

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général :
Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Vingt-quatrième journée

Le Mans-Besançon	83-88
Chalon-sur-Saône-Villeurbanne	65-80
Gravelines-Dijon	87-69
Levallois-Evreux	92-78
Limoges-Antibes	111-85
Pau-Orthez-Montpellier	83-75
Strasbourg-Cholet	82-70
Nancy-PSG-Racing	91-95

Classement : 1. Pau-Orthez, 45 pts ; 2. Limoges et Villeurbanne, 43 ; 4. Le Mans, 42 ; 5. PSG-Racing, 39 ; 6. Cholet, 38 ; 7. Montpellier, 37 ; 8. Nancy, 36 ; 9. Dijon, 35 ; 10. Antibes et Levallois, 33 ; 12. Chalon-sur-Saône, 32 ; 13. Strasbourg et Besançon, 31 ; 15. Gravelines et Evreux, 29.

CYCLISME

Tour du Haut-Var
Classement final : 1. R. Massi (Ita., Casino) ; 2. R. Virenque (Fra.), *à 1 min 49 s* ; 3. L. Jalabert (Fra.), m.t.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingt-septième journée

Le Mans-Troyes	3-0
Amiens-Saint-Brieuc	0-2
Toulouse-Mulhouse	0-0
Martigues-Red Star	*0-1*
Châteauroux - Louhans-Cuiseaux	2-0
Epinal-Charleville	0-1
Perpignan-Valence	1-3
Niort-Beauvais	1-1
Toulon-Saint-Etienne	1-0
Lorient-Sochaux	2-2
Gueugnon-Laval	0-0

Classement : 1. Toulouse, 48 pts ; 2. Martigues, 45 ; 3. Châteauroux, 45 ; 4. Niort, 45 ; 5. Le Mans, 44 ; 6. Lorient, 40 ; 7. Sochaux, 39 ; 8. Gueugnon, 38 ; 9. Saint-Etienne, 36 ; 10. Toulon, 36 ; 11. Amiens, 35 ; 12. Saint-Brieuc, 35 ; 13. Valence, 34 ; 14. Red Star, 33 ; 15. Troyes, 33 ; 16. Laval, 33 ; 17. Mulhouse, 33 ; *18. Perpignan, 32* ; 19. Beauvais, 32 ; 20. Louhans-Cuiseaux, 30 ; 21. Charleville, 28 ; 22. Epinal, 19.

Championnat d'Allemagne
Dix-neuvième journée

Fribourg-Hambourg	0-4
Düsseldorf-Dortmund	2-0
Sankt-Pauli - Bielefeld	2-3
Rostock-Brême	0-1
Stuttgart-Karlsruhe	1-0
Mönchengladbach-Schalke 04	0-0
Bochum-Bayern Munich	1-1
Leverkusen-Duisbourg	1-0
Munich 1860-FC Cologne	2-1

Classement : *1. Bayern Munich, 40 pts* ; 2. Borussia Dortmund, 37 ; 3. Bayer Leverkusen, 37 ; 4. VfB Stuttgart, 34 ; 5. Karlsruhe, 29 ; 6. FC Cologne, 29 ; 7. Bochum, 29 ; 8. Schalke 04 Gelsenkirchen, 29 ; 9. Werder Brême, 28 ; 10. Munich 1860, 24 ; 11. SV Hambourg, 23 ; 12. MSV Duisbourg, 23 ; 13. Arminia Bielefeld, 22 ; 14. Fortuna Dusseldorf, 21 ; 15. Borussia Mönchengladbach, 19 ; 16. FC Sankt Pauli Hambourg, 18 ; 17. Hansa *Rostock, 16* ; *18. Fribourg, 13.*

Championnat d'Angleterre
Vingt-huitième journée

Chelsea-Manchester United	1-1
Coventry-Everton	0-0
Leicester-Derby	4-2
FC Liverpool-Blackburn	0-0
Middlesbrough-Newcastle	0-1
Nottingham-Aston Villa	0-0
Southampton-Sheffield	*2-3*
Sunderland-Leeds	0-1
Arsenal-Wimbledon	0-1
West Ham-Tottenham (lundi)	

Classement : 1. Manchester United, 54 pts ; 2. FC Liverpool, 53 ; 3. Newcastle, 48 ; 4. Arsenal Londres, 48 ; 5. Aston Villa Birmingham, 43 ; 6. Wimbledon, 42 ; 7. Chelsea Londres, 42 ; 8. Sheffield Wednesday, 39 ; 9. Leeds, 33 ; *10. FC Everton Liverpool, 32* ; *11. Tottenham* Londres, 32 ; 12. Leicester, 30 ; 13. Derby, 29 ; 14. Sunderland, 29 ; 15. Blackburn, 28 ; 16. Coventry, 28 ; 17. Nottingham Forest, 24 ; 18. West Ham Londres, 22 ; 19. Southampton, 20 ; 20. Middlesbrough, 19.

Championnat d'Espagne
Vingt-sixième journée

Alicante-Atletico Madrid	0-2
FC Séville-Logrones	1-4
Gijon-Ténérife	2-1
FC Barcelone-Saragosse	4-1
Valladolid-Real Sociedad	3-0
Bilbao-Santander	2-2
Real Madrid-Oviedo	6-1
Celta Vigo-Rayo Vallecano	2-0
Extremadura-Espanyol Barcelone	3-0
La Corogne-Betis Séville	3-0
Valence-Compostelle (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 59 pts ; 2. FC Barcelone, 53 ; 3. Betis Séville, 47 ; 4. Atletico Madrid, 47 ; 5. Deportivo La Corogne, 47 ; 6. Real Sociedad Saint-Sébastien, 44 ; 7. Athletic Bilbao, 40 ; 8. Valladolid, 40 ; 9. Racing Santander, 38 ; 10. Ténérife, 36 ; 11. Valence, 33 ; 12. Celta Vigo, 33 ; 13. Oviedo, 29 ; 14. Sporting Gijon, 29 ; 15. Compostelle, 28 ; 16. Rayo Vallecano Madrid, *27* ; *17. Espanyol Barcelone, 26* ; 18. Saragosse, 25 ; 19. Logrones, 25 ; 20. Extremadura, 23 ; 21. FC Séville, 21 ; 22. Hercules Alicante, 19.

Championnat d'Italie
Vingt et unième journée

Bologne-Udine	0-0
Cagliari-Vérone	3-2
Fiorentina-Juventus Turin	1-1
Inter Milan-Atalanta	2-0
Naples-Sampdoria Gênes	1-1
Pérouse-Milan AC	1-0
AS Roma-Reggiana	2-2
Vicence-Plaisance	1-1
Parme-Lazio Rome	2-0

Classement : 1. Juventus Turin, 41 pts ; 2. Sampdoria Gênes, 36 ; 3. Inter Milan, 34 ; 4. Parme, 34 ; 5. Bologna, 32 ; 6. AS Rome, 31 ; 7. Vicence, 31 ; 8. Atalanta Bergame, 31 ; 9. Naples, 29 ; 10. Fiorentina, 28 ; 11. Milan AC, 28 ; 12. Lazio Rome, 27 ; 13. Udine, 27 ; 14. Plaisance, 24 ; 15. Pérouse, 22 ; 16. Cagliari, 19 ; 17. Vérone, 17 ; 18. Reggiana, 13.

RUGBY

Championnat de France Groupe A1
● Poule 1
Match en retard de la onzième journée

Biarritz-Castres	9-5

Classement : 1. *Toulouse, 31 pts* ; 2. Dax, 30 ; 3. Agen, 30 ; 4. Bourgoin, 29 ; 5. Castres, 27 ; 6. Grenoble, 25 ; 7. Biarritz, 24 ; 8. Béziers, 21 ; 9. Nîmes, 20 ; 10. Périgueux, 19.

● Poule 2
Match en retard de la dixième journée

Paris UC-Montferrand	26-30

Classement : 1. Montferrand, 34 pts ; 2. Pau, 29 ; 3. Bègles-Bordeaux, 28 ; 4. Perpignan, 27 ; 5. Toulon, 27 ; 6. Narbonne, 27 ; 7. Brive, 26 ; 8. Colomiers, 25 ; 9. Paris UC, 17 ; 10. Dijon, 16.

Match amical

Brive (Fra.)-Auckland (N-Z)	11-47

TENNIS

Tournoi masculin d'Anvers (finale) : M. Rosset (Sui.) b. T. Henman (G-B, n° 6), 6-2, 7-5, 6-4.
Tournoi masculin de Memphis (finale) : *M. Chang (EU, n° 1) b. T. Woodbridge (Aus., n° 8)*, 6-3, 6-4.
Tournoi féminin de Hanovre (finale) : I. Majoli (Cro., *n° 3*) b. J. Novotna (Tch., n° 1), 4-6, 7-6 (7/2), 6-4.

Alfa Romeo, une sportivité moins agressive

A la recherche de son prestige perdu, la firme italienne prône désormais le confort et le silence

D.R.

La nouvelle Alfa Romeo 146, version cinq portes de la 145. De 86 500 francs à 133 700 francs, avec des moteurs « Twin Spark » à 16 soupapes de 1,4 l à 2 l de cylindrée.

MÊME si elles se sont affadies et un peu *fourvoyées, il* est des légendes que l'on ne peut se résoudre à voir disparaître. Alfa Romeo en fait partie, et ses efforts de refondation inspirent la sympathie. Avec les Giulietta, Alfetta et autres Alfasud, cette firme à l'âme généreuse et sportive dont le nom sonne à lui seul comme un coup d'accélérateur, tenait le haut du pavé dans les années 70, un peu comme BMW de nos jours.

Hélas, elle a incroyablement mal négocié le virage des années 80, qui, avec la vogue des « GTI », auraient *pourtant dû lui convenir* à merveille. Rachetée en 1987 par Fiat, la turinoise, la marque milanaise a assuré sa pérennité mais elle n'a pas trouvé le chemin du renouveau. Pendant que la maison mère régénérait sa gamme, les Alfa vieillissantes ont poursuivi leur déclin malgré le lancement, il y a deux ans, des berlines moyennes 145-146 et des très beaux spiders et coupés GTV. L'an passé, 8 392 Alfa ont trouvé preneur en France. En 1983, il s'en vendait 32 000.

Le groupe Fiat a pris son temps pour faire l'inventaire de l'héritage Alfa Romeo. Bilan : des moteurs brillants, une aura sportive encore vivace mais une esthétique banale et une tenace réputation d'agressivité inutile et de manque de fiabilité, deux défauts quasi rédhibitoires dans le monde automobile actuel. Ces dures réalités ont incité Alfa à prendre de bonnes résolutions.

Cette mue débute aujourd'hui avec l'arrivée des nouvelles 145 et 146, dotées de motorisations inédites. Ces deux voitures « soeurs » font l'objet de multiples attentions destinées à signifier que, de son passé, Alfa n'entend garder que le meilleur. Les 145 (3 portes) et 146 *(5 portes) accueillent* désormais des moteurs 16 soupapes « Twin Spark » (deux bougies par cylindre). Le double allumage favorise la combustion, permet d'exploiter au mieux la puissance disponible et offre de meilleures reprises à bas régime (particulièrement sur la version 1,4 litre) tout en limitant la consommation. En outre, il offre une dizaine de chevaux supplémentaires sur les versions 1,4 litre, 1,6 litre et 1,8 litre.

BRUIT ATTÉNUÉ

Encore plus musclé, le ténor milanais *atténue pourtant ses vocalises.* Les alfistes intégristes qui verseront une larme se consoleront avec la divine musique du nouveau V6 3 l de la GTV (238 000 francs). Diverses améliorations acoustiques (joints de portes plus efficaces, modification du système de fixation de la console centrale et de la planche de bord, par ailleurs rajeunie) et le soin apporté au fonctionnement de la boîte de vitesses, désormais placée transversalement, contribuent également à rendre moins rugueuse la sportivité Alfa.

Du reste, les études menées par le constructeur auprès des propriétaires des 145 et 146 indiquent que le confort arrive désormais en tête de leurs préoccupations, alors qu'il y a deux ans les performances étaient citées comme l'élément primordial. Machos, *s'abstenir* : le constructeur n'a pas hésité à mettre en scène, dans sa dernière publicité, une jeune femme conduisant en souplesse son Alfa afin de ne pas réveiller son bébé endormi sur le siège arrière.

Aux bouillantes milanaises, il reste encore à supprimer quelques petits bruits parasites, soigner un habitacle un peu « cheap » et, surtout, convaincre qu'elles sont devenues aussi fiables que les Fiat. Remis au goût du jour, l'esprit Alfa ne perd cependant pas tous ses attributs : motorisation pétillante, morphologie bien à part, suspension ferme, tenue de route bien assurée, calandre inimitable, compteurs ronds comme au bon vieux temps et position de conduite particulière à cause du volant placé légèrement en hauteur, perdurent sur la 145 et la 146.

En attendant 1998 et le remplacement de la vieillissante 164, la mue du serpent qui orne le blason Alfa Romeo se fera véritablement en octobre, avec l'arrivée de celle qui devra faire oublier le – terne – modèle 155. L'ambition de cette concurrente de la Peugeot 405 et de la Renault Laguna ne sera pas seulement d'en finir avec l'indifférence mais de s'imposer comme le nouveau porte-drapeau de la marque qui, du temps de sa splendeur, excellait dans ce segment des voitures moyennes-supérieures. Chez Alfa Romeo, on laisse volontiers courir la rumeur selon laquelle le futur modèle reprendrait le doux nom de « Giulietta »...

Jean-Michel Normand

★ Alfa Romeo 145 Twin Spark, de 82 500 francs (1,4 l) à 132 700 francs (2 l Quadrifoglio). Alfa Romeo 146 Twin Spark, de 86 500 francs (1,4 l) à *133 700 francs (2 l Quadrifoglio).*

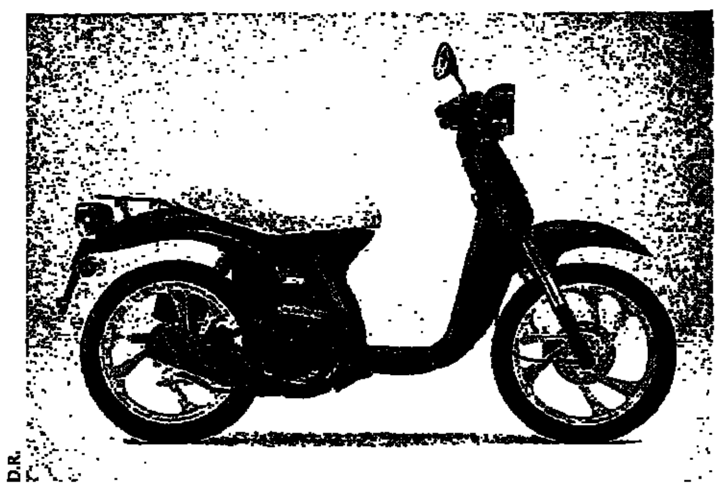
D.R.

Sky Honda : un hybride scooter-vélomoteur pour 8 600 francs

A partir du mois de mars, Honda commercialisera un hybride du scooter et du vélomoteur, le Sky.
Au premier, il emprunte sa ligne générale – « *rétro réactualisée* », au dire du constructeur –, avec un tablier conçu pour offrir une grande liberté de mouvements et un vaste espace pour les jambes.
Du vélomoteur, le Sky possède de larges roues (16 pouces) plus sécurisantes que celles d'un scooter, en particulier par temps de pluie.
Equipé d'un moteur de 50 cm3, d'un frein à disques à l'avant et d'un démarreur électrique, le Sky sera proposé en trois coloris dans un premier temps (noir, blanc, bleu), assortis à des teintes différentes pour la selle.
Son prix devrait être de l'ordre de 8 600 francs.

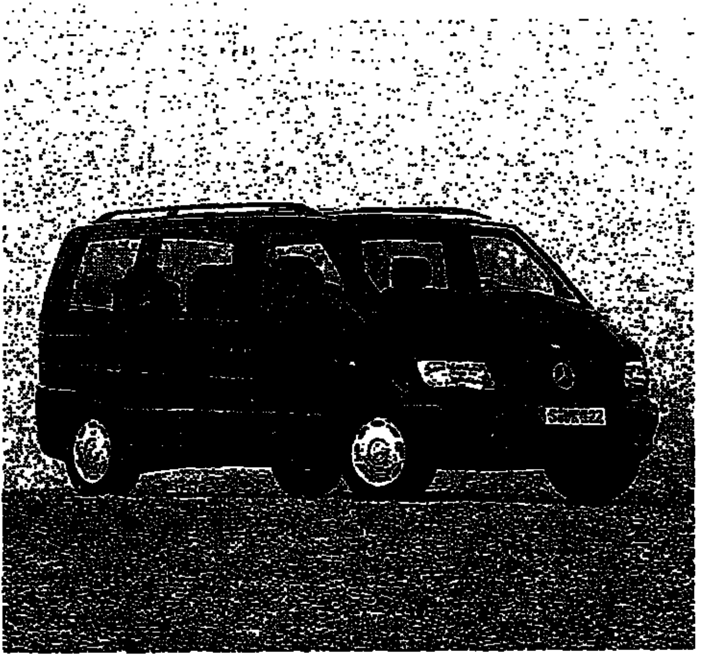
D.R.

Le pari perdu de la Mercedes Classe V

Les fidèles de la marque à l'étoile, surpris par la dernière Classe E aux bizarres phares ovales et, plus encore, par l'arrivée prochaine de la Classe A, une Mercedes compacte proposée à 110 000 francs, seront encore désorientés en découvrant le monospace Classe V. Le défi que s'était lancé Mercedes – concevoir un engin décontracté pour sortie familiale – ne manquait pas de piment. Hélas, le résultat n'est pas à la hauteur. Les concepteurs de la Classe V n'ont jamais caché que ce véhicule a été réalisé sur la base du Vito, une camionnette à l'allure assez avantageuse. Or là où *Peugeot a su démarquer le monospace 806 de son* dérivé utilitaire, l'Expert, Mercedes a échoué. Contrairement aux apparences, le Classe V ne se singularise pas par sa longueur (4,66 m, ce qui le situe entre la Renault Espace et le Chrysler Voyager). La direction est douce, mais elle reste caractéristique d'un engin utilitaire, avec d'incessants tours de volant. La position de conduite n'a rien à voir avec celle d'une berline, et l'habitacle est réalisé avec des matériaux peu en rapport avec le standing de la marque.

Les chiffres sont cruels : la Mercedes accuse près de 500 kg de plus que ses concurrentes, une différence contre laquelle les deux motorisations disponibles (un quatre cylindres essence de 143 chevaux et un turbodiesel de 98 chevaux) ne peuvent rien. Tout cela engendre une impression d'inertie, très désagréable en ville.
Les passagers de la Mercedes seront probablement moins sévères car la Classe V est un vrai salon ambulant. Les sièges sont accueillants, la suspension agréable (ce qui, pour un véhicule de cette stature, n'avait rien d'acquis), et le coffre mérite son nom. Installé à l'arrière, il est possible de converser en vis-à-vis grâce aux sièges pivotants et à une tablette centrale escamotable. *Avec ses larges baies vitrées,* la Classe V n'a rien de balourd, mais cela ne suffit pas à sauver un véhicule programmé à une époque où l'on surestimait les perspectives de développement du marché des monospaces.

J.-M. N.

★ Mercedes Classe V (à partir de 187 500 F), disponible en motorisation essence (2,3 l, 13 CV) et turbodiesel (2,3 l, 8 ou 9 CV, selon le type de transmission).

AUTOMOBILES

PEUGEOT
Botzaris
GARANTIE 12 MOIS
EXTENSION A 48 MOIS POSSIBLE
REPRISE ET CREDIT
VENTE HORS TAXES
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8h30 à 19h30
NOTRE SELECTION DE LA SEMAINE
106 Green 5P 8585 km, 96...... 59 000 F
106 Cocktails 5P 8760 km, 96... 62 000 F
106 Cashmere 5P 1699 km, 97... 79 000 F
106 R. Garros 3P 24 km, 96...... 74 000 F
106 Signature 3P 9950 km, 96... 64 000 F
405 Signature TD 42875 km, 95. 95 000 F
605 Executive 2722 km, 96..... 149 000 F
ASTRA GLS TD 55278 km, 96... 82 000 F
XM 2.5 VSX 59917 km, 95..... 125 000 F
YPSILLON 3P 5160 km, 97...... 75 000 F
BASTILLE
137, rue de Lyon - Paris 12e
☎ 01.40.01.10.04

Part. vend SAFRANE
1994, 9 cv, haut de gamme
ABS, radio, équipée gaz
02.43.89.07.15 Le soir 20 heures

Break VOLVO 850 Tdi
Summu M
vert métal, tres opt., 7 500 km,
état neuf 04/96, 240 000 F
03.21.57.04.21 M. COSTE

MERCEDES 300 GE 4x4
93, cuir, climatisation
189 500 F - 01.53.27.38.40

E 300 TD Prestige auto.
déc. 94 mod. 95, gris onyx
metal, cuir noir, climatisation,
téléphone, jantes alu., pr, main
35 300 km - M. CHANCEL
205 000 F - 01.42.58.43.43 Bur.
06.09.25.61.68 Dom.

R 19 5P STORIA D
mod. 96, persan,
13 120 km, garantie 24 mois
73 500 F - 01.49.23.55.82

Particulier vend
ACCORD 2.2 EXi 4ws
série Trophée, modèle 92, 11 cv,
80 000 km, cuir, climatisation, ABS,
65 000 F - 04.92.15.12.75

LAGUNA RXE D
mod. 95, persan, radio 4x6,
160 400 km, garantie 3 mois,
62 000 F - 01.49.23.55.83

LAGUNA RT D
mod. 95, iceberg, pack hiver,
71 450 km, garantie 3 mois
71 000 F - 01.49.23.55.83

R 19 5P RN 1.9 D
mod. 93, vert métal,
80 300 km, garantie 3 mois
39 000 F - 01.49.23.55.83

CLIO 5P OLYMPIQUE
mod. 92, blanc, cuir, ABS,
92 000 km, garantie 3 mois
37 000 F - 01.49.23.55.83

SAFRANE 2.1 DT
mod. 96, vert métal, radio 4x15K7
12 400 km, garantie 24 mois
113 000 F - 01.49.23.54.67

CLIO 5P RT 1.9 D
mod. 96, gris métal,
14 600 km, garantie 24 mois
66 400 F - 01.49.23.54.67

EXPRESS RT 1.9 D
mod. 96, bleu, 5 places,
13 400 km, garantie 24 mois
68 500 F - 01.49.23.55.82

BMW 325 TDS
pack, clim., ABS, 94, blanche,
96 000 km, 119 000 F
Tél. Mr ANGOT
01.43.24.08.35

BENTLEY EIGHT, 85
88 000 km, noir, cuir magnolia,
phares, jantes, calandre de turbo R
240 000 F - 01.53.27.38.40

R 19 5P STORIA DT
mod. 95, tungstène, climat.,
45 288 km, garantie 3 mois
59 000 F - 01.49.23.54.67

PORSCHE CARRERA
cabriolet, clim., cuir, ABS, 90,
blanche, 30 000 km, 242 000 F
Tél. Mr ANGOT 01.43.24.08.35

CLIO RL 1.9 D
mod. 96, blanc,
31 830 km, garantie 6 mois
47 000 F - 01.49.23.54.67

MEGANE COUPE 2.0
mod. 96, rouge, radio 4x15K7,
14 300 km, garantie 24 mois
89 000 F - 01.49.23.55.82

SAFRANE V6
Baccara automatique, 9 050 km,
vert abysse, 96, garantie 2 ans,
206 000 F - Tél. Mr ANGOT
01.43.24.08.35

R 19 5P RN 1.9 D
mod. 94, bleu,
65 490 km, garantie 24 mois
47 300 F - 01.49.23.55.82

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 97
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou
financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
Port. 06.07.84.10.33
Pascal Bonnet

AVIS
Centre Occasions
5, rue Bixio - PARIS 7e
01.44.18.10.65
TWINGO pack, bleu métal
10 800 km, 08/96...... - 25 % sur le neuf
A4 TDi 110 ch pack, gris argent
15 000 km, 09/96...... - 20 % sur le neuf
SHARAN TDi 90 ch, vert dragon
14 000 km, 08/96...... - 23 % sur le neuf
GOLF 90 Cabriolet, vert dragon
6 200 km, 07/96...... - 25 % sur le neuf

NEUBAUER
OCCASIONS
Toutes marques
10, rue Curnonsky - PARIS 17e
106 KID 5P 96...... 4 608 km
106 XT 1.4 DA/LVE/CCP/VT 94... 38 400 km
106 KID TO/VT 96...... 15 700 km
106 GRIFFE TO/Cuir/clim. 96...... 7 500 km
205 Sacré Numéro D DA/LVE 95. 62 635 km
205 Auto. DA/LVE/CCP 97...... 1 914 km
306 XN 1.4 DA/Radio 96...... 20 987 km
306 XT 1.6 Réfrig./Radio 96...... 16 080 km
306 XND DA/ADC 96...... 13 617 km
306 XTDT Réfrigération 96...... 11 551 km
106 GREEN Radio/ADC 96...... 5 395 km
306 XRD DA/VE/CCP/VT 96...... 12 000 km
106 XT DA/Réfrig./Radio 96...... 21 000 km
406 ST TO/Radio 97...... 10 km
406 ST Réfrigération 96...... 14 000 km
406 SV TO/Radio/ABS 96...... 10 220 km
406 STDT 1.9 96...... 14 140 km
406 STYLE Diesel 96...... 15 km
605 SRDT 2.5 95...... 60 000 km
806 SV 24 96...... 32 700 km
SIERRA 4X4 CL 91...... 22 578 km
ZX FUGUE DT 94...... 50 200 km
405 STYLE DT 96...... 21 540 km
106 GREEN Diesel 96...... 6 188 km
106 OPEN Diesel 96...... 7 408 km
Mr. BUFFETRILLE
☎ 01.45.19.19.90

RUBRIQUE "AUTOMOBILE" pour vos annonces :
contactez le ☎ 01 44 43 76 23 - (Fax : 01 44 43 77 31)

صكا من الاهل

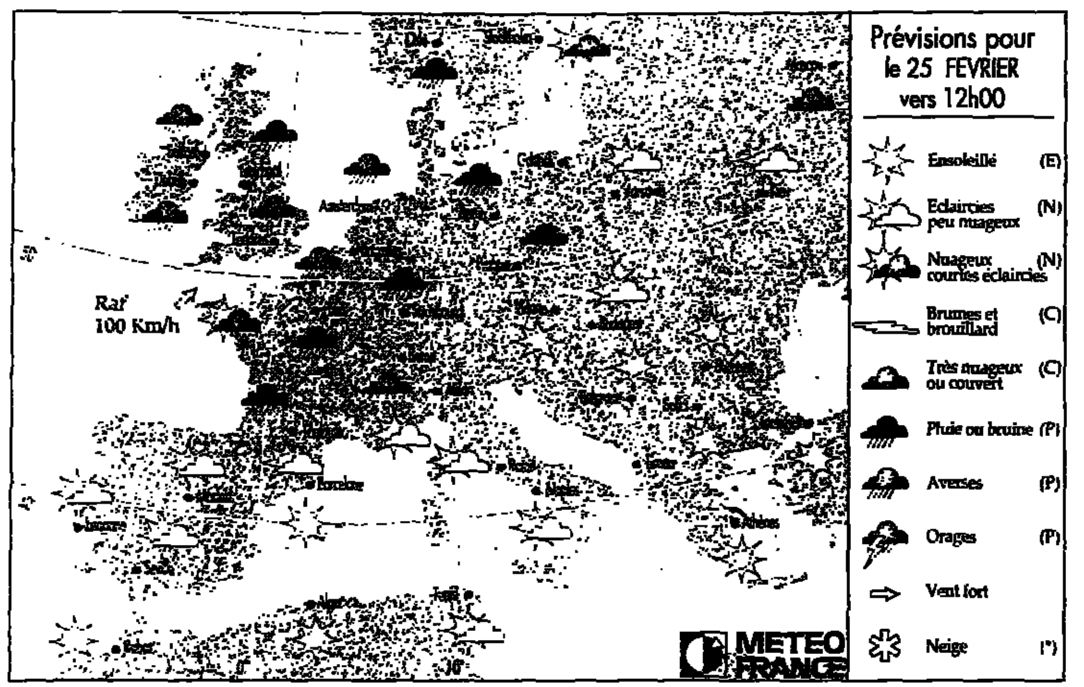
Prévisions pour le 25 FEVRIER vers 12h00
Raf 100 Km/h
Ensoleillé (E)
Eclaircies peu nuageux (N)
Nuageux courtes éclaircies (N)
Brumes et brouillard (C)
Très nuageux ou couvert (C)
Pluie ou bruine (P)
Averses (P)
Orages (P)
Vent fort
Neige (*)
METEO FRANCE

LE 25 FEVRIER
Temps/Températures
minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	N/8/19
BIARRITZ	P/11/16
BORDEAUX	P/10/15
BOURGES	P/8/13
BREST	N/9/11
CAEN	N/8/11
CHERBOURG	N/7/11
CLERMONT-F	P/9/15
DIJON	P/7/14
GRENOBLE	P/7/15
LILLE	P/8/12
LIMOGES	P/9/14
LYON	P/8/15
MARSEILLE	N/9/19
NANCY	P/8/13
NANTES	P/10/13
NICE	N/9/18
PARIS	P/9/13
PAU	N/9/16
PERPIGNAN	N/10/18
RENNES	N/10/13
ST-ETIENNE	P/9/15
STRASBOURG	P/8/12
TOULOUSE	N/10/15
TOURS	P/8/13
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/24/27
FORT-DE-FR.	P/25/26
NOUMEA	N/25/26
PAPEETE	P/26/27
POINTE-A-PIT.	E/25/26
ST-DENIS-REU.	E/25/27
EUROPE	
AMSTERDAM	P/7/9
ATHENES	E/9/12
BARCELONE	E/8/15
BELFAST	N/6/7
BELGRADE	E/-2/13
BERLIN	P/7/12
BERNE	C/5/7
BRUXELLES	P/8/12
BUCAREST	E/-5/8
BUDAPEST	N/1/10
COPENHAGUE	P/4/5
DUBLIN	N/6/8
FRANCFORT	P/6/12
GENEVE	P/6/8
HELSINKI	C/2/3
ISTANBUL	E/3/8
KIEV	N/-3/6
LISBONNE	N/10/16
LIVERPOOL	P/7/10
LONDRES	N/8/11
LUXEMBOURG	P/8/12
MADRID	N/3/10
MILAN	C/4/9
MOSCOU	C/-1/0
MUNICH	N/5/10
NAPLES	N/8/14
OSLO	P/0/1
PALMA DE M.	E/14/15
PRAGUE	P/6/11
ROME	N/10/14
SEVILLE	N/6/16
SOFIA	E/-2/9
ST-PETERS.	P/1/2
STOCKHOLM	N/3/5
TENERIFE	E/16/17
VARSOVIE	N/3/11
VENISE	C/3/10
VIENNE	E/-1/11
AMERIQUE	
BRASILIA	P/20/26
BUENOS AIRES	P/21/28
CARACAS	N/22/25
CHICAGO	E/-10/-2
LIMA	C/15/20
LOS ANGELES	E/6/14
MEXICO	E/10/22
MONTREAL	C/-18/-10
SAN FRANC.	E/6/15
SANTIAGO	E/6/22
AFRIQUE	
ALGER	E/9/15
DAKAR	E/21/27
KINSHASA	P/22/25
LE CAIRE	N/5/17
MARRAKECH	E/9/25
NAIROBI	E/18/29
PRETORIA	N/16/25
RABAT	E/8/17
TUNIS	N/11/14
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	N/23/31
BOMBAY	E/20/30
DJAKARTA	P/26/27
DUBAI	C/16/25
HANOI	P/14/23
HONGKONG	N/18/24
JERUSALEM	N/9/13
NEW DELHI	E/11/28
PEKIN	E/1/9
SEOUL	C/2/12
SINGAPOUR	P/26/29
SYDNEY	P/20/24
TOKYO	E/4/11

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Pluie et vent très fort au nord

ENTRE UNE DÉPRESSION très active au sud de l'Islande et les hautes pressions au sud des Açores circule un flux d'ouest très rapide et perturbé. La journée de mardi s'annonce très maussade.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera couvert, avec de la pluie. Quelques éclaircies perceront sur le nord et seront entrecoupées de quelques averses. Le vent d'ouest atteindra 90 km/h dans l'intérieur. Les températures seront toujours douces, entre 11 et 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre et les Ardennes, le temps sera couvert et pluvieux. Sur le Nord-Picardie, l'Ile-de-France et la Haute-Normandie, les nuages seront nombreux et donneront des averses. Le vent d'ouest soufflera très fort, jusqu'à 90 km/h dans l'intérieur et 110km/h sur le pas de Calais. La douceur continuera.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La pluie durera toute la journée et sera accompagnée de vent d'ouest fort pouvant atteindre 90 km/h en rafales. Il fera de 11 à 13 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Poitou-Charentes, le temps sera couvert et pluvieux. Sur l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées, le ciel sera très nuageux mais sans précipitations. Il fera doux, de 13 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le mauvais temps persistera toute la journée, avec de la pluie et de la neige au-dessus de 2 000 mètres. Les températures seront douces, entre 11 et 15 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera sec mais souvent nuageux. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 50 km/h entre la Corse et le continent. Le thermomètre montera entre 16 et 19 degrés.

CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** Rongée par la pollution, la frise d'Athéna Nikê, qui se transforme en plâtre, devrait prochainement être descendue de l'Acropole. Le Conseil national d'archéologie devrait avaliser la décision et fixer la date de l'opération de descellage. La pollution atmosphérique qui frappe Athènes et délite les marbres antiques avait contraint les autorités grecques à remplacer par des moulages, au début des années 80, les Caryatides de l'Erechthéion, sur l'esplanade de l'Acropole. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** Le port d'Alexandrie a été fermé le 23 février pour deux semaines en raison des mauvaises conditions météorologiques. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Après de longues tractations, les autorités romaines ont décidé, afin de décongestionner la circulation dans la capitale italienne, la construction d'un tunnel d'accès au Vatican qui devrait être ouvert en l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **FÉRIÉS.** Mardi 25 et mercredi 26 février sont des jours fériés au Koweït ; jeudi 27, en République dominicaine ; samedi 1er mars, en Corée du Sud et au Paraguay.

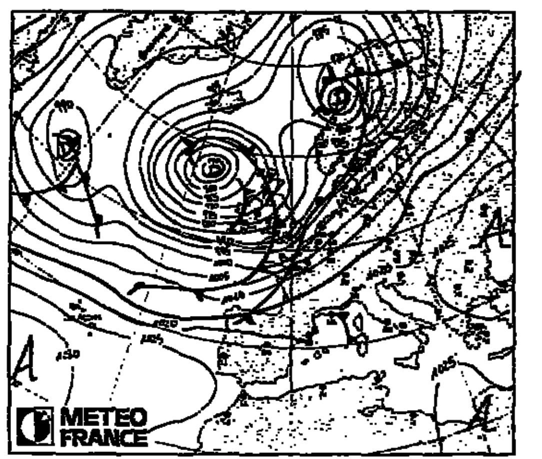

Situation du 24 février

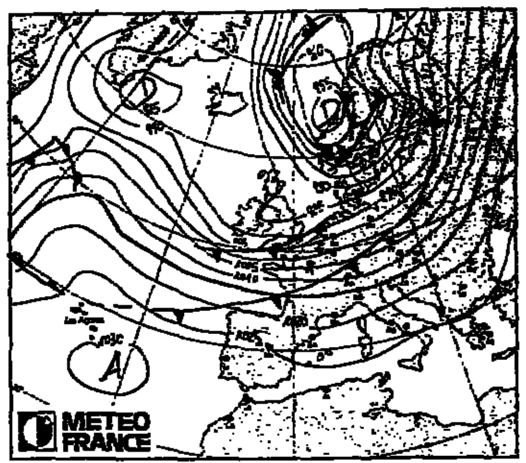

Prévisions pour le 26 février

TECHNOLOGIE

Des capteurs informatiques analysent les courses pour faire progresser les athlètes

TOULON
de notre correspondant

Trouver son talon d'Achille sous la plante des pieds de chaque athlète, voilà un paradoxe que se propose de résoudre le responsable du Centre régional d'éducation populaire et des sports (Creps) de Boulouris (Var), implanté depuis 1962 sur les hauteurs de Saint-Raphaël. Lieu de formation aux métiers du sport et de préparation des sportifs de haut niveau (55 000 journées par an), le Creps de Boulouris va se doter d'un nouveau stade avec terrain central gazonné, aires de concours et piste de sept couloirs en résisport, le matériau qui fait actuellement fureur. Ce vaste chantier, qui débutera en août pour s'achever à la fin de l'année, représente un investissement de 4,5 millions de francs.

« *Ce sera également l'occasion de tester une nouvelle technologie unique au monde, et particulièrement novatrice* », selon Michel Thieurmel, l'un des entraîneurs de la section athlètes de haut niveau à Boulouris. Il s'agit de l'incrustation de 2 000 capteurs de pression dans la piste d'athlétisme, ce qui constitue une application pratique des travaux réalisés par le professeur Lacour, spécialiste en études du mouvement et directeur d'un laboratoire de physiologie appliquée en ce domaine à la faculté de médecine de Lyon-sud.

Ces capteurs, qui se présentent sous forme de fines lamelles métalliques, seront intégrés dans le revêtement sur toute la partie droite de la piste, tous les 5 centimètres. Reliés à une batterie d'ordinateurs, ils permettront de mesurer la vitesse, la fréquence et l'amplitude des foulées en vue d'optimiser et d'améliorer les performances de chaque athlète.

« *Pour l'heure, ce type d'analyse ne peut être réalisé que sur des tapis de type ergo-jump, dont la longueur n'excède pas 2 mètres. Les données sont moins fines et se limitent à l'étude de la durée de suspension et à l'intensité de la force. Notre système sera beaucoup plus performant* », explique Jean-Claude Durand, directeur du Creps. Cet enthousiasme fiévreux est partagé par Michel Thieurmel, qui invoque comme appartenant au passé les analyses « *encore actuelles* » des foulées à partir de séquences de film, avec tous les aléas et toutes les approximations que cela peut induire.

> « Connaître le temps de contact sur le sol, car on a tout lieu de penser que plus il est bref, plus la vitesse est maintenue »

« *Avec notre système, nous aurons un résultat immédiat, exploitable pour orienter les entraînements en modifiant ou en faisant évoluer la technique de course. Ou bien par un travail sur la musculature, le* skipping *avec rebondissements au sol. Le gros problème des entraîneurs est de maintenir la vitesse acquise jusqu'à la fin de course. Il est très important de connaître le temps de contact sur le sol, car on a tout lieu de penser que plus il est bref, plus la vitesse est maintenue.* »

Si le système est efficace pour les coureurs, les mesures pourront ultérieurement être adaptées à d'autres disciplines ; on peut envisager de résoudre alors les problèmes posés par les pistes d'appel pour les sauts en hauteur, en longueur et à la perche.

Une initiative technologique dont les responsables attendent des révolutions athlétiques internationales... A Boulouris, on se prend à rêver que les prochains postulants aux titres olympiques pourraient bien se mesurer aux capteurs du Creps.

José Lenzini

GÉOGRAPHIE

Le succès de la télédétection spatiale

Les satellites français Spot sont utilisés pour la réforme agraire en Amérique latine ou l'aménagement du territoire en Indonésie

LE SATELLITE d'observation de la Terre Spot 3 appartient désormais à la catégorie des quelques milliers d'objets perdus en orbite : voguant dix kilomètres au-dessus de sa trajectoire naturelle, il est hors de contrôle depuis le 14 novembre 1996. Cette perte a obligé le Centre national d'études spatiales (CNES) à « réveiller », le 10 janvier, le vétéran Spot 1, lancé le 22 février 1986 et « mis en sommeil » depuis le 15 janvier 1991 (*Le Monde* du 12 février). Spot 1 et Spot 2 – qui est toujours opérationnel – assurent donc la continuité du service. Seul problème : leurs enregistreurs de bord ne fonctionnent plus. Les deux satellites peuvent cependant émettre à vue des stations de réception qui tapissent le globe.

En attendant le lancement du quatrième exemplaire de la série, prévu pour mars 1998, l'année 1997 s'annonce délicate pour Spot Image, qui commercialise les données transmises par les satellites Spot. Avec 60 à 70 % des parts de marché, cette société a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 215 millions de francs (+ 3 % par rapport à 1995).

Le PDG de Spot Image, Jacques Mouysset, vise pour 1997 un objectif prudent : maintenir le chiffre d'affaires. « *Le marché est très exigeant en matière de délais. Ne plus avoir d'enregistreur de bord va les rallonger. En ce début d'année, par exemple, le département de l'agriculture américain, qui effectue des statistiques au niveau mondial, surveille l'Afrique du Sud. Il veut qu'il s'écoule au maximum quinze jours entre le jour où l'image est prise et celui où les données sont sur son bureau, ce qui exige de nous des efforts considérables.* »

Cette nouvelle configuration va donner une importance accrue aux stations de réception directe, qui génèrent actuellement un quart du chiffre d'affaires de Spot Image. La société vient d'ailleurs d'agrandir son réseau début février, en signant des contrats avec deux nouvelles stations asiatiques : Miyun en Chine, près de Pékin, et Taejon, en Corée du Sud. Ces accords portent à 22 le nombre des stations Spot dans le monde (dont 7 en Asie). Seules la pointe australe de l'Amérique du Sud, une bonne partie du Groenland et de la Sibérie échappent au réseau, mais Spot Image n'exclut pas de déplacer une de ses stations mobiles, au cas où un contrat concernerait ces régions reculées.

TÉLÉCOMS ET CADASTRE

Tout en voulant renforcer les secteurs classiques d'application, comme la cartographie, l'agriculture et l'étude des forêts, qui représentent 63 % de son chiffre d'affaires, Spot Image souhaite élargir sa gamme. Selon Michel Pousse, chef du département projets, deux applications se développent depuis 1994 : les télécommunications et le cadastre.

« *Pour les télécommunications,* explique-t-il, *nous avons proposé nos services aux entreprises qui construisent des réseaux téléphoniques cellulaires. Grâce à Spot, nous pouvons les aider à dimensionner et à déployer ces réseaux en leur disant comment et où disposer au mieux les antennes en tenant compte du relief, des villes et du paysage.* »

Les applications en matière de cadastre concernent surtout les vastes zones rurales d'Amérique latine : en Europe, la parcellisation du territoire est trop poussée pour la précision de Spot (10 mètres). Au Nicaragua ou en Bolivie, les données des satellites facilitent la mise en place de réformes agraires visant à redistribuer les terres.

SOLUTIONS « CLÉS EN MAIN »

Alors que les principaux clients de Spot Image restent, et de loin, l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, la société, dans un souci de développement, cherche à homogénéiser la répartition géographique de ses carnets de commandes. Ainsi, trois gros projets représentant chacun plus de 2 millions de dollars (plus de 11 millions de francs) sont en cours pour l'Amérique du Sud.

Un autre contrat important a été signé le 30 décembre 1996 avec l'Indonésie, pour 52 millions de francs répartis sur trois ans. Pour ce pays morcelé, composé de plus de 13 500 îles, « *le satellite est idéal* », assure Michel Pousse. Le projet Sattin (Satellite Application and Technology Transfer in Indonesia) s'appuiera sur la station de réception directe de Pare Pare, située sur l'île de Java. De nombreuses applications concrètes sont prévues : carte de l'occupation du sol dans le cadre de l'aménagement du territoire, surveillance des volcans, dessin de tracés routiers...

« *Cela permettra de développer un marché autour de la station de Pare Pare,* explique Michel Pousse. *Personne n'a de doute sur la qualité et l'utilité des données Spot, mais les administrations ne savent pas s'en servir parce que leur complexité technologique les effraie. Dans les pays en voie de développement, il faut apporter des solutions clés en main tout en faisant un gros travail d'éducation.* »

Pierre Barthélémy

Images du globe sur Internet

Les utilisateurs d'Internet peuvent consulter gratuitement une partie du catalogue DALI (dispositif d'accès et de lecture de l'inventaire Spot), qui contient 4,5 millions d'images prises par les satellites Spot. Le temps de connexion sur ce serveur et le nombre de demandes sont illimités. Il suffit de rentrer – avec précision – la latitude et la longitude du site recherché pour se voir proposer les cinq photographies les plus récentes du secteur retenu. Ces images, prises en mode spectral, présentent un couvert nuageux inférieur ou égal à 10 %, ce qui explique que certaines régions du globe, trop souvent visitées par les nuages, ne puissent être observées. L'accès à l'intégralité du catalogue DALI coûte 500 francs par an.

★ Adresses Internet : <http ://www.spotimage.fr>
ou <http ://www.spot. com>

DÉPÊCHES

■ **INTERNET.** Trois sites internet pornographiques ont été fermés mi-février par les autorités américaines à la suite d'une cyber-escroquerie. Pour avoir accès à ces sites, les internautes devaient télécharger un logiciel qui avait pour particularité de déconnecter leur modem du fournisseur d'accès local et de recomposer un numéro en Moldavie. Le coût de la communication passait alors à 2 ou 3 dollars (11 ou 17 F) la minute, dont une partie revenait à une compagnie de téléphone moldave. La supercherie a été détectée par la firme américaine AT&T, qui a relevé un nombre d'appels anormalement élevé vers la Moldavie. Une procédure est en cours contre deux sociétés, Audiotex Connection et Promo Line.

■ **L'Association des utilisateurs d'Internet (AUI)** a décidé de ne plus participer aux travaux de la commission Beaussant, chargée par François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, de mettre en place un code de bonne conduite sur Internet.

■ **SANTÉ.** La dioxine dénommée « TCDD » vient d'être classée parmi les produits cancérogènes pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé. La TCDD est « *la dioxine la plus active biologiquement* » et la plus dangereuse, selon le CIRC. Des chercheurs de onze pays ont conclu que « *la TCDD accroît légèrement le risque global de cancer du poumon et de tous les cancers combinés, chacun d'un facteur d'environ 1,4 chez les travailleurs les plus fortement exposés (...). En comparaison, un tabagisme important accroît le risque de cancer du poumon d'un facteur d'environ 20* ».

■ **LOTO :** les tirages numéro 16 du loto, effectués samedi 22 février, ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 5, 9, 13, 22, 41, 46, numéro complémentaire 35. Les rapports pour six bons numéros sont de 2 775 070 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire, 28 715 F ; pour cinq bons numéros, 4 295 F ; pour quatre bons numéros, 111 F ; pour trois bons numéros, 12 F.
Deuxième tirage : 7, 14, 21, 28, 36, 45, numéro complémentaire 39. Les rapports pour six bons numéros sont de 820 890 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire, 18 360 F ; pour cinq bons numéros, 1 605 F ; pour quatre bons numéros, 66 F ; pour trois bons numéros, 11 F.

THÉÂTRE **Bernard Sobel dirige le Théâtre de Gennevilliers, en banlieue de Paris, depuis trente ans. Metteur en scène de premier ordre, ce défenseur du théâtre public est un homme exigeant, fidèle à ses *convictions progressistes* et à son appartenance au Parti communiste français. *Germaniste ayant vécu en RDA*, fin lecteur du théâtre russe, il s'interroge sur le sens de son travail et de son engagement. ● IL MET EN SCÈNE Zakat (Soleil couchant), *première pièce d'Isaac Babel, qui porte* en scène la communauté juive de Moldavanka, à Odessa, en 1913, peu avant les bouleversements de la guerre et de la révolution bolchevique. ● ISAAC BABEL a vécu la période charnière des débuts du communisme en Union soviétique. Ce grand prosateur de langue russe n'a jamais cessé de porter un regard *critique sur son pays, ce qui lui a valu* d'être fusillé en 1941.**

Bernard Sobel souhaite que les communistes se réconcilient avec les artistes

Dans un entretien au « Monde », le metteur en scène, directeur du Théâtre de Gennevilliers depuis trente ans, s'explique sur son engagement au PCF et sur les rapports que peuvent entretenir création et politique aujourd'hui

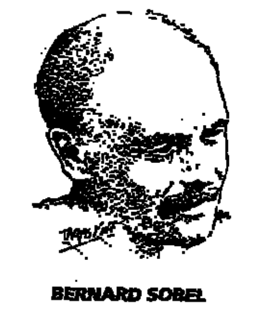

BERNARD SOBEL

« Vous n'avez pas signé la pétition appelant à la désobéissance civique. Pourquoi ?

– *Mon geste spontané* aurait été de la signer. Mais j'ai été choqué par le mot « désobéissance ». Il sous-entend que, d'habitude, je suis en état d'obéissance par rapport à la loi. Or la loi n'est pas quelque chose de transcendantal à quoi *je dois obéir, mais* un outil qui peut être remis sur le métier. J'ai vécu en RDA. J'étais inquiet, pas parce qu'il y avait des lois, mais parce que le système imposait de voter à visage découvert. C'est un des fondements de la tyrannie. Pour que la *démocratie existe*, les Grecs ont inventé l'anonymat. C'est très important, parce que l'anonymat permet à chaque individu d'aller au bout de sa pensée sans aucune peur.

– Le nombre de pétitionnaires a pourtant fait que le gouvernement a revu sa position sur la loi Debré.

– Oui. Et *j'en suis totalement* heureux. Il n'empêche que cette question m'inquiète. Pourquoi n'inciterait-on pas à la désobéissance pour tout ce qui nous gêne ? Je trouve par exemple insupportable d'entendre dire qu'à quarante-cinq ans « un homme ne vaut plus rien ». Personnellement, *c'est toute* la *journée que je suis en* état de révolte. Je suis communiste parce que les choses ne vont pas comme je pense qu'elles devraient aller.

– Que signifie être communiste, pour vous ?

– Aujourd'hui, sous le mot *communiste, je mets le mot* homme, dans le sens où c'est ce qui m'oblige à répondre de ce que je fais. C'est pourquoi être communiste me semble à la fois la chose la plus individuelle au monde, et la seule qui soit plongée dans l'Histoire.

– Mais, pour cela, y a-t-il besoin d'un parti ?

– C'est une question que je me pose sans arrêt, et que le parti se pose. Le Parti communiste d'Union soviétique a voulu créer un homme nouveau, assurer que demain serait mieux qu'hier. Ce désir, chacun le *porte en soi, d'une manière ou* d'une autre. Le fait que le parti existe demande d'y répondre. Aujourd'hui, les communistes *ont* à répondre de beaucoup de choses, dont les centaines de milliers de morts du Goulag. Ils ne peuvent pas dire qu'il faut recommencer avec une page blanche.

– De quelle manière manifestez-vous votre engagement ?

– Au risque de paraître prétentieux, je pense que je ne fais pas de partage entre l'artiste et le communiste. Ce n'est pas une question de *contenu, mais de travail sur soi*. Jean-Luc Godard dit qu'à un moment donné un mouvement de caméra est une question de morale. Voilà, pour moi, une réflexion de communiste, fondamentalement. Chaque fois que je fais un choix es*thétique, au théâtre, je dois en ré*pondre devant l'équipe avec laquelle je travaille, et devant les spectateurs.

– Longtemps, le Parti communiste a eu de la considération pour les artistes ? Est-ce que la question de l'art est *discutée*, aujourd'hui ?

– Non. Je pense d'ailleurs que le parti est responsable de beaucoup de choses qui se passent aujourd'hui – y compris la désobéissance – parce qu'il n'a pas su travailler avec les intellectuels. Son erreur a été de croire qu'il devait être un parti de masse. A *partir du moment où il a arrêté* la publication de *La Nouvelle Critique*, en 1979, il a interrompu son dia*logue avec les intellectuels. Or l'outil* essentiel du parti, son arme, c'est la pensée. Aujourd'hui, on entend dire qu'il n'y a plus de sens. Les communistes ont joué leur rôle dans ce désarmement de la pensée, et ce n'est pas un très bon rôle.

– En avez-vous discuté avec Robert Hue ?

– Je ne suis pas une bête de parti, mais un militant parmi d'autres. J'ai rencontré Robert Hue une fois. Je *lui ai dit qu'il était* essentiel de rétablir le dialogue avec les intellectuels. Chaque question, de quelque intellectuel qu'elle soit, fait partie du patrimoine du parti. Quand on lit *L'Humanité*, on voit d'ailleurs que *des débats s'ouvrent, aujourd'hui*. C'est une nécessité vitale pour les communistes.

– Quel rôle, selon vous, le théâtre doit-il jouer dans la société ?

– Je ne dirais pas, comme Schiller, que le théâtre *doit* avoir une fonction sociale. C'est avant tout un lieu où je peux engager le dialogue avec les autres à travers les poètes. Il y a des textes qui me touchent, me rendent fier d'être un être humain. Cette fierté – qui est constituée de sang, de merde, d'inquiétude, de douleur, de travail –, j'ai envie de la partager. Le théâtre est l'endroit où s'expriment les questions que nous *avons dans la tête – pourquoi on est* là, pourquoi on se crève, pourquoi on va jusqu'au bout. Les poètes ne donnent pas de réponse, mais ils nous permettent de franchir des étapes *dans la* clairvoyance.

– Quelle place occupe le théâtre que vous dirigez depuis trente ans à Gennevilliers – « banlieue rouge et défavorisée » ?

– J'ai toujours eu conscience que le Théâtre de Gennevilliers était un lieu d'humiliation. Quand je dis humiliation, *j'entends que* beaucoup de Gennevillois pensent que ça n'est pas pour eux, qu'ils n'y comprennent rien. Comme ils n'y vont pas, ils jugent à l'avance. C'est une *bataille constante* à mener. Cela dit, la situation change. Je ne dirai pas que tout à coup les Gennevillois viennent. Ça n'est pas vrai. Mais il y en a de plus en plus qui viennent. Avec le temps, une brèche a été ouverte. Pour les gens, le théâtre fait partie du paysage. *Il* a un visage. Ceux qui y viennent savent où ils mettent les pieds.

– Vous mettez en scène *Zakat*, une pièce d'Isaac Babel qui traite de la situation en Russie en 1913. Comment justifiez-vous le choix de cette pièce ?

– Face à ce qui se passe en France *aujourd'hui, certains pensent qu'il* faut mettre en scène les pièces d'Horvath ou de Brecht qui traitent de la montée du nazisme. Cela revient à dire : « Voilà ce qu'il ne faut pas faire ». Je ne sais pas ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Ce qui me paraît adéquat, *c'est de* témoigner de la sensibilité de l'être humain, bombardé d'un nombre infini de contradictions. Nous subissons souvent ces contradictions. Il y a des moments où il faut pouvoir les vivre. Le théâtre le permet. Il peut briser la coquille des vieilles manières de penser. C'est dans cet état d'esprit que nous, metteurs en scène, devons travailler. Mais nous n'avons pas à dire aux spectateurs, du haut de la scène, ce qui est bien et ce qui est mal. J'ai choisi de présenter Isaac Babel parce qu'il avait une exigence fondamentale du rôle de l'artiste. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Un homme de fidélités

Bernard Sobel, qui est né en 1936 à Paris, a passé quatre ans au Berliner Ensemble, où il a été assistant, juste après la mort de Bertolt Brecht (de 1957 à 1960). A son retour en France, il a fondé l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, devenu un centre dramatique na*tional en 1983*.

Bernard Sobel est un homme de fidélités, tant en politique (il est membre du Parti communiste français) qu'en matière artistique. Il a toujours tenu à rester à Gennevilliers – malgré les propositions qui lui ont été faites –, où il entend poursuivre la mission de théâtre public à laquelle il est attaché. S'il a une prédilection pour les auteurs allemands – dont Heiner Müller, qu'il a fait découvrir en France –, il a également mis en scène *Marlowe*, Shakespeare, *Ostrovski* ou Molière. Par ailleurs, Bernard Sobel est un réalisateur de talent. Il a filmé pour la télévision de nombreux opéras et pièces, dont *Peer Gynt*, *Lucia Silla*, mis en scène par Patrice Chéreau, et *Faust* et *Bérénice*, mis en scène par Klaus-Michael Grüber.

Splendide coucher de soleil sur Odessa

ZAKAT (Soleil couchant), d'Isaac Babel. Traduction Judith Depaule. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec Claude Guyonnet, Fabien Orcier, Jérôme Kircher, Vincent Dissez, Marie Desgranges, Estelle Aubriot, Damien Witecka... THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri. Tél. : 01-41-32-26-26. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Durée : 1 h 20. 80 F à 140 F. Jusqu'au 23 mars.

A Odessa, en 1913, Mendel Krik possède *« vingt étalons et douze voitures ferrées »*. Tous doivent avoir affaire à lui dès qu'il faut porter quelque chose. Mendel Krik ne fait pas de cadeaux. *« Dans notre Odessa, il y a de bons amis prêts à vous manger tout habillé et sans sel »*, dit son bon ami Boiarski. Et prudence, Mendel Krik est baraqué : *« Il vole les poteaux télégraphiques et les emporte chez lui sur son dos »*, dit son bon ami Piatiroubel, le forgeron. Mendel Krik, Boiarski, Piatiroubel habitent le quartier maritime de la Moldavanka, celui de la communauté juive. C'est en 1917 seulement que les Juifs obtinrent le droit de séjour sur l'étendue de la terre russe mais, dans leurs cours et leurs maisons d'Odessa, ils avaient su tenir bon. Tous les protagonistes de la pièce d'Isaac Babel, *Soleil couchant*, sont juifs, et si l'un des fils de Mendel Krik, Liovka, qui crâne dans son superbe uniforme, claironne qu'*« un Juif sur un cheval cesse d'être un Juif et devient russe »*, c'est juste histoire de motiver sa grossièreté de hussard.

Soleil couchant, c'est quelques journées de la vie de la famille Krik, *journées plus chaudes que* d'habitude parce que Bénia Krik, l'autre fils de Mendel, apprend à la synagogue que son père a vendu l'entreprise familiale de transport sans rien laisser à ses enfants afin de filer en Bessarabie avec Maroussia, une gueuse de vingt ans, et y devenir pépiniériste. *« Tu vas à la synagogue pour y trouver un peu de plaisir »*, écrit Babel, mais que nous montrent-ils, à l'office du vendredi soir ? Les fidèles crachent, mugissent, feignent de marmonner la prière, discutent le coût de l'avoine ou même organisent un casse chez un drapier, et poussent sans cesse des hurlements parce que cette synagogue, celle des charretiers de la Moldavanka, est infestée de rats qui se faufilent entre leurs jambes.

BOÎTES À MALICE

Ces rats de la synagogue sont la seule petite chose de *Soleil couchant* que Bernard Sobel n'a pas respectée dans sa mise en scène. Avec maestria, beauté, exactitude, il a su accomplir la multitude des détails de décors, de gestes rapides et nets que Babel a indiqués, et qui font de cette pièce quelque chose d'*unique. Unique par le relief*, la couleur, l'aigu, la vitesse, l'éclat, les vraies-fausses illusions d'optique qui prouvent que Babel a pris, cette fois plus que jamais, un bonheur fou à faire « revenir » ses chères familles juives de la Moldavanka et à saisir dans leurs dingueries la source vive d'un théâtre neuf, dans le droit fil de l'explosion plastique russe des années 20 mais à contre-courant des directives qui s'annonçaient, qui même étaient déjà là.

Soleil couchant est l'une des plus fortes mises en scène qu'ait réalisées Sobel. Son décorateur, Nicky Rieti, a construit des volumes de pure invention, de véritables boîtes à malice dans quoi s'affirme, comme d'instinct, l'inattendu des actions. Ces décors constructivistes sont un rappel de ceux qu'inventèrent, pour le Goset (le Théâtre juif d'Etat créé à Moscou en 1920), les artistes Falk, Rabinovitch, Altman, mais surtout Chagall. Sobel a ainsi pris soin de nous immerger en plein bain d'époque. Ne manquent que deux mini-détails que notait Babel : une moitié de pastèque et des graines de tournesol...

Les acteurs, ils sont vingt sur la scène, ont tous un jeu d'un trait vif. La direction de Sobel est là aussi patente, et elle fait penser à une déclaration de l'un des enfants terribles du théâtre soviétique des années 20, Serge Tretiakov : *« Je n'aime pas les théâtres, j'aime mieux regarder réparer les locomotives, asphalter les rues, grimper aux poteaux télégraphiques, j'aime encore mieux regarder comment on s'accroche et on se suspend à un tramway. Dans tous ces cas, les mouvements humains sont expressifs. Ils constituent un matériau d'évaluation de la culture de mon époque. »* La mise en scène concilie dans le même sac Tretiakov et Bernard Sobel. Maintenant, à quoi sert le théâtre lorsqu'il implique un art si rare et des consciences si exigeantes ? Nous limitant au cadre de la scène, citons Boris Pasternak, qui demandait que le théâtre devienne *« un second univers où transposer la réalité du premier en la tirant par les pointes comme par les cheveux »*. Bernard Sobel, avec *Soleil couchant*, n'a pas manqué une pointe.

Michel Cournot

Isaac Babel, un romantique révolutionnaire sacrifié par Staline

« NÉ EN 1894 à Odessa dans le quartier de la Moldavanka, fils d'un commerçant juif. Sur l'insistance de mon père, jusqu'à l'âge de seize ans, j'ai étudié l'hébreu, la Bible, le Talmud. J'avais la vie dure à la maison parce qu'on m'obligeait à m'initier à un grand nombre de sciences. C'est à l'école que je me reposais. » C'est ainsi que le jeune espoir de la littérature soviétique, Isaac Babel, se présente dans la notice autobiographique qu'il rédige à trente ans pour un volume sur les « écrivains russes contemporains » (Moscou, 1926) alors qu'il est en train d'écrire sa première pièce de théâtre, *Zakat*, et de réunir ses *Contes d'Odessa* qui feront de lui le plus juif des écrivains soviétiques, reconnu enfin comme un des plus grands prosateurs de la langue russe de ce siècle.

Zakat (Soleil couchant), pièce jadis titrée *Entre chien et loup*, avait été créée en 1928 au Théâtre d'art de Moscou. A la fin des années 80, on avait pu la voir à Leningrad, curieusement transformée en comédie musicale, suite d'airs de synagogue et de Moldavanka, un peu folklo, un peu amateur, mais qui, avec plus de moyens et de talent, aurait pu faire pendant au *Violon sur le toit*.

FASCINATION-RÉPULSION

Remarqué par Maxime Gorki qui avait publié ses premiers récits en 1916, Isaac Babel était venu vivre à Petrograd sans autorisation de résidence. Il était rapidement devenu célèbre, avec ses récits odessites, puis avec *Cavalerie rouge*, une relation exubérante et truculente de la vie quotidienne des combattants de la 1re armée de cavalerie lors de la campagne polonaise de 1920... La cavalerie comme moyen d'intégration ? Babel est un Odessite pétri de judaïsme traditionnel, qui n'écrit qu'en russe, qui se veut russe avant tout, qui pense qu'un système nouveau tromphera enfin de l'antisémitisme et qui, comme un bigot, attend du messie de la révolution une transmutation en profondeur de la nature humaine. *« Il faut un sang nouveau. On commence à étouffer. Le messie littéraire, qu'on attend en vain, et depuis si longtemps, il viendra de là-bas, de ces steppes ensoleillées, baignées par la mer. »* Une œuvre tout empreinte de romantisme révolutionnaire et d'un réalisme tendrement ironique qui sera un hymne tonitruant à Odessa. A son enfance. Un exercice de fascination-répulsion, hommage à la matrice, *« une ville très détestable* [avec] *un ghetto juif, très pauvre, très populeux et très malheureux, une bourgeoisie pleine de suffisance et une assemblée municipale ultra-antisémite »*. Mais aussi une ville où *« il y a des soirées printanières douces et languissantes, le parfum épicé des acacias, et une lune dont la lumière étale et inimitable se déploie au-dessus de la mer obscure »* (lire les *Chroniques de l'an 18*. Actes Sud, 1996). Là, dans le quartier juif de la Moldavanka, est le domaine de Benia Krik, « truand et roi des truands », personnage central des *Contes d'Odessa*, qui va s'opposer à son père, le charretier Mendel Krik, le héros de *Zakat*.

A partir de 1930, on ne publiera pas Babel. Les films auxquels il travaille comme scénariste sont refusés par la censure, soit avant le tournage, soit après, ou bien détruits, comme *Le Pré de Béjine*, sauvé pour la mémoire grâce à Naum Kleiman qui a remonté les superbes fragments du film disparu réalisé par Sergueï Eisenstein (les photogrammes extraordinaires de ce film sont présentés à Gennevilliers). Sa mère, sa femme, sa fille, vivent en Belgique. Une autre fille lui est née. Son temps est compté. On ne connaît de lui aucun manuscrit postérieur à 1934 puisque tous ses papiers ont été saisis lors de son arrestation dans la datcha de Peredelkino le 15 mai 1939. Il sera oublié, rayé, pilonné, interdit. Jusqu'au soleil levant de la *Petite Encyclopédie littéraire* de 1961 qui le ressuscite. Avec sa photo au sourire trop ironique. La date de sa mort, le 27 janvier 1940, était un mystère, même après sa réhabilitation en 1954 ; elle n'a fini par être connue, de façon sûre, que cinquante-cinq ans plus tard, lors de l'ouverture des archives de la Loubianka.

Nicole Zand

"5000 km de soul, de rap et de confrontations de points de vue. Noirs."

Première ★★

GET ON THE BUS

A Spike Lee Joint

LE 26 FEVRIER

هكذا من الاجل

Tout l'œuvre peint de Nicolas de Staël

Au terme d'un travail patient et austère, l'épouse de l'artiste offre une somme indispensable à la réinterprétation de l'art d'un génie

PHOTO DENISE COLOMB/© MINISTÈRE DE LA CULTURE

NICOLAS DE STAËL, CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE PEINT, par Françoise de Staël, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1997. 1 264 pages, 1 200 illustrations, 1 980 francs. *Textes de Germain Viatte*, Anne de Staël et la réédition de deux textes d'André Chastel.

Il est beau, la couverture d'un bleu profond. Il est gros, 1 264 pages, à la maquette superbe. Il est cher ? Oui. 1 980 francs. C'est beaucoup, et très peu. La première version du catalogue *raisonné de l'œuvre peint* de Nicolas de Staël, édition 1968, était épuisée. Il s'en trouvait, de temps en temps, chez les libraires spécialisés, mais il en coûtait de 7 000 à 13 000 francs... L'édition de 1968 dressait l'inventaire de 1 059 tableaux, et publiait une correspondance précieuse. La nouvelle version est deux fois plus grosse, pour une quarantaine d'œuvres nouvelles seulement.

La différence est pourtant d'importance. Au fil des années, Françoise de Staël a traqué les peintures de son époux. Il fallait la voir, à chaque nouvelle exposition, examiner un à un les tableaux, *réunis pour l'occasion*. Elle en vérifiait scrupuleusement les dimensions, la technique, décrochait la toile, l'examinait sous toutes les coutures, notait les inscriptions portées au dos. Travail long, austère, mais riche de découvertes, et indispensable à une meilleure connaissance de l'art de Nicolas de Staël, et de ses interprétations. Ainsi l'auteur de ces lignes, après avoir naguère doctement commenté *Brise-Lames*, de 1947, en s'appuyant maladroitement sur le titre, fut-il bien confus de lire que figurait au dos du châssis la mention « BRISE À LAMES »... On l'aura compris, aucune étude sérieuse ne peut désormais faire l'économie du nouveau catalogue raisonné.

Lequel n'est pas, loin de là, qu'une simple recension de tableaux. Staël était un épistolier de race, qui ne détestait pas, non plus, les superlatifs. Sa correspondance, commentée par Germain Viatte, est fulgurante, drôle parfois, poignante souvent. Elle apparaît, en contrepoint des toiles, d'une intelligence et d'une sensibilité peu communes dans le siècle. « *... Ne jugez pas trop sévèrement mes lettres, je me demande parfois si elles ne tiennent pas comme de rares dessins le meilleur de moi-même* », écrit Nicolas de Staël à son père adoptif. Qui veut parcourir ces pages pour trouver un éclairage sur un tableau finit par s'y plonger entièrement et, sans jamais quitter le peintre, découvre un homme d'une ampleur exceptionnelle, aux jugements vif, et sans concessions : ainsi d'un peintre, aujourd'hui célèbre, pudiquement désigné par la lettre « S » : « *... C'est de la merde intégrale et sans discussion* » ; d'un jeune critique américain, « H » (Tomas B. Hess ?) : « *Un jeune nigaud, ... pas méchant...* », philippique immédiatement tempérée par cette sorte de viatique, à l'usage de tous les littérateurs tentés par l'exercice : « *Rien de ce qu'on dit d'idiot sur l'art n'est néfaste à un peintre, il en a besoin.* »

> « Une peinture devrait être à la fois abstraite et figurative. Abstraite en tant que mur, figurative en tant que représentation d'un espace... »

Anne de Staël a retracé aussi la biographie de son père. Elle est dense, et passionnante par les vies qu'elle entremêle. Nicolas de Staël est né trois fois : le 5 janvier 1914, selon le calendrier grégorien, ou le 23 décembre 1913, si on se réfère au calendrier julien, en vigueur alors à Saint-Pétersbourg où son père, le général Vladimir de Staël von Holstein, était vice-gouverneur de la forteresse Pierre-et-Paul.

La révolution éclate. La famille Staël prend le chemin de l'exil. C'est en Belgique que Nicolas choisit sa voie et suit les cours de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles. Sa troisième naissance a lieu en 1941, à Nice. C'est l'année de sa rencontre avec Alberto Magnelli, un des premiers peintres abstraits italiens, replié dans sa propriété de Grasse où viennent ses amis, Le Corbusier, Jean Arp, Sonia Delaunay. Orienté par des guides de cette envergure, Staël peint ses premières toiles non figuratives. En 1943, il s'installe à Paris, et rencontre Cesar Domela. La galeriste Jeanne Bucher l'accueille et le loge chez Pierre Chareau. Staël brûle les boiseries, pour se chauffer. Vers 1947, sans être luxueuse, sa vie devient moins difficile : il se marie, signe un contrat avec le marchand Louis Carré, et s'installe dans un grand atelier, rue Gauguet. Les soucis matériels s'éloignent.

En 1949, Nicolas de Staël écrivait à Pierre Lecuire une lettre dans laquelle il définissait son parcours, et son entrée dans ce que beaucoup pensèrent alors être une forme originale d'abstraction, là où il ne cherchait, semble-t-il, qu'un peu de liberté : « *Peu à peu, je me suis senti gêné de peindre un objet ressemblant parce qu'à propos d'un objet, d'un seul objet, j'étais gêné par l'infinie multitude des autres objets coexistants (...). J'ai cherché alors à atteindre une expression libre.* » Mais l'abstraction de Staël est ambiguë. En septembre 1950, il écrit à Bernard Dorival une lettre souvent citée, rarement explicitée, où il le remerciait de l'« *avoir écarté du gang de l'abstraction avant* ». On en a conclu trop facilement, à tort, à un retour immédiat à la figure.

C'était faire preuve d'une méconnaissance de ce que signifiait l'abstraction dans les années 50. A l'époque, les positions étaient tranchées, la figure s'opposait à la géométrie, l'abstraction lyrique était encore balbutiante. Par-delà le jeu de mots, « abstraction avant » signifiait « abstraction seulement », comprise dans des normes rigides imposées par les théoriciens de l'époque.

Longtemps avant les autres, Staël avait pris conscience de la stérilité d'un tel débat, au détriment, trop souvent, de la peinture elle-même : « *Je n'oppose pas la peinture abstraite à la peinture figurative. Une peinture devrait être à la fois abstraite et figurative. Abstraite en tant que mur, figurative en tant que représentation d'un espace...* », devait-il déclarer en 1952. Le nouveau catalogue raisonné restitue tout cela, et plus encore. A le parcourir, planche après planche, à pouvoir ainsi comparer les variations multiples auxquelles Staël soumettait ses sujets, à glisser d'une étude à un grand tableau, on se surprend même à regretter qu'il ne soit pas plus gros. Il était bien sûr impossible d'y intégrer les très étonnants dessins, ou les reproductions des livres qu'il illustra pour René Char et Pierre Lecuire. Le catalogue raisonné de l'œuvre graphique est à faire. Car rien de ce qu'a produit un homme de cette stature ne peut laisser indifférent.

Harry Bellet

Portrait d'un visionnaire

Le 16 mars 1955, Nicolas de Staël se suicidait à Antibes. Rédigeant sa nécrologie dans *Le Monde* (25 mars), André Chastel faisait le portrait de l'homme et de l'œuvre : « *... Comme sa haute stature, ses yeux clairs, ses formidables éclats de rire, ses longs silences et ses déclarations passionnées, rien dans sa démarche intérieure n'était banal ni vulgaire. Il abordait les choses et les hommes, et surtout l'art, de très haut, avec une tension, une énergie, qui l'engageait tout entier. Ses tableaux, fortement maçonnés, composés de larges tonalités écrasées, emboîtées, sourdement animées, valaient par leur puissante organisation, dans des gammes restreintes, leur apport tonique, généreux, où les sentiments faciles n'avaient pas cours. C'était l'art d'Ulysse que nul ne peut tendre, sauf le héros... Sa mort soudaine, affreuse, ne prive pas seulement la peinture d'aujourd'hui d'une de ses plus belles forces ; elle fait vivement éprouver cette condition dramatique de l'artiste doué, généreux, qui a les moyens de ses ambitions et hausse celles-ci aux plus dangereuses tensions de l'esprit.* »

Deux photographes conceptuels allemands qui vampirisent les images

Astrid Klein et Rudolf Bonvie sont à Lyon

ASTRID KLEIN ET RUDOLF BONVIE 1979-1996, Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu, 30, boulevard Vivier-Merle, 69 Lyon. Tél. : 04-78-62-18-11. Jusqu'au 8 mars. Catalogue, 50 p., 70 F.

LYON

de notre envoyé spécial

A partir des années 70, Astrid Klein et Rudolf Bonvie ont produit leurs œuvres ensemble ou séparément. On peut donc voir à la Bibliothèque municipale de Lyon l'ébauche d'un parcours rétrospectif de ces deux conceptuels allemands qui vampirisent les images, les détournent de leur sens immédiat, font jaillir des valeurs afin de dénoncer ou d'exacerber l'imagerie d'une société dite moderne. Le message n'est pas toujours clair, les images peuvent rebuter par leur banalité, mais quelques œuvres s'imposent.

Astrid Klein travaille à partir de clichés qu'elle déniche dans la presse ou la publicité et qu'elle transcende par le recadrage, l'agrandissement, l'ajout de textes, de manipulations sur ordinateur. Dans *Auswege II* (1994), série marquante déjà montrée au Mai de la photo à Reims, Astrid Klein a tiré d'une seule photographie de presse (trouvée en 1978) onze images de deux mètres de haut représentant chacune un pensionnaire d'asile d'aliénés en promenade. Ni le lieu ni les personnes ne sont identifiables. On distingue des corps flous, vêtus d'une blouse blanche, des corps qui reprennent vie en étant isolés dans le cadre, marchant sur un chemin aussi lumineux qu'improbable, allégorie du labyrinthe de la folie. Plus récemment, elle a détourné des clichés d'objets appartenant à la collection de Jackie Onassis, les rendant dérisoires ou religieux.

Rudolf Bonvie a beaucoup travaillé dans les années 70-80, après Andy Warhol et le Pop Art, sur l'exploitation des images photographiques par les médias. C'est un travail militant sur les ravages et l'inconséquence de clichés apparemment documentaires mais dont les effets peuvent être dévastateurs. Bonvie prend lui-même des photographies, manipule aussi des clichés de presse, de la même façon que ces clichés peuvent manipuler l'opinion. C'est le cas de sa *Rhapsodie nucléaire*, aussi séduisante qu'effrayante, entre combat écologique et séduction de la vie moderne.

Plus récemment, Rudolf Bonvie a réalisé des travaux qui tutoient l'abstraction, en référence à Barnett Newman, mais qui s'avèrent ennuyeux. On leur préférera *Romy S.*, en 1982, hommage à Romy Schneider. Au visage de cette dernière est associée une coupure de presse : « *Je ne peux plus supporter d'être poursuivie constamment par des photographes. (...) Ecrivez que deux d'entre eux, qui écrivent des articles à sensation pour ces éditeurs dégoûtants, Springer et compagnie, se sont déguisés en infirmiers pour prendre des photos d'un enfant mort, mon fils David, sur son lit d'hôpital. (...) Et au mur de cette chambre, je vais accrocher les photos de tous ceux que j'aime ou que j'ai aimés, sur le plateau et dans la vie.* »

Michel Guerrin

Devenez manager d'entreprises culturelles
attaché(e) de presse, relations publiques
IC.COM propose des cycles de formation courts et longs encadrés par les meilleurs professionnels ouverts aux étudiants et salariés.
Institut de la Culture, de la Communication et du Management (IC.COM) 11, bd Magenta, 75010 Paris - T. 01 42 40 42 88

NANTERRE AMANDIERS
A T E M
TO BE SUNG
Dusapin Turrell
DU 25 FEVRIER AU 4 MARS
RESERV. : 01 46 14 70 00

DANSE
THEATRE DE LA VILLE PARIS
DU 4 AU 15 MARS 20H30
JOSEF NADJ
les Commentaires d'Habacuc création pour 10 danseurs
2 PL. DU CHATELET 01 42 74 22 77

MERCREDI
DANIEL DAY-LEWIS
WINONA RYDER

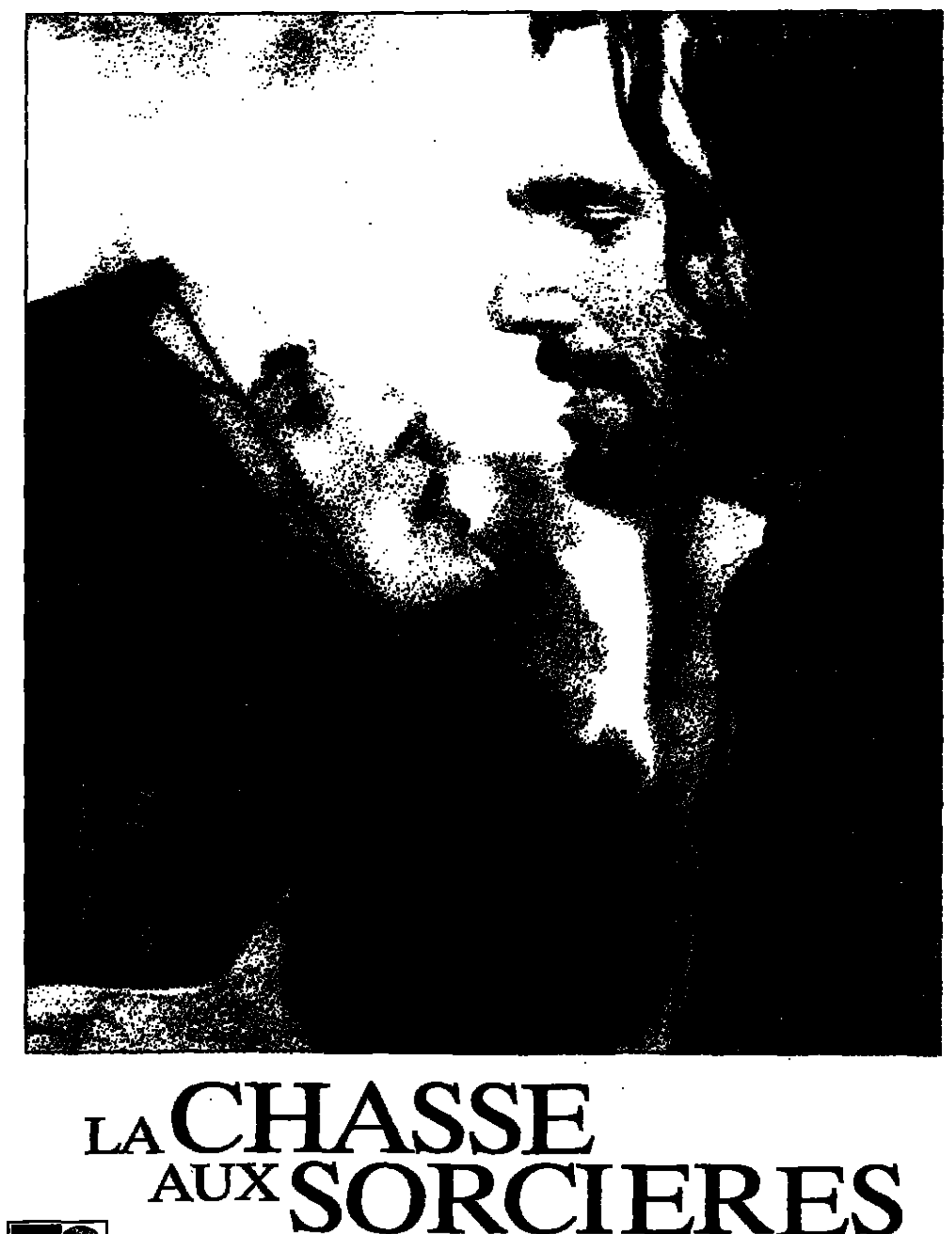

LA CHASSE AUX SORCIERES
D'APRES "LES SORCIÈRES DE SALEM" DE ARTHUR MILLER
RFM la radio en or
3615 FOX
TWENTIETH CENTURY FOX NICHOLAS HYTNER DAVID V. PICKER
DANIEL DAY-LEWIS WINONA RYDER PAUL SCOFIELD JOAN ALLEN "LA CHASSE AUX SORCIERES" BRUCE DAVISON ROB CAMPBELL
JEFFREY JONES DIANA POKORNY BOB CROWLEY GEORGE FENTON TARIQ ANWAR LILLY KILVERT ANDREW DUNN
ARTHUR MILLER ROBERT A. MILLER DAVID V. PICKER NICHOLAS HYTNER

Ballad • Blue Phrase • After Black Room • Some Songs
chorégraphies
BILL T. JONES
ARNIE ZANE DANCE COMPANY 25 et 26 février
01 45 13 19 19 MAISON DES ARTS CRETEIL

Deux photographes
onceptuels allemand
vampirisent les imag

HASSI
SORC IERE

Pierre Barrat et l'Atelier du Rhin offrent à la France son premier « Owen Wingrave »

Méconnu du public, l'avant-dernier opéra de Benjamin Britten avait été écrit pour la télévision

Le metteur en scène *Pierre Barrat* est l'initiateur de la création française de l'avant-dernier opéra de Benjamin Britten, conçu à l'origine pour la télévision britannique. Cette œuvre controversée nécessite, pour convaincre, une interprétation raffinée et une mise en scène fluide. Le spectacle donné en français à l'Opéra-Comique ne répond qu'imparfaitement à ces exigences, remplissant surtout la seconde.

OWEN WINGRAVE de Benjamin Britten. *Jacques François Loiseleur des Longchamps (Owen Wingrave), Christian Trégnier (Spencer Coyle), Jean-Francis Monvoisin (Lechmere), Dominique Gless (Miss Wingrave), Raphaëlle Farman (Mrs Coyle), Sylvie Pons (Miss Julian), Patricia Fernandez (Kate), Marcel Quillevéré (Sir Philip Wingrave et le Narrateur). Orchestre symphonique français, Scott Sandmeier (direction), Pierre Barrat (mise en scène et costumes), Denis Fruchaud (décors), Laurent Castaingt (lumières).*
OPÉRA-COMIQUE, Paris, le 21 février. Prochaines représentations : les 24 et 25 février à 19 h 30. Tel. : 01-42-44-45-46. Reprise à l'Opéra-Théâtre de Massy le 1er mars à 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13.

Owen Wingrave (1970), avant-dernier opéra de Benjamin Britten, *est un ouvrage à la réputation* controversée. On le dit contraint par sa première destination, télévisuelle, par l'absence quasi totale d'« action » du livret de Myfanwy Piper d'après la nouvelle de Henry James (1892). Aussi se réjouissait-on de l'entendre, afin de parfaire une opinion établie à l'audition du disque – quand on le trouve, puisque Decca n'a pas jugé bon ressortir sur le marché français l'enregistrement dirigé par Britten en 1971. On saura donc gré à *Pierre Barrat, directeur de l'Atelier* du Rhin, d'en avoir osé la première française et d'en avoir imposé une vingtaine de représentations sur les scènes françaises, de Colmar à Massy. Ce n'est pas la moindre des audaces de cette exemplaire structure, fondée en 1974 et placée sous le signe de la création.

Au sortir du spectacle, l'opinion est pour le moins mitigée. Pierre Barrat a résolu le problème « cinématographique » par une mise en scène simple, efficace, sensible, restituant l'atmosphère de huis-clos propre à l'univers de James et permettant l'alternance rapide des scènes. Le problème semble venir principalement de la traduction française voulue par Barrat, en conformité avec le désir du compositeur qui souhaitait, pour les premières auditions étrangères, que l'on donnât ses ouvrages dans la langue du pays... Mais, à l'heure des surtitres, comment *tolérer une médiocre* traduction aux accents prosodiques souvent déplacés ? La langue de Shakespeare *a une rythmique et* une « résonance » poétique propres. Lorsque Purcell ou Britten font chanter sur un ton plaintif « *dying, dying...* », l'équivalent français (« mourir ») ne peut sonner vrai.

DISTRIBUTION DÉCEVANTE

Autre désagrément : une distribution de jeunes chanteurs français assez « grisailleuse ». Jacques François Loiseleur des Longchamps et Jean-Francis Monvoisin semblent avoir déjà la voix vieillie (vibrato, sons engorgés, émission artificielle) par de longues années de carrière alors qu'un « vétéran » comme Christian Tréguier leur donne une leçon de jeunesse et de tenue vocale... Scott Sandmeier dirige correctement l'Orchestre symphonique français. Mais que cette écriture, ainsi traitée, semble lourde et banalement compliquée (traits de vents, mélanges rythmés de percussions, sonneries militaires) alors qu'elle est d'un véritable raffinement.

ABSENCE DE POÉSIE

Sur le disque, des pans entiers de l'ouvrage retrouvent consistance et magie. Le premier acte semblait un long tunnel alors qu'il est souvent passionnant, à l'exception de la scène du dîner, un rien poussive. On retrouve, dans la scène 2 (monologue d'Owen suivi du dialogue Coyle-Miss Wingrave), l'esprit angoissé des berceuses de *Billy Budd* ou de *The Rape Of Lucretia*, avec cette harpe mystérieuse (instrument emblématique chez Britten) et ce tapis mélancolique de cordes. Mais joué avec une absence aussi singulière de poésie, tout s'effondre...

Les chanteurs et les musiciens sont cependant parvenus à restituer le caractère poignant de la *Ballade* du Narrateur, au début de l'acte II et celui du dernier monologue d'Owen, laissé seul dans le noir, méprisé et répudié par une famille de tradition militaire qui n'accepte pas que ce jeune pacifiste refuse les armes... Non, *Owen Wingrave* n'est pas un ouvrage *maudit ou raté*. Il lui faut simplement des égards et du raffinement sonore.

Renaud Machart

Le commentaire du compositeur sur son œuvre

« *C'est une histoire très courte, vraiment remarquable [...]*. Elle est comme toutes les œuvres de Henry James : très raisonnée, très intelligente et d'une atmosphère très dense. J'ai appris beaucoup, bien sûr, en réalisant *Le Tour d'écrou*, et je travaille pour l'occasion avec la même librettiste, Myfanwy Piper. *Owen Wingrave* est une histoire très provocante et étrange ; je pense qu'elle est puissante et qu'elle constitue, ainsi que je l'espère, un bon choix pour un premier opéra conçu pour la télévision. *[...]* Je suis très soucieux de penser constamment en fonction du médium télévisé et non pas pour la scène. Je n'ai pas de doute que l'on pourra, un peu plus tard, être capable d'adapter l'ouvrage pour la scène, mais cela nécessitera un travail considérable de réécriture. »

★ Entretien de Benjamin Britten par Donald Mitchell (1969), cité par Jean-François Boukobza dans le programme du spectacle et reproduit dans *The Britten Companion*, Faber & Faber, 1984.

Une « Carmen » digne de la Castafiore à l'Opéra Bastille

CARMEN, de Georges Bizet. Elena Zambera (Carmen), Neil Shicoff (Don José), Angela Gheorghiu (Micaela), Stephen Salters (Escamillo), Juanita Lascarro (Frasquita), Katarina Karnéus (Mercedes), Franck Leguérinel (le dancaïre), Franck Ferrari (Zuniga), LeRoy Villanueva (Morales), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur d'enfants, Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Gary Bertini (direction), *Alfredo Arias (mise en* scène), Roberto Platé (décors), Françoise Tournafond (costumes), Jacques Rouveyrol*lis (lumières), Ana Yepes (chorégraphie).*
OPÉRA BASTILLE, le 22 février. Jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-44-73-13-99.

On connaissait *Carmen* en chinois (les amateurs de petits meurtres lyriques entre amis conservent précieusement les *collectors* enregistrés par Stil et l'AFAA en 1982, lors des représentations pékinoises de l'ouvrage de Bizet), mais on ne l'avait pas encore entendu en syldave... Elena Zambera, Angela Gheorghiu et Neil Shicoff s'entendent à nous faire goûter les charmes diphtongués d'un sabir heureusement traduit par des surtitres (en partie tronqués). On rirait volontiers de tout cela s'il s'agissait d'une scène des aventures de Tintin, la Castafiore faisant ses débuts sur la scène nationale syldave. Mais non, cet épisode surréaliste s'est déroulé à l'Opéra Bastille, entre deux grèves...

Angela Gheorghiu prononce les « ai » comme des « a » : « Je reviendra » pour « je reviendrai », qui doit se dire « reviendré». Cou*leur peu propice à un aigu diront certains* ? Pas pour Neil Shicoff qui, pour « ma mère », chante « ma mére » d'un « é» très fermé. Elena Zambera est dans la lignée des Carmen toxiques : voix noire, émission de métal – mais diction de ouate. Le peu que l'on saisit de ses dialogues, de son arioso des cartes ou de ses airs est compensé par la « mémoire collective ». L'Escamillo de cette première est américain. Stephen Salters, sans graves ni aigus, ne passe pas la rampe. Les deux cartomanciennes sont redoutablement inintelligibles.

Gary Bertini semble désormais faire office de premier chef invité. Il avait savonné *Billy Budd*, de Britten, il savonne méthodiquement *Carmen*. Tout est survolé (le quintette !), fort (aucun dosage de l'orchestre : les percussions et les cuivres couvrent les cordes en permanence) : un pilotage automatique, professionnel, ennuyeux. Alfredo Arias a apparemment pris peur de la Bastille : il n'a gardé de son univers habituellement fantaisiste et empailletté que trois nains goyesques et a tenté, assez ha*bilement au demeurant*, d'« *occuper* » le large plateau sans vider les caisses de M. Gall. Triste mission, mais accomplie. On le retrouvera ailleurs pour de vraies aventures. En l'attente, peut-être vaudrait-il mieux « entendre » la *Carmen* muette d'Ernst Lubitsch (1918) que projette l'Auditorium du Louvre le 23 mars (réservations : 01-40-20-52-29)...

R. Ma.

Les Rita Mitsouko secouent joyeusement la Cité de la musique

CARTE BLANCHE AUX RITA *MITSOUKO*, à la *Cité de la musique*, du 21 au 23 février. Reprise prévue le vendredi 7 mars à la Cigale, à Paris.

Chaque concert des Rita Mitsouko s'apparente à une plongée profonde dans l'univers de la différenciation. Catherine Ringer, la chanteuse, avec ses fichus, ses manières délurées, n'a pas son pareil. Fred Chichin, deuxième membre de la compagnie Rita & Co, prend des airs d'anguille *verte quand* Catherine entame une bourrée à la manière d'une patronne de dépôt de vins et charbon qui aurait attrapé le virus du rock anglais.

Jamais la formule « Carte blanche » offerte annuellement par la Cité de la musique à quelques saltimbanques de la chanson ou du jazz (l'accordéoniste Richard Galliano en 1995, hôte de Catherine Ringer, en solo, chantant Piaf ou Ferré) ne s'est mieux écrite qu'avec ces fanfarons dévoyés – bourreaux de travail par ailleurs. En trois jours, les Rita Mitsouko ont profité à fond de la liberté donnée, comme des parents en goguette après avoir expédié leurs enfants en colo.

C'est avec infiniment d'amusement qu'ils ont essayé en scène les versions acoustiques de leurs anciennes chansons, telles que re*produites dans Les Rita Mitsouko acoustiques*, l'album *unplugged* réalisé pour les concerts privés de M 6 (*Le Monde* du 6 novembre 1996), glissant nouveautés et redites avec une habileté nourrie de dissidence.

EN PLEINE ACTUALITÉ

Il y a tout un art du cri chez Ringer et de la fausse sagesse chez Chichin, une passion de la morale désapée et de l'activisme intellectuel, qui mène les jeunes fans à passer dans la salle parfois un peu collet monté de la Cité de la musique en faisant le petit train, mains sur les épaules, en reprenant précisément le sarcastique *Petit train*. Marquée par son époque, Catherine Ringer l'est dans son corps, avec ses gestes raides, *ses déhanchements lascifs*, et une extraordinaire énergie déployée à la Cité de la musique dans une chorégraphie genre poupée Barbie, kitsch et pagayeuse, mise en place par Blanca Li, invitée par les Mitsouko, tout comme le raper Solo (d'Assassin) et la chanteuse Marianne Matheus.

En pleine vague contestataire contre la loi Debré, les Rita Mitsouko sortent de leur manche une nouvelle chanson, l'histoire du père de la chanteuse, mort il y a dix ans, peintre et juif polonais émigré en France : « *C'est pour vous dire/S'en souvenir/Et pour vous raconter d'où je suis née/Près d'Auschwitz mon père grandissait/Il était juif polonais/Il rêvait après Cracovie/ D'aller à Paris.* » Dans la bouche de Catherine Ringer, le mot d'Auschwitz claque comme un fouet, et l'on comprend que quand elle joue les scandaleuses, que Chichin bidouille des sons *trip-hop où des mariachis ren*contreraient les DJ jamaïcains de Londres, c'est un hymne à la force et à la survie, à la joie et à la fête que le duo impose à une époque trop tiède pour être fiable.

Véronique Mortaigne

Orchestre Philharmonique de Radio France
Vendredi 28 février, 20h - Salle Pleyel
Bernstein Candide - Fancy Free - West Side Story (extraits)
Symphonie n°3 «Kaddish»
Maîtrise et Chœur de Radio France
Yutaka Sado, direction
Location 01 42 30 15 16
Radio France

Cinéma : le palmarès de Berlin

***VOICI** les principales récompenses attribuées* lundi 24 février à l'issue du 47e Festival de cinéma de Berlin :

- **Ours d'or :** *Larry Flynt*, de Milos Forman (Etats-Unis).
- **Ours d'argent, Prix spécial du jury :** *La Rivière*, de Tsaï Ming liang (Taïwan).
- **Ours d'argent :** Raoul Ruiz pour *Généalogies d'un crime* et l'ensemble de son œuvre (France).
- **Prix de la réalisation :** *Port Djema*, d'Eric Heumann (France).
- **Prix d'interprétation :** Juliette Binoche dans *The English Patient*, d'Anthony Minghella (Etats-Unis) et Leonardo DiCaprio dans *Roméo et Juliette*, de Baz Luhrmann (Etats-Unis).

■ **L'Iran veut « *changer l'image de la femme* » dans le cinéma.** Un « Séminaire international sur la présence des femmes dans le cinéma contemporain », qui s'est ouvert lundi 24 février à Téhéran, souhaite, en rejetant « *l'image négative* » des femmes dans les films occidentaux, « *jeter un regard neuf sur le rôle de la femme* », a affirmé Fatemeh Hachémi, fille du président et organisatrice de ce colloque. – *(AFP.)*

CONCERTS

CHATELET
MERCREDI 26 FEVRIER 12h45
"Grands Prix Internationaux"
Jérôme Pernoo, violoncelle
Jérôme Ducros, piano
PROKOFIEV, BRAHMS
Location 01 40 28 28 40

JEUDI 27 FÉVRIER - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Montserrat CABALLE
Scarlatti - Pergolese - Donizetti...
le 3 avec Monserrat Marti
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

CHATELET
VENDREDI 28 FEVRIER 12h45
Pierre-Laurent Aimard, piano
Irina Kataeva, piano
LIGETI, BARTOK
Location 01 40 28 28 40

DEDALE
1er mars à 20h30
opéra de
HUGUES DUFOURT
direction musicale
Claire Gibault
mise en scène
Jean-Claude Fall
production de
L'OPÉRA DE LYON
SEULE REPRÉSENTATION EN ILE-DE-FRANCE
MAISON DES ARTS
01 45 13 19 19 CRETEIL

OPERA NATIONAL DE PARIS
Orchestre de l'Opéra
James Conlon,
direction
Liszt, Schubert, Ravel, Moussorgski
3 mars – 20 h
Opéra Bastille
01 44 73 13 00

cité de la musique
Claude Debussy
Michel Béroff
intégrale de la musique pour piano
5, 13, 22 et 23 mars
Porte de Pantin
réservations
01 44 84 44 84

ensemble INTERCONTEMPORAIN
dimanche 2 mars à 16 h 30
György Ligeti
Ramifications
Le Grand Macabre
Olivier Messiaen
Couleurs de la Cité Céleste
direction
Markus Stenz
ATELIER D'ART LYRIQUE DU CONSERVATOIRE
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

cité de la musique
polyphonies de la Renaissance
Ensemble La Colombina
8 mars < 16h30
Paul van Nevel, direction
Huelgas Ensemble
8 mars < 20h
9 mars < 16h30
Rinaldo Alessandrini,
direction
Concerto Italiano
9 mars < 15h
Porte de Pantin
réservations
01 44 84 44 84

SAMEDI 8 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Quatuor TALICH
Mozart - Chostakovitch - Beethoven
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

LUNDI 10 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Françoise POLLET
soprano
Puccini - Massenet - Verdi - Poulenc - Gershwin...
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

CHATELET
LUNDI 17 MARS 12h45
Semaine de Musique contemporaine
Ensemble Court-Circuit
HUREL, BOULEZ, MANOURY
Location 01 40 28 28 40

[illegible]

هكذا من الاجل

Paul Thek ce « fantaisiste »

Première rétrospective en Europe d'un artiste américain qui se plaît à utiliser divers langages

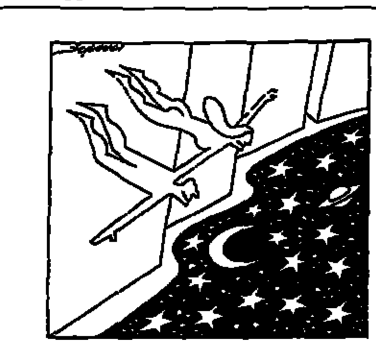

Né à Brooklyn, un quartier de la ville de New York, Paul Thek (1933-1988) produisait, dans les années 60, des « pièces de viandes », soit des imitations de morceaux de corps et de chair humaine, en cire, qu'il enfermait dans des caissons de Plexiglas. Il aimait vadrouiller en Europe et, à travers divers langages, monter des objets farfelus, drôles et inquiétants, créer des œuvres éphémères pour la scène, par exemple avec son ami Bob Wilson. Il a aussi fait des petites peintures dans des styles divers qu'il agrémentait d'imitations de cadres anciens, ou de titres et de textes commentant les caprices du monde artistique institutionnalisé. Ce fantaisiste qui transformait son angoisse et ses contradictions par l'humour et les enfantillages avait aussi l'habitude de se retirer régulièrement dans une île italienne, ou dans un monastère du Vermont.

★ Musée d'art contemporain, 69, rue d'Haïfa, Marseille. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 11 mai. Tél. : 04-91-25-01-07. 15 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sumi Jo (soprano),
Vincenzo Scalera (piano)
La virtuosissime Sumi Jo n'est certes pas toujours émouvante, mais la perfection de sa ligne vocale, son timbre et son incroyable aisance lui ont attiré un public de fans.
Œuvres de Vivaldi, Paisiello, Sarti, Cimarosa, Duparc, Gounod, Fauré, Delibes, Bishop, Benedict, Wolf et Bellini.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Alexis Tcholakian,
Alain Grange, Hidehiko Kan
Bernard Rabaud, du Petit Opportun, est certain que le trio Point de vue avec le pianiste Alexis Tcholakian, le violoncelliste (électrique) Alain Grange et le batteur Hidehiko Kan mérite l'écoute. On confirme. Entrée libre à son club à cette occasion. Beau geste, sans calcul, pour l'amour du jazz.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune. Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-36-01-36. Entrée libre.

Bush
Présentant tous les signes extérieurs du groupe grunge américain (voix torturée, guitares barbelées, batterie de plomb...), les Britanniques de Bush, relativement méprisés outre-Manche, ont trouvé fortune outre-Atlantique.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard de Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 20 heures, le 25. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

The Hoax
Avec Treponem Pal, The Hoax s'est imposé à l'étranger comme le plus crédible des groupes hardcore français. Grâce sans doute à l'implacable énergie de ses guitares et à un chant qui rivalise avec les élans morbides des maîtres anglo-saxons.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Clarika
Son ton désabusé d'adolescente boudeuse a quelque chose d'irrésistible, un piquant original et vivifiant. Elle croque en chansons le portrait de son univers urbain, passant de la tendresse à l'ironie. Son album *Ça s'peut pas* (Tristar/Sony Music) est l'une des bonnes surprises des derniers mois.
Café de la Danse, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA COLLINE OUBLIÉE
Film franco-algerien d'Abderrahmane Bouguermouh, avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

CRÉATURES FÉROCES
Film américain de Robert Young, Fred Schepisi, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline, Michael Palin, Ronnie Corbett, Carey Lowell (1 h 33).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Odeon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
Film américain de Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell (2 h 10).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; Racine Odeon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysees, Dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathe Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
Film français de Chris Marker, avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama (1 h 46).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

MACADAM TRIBU
Film franco-zaïrois-portugais de José Laplaine, avec Lydia Ewande, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Xanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

1871
Film britannique de Ken McMullen, avec Ana Padrao, Roshan Seth, John Lynch, Jack Claff, Maria de Meideros, Dominique Pinon (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SELECT HOTEL (**)
Film français de Laurent Bouhnik, avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn (1 h 25).
Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TIETA DO BRASIL
Film brésilien de Carlos Diegues, avec Sonia Braga, Marilia Pera, Chico Anysio, Claudia Abreu, Zézé Motta (1 h 55).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

UN BEAU JOUR
Film américain de Michael Hoffman, avec Michelle Pfeiffer, George Clooney, Mae Whitman, Alex D. Linz, Charles Durning, Jon Robin Baitz (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Rotonde, Dolby, 6e ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 24 FÉVRIER

Owen Wingrave
de Britten. Philippe Le Chevalier, Jacques François Loiseleur des Longchamps (Owen Wingrave), Christian Tréguier (Spencer Cole), Jean-Francis Monvoisin (Lechmere), Dominique Gless (Miss Wingrave), Orchestre symphonique français, Scott Sandmeier (direction), Pierre Barrat (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Nicolas Vaude (récitant),
Delphine Collot (soprano),
John Holloway (violon),
Olivier Baumont (clavecin)
Œuvres de Mozart, Duphly, Balbastre, Moyreau, Corrette et Schobert.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 20 heures, le 24. Tél. : 01-42-30-15-16. De 90 F à 120 F.

Ensemble 2e2m
Yoshida : *Cinq Haïki, création.* Valverde : *5000 Voces, création.* Radulescu : *Where Beyond, création.* Mochizuki : *Espaces, création.* Taïra : *Zephyros, création.* Marie Kobayashi (mezzo-soprano), Pierre-Yves Artaud (flûte), Kioto Motono (piano), Chœur Voxnova, Olivier Cuendet (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

MARDI 25 FÉVRIER

Françoise Perrin (violon)
Giomi : *Flamenco.* Martusciello : *Movimento quietudine.* Lupone : *Ciclo Astrale II.* Zanesi : *Arkheion, les mots de Pierre Schaeffer, création.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 18 h 30, le 25. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Sophie Koch (mezzo-soprano),
Christian Ivaldi (piano)
Œuvres de Debussy, Duparc et Fauré. Textes de Baudelaire.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 25. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Alexander Moguilevsky (piano)
Schubert : *Sonate pour piano D 784.* Schubert-Liszt : *Lieder.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 84.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F a 200 F.

Isabelle Hureau (flûte),
Thierry Miroglio (percussions),
Roberto Bollea (piano)
Menezes : *Parcours de l'entité.* Mion : *Des jambes de femmes tout le temps, création.* Correggia : *Turbata serenita degli incanti, création.* Berio : *Chants parallèles.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Ensemble orchestral de Paris
Mozart : *L'Enlèvement au sérail, ouverture, Concerto pour violon et orchestre KV 219.* Schubert : *Symphonie nº 5.* Vadim Repin (violon), Alasdair Neale (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-08-00-42-67-57. De 60 F à 190 F.

Quatuor Anton
Schubert : *Quatuor à cordes D 887.* Mozart : *Quatuor à cordes KV 465.*
Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Palais-Royal. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-42-67-36-47. De 170 F à 220 F.

To be Sung
de Dusapin. Sarah Leonard, Susan Narucki, Rosemary Hardy, Geoffrey Carey, Ensemble le Banquet, Olivier Dejours (direction), Pascal Dusapin, François de Carpentries (mise en scène).
Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda. RER Nanterre-Préfecture. 21 heures, les 25, 26 et 28 février et les 1er, 3 et 4 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. 190 F.

MERCREDI 26 FÉVRIER

Jérôme Pernoo (violoncelle),
Jérôme Ducros (piano)
Prokofiev : *Sonate pour violoncelle et piano op. 119.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 99.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 26. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Russell Braun (Pelléas), Susanne Mentzer (Mélisande), José Van Dam (Golaud), Victor von Halem (Arkel), Felicity Palmer (Geneviève), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Wilson (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 26 et 28 ; 15 heures, le 2 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

JEUDI 27 FÉVRIER

Hagaï Shaham (violon),
Robert Cohen (violoncelle)
Kodaly : *Duo pour violon et violoncelle op. 8.* Gliere : *Pièces pour violon et violoncelle op. 39.* Haendel-Halvorsen : *Passacaille.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 27. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Quatuor Ysae
Schubert : *Quatuor à cordes D 87.* Lekeu : *Quatuor pour piano et cordes.* Franck : *Quintette pour piano et cordes.* Barry Douglas (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 20 heures, le 27. Tél. : 01-40-49-47-17. 130 F.

Ensemble vocal du Pincerais
Philippe Chamouard : *Symphonie Sarajevo.* Beethoven : *Symphonie nº 9.* Anne-Marguerite Werster (soprano), Jacqueline Mayeur (alto), Rémi Garin (ténor), Lawrence Albert (basse). Orchestre « Sinfonietta de Paris ». Direction : Dominique Fanal.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine. Mº Madeleine. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-30-54-33-54. 120 F.

Montserrat Caballé (soprano),
Manuel Burgueras (piano)
Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Porpora, Morlacchi, Mercadante, Pacini, Falla, Turina et Chapi.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-49-53-05-07. De 195 F à 500 F.

Orchestre national de France
Casella : *Introduzione, corale e marcia.* Fedele : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Gabrielli : *Canzone septimi toni, Sonata pian'e forte.* Berio : *Concerto pour deux pianos et orchestre.* Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Katia et Marielle Labèque (piano), Leonard Slatkin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

VENDREDI 28 FÉVRIER

Irena Kataïeva,
Pierre-Laurent Aimard (piano)
Ligeti : *Pièces pour piano à quatre mains, Monument, Selbsportrait, Bewegung.* Bartok : *Mikrokosmos, extraits.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 28. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Chœur et orchestre
philharmonique de Radio-France
Bernstein : *Candide, ouverture, Fancy Free, danses, West Side Story, danses symphoniques, Symphonie nº 3 « Kaddish ».* Karita Mattila (soprano), Maitrise de Radio-France, Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 28. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Mozart : *Symphonie nº 29.* Bruckner : *Symphonie nº 9.* Daniel Barenboïm (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Vardan Mamikonian (piano)
Bach-Busoni : *Chaconne.* Ravel : *Gaspard de la nuit.* Liszt : *Rêve d'amour.* Chopin : *Etudes pour piano op. 25.*
Bois-Colombes (92). Salle Jean-Renoir, rue du Général-Leclerc. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-47-80-72-72. De 100 F à 120 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Liszt : *Mazeppa, Concerto pour piano et orchestre nº 2.* Ligeti : *Atmosphères.* Bartok : *Le Mandarin merveilleux.* Pascal Devoyon (piano), Janos Fürst (direction).
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 28. Tél. : 01-45-92-27-75. De 60 F à 150 F.
Le 1er mars à 20 h 30, Salle Pleyel, tél. : 01-43-68-76-00 ; le 2 à 15 heures, au théâtre Romain-Rolland de Villejuif, tél. : 01-49-58-17-00.

SAMEDI 1er MARS

Quatuor Takacs
Mozart Quatuor à cordes KV 499. Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes op. 115.* Ronald Van Spaendonck (clarinette).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 1er mars. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Orchestre Pasdeloup
Grieg : *Danses norvégiennes, Concerto pour piano et orchestre.* Rimski-Korsakov : *Capriccio espagnol.* Falla : *Le Tricorne.* France Clidat (piano), Carmen Moral (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 30, le 1er mars. Tél. : 01-45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 175 F.

DIMANCHE 2 MARS

Quatuor St Lawrence
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18.* Bartok : *Quatuor à cordes nº 4.* Dvorak : *Quatuor à cordes op. 16 « Américain ».*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 11 heures, le 2 mars. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Ensemble InterContemporain,
Orchestre du Cnsmdp
Ligeti : *Ramifications, Le Grand Macabre.* Messiaen : *Couleurs de la cité céleste.* Sophie Duprels (soprano), Sophie Rehbinder (mezzo-soprano), Thierry Cantero (ténor), Paul-Alexandre Dubois (basse), Markus Stenz (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 2 mars. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

JAZZ

Laurent Fickelson Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Guillaume de Chassy Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 24. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F a 100 F.

Quintessence
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 25. Tél. : 01-40-26-46-60. 50 F.

Ahmad Mansour Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 25. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Dominique Vernhes Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 27. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Pierrejean Gaucher Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Pierre Como Electric Septet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

André Villeger, Michel Zenino,
Bruno Ziarelli
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Mal Waldron Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 1er et 3 mars. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Mihaly Dresch Quartet,
Andrew Cyrille Quartet
Aubervilliers (93). Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Mº Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Joey Baron Barondown,
Abbey Lincoln Quartet
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-43-85-66-00. 120 F.

Dee Dee Bridgewater,
Hubert Dupont Altissimo
Bondy (93). Salle des fêtes, hôtel de ville. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 110 F.

Abbey Lincoln
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 01-30-96-99-00. De 85 F à 160 F.

Hubert Dupont dans le décor
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespiere. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Rova Saxophone Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespiere. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Antoine Hervé Trio,
« Mozart la nuit »
avec Markus Stockhausen,
Chœurs de Suresnes
et de Versailles
Théâtre de Suresnes Jean Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-46-97-98-10. De 100 F à 130 F.

Antoine Hervé Trio,
avec Markus Stockhausen
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-43-85-66-00. 90 F.

ROCK

2 bal 2 neg'
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 27. Tél. : 01-47-00-55-22. De 90 F à 110 F.

ZZ Top
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27. Tél. : 01-42-08-60-00. 214 F.

Frogmouth, Sept
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-42-00-14-14.

Paris illégal, Effex
Aubervilliers (93). 287 Rock'n'Roll Café, 33, avenue Victor-Hugo. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-43-52-91-91. Entrée libre.

CHANSON

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 24 et 25, jusqu'au 4 mars. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Les Ménilmarlous
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 h 15, les 24 et 25, jusqu'au 4 mars. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28 février et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8 et 11 mars ; 15 h 30, les 2 et 9 mars, jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Casse-pipe, Minelli
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-42-36-37-27. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Najib
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Jean Guidoni
L'Europeen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28 février et les 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 mars ; 17 heures, les 2 et 9 mars. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Fnac, Virgin. 154 F.

Antoine Tomé
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-42-36-00-02. De 60 F a 80 F.

Les Têtes raides
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Mº Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-49-92-61-61. 40 F.
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 1er mars. Tél. : 01-69-20-57-04. 90 F.

Tri Yann
Epinay-sur-Seine (93). Espace Lumière, 6, avenue De-Lattre-de-Tassigny. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-48-41-72-32. De 20 F a 90 F.

Art Mengo
Maisons-Alfort (94). Espace culturel Le Charentonneau, 107, avenue Gambetta. 20 h 45, le 28. Tél. : 01-43-96-77-58. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Blankass
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-69-43-03-03.

MUSIQUES DU MONDE

Artango
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 25 et 26 février et les 4, 5 et 11 mars, jusqu'au 16 avril. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 120 F.

Paris Latin Salsa, Romy,
Carlos Do Nascimento
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 heures, le 27. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Toninho, Paulo Ramos
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-49-54-75-00. 80 F.

Orchestre national de Barbès
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 28 février et le 1er mars ; 17 heures, le 2 mars. Tel. : 01-42-23-15-15.

Badeh Mohammad Tayyeb,
Abdallah Be'yu
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Sawt el-Atlas
Cafe de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 01-47-00-02-71. 80 F.

Amelita Baltar
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 1er mars ; 19 heures, le 2 mars. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Presqu'îles 97
Denis Plassard-Compagnie Propos : *En pièces* (15 heures, le 25). **Compagnie le Guetteur, Compagnie Quivala :** Luc Petton : *If* ; Pascal Gravat : *La nuit remue* (17 heures, le 25). **Compagnie Fin novembre, Compagnie Anna Rodriguez :** Rachid Ouramdan : *3, avenue de l'Espérance* ; Alvaro Morell : *Peppermint Soda Quatuor* (21 heures, le 25). **Compagnie Laroche-Valière :** *L'Image du vent* (15 heures, le 26). **Kubilaï Khan Investigations :** *Wagon Zek, dépôt I* (17 heures, le 26). **Compagnie Quat'Zarts :** *Catherine Barbessous : A Fuego Lento* (21 heures, le 26). **Compagnie Azanie :** Fred Bendongue : *A la vue d'un seul œil* (15 heures, le 27). *Groupe Fabrice Dugied Danse :* Fabrice Dugied : *La Danse de l'outrage* (16 h 30, le 27). **Jean-Christophe Boclé :** *La Danse du roy* (18 heures, le 27).
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. Du 25 au 27 février. Tél. : 01-45-89-38-69. 55 F chaque spectacle.

Ballet de l'Opéra de Paris
James Kudelka : *Musings.* Jean Grand-Maître : *Eja Mater.* Richard Tanner : *Ancient Airs and Dances.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 24, 25 et 27 ; 14 h 30 et 20 heures, le 1er mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 270 F.

La Belle au Bois dormant
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn : direction. Rudolf Noureev : chorégraphie.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 24, 25, 27 et 28 février et les 1er, 4, 5 et 7 mars ; 14 h 30 et 20 heures, le 8 mars, jusqu'au 22 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Arnie Zane Dance Company
Bill T. Jones : *Ballad, Blue Phrase, After Black Room, Some Songs.*
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Compagnie Thor
Thierry Smits : *Soirée dansante.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 26, 27 et 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Compagnie La la la Human Steps
Edouard Lock : *2.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 26, 27 et 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Anonyme
Sidonie Rochon : *Leçon d'anatomie.*
Le Kremlin-Bicêtre (94). Espace culturel André-Malraux, 2, place Victor-Hugo. Mº Le Kremlin-Bicêtre. 21 heures, le 27. Tél. : 01-49-60-69-42.

Blanca Li
Pète pas les plombs.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 01-41-37-94-20.

Publicité

MC93
BOBIGNY
22 février → 23 mars
La force de l'habitude
Thomas Bernhard / André Engel
25 février → 23 mars
Time is money
Spectacle musical de Nathalie Schmidt
01 41 60 72 72

RADIO Les six syndicats de Radio-France devaient décider, lundi 24 février dans *l'après-midi, s'ils* maintenaient ou non le préavis de grève déposé pour mardi 25 février. ● LE PDG de la société publique, Michel Boyon, leur a fait une série de propositions pour désamorcer le mécontentement né des rumeurs d'installation à Toulouse, à la place de la station locale, du projet généraliste de radio pour les jeunes. ● LES CRAINTES du personnel portent sur l'avenir de l'ensemble des radios locales, mais aussi sur celui de France-Culture. ● « UN AGRÉGAT de problèmes », selon l'expression d'un syndicaliste, est à l'origine du malaise d'une maison qui attend avec une certaine anxiété le prochain sondage Médiamétrie, en avril. Les chiffres de janvier avaient traduit un recul d'audience d'un point.

Les menaces de grève traduisent le malaise de Radio-France

Le projet de Radio-Jeunes à Toulouse a cristallisé les mécontentements des personnels de la société publique qui devaient décider, lundi 24 février, s'ils maintenaient ou non le préavis déposé pour le lendemain

POUR S'ÉPARGNER une grève, *le PDG de Radio-France*, Michel Boyon aura consacré une partie de son week-end à rédiger ses propositions pour la création de la Radio-Jeunes. En effet, les six syndicats (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC, Syndicat national des journalistes) attendaient ces éléments pour décider, *lundi 24* février, à l'issue d'une assemblée générale, s'ils maintenaient le préavis de grève déposé pour mardi 25 février.

Le conflit a été déclenché par les rumeurs sur *l'installation de Radio-Jeunes* à Toulouse et le risque de disparition de l'actuelle radio locale de cette ville. Cette inquiétude est venue s'ajouter à d'autres problèmes en suspens ou mal réglés et que les syndicats considèrent comme autant de risques pour les personnels. Avec en arrière-fond une contestation du mode de gouvernement de Michel Boyon, PDG de Radio- France auquel il est reproché la manie du secret, un déficit de communication et une grande lenteur dans les décisions. « *Il est flou par nature et imprécis par conviction* », commente un journaliste. Les tracts qui circulaient dans l'entreprise, ces derniers jours, reprochaient à la direction d'être « *vasouillarde* ».

Nommé en novembre 1995, Michel Boyon avait plutôt fait bonne impression auprès des personnels. « *Il bénéficiait d'un préjugé favorable et l'état de grâce a duré trois à quatre mois* », admet-on dans les couloirs de la « maison ronde ». En *cristallisant* les mécontentements, le projet de Radio-Jeunes risque de faire trébucher ce conseiller d'Etat. Officiellement personne ne met en question l'intérêt du projet : « *Oui à la création d'une nouvelle chaîne* », affirment les syndicats. En revanche son *mode d'élaboration* et son contenu sont fortement contestés. Surtout depuis la découverte par l'équipe de Toulouse du risque de fermeture de leur station locale, qui emploie vingt-six personnes. « *L'installation de Radio-Alpha à Toulouse est l'hypothèse la plus avancée. Cette présence radiophonique forte, avec cinquante-trois personnes, serait, par ailleurs, une manière de régler par le haut le problème de Radio-France Toulouse, qui est récurrent depuis des années* », déclare M. Boyon. Une explication qui ne satisfait pas totalement les syndicats : « *Ce qui se passe à Toulouse n'est-il pas le préalable à d'autres restructurations ?* », interroge Nicole Dalmar, responsable CFDT.

Chez les journalistes, techniciens et administratifs des trente-neuf radios locales, l'inquiétude est latente. Mises en place depuis 1982, ces stations sont d'une grande hétérogénéité : selon les zones, elles sont rurales, départementales ou presque régionales. Leurs conditions de diffusion sont différentes et leur audience est très variable. Certaines, comme Toulouse, Lille ou Strasbourg, ont des difficultés à s'imposer face à des concurrents bien implantés ou dans des zones trop vastes. « *Lors de sa nomination, Michel Boyon avait annoncé des projets d'entreprises pour les radios locales. On devait faire un état des lieux et réfléchir à des perspectives de développement. Des propositions ont été envoyées par chaque radio, mais aucun signal ne vient de la direction* », déplore Philippe Chauchez, délégué syndical CFDT. La direction de Radio-France dément toute intention de démanteler les radios locales : « *Il serait absurde de se priver d'un réseau que nous sommes les seuls à avoir et que personne d'autre n'a les moyens de constituer.* »

Disséminés sur l'ensemble du territoire, les trois cents journalistes des radios locales sont abondamment sollicités par les rédactions parisiennes de France-Inter, France-Culture et surtout France-Info, où certains estiment que l'information locale représente près de 40 % des informations diffusées. Pour autant, les Parisiens ne semblent pas prêts à batailler très fort pour soutenir leurs confrères des régions. Si les syndicats veulent étendre le mouvement de protestation, ils devront puiser dans « *l'agrégat de problèmes* » de Radio-France.

Une antenne pour les « adulescents »

Confié à une équipe de quatre personnes, sous la responsabilité d'Olivier Nanteau, le projet de la Radio-Jeunes, encore désignée par son nom de code de « *Radio-Alpha* », devrait émettre à partir de juin. Il s'agirait de s'adresser aux « *adulescents* », entre dix-huit et vingt-cinq ans, qui sont « *en attente d'un média complet qui reconstruirait la passerelle rompue avec le monde des adultes* ». « Nouvelle forme de dialogue », « image qualitative du service », « décrypter des informations », sont quelques mots-clés de ce projet, qui devrait se décliner avec le Minitel et sur Internet. Le budget est de 19 millions de francs pour les six mois de 1997. L'information serait assurée par la reprise de France-Info-Express. Pour les six premiers postes offerts, la direction aurait reçu une centaine de candidatures. Quant aux moyens techniques de diffusion, les reproches faits au service public dans le cadre de l'expertise lancée par le CSA sur la bande FM contraignent M. Boyon à la discrétion.

STATUT DES UNS ET DES AUTRES

L'avenir de France-Culture en fait partie. Arnaud Ténèze, un ancien de l'ORTF et de TF 1, chargé d'un audit, devrait rendre ses conclusions le 28 février, de manière à permettre une révision de la grille des programmes lors de la prochaine rentrée. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur le statut des uns ou des autres.

L'affaire des ondes moyennes *alimente aussi les discussions de* couloirs. Pressé par le gouvernement de faire des économies, Radio-France a décidé, au début de l'année, de renoncer à une partie de sa diffusion en ondes moyennes, ce qui lui évite de verser, chaque année, 40 millions de francs à Télédiffusion de France, qui assurait ce service. Mais comme Radio-France a dénoncé le contrat qui liait les deux sociétés avant son échéance, TDF réclame une indemnité de 70 millions de francs, ne serait-ce que pour couvrir l'amortissement des installations. « *La négociation avec TDF n'est pas achevée et l'Etat actionnaire jouera son rôle. L'accord d'intéressement ne pourra pas être remis en cause par l'affaire de TDF* », affirme-t-on à la direction de Radio-France.

En revanche, la polémique est totale sur les conséquences de cette diffusion de France-Inter, notamment dans les régions frontalières et auprès des auditeurs, âgés *ou ruraux*, dont le transistor est définitivement bloqué sur le bouton des ondes moyennes. Les plus pessimistes estiment que 250 000 personnes ne peuvent plus entendre leurs programmes préférés. Ces conjectures s'ajoutent au climat de suspense sur le prochain sondage Médiamétrie sur l'audience. Après la baisse d'un point enregistrée en janvier, les responsables de Radio-France, et notamment les rédactions, attendent les résultats du 15 avril comme un oracle.

Françoise Chirot

France Télécom et Havas négocient l'avenir de la société ODA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HAVAS a approuvé, vendredi *21 février, les modalités* de l'alliance entre le groupe présidé par Pierre Dauzier et la Compagnie générale des eaux, et a fixé au 28 mars l'assemblée générale des actionnaires d'Havas. En outre, France Télécom et Havas ont annoncé durant ce conseil qu'ils étaient en « *négociations avancées* » à propos de l'Office d'annonces (ODA, régie publicitaire des annuaires édités par France Télécom et détenue à 100 % par Havas depuis 1994). Des options de vente et d'achat d'ODA seraient décidées, qui courront entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003. France Télécom, actionnaire de 4,4 % d'Havas, a fait une offre de reprise d'ODA dès l'annonce faite par le groupe de Pierre Dauzier de *s'allier plus solidement* à la Compagnie générale des eaux, qui ambitionne de concurrencer France Télécom dans le secteur des télécommunications.

ODA a réalisé 4,1 milliard de francs de chiffre d'affaires et 130 millions de résultat en 1996 et fait actuellement partie d'Havas Média Communication (HMC), filiale à 100 % d'Havas. Les deux partenaires ont insisté sur leur volonté « *de ne pas casser la dynamique de l'entreprise* » et ont indiqué que l'option France Télécom pourrait évoluer selon sa propre privatisation et la situation du marché des annuaires.

L'Américain Jack Valenti estime que « le Gatt est un dinosaure »

JACK VALENTI, PRÉSIDENT DE LA MPA (Motion Picture Association), a déclaré, samedi 22 février au Festival de Berlin, qu'avec le développement du satellite, la compression digitale et la multiplicité des choix audiovisuels, la question des quotas sera « *dépassée* » dans les dix ans à venir. « *La bataille du GATT*, estime l'Américain, *est une histoire vieille de trois cents ans. Le paysage a tellement changé en quatre ans. Il y a une nouvelle génération de cinéastes qui réalisent que leur avenir dépend de la façon de raconter une histoire et non de barrières artificielles. Dans ce monde qui évolue si vite, le GATT est un dinosaure.* »

Evoquant les accusations d'hégémonie du cinéma américain, le patron de la MPA, qui regroupe les grands studios de Hollywood, s'étonne que les Européens ne s'unissent pas pour créer « *l'équivalent des sociétés américaines* ». « *Pourquoi ne faites-vous pas plus d'efforts pour pénétrer le marché européen ?* », a demandé M. Valenti. Il estime que les films français pourraient doubler, voire tripler leurs entrées en Europe. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Frédéric Edelmann lauréat du Prix de journalisme Barcelone.** La quatrième édition de ce prix, attribué par la Fondation Barcelona Promoció, a récompensé *Le Monde* pour un article de Frédéric Edelmann, « Barcelone, capitale estivale de l'architecture », paru le 17 juillet 1996 et mettant en lumière le rôle actuel, dans le domaine artistique, de la capitale catalane.

■ ***TECHNOLOGIE* : Jean-Pierre Teyssier, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA),** s'est déclaré, lors de la clôture du salon Imagina, vendredi 21 février à Monte-Carlo, favorable à la création d'un « *comité national d'info-éthique* » chargé de réfléchir à des règles de conduite pour les nouveaux médias « *à l'image de ce qui a été fait pour la bioéthique* ».

■ **PUBLICITÉ : Alain Cayzac, président d'Euro-RSCG Worlwide, branche chargée de l'international** au sein du groupe publicitaire Havas Advertising, a déclaré dans *Le Figaro* daté 22-23 février, que le groupe ambitionnait de « *passer de la huitième à la cinquième place dans le monde avant l'an 2000* ». Alain Cayzac a indiqué qu'il rejoignait la société holding et que l'Américain Bob Schmetterer, administrateur d'Havas Advertising depuis sa restructuration, en février 1996, lui succédera à la tête du réseau mondial.

La marque de sous-vêtements Hom fait du lancement de HO1 un événement médiatique

COMMENT transformer le banal lancement *d'un énième slip destiné aux hommes en événement* médiatique international ? Dominique Raffalli, directeur général de Hom France (groupe Triumph International), a expérimenté une communication d'une efficacité redoutable. La *couverture médiatique du lancement* de HO1, nouveau slip à ouverture horizontale, par la presse française et internationale, est sans précédent pour ce type de produit. Elle accélère même sa commercialisation : l'approvisionnement des magasins, initialement prévu pour le 15 février, a dû être avancé d'une semaine et des commandes arrivent de Grande-Bretagne, d'Espagne et même du Brésil. La méthode de Dominique Raffalli ? Donner le ton en faisant « *un coup média* », puis prolonger la communication par une campagne de publicité susceptible de créer une polémique.

« CRUE ET DE BON GOÛT »

Première étape : il profite du sommet franco-espagnol, en novembre 1996 à Marseille, pour faire porter dans les chambres d'hôtel du président Jacques Chirac et de son premier ministre, Alain Juppé, des slips HO1. Et il a la chance qu'Alain Juppé réponde « *par une lettre de remerciement manuscrite* ». Deuxième étape : il s'appuie sur le fait que la démarche a été remarquée par la presse locale pour en faire l'annonce officielle, lors d'une conférence de presse, fin janvier.

Ensuite, il faut « *faire durer* ». C'est la mission impartie à deux affiches. L'une montre, *sur un fond rouge*, le slip dont « *l'ouverture révolutionnaire* » est mise en exergue par « *une banane zipo* », selon les termes de l'agence France Conseil en charge de la campagne d'un budget de 10 millions de francs. L'autre illustre « *le maintien sans compression* » : une boîte protège deux précieux œufs. Le concept créatif ? HO1, le slip qui rend les hommes heureux. « *Il fallait qu'on soit direct en parlant clairement du sexe, puisque c'est de cela qu'il s'agit* », se rappelle François Castel, responsable du budget à l'agence marseillaise. Autrement dit, la campagne se veut « *crue et de bon goût* »...

Les visuels, qui n'ont pas été soumis pour un avis préalable (non obligatoire pour l'affichage) au Bureau de vérification de la publicité (BVP), risquent de ne pas plaire à tous. Testées auprès de deux cents utilisateurs potentiels, les affiches, selon Dominique Raffalli, « *auraient plutôt fait rire les femmes* », principales prescriptrices (60 % des sous-vêtements masculins sont achetés en France par des femmes), et « *mis mal à l'aise certains hommes* ». Ce qui n'empêchera pas France Rail Publicité, régie publicitaire de la SNCF, de les diffuser. « *Les affiches ne sont pas de très bon goût, mais on a vu pire* », a observé la porte-parole de la régie. La campagne publicitaire démarrera le 26 février. Elle sera visible sur l'ensemble du territoire, et dans les gares et stations de RER à Paris.

Florence Amalou

DECCA
UTE LEMPER
BERLIN CABARET SONGS
DECCA
452 601-2
NOSTALGIE PRÉSENTE
UTE LEMPER
LE RETOUR DE L'ANGE BLEU
CHANSONS DE CABARET DE SPOLIANSKY, HOLLAENDER, NELSON & GOLDSCHMIDT.
UTE LEMPER CONCERT EXCEPTIONNEL AU HOT BRASS, LE 5 MARS A 21 H 30
RENSEIGNEMENTS : 01 42 00 14 14 / 01 40 50 88 49
LOCATIONS : FNAC / VIRGIN
NOSTALGIE

Déboires pour Hachette en Pologne

NOUVEL ÉPISODE de la privatisation de Ruch, principal distributeur polonais de presse, qui représente 60 % du marché de la distribution de la presse quotidienne et magazines et 4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995. Un protocole d'accord avait été signé entre le gouvernement et Hachette Distribution Services (groupe Lagardère), associé à des éditeurs polonais, en décembre 1996, après deux ans de rudes négociations. Mais lundi 17 février, le journal polonais *Trybuna* annonçait que le ministère du Trésor avait demandé à un consortium polonais, Polska Grupa Kapitalowa (groupe Universal, propriétaire de *Trybuna*), de faire une offre concurrente d'Hachette.

Celui-ci a demandé des explications au gouvernement, restées sans réponse. Le vice-ministre du Trésor, Leszek Juchniewicz, déclarait à *Rzeczpospolita* du 20 février être prêt à revoir le dossier « *si une société s'adresse à* [lui] *et qu'elle offre deux fois plus pour les parts de Ruch que le consortium polonais, tout en assurant le respect des mêmes garanties que celles données par les Français* (...) ». Une décision d'« *annuler l'appel d'offres* » pourrait alors être prise : « *Je le ferai savoir à Hachette, avec qui, le 31 décembre, nous avons conclu un accord* », a-t-il annoncé.

Hachette – qui n'exclut pas une manœuvre pour faire monter les prix, comme avant la conclusion de l'accord – refuse de renégocier le prix d'achat (300 millions de francs pour 51 % du capital, plus 250 millions de francs en trois ans pour recapitaliser Ruch). Jean-Louis Nachoury, président d'Hachette Distribution Service, « *ne se présentera pas à un nouvel appel d'offres* » si le précédent était dénoncé.

Si la décision se confirmait, cela montrerait que « *le gouvernement polonais ne désire pas avoir d'investisseurs étrangers dans ce genre d'opération* ». Hachette engagerait alors « *toutes les actions juridiques locales et internationales qui permettent de faire état de* [ses] *droits pour obtenir le respect des accords ou des indemnités substantielles* ».

Alain Salles

هكذا من الاهل

Les mots des maux

Jusqu'au 8 avril, le magazine « C'est pas normal », sur La Cinquième, diffuse douze chroniques d'Alain Rey. Le lexicologue analyse le vocabulaire de l'exclusion

IL AFFIRME *que les mots ne* sont pas innocents. Il explique aussi qu'à force de les galvauder on finit par se déjuger. Depuis le 21 janvier, et pendant douze semaines, chaque mardi, dans « C'est pas normal », Alain Rey décrypte le vocabulaire de l'exclusion. « *Cela faisait longtemps que nous voulions travailler avec lui*, indique Aline Houdy, responsable du magazine hebdomadaire de La Cinquième. *Il arrive un moment où il faut remettre les idées en place, replacer les mots dans leur contexte historique pour en appréhender le véritable sens.* »

« C'est pas normal », qui a démarré dès le lancement de La Cinquième, aborde tous les territoires de l'exclusion, sans misérabilisme mais aussi sans tabous. Le magazine s'attache à redonner la parole à ceux qui l'ont perdue... Les témoignages de handicapés et de sans-abri, de chômeurs et de personnes en situation de précarité, se succèdent sans jamais céder au lugubre. Les spécialistes apportent leur éclairage au thème du jour. Les associations exposent idées et initiatives et apportent une touche d'optimisme en montrant que le combat n'est jamais perdu. « *Dans ce déroulement habituel de l'émission, il nous a paru intéressant de nous pencher sur le langage, d'étudier des termes qui, souvent, déteignent sur le jugement* », poursuit Aline Houdy.

Elle se tourne alors, logiquement, vers Alain Rey. Brillant lexicologue, il se définit lui-même comme un « *amoureux des mots* ».

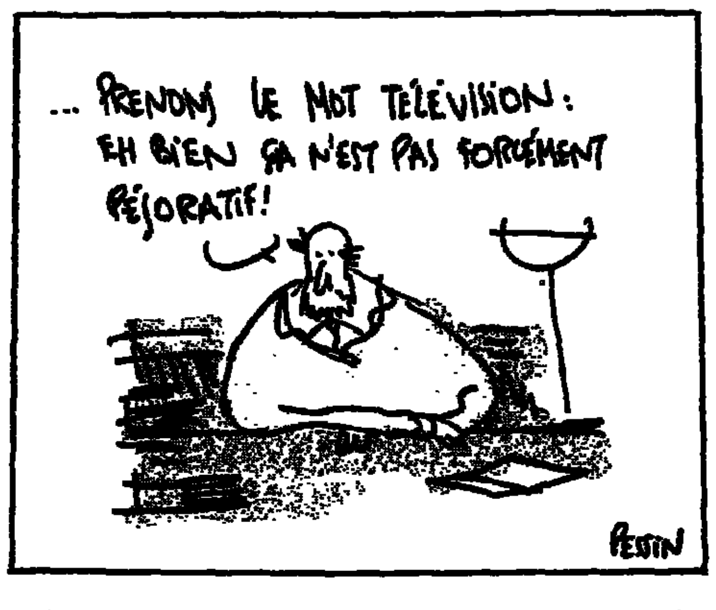
... PRENONS LE MOT TÉLÉVISION : EH BIEN ÇA N'EST PAS FORCÉMENT PÉJORATIF !
PESSIN

Alain Rey collabore depuis près de quarante ans aux dictionnaires *Le Robert* et a fait paraître plusieurs ouvrages – très fins et toujours pleins d'humour – sur le bon usage de la langue : un *Dictionnaire historique de la langue française* et *Révolution : histoire d'un mot*. C'est lui aussi qui anime, depuis plusieurs années, « Le mot du jour » de France-Inter, une chronique sur les expressions de l'actualité politique et sociale, du lundi au vendredi à 8 h 45.

« *Quand l'équipe de "C'est pas normal" m'a proposé de travailler sur ce projet, je n'ai pas hésité longtemps. Nous avons la même vision humaniste et engagée*, assure Alain Rey. *Et puis les enjeux sont devenus, aujourd'hui, trop importants.* » Aussi a-t-il accepté de désosser et d'interroger douze termes (un par semaine) qui, tous, se rapportent au champ sémantique de l'exclusion... D'« insertion » à « citoyen », en passant par « faire la manche » ou « banlieue » – une lieue à l'entour au départ, la loi du ban a pris au milieu de ce siècle la connotation menaçante attachée aux faubourgs –, ses chroniques de cinq minutes se suivent et se ressemblent par leur démarche : la volonté de retracer l'histoire des mots, mais sans tourner le dos à l'engagement.

On découvre avec étonnement le sens premier de « handicap », par exemple. Littéralement « *hand in cap* », cette expression d'origine britannique était exclusivement utilisée pour les courses de chevaux : le jockey vainqueur avait le droit de plonger la main dans le chapeau où les parieurs avaient placé leur mise. Plus tard, pour équilibrer les chances, on imagina de désavantager les chevaux les plus forts. D'un sens ludique et désignant le jackpot, on est ainsi passé à une signification négative, et finalement à la désignation d'une défaillance physique. Morale d'Alain Rey : « *Il ne faut pas oublier que nous jouons tous à la loterie génétique. Ceux qui ont gagné doivent porter un regard confraternel sur les perdants.* »

Ce mardi, c'est le mot « chômage » qui est examiné. A l'origine, *chaomare* désignait la sieste que s'autorisaient les moissonneurs, au cœur des grandes chaleurs d'été, la période durant laquelle ils n'étaient pas censés travailler... La suite de l'histoire, le passage, une fois encore, du positif au négatif, est à suivre sur La Cinquième. Toutes oreilles éveillées, car Alain Rey est un conteur né.

Dorothée Tromparent

★ « C'est pas normal », La Cinquième, mardi 25 février, à 11 heures.

Télédélation *par Alain Rollat*

UNE ÉMISSION de variétés en direct. Des danseuses en train de se trémousser. Un orchestre en action sous la baguette d'un présentateur inconnu mais attentif. Soudain, un homme en imperméable beige fait irruption sur le plateau. Il glisse quelques mots à l'oreille du présentateur. Les danseuses s'arrêtent de danser, l'orchestre ne joue plus, l'émission s'interrompt. Le présentateur se tourne vers la caméra et s'adresse aux téléspectateurs : « *Un motard vient d'être mortellement blessé par une voiture ; le conducteur de cette voiture est en fuite ; la police criminelle vous demande de l'aider à identifier ce malfaiteur...* »

On comprend que l'intrus à l'imperméable est un policier. Il tend au présentateur un objet sur lequel zoome la caméra : il s'agit d'une poignée de portière perdue par la voiture recherchée. Le présentateur communique un numéro de téléphone. Puis, sans transition, changement de décor : apparaissent à l'écran plusieurs couples assis dans une salle de projection. L'un de ces spectateurs, un homme portant un blouson noir, reconnaît la poignée de voiture : « Celui-là, on va l'avoir ! s'exclame-t-il. *La voiture est une Mercedes de 3,2 litres à carrosserie spéciale de couleur bleue...* »

On devine que cet homme est garagiste. Un dernier plan montre le policier à l'imperméable en conversation téléphonique avec ce témoin spontané : « *Donc, vous êtes certain de pouvoir reconnaître le conducteur ?...* » La séquence se termine sur cette question dont la réponse va de soi. L'émission de variétés s'est subitement transformée en moucharde...

Le magazine « Culture pub » de M 6, qui a diffusé cette scène étonnante, dimanche soir, en a profité pour rappeler que la pratique de la télédélation est antérieure à la création de la vidéosurveillance. Avec son « *Témoin n° 1* », supprimé pour cause de *déficit* d'audience, TF 1 n'avait rien inventé. Cela fait trente ans que les téléspectateurs d'Allemagne sont sollicités par la police, à intervalles réguliers, dans le cadre de l'émission interactive « Aktenseichen XY Ungelöst », qui se veut civique, se déroule en direct et consiste en général à mettre un nom sur un portrait-robot. Le « gagnant » empoche 6 000 marks. En Grande-Bretagne, l'émission « Crime Watch » de la BBC sert d'auxiliaire à la police dans les énigmes les plus difficiles à élucider. Aux Etats-Unis, les policiers se bousculent si nombreux au portillon de l'émission « America's Most Wanted », spécialisée dans la chasse aux criminels sur le réseau de la Fox, que le responsable du programme qui la diffuse a été licencié pour l'avoir suspendue au lendemain d'une « bavure » déontologique. Car la télédélation est aussi, et surtout, d'un bon rapport publicitaire...

Tout cela pour dire qu'il faut sans doute considérer comme un détail anachronique de l'histoire des médias le fait que ce morceau d'anthologie découvert par M 6 provenait d'un film en noir et blanc conçu à des fins d'autopromotion, en 1939, par la télévision expérimentale du III^e Reich...

LUNDI 24 FÉVRIER

TF 1

20.45

▶ AVOCAT D'OFFICE
L'amour piégé.
Téléfilm O de Bernard Stora, avec Marlène Jobert, Hélène de Fougerolles (95 min). 498328
Une avocate doit défendre une femme accusée à tort de tentative de meurtre...

22.20

52 SUR LA UNE
Documentaire.
J'habite les allées du roi n° 2 : Adieu Versailles (65 min). 6390453
Une « suite » au reportage diffusé le 10 janvier 1996.

23.25 Les Dessous de Palm Beach. Série O Père et impair.
0.20 Patinage de vitesse. Championnats du monde.
0.55 et 1.55, 2.35, 3.35, 4.45 TF 1 nuit.
1.10 7 sur 7. Magazine (rediff., 45 min). 7059361

2.05 et 3.45, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 2.45 Cités à la dérive. Série. [8/8] (rediff.). 4.55 Musique (20 min).

France 2

20.55

LA BÊTE
Téléfilm de Jeff Beckner, avec William Peterson, Karen Sillas. [2/2] (100 min). 8797304
La menace qui pèse sur la petite ville balnéaire semble écartée lorsqu'un calmar géant est tué.

22.35

C'EST À SUIVRE
Magazine. Le maïs transgénique ; A quoi sert l'ANPE ; Des gens du voyage (90 min). 436724

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 *Le Cercle de minuit.* Magazine présenté par Laure Adler. Archives et espionnage. (85 min) 9241038

1.45 Histoires courtes : A la poursuite de Marc Behm. Court métrage d'Olivier Bourbeillon. 2.50 L'Ecran devant soi. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. *3.55 Météo.* 4.30 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. 5.00 De singe en singe. Documentaire. Petit Rogers allait mourir (35 min).

France 3

20.45

LA DERNIÈRE SÉANCE : SOIRÉE BURT LANCASTER
Présentée par Eddy Mitchell.

20.50 La Vallée de la vengeance ■ Film de Richard Thorpe (1951, 80 min). 326298
Un western relativement original, dans la mesure où les moteurs de l'action sont la passion amoureuse et la trahison, mais le ton reste classique.
22.10 Tex Avery.
22.25 Journal, Météo.
22.55 *Ten Tall Men* ■ ■ Film de Willis Goldbeck, avec Burt Lancaster (1951, v.o., 95 min). 917724

0.30 Tex Avery. Dessin animé. 0.45 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (rediff., 55 min). 1.45 Matlock. Série. 2.35 Musique graffiti. Magazine. Jazz : A Flower in a *Lovesome Thing, Chelser Bridge*, UMMG, par Alain Jean-Marie Trio (20 min).

Arte

20.45

TRAVELLING AVANT ■ ■
Film de Jean-Charles Tacchella, avec Thierry Frémont, Ann-Gisel Glass (1987, 105 min). 133989
Tacchella se souvient de sa jeunesse dans une chronique nostalgique sur une cinéphilie qui n'existe plus.
22.30 Kinorama. Magazine.

22.45

CHÈRE EMMA ■ ■
Film d'István Szabó (1991, v.o., 80 min). 157569
Deux jeunes filles enseignent le russe dans une école primaire de Budapest. Après la chute du communisme, cet enseignement est supprimé. Elles doivent se recycler. Le film a reçu un Ours d'argent au festival de Berlin 1992.

0.05 Court-circuit : La huitième nuit. *Court métrage de Pascale Breton* (1995, 35 min). 7592903 *Un homme a huit jours pour traduire dans la langue arabe, qu'il ignore totalement, quarante pages d'un manuscrit.*
0.40 Orphée ■ ■ Film de Jean Cocteau (1949, N., rediff., 95 min). 1017870
2.15 *Lee Evans.* Série (rediff., 45 min).

M 6

20.45

L'AFFAIRE KAREN McCOY ■
Film O de Russell Mulcahy, avec Kim Basinger, Val Kilmer (1992, 120 min). 351569
Univers du film noir. Un scénario et une réalisation à l'efficacité hollywoodienne.

22.45

LE FORCENÉ DE L'HÔPITAL
Téléfilm Δ de Peter Levin, avec Harry Hamlin, Teri Garr (100 min). 7208434
Un homme prend en otage deux infirmières et une femme sur le point d'accoucher.

0.25 Culture pub. Magazine (rediff.).
0.55 Jazz 6. Magazine. Horace Silver and The Silver Brass Ensemble (60 min). 5713729

1.55 Best of spécial Chorus des Hauts-de-Seine. 3.40 Fréquenstar. La 100^e. 4.30 Aventures en océan Indien. 5.25 Fan de (rediff.). 5.50 Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LES APPRENTIS ■ ■
Film de Pierre Salvadori, avec François Cluzet (1995, 95 min). 615873
Beau travail sur la mise en scène et les dialogues. Et un duo qui fait des étincelles.
22.10 Flash d'information.

22.15

LA COMÉDIE DE DIEU ■ ■
Film de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira (1995, v.o., 169 min). 38152958
Jean de Dieu, qui fut (interprété par le réalisateur, comme ici) le personnage de Souvenirs de la maison jaune *(1989), est glacier-pâtissier et règne sur son entreprise. Le jour, c'est un monsieur convenable. La nuit, il ressemble à Nosferatu le vampire.*
1.05 Taxandria ■ Film de Raoul Servais (1995, 75 min). 5450496

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Les Français sont-ils conservateurs ?

21.30 Fiction : Dialoguer, interloquer. De Gao Xingjian. Avec Féodor *Atkine, Sophie Broustal, Bruno Dubois.*
22.40 Toit ouvrant.

0.05 Du jour au lendemain. Dominique Païni (Le Cinéma, un art moderne). 0.48 Musique : *Les cinglés du music-hall. Journée du jeudi* 12 avril 1945. Avec la chronique d'André Gillois du 12 avril 1945. André Ekyan et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert. Donné les 20 et 21 février 1996 à la cathédrale de Reims, par Oxford Camerata, dir. Jeremy Summerly. Œuvres de Machaut : Messe de Nostre-Dame, Le voir dit, Ballade (De toutes flours).
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. Concert donné le 8 décembre 1996 au Théâtre de la ville. Azerbaïdjan, Alin Quasimov (chant), Malik Mansurov (tar), Elshan Mansurov (kamantché). 1.00 Les *Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Schubert vu par Schumann. Trio avec piano n° 1 D. 898 de Schubert, par l'Orchestre Trio Fontenay ; Paulus, extraits de *Mendelssohn*, avec le chœurs de la Chapelle Royal ; Transcriptions de Lieder de Schubert de Liszt, avec L. Howard au piano ; œuvre de Schubert.

22.50 Les soirées de Radio-Classique... suite. Œuvres de Schubert, Schumann, Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

RECEVEZ LE MONDE
chez vous pendant 3 mois

3 MOIS 536 F

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F* ☐ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F* ☐ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F*

* prix de vente au numéro

Je joins mon règlement soit : ________ F 701 MQ 004
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐
Date de validité ☐☐☐☐ Signature :
Nom : ________
Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ☐☐☐☐☐
Localité : ________ Pays : ________

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05 France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N Y Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex.

TV 5

20.00 Thalassa. Les trois dames de Bornéo (France 3 du 21/02/97).
21.00 Enjeux- Le Point. Une page sombre de notre Histoire. Les Etats-Unis et l'information internationale. Denis 1^{er} de l'Anse.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invités : 3 T, Peter André, Nina Morato, Kent (France 2 du 16/02/97)

Planète

20.35 ▶ Les Enfants de la guerre.
21.25 Aventures en Amazonie [1].
22.10 Marty Feldman à la scène.
23.05 Les Mauritaniens de Camaret.
23.25 L'Opéra sauvage. [20/21] Au début ce fut la musique.

Animaux

20.30 et 2.30 Œil d'argent au paradis.
21.00 Monde sauvage. Dans la jungle verdoyante.
21.30 *Le Vagabond.* Romette et Julio.
22.00 Les Géants disparus.
23.00 Faune vénézuélienne. Opération anaconda.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première.
21.00 *Je suis le seigneur du château* ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min). 4178589
22.30 et 1.50 Le J.T.S.
● Le Monde daté jeudi 27.

France Supervision

20.30 L'Age d'or des hélices. Documentaire.
22.00 Cybervision. Magazine.
22.50 Lieu du combat. Documentaire.
23.30 Marie-Madeleine. Documentaire.
23.55 Nancy Jazz Pulsations. *Christof Lauer Trio* (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Bécassine Film de Pierre Caron (1939, N., 85 min). 21294569
21.55 L'Eléphant de la jungle ■ ■ Film de Robert Flaherty et Zoltan Korda (1935, N., v.o., 80 min). 43039601
23.15 L'Etrange Désir de monsieur Bard ■ *Film de Geza Radvanyi* (1953, N., 110 min). 54346231

Ciné Cinémas

20.30 Coup de foudre ■ ■ Film de Diane Kurys (1982, 110 min). 7939637
22.20 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■ Film de Tim Burton (1990, v.o., 100 min). 38029144

Série Club

20.45 Un ours pas comme les autres. L'étage en dessous du paradis.
21.45 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. L'avion fantôme.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le parasite.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Interférences (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. *Têtes de bois et tendres années (25 mai 1966).*
21.35 New York Police Blues. Moby Greg.
22.25 Chronique de la route.
22.30 The Blues Brothers ■ Film de John Landis (1980, 130 min). 48088788
0.40 Vélo. Magazine.
1.05 The Rolling Stones. Concert. Stones in the Park (55 min). 33605090

Festival

20.30 Aux yeux du souvenir ■ Film de Jean Delannoy (1948, *N., 105 min*). 43958388
22.15 Les Monstres sacrés. Documentaire. Jean Marais, Cocteau *mon maître.*
23.10 L'Enfant du lac. Téléfilm de Paul Murton, avec Emma Thompson (65 min). 49622386

Téva

20.55 Quand l'amour s'emmêle. Téléfilm de Jack Bender, avec John Ritter (95 min). 505939647
22.30 *Murphy Brown.* Série. Naissance 101.
23.00 Si la mode m'était contée. Documentaire. [1/3] L'art du chic (60 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide. Magazine. *Les cow-boys de Va Huka* ; East Kent ; Paris.
22.00 Carnet de route. Magazine. Japon.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. Le Québec.
23.30 Suivez le guide. Magazine. Chasseur de Mahi mahi ; Sanyati ; de l'Espagne à l'Italie (120 min).

Eurosport

10.25 Ski nordique. En direct. Championnats du monde (Norvège). Epreuve de ski de fond : *10 km messieurs* (95 min). 90894521
12.50 Ski nordique. *En direct. Championnats du* monde. Epreuve de ski de fond : 10 km poursuite dames (70 min). 8303908
19.00 Luge. Coupe du monde : 9^e manche à Nagano (Japon).
20.00 Speedworld. Magazine.
22.00 Sumo. Le Tournoi Basho (3^e partie).
23.00 Eurogoals. Magazine.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997. Groupe B (6^e match) : Stephen Hendry - Ronnie O'Sullivan (90 min).

Muzzik

20.00 Carnival of Shadows.
21.00 La Légende de Joseph en Egypte. Mise en scène de Frédéric *Varlot (100 min).* 2378095
22.40 Magma en concert à l'auditorium des Halles *1996.* Concert (110 min). 4253183
1.00 Lumières de Paris ■ *Film de Richard Pottier* (1938, 95 min). 3633831

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business *Today.* 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15 Eurobus - Agri. 20.10 et 22.50, 1.20 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 90° Est. 21.40 et 0.10, 1.40 Analysis. 21.45 Cinema. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova. 0.40 Artissimo (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 *L'Homme du jour 19.56 et 20.56*, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

Signification des symboles :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Des manifestants déterminés, des partis embarrassés

« The Independent » s'interroge sur les possibles retombées négatives de la manifestation. « El Pais » accuse la crise économique de nourrir la xénophobie.

THE INDEPENDENT n'accorde visiblement pas une foi aveugle aux chiffres de la Préfecture de police de Paris. Le quotidien britannique affirme que *« plus de 100 000 personnes, et non pas 33 000 comme le prétend chichement la police »*, ont défilé, samedi 22 février, dans les rues de Paris pour protester contre le projet de loi Debré sur l'immigration. *« Les manifestants étaient pour la plupart âgés de moins de 50 ans ; la plupart, mais pas tous, étaient bien habillés ; la plupart, mais pas tous, blancs ; la plupart, mais pas tous, politiquement de gauche. »* *The Independent* relève le paradoxe qui veut que 60 % des Français soient favorables au projet de loi tandis que selon d'autres sondages un peu plus de 50 % d'entre eux appuient le mouvement de pétitions contre ce même texte... Cela n'est pas nécessairement contradictoire, estime le quotidien britannique, dans la mesure où la cible des manifestants et des signataires de pétitions est davantage le Front national de Jean-Marie Le Pen que le gouvernement.

THE INDEPENDENT
Tories clear decks for May poll

The Independent souligne le symbolisme de la manifestation, partie de la gare de l'Est, d'où beaucoup de juifs ont été déportés vers les camps d'extermination. Le quotidien britannique note aussi le slogan souvent entendu samedi *« Nous sommes tous des immigrés ! »*, mais s'inquiète des conséquences négatives possibles de cette journée : *« Quoique massif et bien intentionné, ce mouvement de protestation risque d'éloigner toute une partie de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie, déjà sensible aux affirmations du Front national selon lesquelles l'élite du pays se soucie davantage des étrangers que des Français. »*

El Pais estime qu'il n'y a pas davantage de racisme en France que dans d'autres pays, et que les flux migratoires n'y sont pas particulièrement excessifs. Mais la crise économique nourrit la xénophobie. *« Une bonne partie de la France se considère en ce moment victime d'une agression permanente. Le chômage et la pauvreté engendrent la délinquance, la toxicomanie et la violence. Et les plus pauvres se trouvent être des « étrangers », arabes et noirs. C'est le problème. Le chômage et l'insuffisante répartition de la richesse ont cassé les mécanismes d'intégration et d'équilibre social dans un pays traditionnellement égalitaire »*, écrit le quotidien espagnol.

El Pais insiste sur l'originalité de ce mouvement. *« Sans doute, les partis de gauche, socialiste, communiste, écologistes, soutiennent les manifestations contre la loi. Mais ils n'en ont pas eu l'initiative et n'en sont pas les acteurs essentiels »*, relève le quotidien espagnol, selon lequel cette situation est commune à de nombreux partis européens et illustre la difficulté des formations politiques à incarner les idéaux de gauche.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

■ FRANCE-INTER

Jérôme Dorville

Les pétitionnaires ont touché juste. Bien au-delà des cercles d'intellectuels parisiens, bien au-delà des mouvements associatifs, ils ont suscité une adhésion du cœur. Leur engagement, dans le contexte politique de Vitrolles et de Châteauvallon, a réveillé les défenses immunitaires du corps civique. A l'image de certains mouvements sociaux, il a permis à une partie de l'opinion de s'exprimer par procuration. Face à la sécheresse des faits, à la rigueur des temps, à l'impératif des réalités, il peut être salutaire de projeter sur les plaies un peu de chaleur et d'humanisme, un peu de mémoire aussi.

■ LA CHAÎNE INFO

Pierre-Luc Séguillon

De façon très majoritaire, les Français souhaitent que le gouvernement maintienne son projet de loi sur l'immigration dès lors qu'en est modifié l'article premier lesté de la disposition qui pouvait ouvrir la voie à la délation. N'allons pas ergoter sur le décompte des manifestants qui ont arpenté samedi les rues de Paris à l'invitation des pétitionnaires. Ils étaient très nombreux. Ce défilé a montré la profondeur d'une émotion qui était moins celle de « soixante-huitards » attardés ou de militants de gauche pris de remords que celle d'une génération jeune, sainement hostile à tout ce qui, de près ou de loin, risquerait de mettre ce pays sur la voie de la xénophobie.

■ LIBÉRATION

Laurent Joffrin

A la fin des fins, qu'est-ce que fabrique la gauche ? Comment peut-on accumuler autant d'erreurs que dans ce dossier de l'immigration ? Le scénario des derniers mois est signé Jospin : calme, prudence et méthode. Il pourrait avoir été signé Franquin : gaffes, bévues et boulettes. La dernière en date fut celle de samedi, pendant cette rassurante marche civique qui a conduit une foule nombreuse, venue là sans organisation, sans mot d'ordre partisan, hors de tous les appareils. Il y a là une minorité morale suffisamment forte pour valoir toutes les majorités silencieuses. Il y a là un comité de vigilance étendue à toute une ville. Au lieu d'embrayer, la gauche des géomètres a pris des gants, des pincettes et des lorgnons pour s'intéresser au mouvement, pour manifester sans manifester tout en marchant sans tout à fait marcher.

EN VUE

■ Un dirigeant agricole des Pays-Bas, **Henk Koop**, a fait ériger, sur l'une de ses exploitations, une statue de **Lénine** de dix-sept tonnes et de neuf mètres de haut, trouvée dans un hangar d'une ancienne base russe. Selon M. Koop, le monument, qui pointe un doigt, doit symboliser l'échec des réformes agraires en Union soviétique. Au même moment, l'administration procommuniste de Ryazan, une ville au sud-ouest de Moscou, a demandé que son Lénine de bronze, qui gisait depuis des années dans les herbes folles d'un terrain vague, soit remonté avant le 22 avril sur un piédestal au centre de l'agglomération.

■ **Salman Rushdie**, soutenu par **Bernard-Henri Lévy** depuis que les intégristes ont lancé contre l'auteur des *Versets sataniques* un appel au meurtre, défend le film de son ami dans le *Journal du dimanche* du 23 février. Toutefois, ce bon procédé ne l'empêche pas de souligner que, si Alain Delon considère *Le Jour et la Nuit* comme l'un de ses meilleurs films, ce n'est pas le cas de **Lauren Bacall**. Enfin, Rushdie trouve le film un peu long et admet que *« le réalisateur n'est ni Truffaut ni Godard »*.

■ La ville de Zurich vient de confier au chef de la police, **Robert Neukomm**, l'exécution d'un plan cadastral de la prostitution. Le très vieux métier, qui se pratiquait traditionnellement derrière la gare, pourra désormais s'exercer en plein jour dans le centre de la ville, à deux pas du siège de la Banque nationale suisse. Les institutions financières et les compagnies d'assurances du quartier, qui ont déposé des recours pour atteinte à la liberté du commerce, craignent que la présence, sur les trottoirs, des dames de petite vertu ne soit un désagrément pour leur personnel féminin.

■ L'ancien directeur de *L'Humanité*, **Roland Leroy**, a remis à l'architecte **Roland Castro**, *« au nom du président de la République »*, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. La cérémonie a eu lieu, jeudi 20 février, dans les salons du ministère des affaires sociales, en présence d'**Eric Raoult**, de **Charles Pasqua** et de **Robert Hue** et de trois cents personnalités.

■ **Andy Warhol** est, après **Willem De Kooning** et **Jasper Johns**, l'artiste contemporain le plus cher sur le marché de l'art. En 1996, Sotheby's a vendu à Londres, pour 370 000 dollars, un *Mao* (pourtant tardif). Récemment, le Museum of Modern Art (MoMA) de New York aurait acheté pour 15 millions de dollars – environ 80 millions de francs – une série de trente-six boîtes de soupe **Campbell**.

■ L'armée vietnamienne a commencé la construction d'un Musée de la piste **Ho Chi Minh**, la grande voie de ravitaillement des communistes pendant la guerre du Vietnam. Le bâtiment est situé dans la province de hà Tây, à quinze kilomètres au sud-ouest de Hanoï, au kilomètre zéro de la piste, une route de terre...

MARDI 25 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. [2/2] Permis de tuer.
17.10 Melrose Place. Série. Question de confiance.
18.00 Papa revient demain.
18.30 Jamais deux sans toi...t.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

A PROPOS D'HENRY ■

Film de Mike Nichols, avec Harrison Ford (1991, 110 min). 349651

Histoire moralisatrice de la transformation psychologique – en fait, la rédemption – d'un New-Yorkais qui ne savait plus vivre.

22.35

LE MONDE DE LÉA

Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 7891583

0.15 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. Le baiser de Midas.
1.10 et 1.50, 3.10 TF 1 nuit.
1.25 Reportages. Documentaire. Les artisans de l'impossible. *Portraits de deux hommes pratiquant un métier à risques.*

2.00 Musique à Chambertin. Concert. 3.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [1/6] Au pays des mille rivières (rediff.). 4.10 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique (10 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série. Lorsque l'enfant paraît
17.50 Kirk. Série.
18.15 Madison. Série. Mal aimé.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.55 Studio Gabriel. Invité : Pascal Sevran.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo.

20.50

DANGEREUSEMENT VÔTRE ■ ■

Film de John Glen. (1985, 135 min). 86172767

Pour la dernière fois, Roger Moore tient le rôle de JB 007.

23.05 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.15

ON NE VIT QUE DEUX FOIS ■ ■

Film de Lewis Gilbert. (1967, 125 min). 2178816

Ce cinquième 007 se distingue par le luxe des images, l'invention délirante des effets spéciaux et... la prestation de Sean Connery en grande forme.

1.20 Journal, Bourse, Météo. 1.35 Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Milos Forman, Courtney Love, Lucie et Raymond Aubrac. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Vagabond du pôle. Documentaire. 4.30 Crocodile ballon. Documentaire (rediff.). 4.45 La Compète. Machination. 5.10 De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Laissons parler le vent*, de Juan Carlos Onetti.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION : LES MASTERS D'OR

Jeu présenté par Julien Lepers (130 min). 86168106

23.00 Journal, Météo.

23.25

LA PREUVE PAR TROIS

Magazine présenté par Laurent Bignolas. La SNCF (55 min). 6259832

Le magazine économique et social de la Trois, auquel collaborent les stations régionales, s'intéresse ce soir à la SNCF, à travers cinq reportages.

0.20 Cinéma étoiles. Magazine (30 min). 15670

1.25 Matlock. Série. [1/2] Le milliardaire. 2.20 *Musique graffiti*. Magazine. 3 pièces pour violoncelle, de Félice Giardini, par Arto Noras, violoncelle et Frans Helmerson, piano (15 min).

La Cinquième

17.50 Planète blanche. Leith, base baleinière. 18.25 Le Monde des animaux. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 La Panthère rose.
19.30 7 1/2. L'immigration en Europe. Le travail des enfants : la situation en Colombie.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 8108
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : UN MONDE À PART : L'EUROPE AGRICOLE

Documentaire de Hans Bülow et Paul Erik Helbuth (50 min). 4003274

La politique agricole commune (PAC) conduit souvent à des aberrations qui profitent surtout aux gros exploitants. Un reportage un peu trop superficiel de deux journalistes de la télévision danoise.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA FRÉNÉSIE DES TAM-TAMS

Soirée proposée par Doris Hepp.

21.40 Sworn to the Drum. Documentaire de L. Blank (35 min). 1924800
22.15 La Pulsation des continents. Documentaire de Manfred Waffender (70 min). 914944
23.25 Parler en langues. Documentaire de D. Harris (75 min). 7109903
0.40 Bonheur. Téléfilm de Cédric Kahn (rediff., 60 min). 5829336
1.40 Tracks. Magazine (rediff., 30 min). 9185133
2.10 La Panthère rose (rediff.).

M 6

17.15 et 2.15 Faites comme chez vous.
18.05 Central Park West. Série. Le coup fatal.
19.00 Loïs et Clark. Série. Le globe de Krypton.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. L'admirateur inconnu.
20.35 ▶ E = M 6 junior.

20.55

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN

Téléfilm de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. [1/2 et 2/2] Le retour de Tarzan (105 min). 5739449

Episode pilote d'une nouvelle série.

22.40

LA PROIE DES OMBRES

Téléfilm ○ de Larry Elikann, avec Diana Ross (100 min). 1389458

Une femme souffrant de schizophrénie se voit proposer un nouveau médicament pour traiter les graves crises du comportement qui l'affectent depuis dix-sept ans.

0.20 ▶ Les Documents de Zone interdite. Allô le 18 ? (rediff.).

3.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.25 *Broadway Magazine*. Documentaire (rediff.). 4.15 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 4.55 Fan de. Magazine (rediff.). 5.20 Culture pub. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

17.30 Les Coulisses du cinéma animalier. Documentaire (rediff., 20 min). 67477
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Denis Robert, Jérôme Deschamps ; Bush.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS ■ ■

Film de Danny Boyle, avec Kerry Fox (1993, 90 min). 284361

Comédie d'humour noir à suspense.

22.05 Flash d'information.

22.10

STREET FIGHTER : L'ULTIME COMBAT

Film de Steven E. De Souza, avec Jean-Claude Van Damme (1994, v.o., 99 min). 7709767

Dans un pays imaginaire d'Asie, un dictateur menace d'exécuter soixante-trois otages...

23.50 The Killer ■ Film de John Woo (1989, v.o., 110 min). 1313518
1.40 Brain Dead ■ Film d'Adam Simon (1990, 87 min). 5908404

Radio

France-Culture

20.30 *Archipel médecine*. L'hypertension artérielle : un risque contrôlé.
21.32 Mémoire du siècle. Charlotte Perriand, designer.
22.40 Nuits magnétiques. Bizarre.

0.05 Du jour au lendemain. Alain Badiou (Deleuze). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. André Ekyan et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 15 février par l'Orchestre national de Lille, dir. Arturo Tamayo. Œuvres de Castiglioni, Fénelon, Bayer.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. *Œuvres de Jelinek, Tesar, Mertz, Morel*. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Le pianiste Nikolaï* Demidenko. Sonate en si bémol majeur op. 24 n° 2 de Clementi ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en mi mineur op. 60 "Ballade" de Medtner ; Les 3 dernières mélodies du cycle "sans soleil" de Moussorgsky ; Lieutenant Kijé, suite symphonie op. 60 de Prokofiev. Œuvres de Scriabine, Liszt.

22.45 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Archives : la violoniste Johanna Marty. Œuvres de Bach, Mendelssohn, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Le Pen dans le texte ; Rockie ou la double vie de Véronique ; Post-scriptum : La voix Kaas.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 21/02/97).
23.45 Viva. Une histoire qui enjambe les Alpes.

Planète

20.35 Vertical.
21.25 Terre promise.
22.20 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [6/6] La fin de la guerre.
23.15 ▶ Les Enfants de la guerre.
0.05 Aventures en Amazonie [1].
0.50 Marty Feldman à la scène (50 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Beauté sauvage. Le blaireau.
20.30 et 2.30 Monde de la nature. Le sourire du crocodile.
21.00 Monde sauvage. Cobras, alligators, pythons.
21.30 La vie des zoos.
22.00 Oiseaux du diable.
23.00 Faune ibérique.
23.30 Le Labrador.
0.00 Monde sauvage. Plaine, forêt ou fleuve.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 Nova. Magazine.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
● Le Monde daté jeudi 27.
22.25 Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? (Que He Hecho Yo Para Merecer Esto !) ■ ■ Film de Pedro Almodovar (1984, v.o., 100 min). 62850835

France Supervision

20.30 Ecoute voir ■ ■ Film de Hugo Santiago (1978, 90 min). 25082816
22.00 Pilote. Magazine.
22.55 Il danse pour ses cormorans. Documentaire.
23.20 Les Sculpteurs de montagnes.
23.45 Le Maghreb en fête. Documentaire.

Ciné Cinéfil

20.30 Barberousse (Akahige) ■ ■ ■ Film d'Akira Kurosawa (1965, N., v.o., 180 min). 30459584
23.30 Aux yeux du souvenir ■ Film de Jean Delannoy (1948, N.). 99592903

Ciné Cinémas

20.30 Beau fixe ■ ■ Film de Christian Vincent (1992, 90 min). 6417496
22.00 Revenge Film de Tony Scott (1989, v.o., 120 min). 1469832

Série Club

20.15 Skippy le kangourou. Skippy est en danger.
20.40 Le Club.
20.45 Les Champions. Trafic d'armes.
21.35 et 1.40 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. Le procès.
23.00 Un ours pas comme les autres. L'étage en dessous du paradis.
0.00 Chapeau melon et Bottes de cuir. Caméra meurtre.
0.50 Le Retour du Saint. Une mort si peu naturelle (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui attrape la varicelle.
21.25 Le Fugitif. Au grand large.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles. Renault.
23.15 Star Trek : The Next Generation. Data et Lore (v.o.).
0.00 V.R.5. Amour et mort.
0.45 Mister Gun. Hystero flic (25 min).

Festival

20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton.
22.15 Sentiments. Ricky. Téléfilm de Philippe Setbon, avec Guillaume Depardieu (95 min). 59866941
23.50 La Baby-Sitter. Série. Mamy sitter (25 min).

Téva

20.55 Tout pour être heureuse. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman, avec Meredith Baxter-Birney (100 min). 506084336
22.35 Murphy Brown. Série. Le vice et la vertu.
23.05 Si la mode m'était contée. [2/3] Plus chic que jamais (60 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide. Magazine. Afrique du Sud ; Windward Island ; Le village des étoiles.
22.00 Carnet de route. Magazine. Espagne.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. Le Québec.
23.30 Suivez le guide. Magazine. Les cow-boys de Va Huka ; East Kent ; Paris (120 min).

Eurosport

10.20 et 17.00 Ski nordique. En direct. Championnats du monde : épreuve de ski de fond : 15 km poursuite messieurs (70 min). 7186090
14.00 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (2e jour) (120 min). 349336
18.00 Bobsleigh. Coupe du monde.
20.00 Festival d'arts martiaux.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (2e jour) (90 min). 418274
22.00 Boxe. *Super combats.* Spécial Marvin Hagler.
23.00 Football. Finale de la "Cup" 1981 : Tottenham - Manchester United.

Muzzik

20.00 et 0.40 L'Invité. Yutaka Sado.
21.00 La Symphonie Fantastique. Concert donné par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner (60 min). 65038
22.00 Andrei Gavrilov joue Prokofiev.
23.00 Recollections : Kenny Drew et Red Rodney.
23.35 Festival de Pontoise. Du spirituel au sacré en France au XVIIIe siècle (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10, 1.50 Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, *1.40 Analysis.* 20.15 *No Comment.* 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 *Europeos.* 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.

△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Retour au lagon bleu. Film de William A. Graham (1991, 105 min), avec Milla Jovovich. *Aventures.*
22.15 L'Homme tranquille. Film de John Ford (1952, 130 min), avec John Wayne. *Comédie dramatique.*
0.40 *Lady Paname.* Film d'Henri Jeanson (1949, 110 min), avec Suzy Delair. *Comédie.*

TMC

20.35 Les Mines du roi Salomon. Film de Compton Bennett et Andrew Marton (1950, 100 min), avec Deborah Kerr. *Aventures.*

TSR

20.35 Les Grincheux. Film de Donald Petrie (1993, 105 min), avec Jack Lemmon. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ ■ Ne pas manquer.

۰۵۱ ن ۱۱۴۸

صحكا من الاهل

Le Monde
MARDI 25 FÉVRIER 1997

Dites 33 !

par Pierre Georges

UN CERTAIN AMUSEMENT vient parfois des choses les plus sérieuses. La mythique ritournelle *« selon la préfecture de police »* a pris cette fois-ci un tour savoureux. Dans les entrailles de la préfecture, au service poids et mesures des cortèges, doté des outils les plus modernes, boulier, pifomètre, anémomètre, correctif des variations saisonnières, plan des locaux, chaussées et trottoirs, on s'est efforcé de compter.

Alors, nom d'un petit bonhomme, combien sont-ils ces manifestants ? 20 000, chef ! Comment cela 20 000 ? Recomptez, on va encore nous moquer ! Mais, chef, sachant qu'il y a 70165 mètres carrés de parcours. Qu'un manifestant dispose de 3 mètres carrés d'espace vital et revendicatif pour s'exprimer. Que les gens vont et viennent ce qui pourrait faire qu'on les compte deux fois. Sachant que cette manifestation est curieuse et n'obéit pas à la logique ordinaire des flux processionnaires, nous maintenons : 20 000, bon poids !

Donc les chiffreurs tinrent bon. Et puis, vers 18 h 30, le correctif tomba comme recommandation du docteur Knock : *« Dites 33 ! »* 33 000 manifestants ! Ni 32, ni 34. Ni 31 ni 35. 33 000, on ne saurait être plus précis. Même pas de quoi remplir le Parc des Princes un jour de tournoi. Bref ce comptage tourna au ridicule. N'importe quel témoin d'à peu près bonne foi, ayant battu la semelle entre Châtelet et Gare de l'Est, certifiera qu'ils étaient, femmes et enfants d'abord, nettement plus nombreux dans ce naufrage à pieds annoncé par les compteurs à clous.

Il arrive parfois que les sous-autorités, pour plaire aux autorités, installent une sorte de limitateur de succès. Comme il en est de vitesse. C'est vieux comme les manifestations. La seule différence, cette fois, est que l'entreprise de comptabilité anonyme, *« selon la préfecture de police »*, a fait fort. C'est-à-dire faible.

Et pendant ce temps-là, à Bucarest, le Parlement roumain et sa chorale donnait l'aubade à notre président. Une aubade tellement francophone, francophile même, une *Marseillaise* si vibrante, que, rapportent les témoins, Jacques Chirac en eut la larme à l'œil. C'était, vue de Roumanie, une autre France. Le président roumain Constantinescu poussa même l'audace jusqu'à remarquer qu'entre cette francophonie remarquable et la pénurie de visas français imposée aux citoyens roumains soumis à un *« régime discriminatoire »*, il y avait un problème. Celui en somme d'une francophilie comme interdite de France. Et de l'étudiant roumain privé de bourses d'études pour parfaire dans notre pays sa connaissance et son amour de celui-ci. Que vouliez-vous que réponde Jacques Chirac ? Sinon ce qu'il répondit. Pas d'argent ! Donc, pas de Suisses. Ou de Roumains ! Peu de visas ? Espace Schengen.

Pour être francophile, il faut avoir la foi chevillée au corps. Comme ces quinze personnalités étrangères qui ont participé, bénévolement, à une campagne de promotion touristique sur le thème *« J'aime la France »*. Hasards de la programmation, cette campagne commence aujourd'hui. Comme le disait Bernard Pons, ministre du tourisme, ces *« regards et témoignages des étrangers »* sur la France témoignent bien, selon le mot de Malraux, de l'*« universalité »* du pays. Un concept antique !

Légère progression à Paris

LA BOURSE DE PARIS gagnait un peu de terrain, lundi 24 février en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,14 %, à 2 566,45 points. Il avait ouvert en baisse de 0,01 %. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en recul de 0,72 %, à 18 896,99 points.

L'action du Club Méditerranée gagnait 20,5 %, à 428,20 francs, dopée par la réorganisation du groupe de loisirs, annoncée vendredi 21 février. Le dollar s'inscrivait en net repli, cotant 1,6765 mark, 5,6585 francs et 122,50 yens. Le billet vert devrait progresser au cours des prochains mois grâce à la force de l'économie américaine, a affirmé lundi à Hongkong Donald Straszheim, l'économiste en chef de la banque américaine Merrill Lynch.

La semaine sera marquée, sur les places financières internationales, par le discours, mercredi, du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis devant le Congrès américain. Les commentaires d'Alan Greenspan sur la situation de l'économie américaine et le niveau atteint par Wall Street seront suivis de très près par les opérateurs.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Club Mediterranee	909370	382521323,60
Axa	467285	175063681,70
Elf Aquitaine	231204	124114140
AGF-Ass.Gen.France	510219	108132947,70
Carrefour	20886	72211861
Alcatel Alsthom	119720	69636090
Total	154683	69461540,70
Saint-Louis	43658	66384756
CLF-Dexia France	124397	65588814
LVMH Moet Hen.	47780	65306555

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 24 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19034,50	– 0,09	– 2,39
Honk Kong index	13444,90	+ 0,25	– 0,04

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

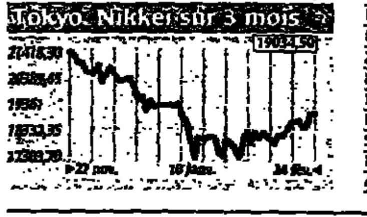

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/02	Var. en % 20/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2562,84	– 0,48	+ 10,67
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 15,30
Milan MIB 30	—	—	+ 2,12
Francfort Dax 30	3183,25	– 0,40	+ 10,19
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 9,79
Madrid Ibex 35	—	—	+ 6,85
Amsterdam CBS	—	—	+ 13,26

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/02	% 20/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9300	+ 0,01	325	349
Ecu	6,5520	+ 0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,6890	– 0,05	5,4100	6,0100
Belgique (100 F)	16,3735	+ 0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8000	– 0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4175	+ 0,56	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,5500	—	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9680	+ 0,29	8,5500	9,3900
Gde-Bretagne (1 L)	9,2105	+ 0,50	8,7900	9,6400
Grèce (100 drach.)	2,1565	+ 0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8600	+ 0,14	71	81
Suisse (100 F)	387,7200	+ 0,43	373	397
Norvège (100 k)	84,6700	– 0,22	79,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	48,0170	+ 0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9910	+ 0,11	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1843	– 0,16	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	4,6396	+ 0,30	4,3700	4,7200

PARITES DU DOLLAR

	24/02
FRANCFORT : USD/DM	1,6882
TOKYO : USD/Yens	123,2100

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,12	5,54
Allemagne	3,06	5,89
Grande-Bretagne	6	7,24
Italie	7,42	7,30
Japon	0,50	2,45
Etats-Unis	5,13	6,43

MATIF

Echéances 21/02	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	—	132,26
Juin 97	—	130,94
Sept. 97	—	129,32
Déc. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 23-lundi 24 février 1997 : 562 311 exemplaires

Gabriel Garcia Marquez décide de ne plus vivre en Colombie

Le Prix Nobel de littérature dénonce la situation de son pays

BOGOTA
de notre correspondante

La rumeur courait depuis un certain temps. « Gabo » – comme les Colombiens surnomment affectueusement Gabriel Garcia Marquez, le prix Nobel de littérature – aurait décidé de ne plus vivre en Colombie, son pays natal. L'hebdomadaire *Cambio 16*, a confirmé la nouvelle en annonçant que *« le dernier conseil d'administration du journal télévisé QAT n'avait pu avoir lieu à Bogota parce qu'un des associés – le prix Nobel Gabriel Garcia Marquez – avait pris la décision de ne plus revenir en Colombie tant que la situation ne changerait pas »*.

Interrogé par la radio colombienne RCN depuis Mexico – où il vit désormais –, l'écrivain a affirmé : *« La situation en Colombie étant incommodante, peu sûre, tourmentée et peu propice à l'écriture, je suis allé chercher un endroit où je puisse faire le meilleur de ce que je peux pour la Colombie : écrire. »* Sa décision a ensuite été tristement commentée par les médias colombiens et les milieux intellectuels. Elle revêt une connotation politique dans la mesure où il a souvent critiqué le gouvernement de M. Samper, allant jusqu'à déclarer en janvier 1996 : *« Le président doit se calmer [...]. A cette allure, nous n'aurons pas besoin d'un plébiscite pour arriver à la guerre civile. »* Plusieurs fois, Garcia Marquez a même été sollicité pour être chef de file d'un mouvement d'opposition et candidat à la présidence. Ce qu'il a toujours refusé.

UN TRAVAIL DE JOURNALISTE

L'auteur de *Cent ans de solitude* (plus de 20 millions d'exemplaires vendus) a souvent partagé son temps entre Mexico et Carthagène, sur la côte des Caraïbes colombiennes. En 1981, il s'était réfugié dans la capitale mexicaine, alors que le gouvernement de Julio Cesar Turbay Ayala l'accusait d'avoir des relations avec la guérilla. Le célèbre écrivain voyage beaucoup, notamment à Paris – où il a deux appartements – et à la Havane – où, grand ami de Fidel Castro, il est en train de faire rénover, place de la Cathédrale, une magnifique habitation. Cependant, pour écrire *Noticia de un secuestro* (*Chronique d'un enlèvement*), son avant-dernier livre, qui n'est pas une fiction, mais une enquête journalistique, le prix Nobel avait, depuis trois ans, passé la plupart de son temps en Colombie. Et les médias avaient pris l'habitude de l'interroger sur n'importe quel sujet.

Aujourd'hui, et en attendant de lire sa dernière œuvre – une trilogie en forme de nouvelle, chuchote-t-on –, les Colombiens se lamentent. « Gabo » ne sera pas là comme à l'accoutumée, lors du Festival international de cinéma de Carthagène, qui a lieu du 7 au 15 mars. Ni pour fêter ses soixante-dix ans le 6 mars. Son absence volontaire est ressentie comme une véritable punition. Le quotidien *El Tiempo* rapporte qu'un groupe d'intellectuels et de journalistes rédigent actuellement *« une lettre-plébiscite afin de demander au Nobel de reconsidérer sa décision »*.

Anne Proenza

Le CNIP et le MPF de M. de Villiers scellent leur alliance

LE CONSEIL NATIONAL du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), réuni samedi 22 février à Neuilly-sur-Seine, a scellé sa nouvelle alliance électorale avec le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, en présence de Charles Pasqua, invité comme président du conseil général des Hauts-de-Seine. Pour le CNIP, cette alliance, fondée sur *« l'indépendance et la liberté des forces vives de la nation, dans l'ordre et la sécurité »*, a pour *« principal »* adversaire *« le socialisme »*.

Concernant l'Europe, le CNIP et le MPF demandent un référendum *« sur la révison du traité existant »* ou *« sur la monnaie unique »*. *« Si on ne l'organise pas, les législatives serviront de référendum »*, a déclaré M. de Villiers. Pour M. Pasqua, *« si la France, à travers l'euro et le pacte de stabilité, devait se départir de toute souveraineté [...], il conviendrait de revenir devant le peuple français, seul détenteur de cette souveraineté et, partant, seul habilité à s'en défaire par voie de référendum. »*

- Je me demande...

- Demandons-le au 711 Itineris.

Connaître le CAC-40 ou la météo ; réserver un taxi ou un spectacle :
le 711 SVP Itineris vous accompagne partout en France (dans les zones couvertes par Itineris)
et votre téléphone mobile devient bien plus qu'un simple mobile.

itineris®

On va beaucoup plus loin avec Itineris.

N° Vert 0 800 830 800

France Telecom Mobiles

CONJONCTURE
La pression salariale aux Etats-Unis ne devrait pas avoir d'effet immédiat sur les prix
page IV

IDÉES
Faut-il nationaliser la taxe professionnelle ?
page V

SERIALS DIVISION

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 25 FÉVRIER 1997

FORMATION
L'Europe relance la coopération entre les deux rives de la Méditerranée
page VII

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
page VI
et de la page VIII
à la page XII

Pas d'Europe sans le Sud !

DOSSIER

Sept ans après la réunification allemande, il est une question que les Européens sont en droit de poser : si Dresde fait partie demain de la première zone de l'euro, au nom de quoi Rome, Madrid ou Lisbonne en seraient-ils exclus ? Les pays du sud du continent ont payé, comme les autres, en désordre monétaire, en taux d'intérêt élevés et en chômage le choc économique considérable qu'a représenté l'absorption de l'Allemagne de l'Est. Ils ont, depuis cinq ans, fourni un effort énorme pour faire converger leurs économies. Les rejeter d'avance comme certains semblent vouloir le faire ne serait ni juste ni légitime : il n'y a pas d'Europe possible sans le Sud.

Au milieu des discussions techniques, on oublie l'évidence : les critères de convergence, tout comme les marges d'appréciation, ont été inscrits dans le traité de Maastricht dans le but de faire réussir la monnaie unique, pas de la faire échouer. Celle-ci a été jugée suffisamment importante pour figurer en tête des objectifs de l'Union européenne (titre I, article B du traité). L'Italie, membre fondateur de la CEE, ne saurait être écartée sans motif majeur d'une étape aussi décisive. L'Espagne et le Portugal, membres plus récents, se sont toujours comportés avec loyauté et sérieux et méritent autant de considération que l'Italie, sans parler de la Grande-Bretagne si elle décide finalement de se joindre à l'euro.

A force de présenter la monnaie unique européenne comme un avatar du deutschemark, on a persuadé l'Allemagne qu'elle aurait à choisir les pays auxquels elle octroierait sa monnaie en 1999. Cette idée fausse a conduit à l'actuelle incertitude sur la participation des pays latins à l'euro, et sur la date de réalisation de la monnaie unique. Cette incertitude ne peut être que dommageable pour toute l'Union, frappée par un chômage sans précédent, à l'aube d'une année que tout annonçait économiquement meilleure.

▼ Monnaie unique

L'économie et la politique plaident pour une participation de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal à l'Union monétaire dès 1999

Les arguments politiques et historiques en faveur d'une union monétaire aussi large que possible sont puissants. Mais les arguments économiques le sont tout autant. Si certains banquiers centraux s'inquiètent d'un éventuel affaiblissement de l'euro en raison de l'entrée de devises *« instables »*, ce n'est apparemment pas le cas des marchés financiers. Plus la date de l'union monétaire se rapproche et plus les taux d'intérêt baissent. Par ailleurs, les opérateurs internationaux ont réservé une véritable ovation à l'Italie au moment du retour de la lire dans le système monétaire européen en novembre dernier. Fin janvier, le président de Toyota Motor, Hiroshi Okuda, a expliqué que ses nouveaux investissements seraient orientés vers l'Europe de la monnaie unique.

Alors, l'Allemagne aura-t-elle un déficit public de 3,1 % du PIB ou de 2,9 % cette année ? L'Italie remplira-t-elle les critères au deuxième semestre 1997 ou au premier semestre 1998 ? Gageons que ces questions n'empêchent pas M. Okuda de dormir. Il ne voit qu'une chose très simple : avec l'euro, l'Europe devient réellement un marché unique, l'un des plus grands au monde, et il faut y être.

Ce raisonnement d'un industriel japonais vaut-il aussi pour des industriels français et allemands, comme d'ailleurs pour les Italiens ou les Espagnols ? Oui, à en juger par les prises de position des confédérations patronales, y compris début février celles du patronat allemand. Le secteur productif allemand a tout intérêt à avoir pour terrain d'action une zone monétaire élargie. Pour éviter à l'avenir les dévaluations compétitives qui favorisent ses concurrents italiens car, désormais, le nord de l'Italie fabrique à peu près les mêmes gammes de produits que les entreprises de Bavière ou du Bade-Wurtemberg. Mais aussi pour réduire les coûts de transactions avec les innombrables filiales et sous-traitants que les entreprises allemandes comptent en Europe du Sud.

Une troisième raison économique devrait encourager l'Allemagne, comme la France, à souhaiter une zone euro étendue à l'Europe du Sud : l'optimisation des avantages comparatifs. Elles sont les deux seuls pays de l'UE à disposer d'un avantage global dans les secteurs à fortes économies d'échelle, qui ne peuvent que bénéficier d'un marché élargi.

Sophie Gherardi

Lire la suite page II

● Entretien avec Etienne Davignon (Société générale de Belgique) p. II
● Pour l'euro, l'Italie joue son va-tout p. III
● *Rigorisme maastrichtien à Madrid* p. III
● L'inflation, principal obstacle pour le Portugal p. III
● *Questions-réponses* p. III

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Ombres et réalités chinoises

La mort de Deng Xiaoping a rappelé au monde la renaissance, sous son règne (1978-1997), de l'économie chinoise. A s'en tenir aux chiffres officiels, la performance est absolument remarquable. Depuis 1979, le produit intérieur brut (PIB) de la Chine populaire a crû, en moyenne, de 10 % l'an, sa production industrielle et ses exportations de près de 15 % ! Le décollage, spectaculaire, est perceptible à Shanghaï comme à Pékin mais aussi, plus près de nous, sur les étals de nos boutiques, où espadrilles et calculettes sont bien souvent estampillées *made in China*.

L'envol chinois laisse pourtant un certain malaise. La République démocratique allemande (RDA), une autre République populaire, affichait, en son temps aussi, de belles performances. La chute du Mur de Berlin, en 1989, devait révéler une réalité bien moins favorable. Les chiffres parfois mirobolants de Pékin – approuvés par la Banque mondiale ou les Nations unies – incitent donc à la prudence.

La vitesse réelle, la croissance, est-elle bien celle affichée sur le compteur ? L'orientation proclamée, l'ouverture de l'économie, est-elle déjà en vue ? La qualité du voyage, pour les passagers, s'améliore-t-elle vraiment au rythme annoncé ? Ces questions alimentent un vif débat parmi les spécialistes. La croissance tout d'abord. 10 % l'an ? Parmi d'autres, l'économiste américain de Harvard Lester Thurow estime, dans l'ouvrage qu'il vient de publier (*Les Fractures du capitalisme*, Village mondial) que *« les taux passés ne sont pas aussi bons qu'ils en ont l'air, et ceux du futur ne vaudront pas ceux d'aujourd'hui. Ils exagèrent les succès chinois »*. Et il n'y va pas par quatre chemins : pour l'avenir, il recommande de *« soustraire au moins quatre points de l'actuel taux de croissance officiel »*.

La collecte des informations apporte un premier biais. Celle-ci relève en effet de dirigeants locaux qui ont tout intérêt à gonfler leurs succès – ils sont gratifiés en fonction de leurs performances. Aucun contrôle réel ne s'exerce sur eux. La structure de l'économie socialiste est une autre source de déformation. La croissance y prend en compte des marchandises laissées sur le carreau, l'essentiel étant qu'elles aient été produites.

Si la croissance est sans doute surestimée, il en va de même du degré réel d'ouverture atteint par l'économie chinoise. Ce fut l'un des grands objectifs de Deng. En vingt ans, la Chine est redevenue une puissance commerciale qui attire des capitaux considérables. En apparence, l'économie chinoise est donc très ouverte. La part des échanges (exportations plus importations) dans le PIB dépassait les 40 % en 1995, *« un taux exceptionnellement élevé, le double de celui de l'Inde et le triple de celui du Brésil »*.

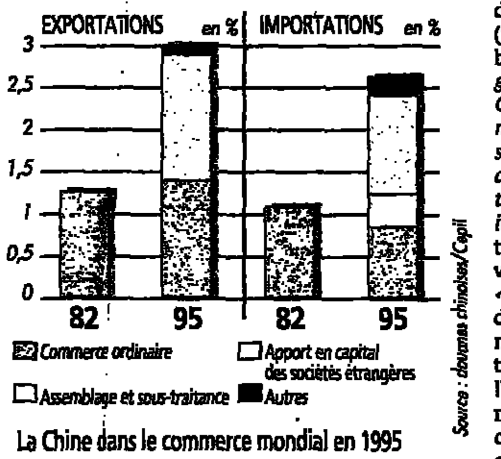

La Chine dans le commerce mondial en 1995

Source : douanes chinoises/Cepii

Comme le souligne cependant Françoise Lemoine dans *La Lettre du Cepii* (janvier 1997), la réalité est bien différente : *« La progression spectaculaire de la Chine dans les échanges mondiaux est due pour l'essentiel au vaste mouvement de délocalisation des industries asiatiques, le marché intérieur reste fermé. »* Plutôt qu'une économie ouverte, la Chine est devenue *« une économie duale »*, dans laquelle deux économies coexistent sans véritablement cohabiter : l'une, traditionnelle, continue à fonctionner dans un cadre introverti ; l'autre, comme plaquée, est totalement extravertie, au service de la diaspora chinoise notamment.

Les passagers profitent-ils alors, autant que le dit Pékin, du décollage ? L'amélioration du niveau de vie de la population, même inégale, n'en est pas moins impressionnante. Les indicateurs réunis pour le Rapport mondial sur le développement humain en témoignent, que ce soit pour l'allongement de l'espérance de vie ou l'augmentation de la consommation de viande. Comment vit aujourd'hui un Chinois par rapport à un Français ? Là encore, les chiffres disent des histoires bien différentes. Le PIB par habitant était, en 1994, de 530 dollars à Pékin, de 22 500 à Paris, si l'on utilise les taux de change en vigueur, mais de 2 510 dollars en Chine et de 19 800 en France, si on le mesure à ce qu'il en coûterait d'acquérir en Amérique les mêmes biens de consommation. Les Français ont-ils un niveau de vie 42 fois supérieur à celui des Chinois ou 9 fois à peine ?

Quel est, enfin, le poids de la Chine dans l'économie mondiale ? *« 1 % du revenu brut mondial »*, assure Lester Thurow. *« 10,9 % de la production mondiale »*, estime Gérard Lafay (*Comprendre la mondialisation*, Economica). Un sacré écart. Et une leçon, une nouvelle fois. Le débat sur la croissance chinoise n'est pas différent de celui sur l'inflation américaine ou sur le chômage français : les statistiques sont un outil scientifique, mais aussi une convention sociale.

Rendez-vous en dernière page.

L'infogérance :
128,25 cm^2 d'opportunités pour exprimer votre sens du service ....
▶▶▶▶ Rendez-vous page IX

IFAM
Institut Franco-Américain de Management
THE BEST WAY TO THE M.B.A.

☐ Le premier programme international Franco-Américain créé en 1982 et développé en association avec de prestigieuses Universités Américaines AACSB.
☐ 4 ans de formation supérieure à la gestion dont **1 an aux États-Unis.**
☐ BBA - Bachelor of Business Administration (fin 3e année). MBA - Master of Business Administration (fin 4e année).
☐ Les Anciens dans les « Top 10 » : Harvard U., Wharton, U. of Chicago, U. of Michigan at Ann Arbor, Duke U...

Journée portes ouvertes le mercredi 5 mars
de 14 heures à 18 heures

Admissions :
1re année Baccalauréat + épreuves d'admission
2e année Prépa/BAC + 2
3e année sur dossier

Établissement d'Enseignement supérieur Technique Privé
19, rue Cépré - 75015 Paris - France
Tél. : 01-47-34-38-23 – Fax : 01-47-83-31-72

[illegible]

هكذا من الاجهل

Etienne Davignon, président de la Société générale de Belgique, ancien vice-président de la Commission des communautés européennes

« L'Union monétaire, ce n'est pas maintenant ou jamais »

« Des voix s'élèvent, en Allemagne, aux Pays-Bas, pour suggérer que les pays du Sud attendent une seconde vague avant de rejoindre la monnaie unique. Qu'en pensez-vous ?

– Tout le monde oublie le traité. Nous sommes dans une procédure contraignante : l'Institut monétaire européen (IME) et la Commission devront faire rapport au Conseil européen, début 1998, sur la base d'un mandat précis que le traité leur donne. C'est un élément auquel on ne peut pas échapper.

– Néanmoins cette pression pour exclure les pays du Sud existe. Comment l'interpréter ?

– Dans ce débat, deux conceptions culturelles excessives s'opposent. L'une consiste à dire que l'Italie, parce qu'elle a toujours été fortement engagée dans la construction européenne, parce qu'elle appartient aux pays fondateurs de la Communauté, ne peut pas politiquement être écartée de la première vague de l'euro. C'est un argument excessif, car nous traitons là d'une matière qui ne répond pas aux seuls critères politiques. Les conséquences d'une erreur de jugement seraient immenses. Pour cette raison, l'argument politique, tout sympathique qu'il puisse paraître, ne peut être retenu. D'autant plus que nous ne sommes pas dans une situation où c'est « maintenant ou jamais ». Ne pas faire partie de la première vague de l'Union monétaire n'aurait rien d'une exclusion.

– Vous manifestez de la compréhension pour les réticences allemandes. Ne prennent-elles pas parfois une forme inutilement condescendante ?

– Au fur et à mesure qu'on se rapproche de la date de lancement de la monnaie unique, il est légitime que la préoccupation ne porte plus exclusivement sur les conditions du test, mais aussi sur la capacité de soutenir l'épreuve dans la durée. Cependant, l'argument devient excessif, lorsque les critiques s'orientent vers certains pays plus que d'autres, en l'occurrence l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Négliger le fait que le gouvernement Prodi a pris à bras le corps les problèmes de déficit de l'Italie, ou l'engagement européen extrêmement précis du nouveau gouvernement espagnol peut en effet relever d'une certaine forme de condescendance.

Il faut admettre cependant que l'Italie a contribué à entretenir le cliché. Pendant des années, ses dirigeants ont expliqué qu'il ne fallait pas faire attention à leur désordre, qu'ils se débrouillaient quand même... Cela n'est plus acceptable dans un contexte d'union irréversible. Au demeurant, il faudra suivre aussi comment réagiront les marchés. Aujourd'hui, ils se montrent confiants, mais il reste plus d'un an d'ici à mars 1998.

– La conception allemande du « noyau dur » ne viserait-elle pas à créer, à côté du marché unique ouvert à tous, un club de gens sérieux, germaniques, scandinaves, élargi par indulgence à la France ?

– Je ne pense pas. Comme toujours, il faut regarder l'origine des idées, puis voir comment elles évoluent. Au départ, il y avait le sentiment qu'il fallait mettre un terme au mauvais fonctionnement de l'Union, que provoquaient les entraves britanniques. Vous ne réagissez pas ainsi si vous n'attachez pas de l'importance à l'entreprise dans laquelle vous êtes impliqué. Il n'y avait pas la volonté d'exclure les Italiens, les Espagnols ou quiconque. Cela est confirmé par le fait que les Allemands sont farouchement partisans de l'élargissement à l'Est.

– Les Allemands n'épargnent-ils pas plus l'Angleterre que l'Italie ou l'Espagne ?

– Si j'étais anglais, je serais vraiment préoccupé. Les Anglais ne comptent plus. On a décidé d'abord qu'ils n'allaient pas nous influencer ; ensuite que, compte tenu de la situation inextricable dans laquelle ils s'étaient mis, on n'allait pas les influencer non plus. Dès lors, ce que l'Angleterre fait ou ne fait pas n'est plus significatif par rapport à ce que nous entreprenons. Cela, dans toutes les langues du monde, veut dire que vous avez perdu votre place.

– Voici une dizaine d'années, le groupe italien de Carlo De Benedetti avait lancé une OPA sur la Société générale de Belgique que vous présidez. La tentative avait été plutôt mal accueillie par l'establishment belge, lequel avait préféré se jeter dans les bras de Suez. Cette méfiance à l'égard des pays méditerranéens est-elle également présente en Belgique ?

– Je n'ai pas la même lecture. La démarche de De Benedetti a été accueillie globalement avec une grande sympathie. L'establishment n'était pas content, parce qu'il n'aime jamais qu'on bouscule les structures. Mais d'une manière générale, dans la presse, l'écho qu'on lui a donné a été positif.

Ensuite, au fur et à mesure que cette bataille s'est développée, les gens n'ont pas été satisfaits du message que faisait passer De Benedetti. Quel est votre projet ? Qu'avez-vous en tête ? Les réponses n'étaient pas claires. Le relais de la bataille médiatique a été pris par ses lieutenants, et il a perdu une partie de la sympathie dont il bénéficiait, que Suez, à cette époque, n'a pas gagnée.

Ce qui m'a frappé et plutôt rassuré sur la maturité des gens de mon pays, c'est que l'opinion a extrêmement mal accepté l'idée, avancée alors par certains, que l'arrivée de De Benedetti était une invasion scandaleuse. Ici, aujourd'hui, les gens sont sensibles à l'efficacité, ils sont de plus en plus internationaux, convaincus que si on intègre pas cette dimension, on est condamné à l'échec.

– Pour un groupe de services comme la Société générale de Belgique, le passage à l'euro présente-t-il des avantages concrets tangibles ?

– Incontestablement. Tout ce qui renforce la stabilité d'une zone économique, aussi large que possible, permet de mieux s'adapter aux changements. C'est la continuation de ce qui a fait le succès de l'intégration européenne. L'euro, ce sont des tracas en moins et des possibilités de réalisation en plus.

– La politique à l'égard du dollar, le rôle exact de la banque centrale, divisent Français et Allemands. Ne faut-il pas craindre que la zone euro devienne un centre de conflits permanents ?

– Ce débat est un peu irréaliste. C'est la chose la plus naturelle du monde que les ministres des finances aient des responsabilités accrues du fait de l'existence d'une monnaie unique, d'autant que la tâche de la banque centrale est limitée à l'aspect monétaire et pas à l'ensemble des aspects macro-économiques et budgétaires. C'est du bon sens. Mais certains craignent que le conseil des ministres des finances veuille dicter la politique monétaire. La France chercherait à récupérer, en vertu de sa vieille tradition d'intervention, des compétences au détriment de la banque européenne, alors qu'elle ne les a plus chez elle ! Deuxième point, la parité de l'euro. Pouvez-vous dire aujourd'hui, « je décide que l'euro vaudra autant de dollars » ? Les gens rigolent... Voila des querelles qui ne s'expliquent que par rapport à des arrière-pensées dépassées.

Propos recueillis par
Philippe Lemaître

Bibliographie

- **L'Union européenne, les traités de Rome et de Maastricht** (La Documentation française, 1992, 250 p., 65 F).
- **« Finance et Europe : Questions de confiance ? »** (*Revue d'économie financière*, nº 38, automne 1996, Monchrestien, 224 p., 180 F).
- **« L'UE face à l'échéance 1996 »** (*Politique étrangère*, printemps 1996, IFRI, 254 p., 110 F).

La convergence des pays latins

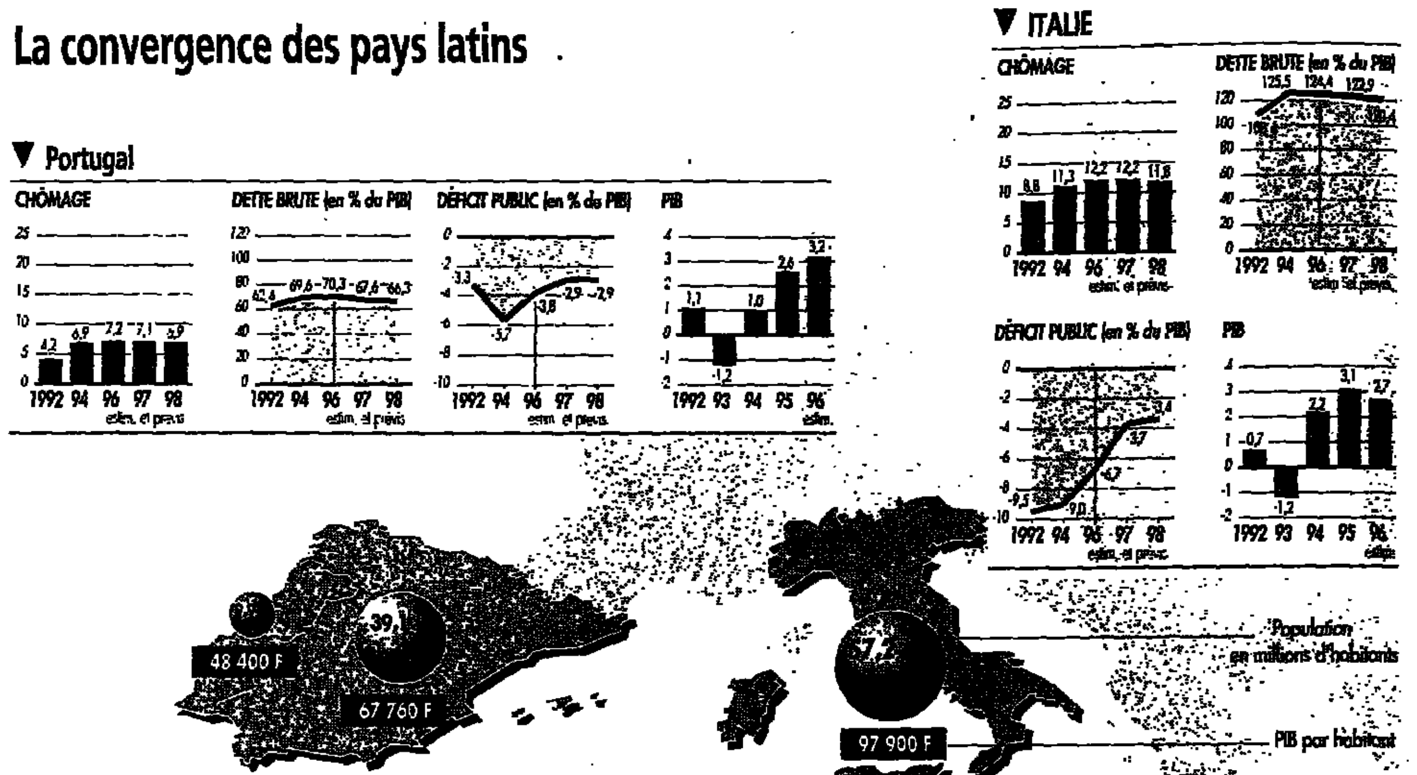

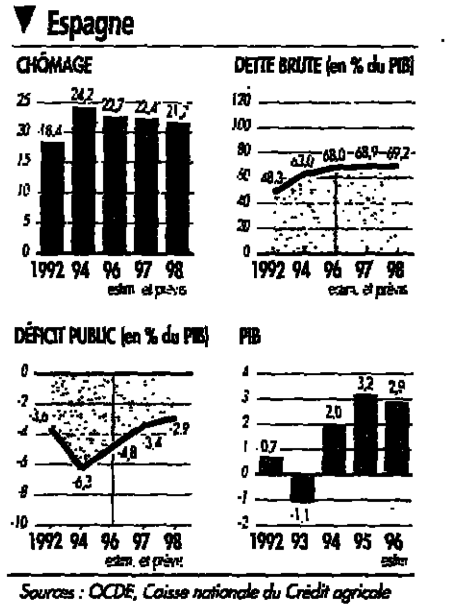

Sources : OCDE, Caisse nationale du Crédit agricole

▼ Situation des Etats membres au regard des critères de convergence fin déc. 1996

	INFLATION	TAUX D'INTÉRÊT LONG TERME	DÉFICIT PUBLIC (% DU PIB) - 1996/97	DETTE PUBLIQUE (% DU PIB) - 1996	MONNAIE DU SME
CRITÈRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	60	OUI
ALLEMAGNE	1,4	[illegible]	4,0/2,9	[illegible]	OUI
AUTRICHE	1,8	[illegible]	4,5/3,0	[illegible]	OUI
BELGIQUE	1,9	[illegible]	3,1/2,9	[illegible]	OUI
DANEMARK	2,4	[illegible]	1,0/0,3	[illegible]	OUI
ESPAGNE	3,2	7,7	4,4/3,0	69,3	OUI
FINLANDE	0,4	[illegible]	3,3/2,2	[illegible]	OUI
FRANCE	1,6	[illegible]	4,4/3,0	[illegible]	OUI
GRÈCE	8,5	[illegible]	8,0/6,5	[illegible]	NON
ITALIE	3,3	8	6,2/3,3	124,4	OUI
IRLANDE	1,4	[illegible]	2,0/0,9	[illegible]	OUI
LUXEMBOURG	1,4	[illegible]	0,0/0,5	[illegible]	OUI
PAYS-BAS	1,9	[illegible]	2,8/2,5	[illegible]	OUI
PORTUGAL	3,1	7,5	4,5/2,9	70,3	OUI
ROYAUME-UNI	2,1	[illegible]	4,4/3,0	[illegible]	NON
SUÈDE	0,3	[illegible]	5,2/2,9	[illegible]	NON

Pas d'Europe sans le Sud !

Suite de la page I

L'Italie et l'Espagne, de leur côté, ont des avantages dans les secteurs traditionnels et agricole, qu'elles peuvent optimiser dans l'Union. Ce qui est vrai à l'intérieur de l'Europe l'est aussi vis-à-vis des pays tiers. Ayant étudié, pays par pays et secteur par secteur, les avantages des pays européens, l'économiste italien Pier Carlo Padoan, professeur à l'université la Sapienza de Rome, avertit que *« la position compétitive de l'Europe s'améliorera si les avantages comparatifs de ses économies nationales sont exploités à fond. Le succès d'un processus d'intégration comme le marché unique doit être replacé dans cette perspective : l'ensemble de la région sera gagnante si toutes ses parties participent pleinement »*.

Il note qu'entre 1970 et 1990 (donc avant le marché unique) l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont vu leur part du marché mondial s'éroder, tandis que celles de l'Italie et de l'Espagne augmentaient, sans toutefois compenser la perte des autres. La conclusion s'impose : ce n'est pas en se coupant des rameaux les plus dynamiques que l'Europe progressera. Le cœur de l'Europe est mûr, ses marchés saturés : les besoins à satisfaire, les capacités d'innovation et de changement se trouvent pour une large part à sa périphérie, au sud d'abord, et ensuite à l'est.

Intégrer ou non l'Europe du Sud au premier groupe de l'euro ? *« Le débat divise l'Allemagne industrielle et l'Allemagne rentière »*, observe Alain Galibert, directeur des études économiques de SBC-Warburg, basé à Madrid. *« La véritable réticence envers l'Italie vient du fait que, si elle entre dans la monnaie unique, l'ensemble de sa dette sera d'un coup converti en euros. C'est cette socialisation de l'énorme dette italienne qui gêne la Bundesbank. »*

DETTE ITALIENNE

Le problème est réel : la dette italienne, la troisième du monde après celles des Etats-Unis et du Japon, représente 1 300 milliards de dollars (7 150 milliards de francs), soit 124 % du PIB, deux fois plus que le critère de Maastricht. Mais depuis 1996 elle a commencé à décroître.

Paradoxalement, les rapides progrès de l'Italie et de l'Espagne ont jeté le trouble : *« Il y a encore quelques mois, les marchés pensaient que ce serait une Allemagne en pleine reprise et proche des critères de Maastricht qui tracerait le premier périmètre de l'euro, ce qui excluait d'avance Italie, Espagne et Portugal. Et voilà que les rapports de forces se sont brouillés : les pays du Sud réussissent de mieux en mieux leur convergence, alors que l'Allemagne peine. Ses 500 000 chômeurs de plus en janvier ont fait l'effet d'un cataclysme : on s'aperçoit soudain que l'Allemagne n'a pas de potentiel de baisse des taux d'intérêt et qu'elle n'arrive pas à enclencher les réformes structurelles que l'Italie et la France ont entreprises il y a deux ou trois ans. »*

L'Allemagne en bonnet d'âne de l'euro ? Certains fonds d'investissement spéculatifs commencent à intégrer l'impensable : un rendez-vous monétaire de 1998 où Bonn manquerait à l'appel. Sans aller aussi loin, le président du conseil italien, Romano Prodi, a subtilement changé de discours entre les deux visites qu'il a faites en Allemagne, le 7 février puis le 17 février. La première fois, Romano Prodi avait sondé avec une certaine anxiété le chancelier allemand Helmut Kohl, cherchant à savoir si l'Allemagne avait effectivement l'intention de barrer l'Italie du premier train de la monnaie unique.

Dix jours plus tard, reçu par le premier ministre bavarois Edmund Stoiber – qui s'est souvent prononcé pour l'intransigeance envers les pays du Sud – et par la communauté financière de Francfort, M. Prodi employait un tout autre ton : *« Je ne suis pas venu demander un report de l'Union monétaire. Je prépare mon pays à respecter les critères de Maastricht à la date prévue et je suis convaincu qu'il les respectera. Si nous entrons en Europe nous serons un instrument de stabilité et non d'instabilité. »*

Et de citer les réalisations indéniables de l'Italie : cinq années d'excédent primaire du budget, une baisse spectaculaire de l'inflation qui a rejoint les niveaux français et allemands, la réduction du différentiel des taux d'intérêt avec les pays européens les mieux notés (par rapport à l'Allemagne, la différence des taux longs est passée de 5 à 1,5 % en un an !), une balance commerciale excédentaire de 220 milliards de francs pour les *onze premiers mois de 1996*, et enfin la réforme engagée, avec le maximum de consensus, de la sécurité sociale. Et vous, qu'avez-vous fait pendant ce temps-là ?, a-t-il dit en substance à ses interlocuteurs allemands, les invitant à *« sortir de l'incertitude, car nous avons tous besoin d'horizons clairs pour engager la reprise économique »*.

Romano Prodi peut à bon droit déplorer le manque de *« leadership politique »* de l'Allemagne dans cette affaire d'euro. En multipliant, pour des raisons de rhétorique interne, les rodomontades sur le respect des délais et des critères, en sanctifiant les « 3,0 % » de déficit budgétaire, les dirigeants allemands se sont piégés eux-mêmes. Désormais, les risques de spéculation et de désordre monétaire apparaissent grands, que l'euro se fasse sans les pays du Sud, avec eux ou pas du tout !

Sans parler des risques politiques très réels que courent les deux grands pays méditerranéens. En Italie, c'est toute une classe politique, laborieusement remise sur pied après la disparition de l'ensemble des partis de l'après-guerre dans la tourmente de *« Mani pulite »*, qui s'est engagée dans les travaux géants cachés sous la bâche marquée « Europe ». Après les efforts durables et réels demandés aux Italiens, l'échec pourrait avoir des conséquences gravissimes dans ce pays ouvertement *menacé de scission*.

L'Espagne n'est qu'en apparence mieux lotie. Le gouvernement de droite de José Maria Aznar n'a pas de majorité sans les Catalans et les Basques, qui ont monnayé chèrement leur soutien. Le défi européen seul permet à Madrid d'imposer une discipline budgétaire à l'allemande à ses régions de plus en plus gourmandes. Sans l'Europe, la transition de l'Espagne du centralisme au fédéralisme – qu'une grande puissance fédérale comme l'Allemagne ne peut en théorie qu'applaudir – risque de se passer très mal.

CHÔMAGE ALLEMAND

Le chancelier allemand Helmut Kohl, affaibli par les mauvais chiffres du chômage, pourrait être tenté de flatter un certain mépris de ses compatriotes envers les *« pays Club Med »* avant les élections de l'automne 1998. Mais en France, on imagine mal la majorité RPR-UDF aller aux législatives du printemps 1998 avec comme perspective un quasi-tête-à-tête franco-allemand dans l'euro, sans les cousins latins. D'autant plus que ces derniers pourraient parfaitement, si on les écarte, rassembler une majorité au Conseil européen pour bloquer le progrès de la monnaie unique... embarrassant fort tant Helmut Kohl que Jacques Chirac. Les Allemands sont servis, eux qui ne craignent rien tant que la politisation de la question monétaire !

Le jeu favori de tous les économistes et opérateurs de marché est désormais de savoir qui, quand, comment l'euro. Un strapontin pour les pays du Sud ? Un renvoi d'un an pour tous ? L'Espagne et le Portugal *in* et l'Italie *out* ? Seule, apparemment, l'OCDE se pose une question de fond relativement sérieuse : l'intérêt que les pays du Sud trouveront à la monnaie unique.

« L'Italie et l'Espagne, avec leurs différences Nord-Sud, ne sont déjà pas des zones monétaires optimales. Leur monnaie est à la fois trop forte pour les régions pauvres et sous-industrialisées, et trop faible pour les régions riches et développées. Une fois dans l'euro, que feront les pays les plus faibles ? Ils ne maîtriseront plus ni la politique monétaire ni les taux de change, et ils auront une très faible marge budgétaire. Le seul ajustement qu'ils pourront faire sera de peser sur les salaires et sur le marché de l'emploi », souligne un expert de l'organisation internationale.

L'euro et la flexibilité vont donc main dans la main, et pas seulement pour l'Europe du Sud. Mais l'euro est-il cause de tout ? Comme écrit joliment Fabrizio Galimberti dans le journal économique italien *Il Sole-24 Ore*, *« tout ce que nous faisons, nous le faisons pour nous-mêmes. Maastricht n'est qu'un clou commode pour accrocher notre veste pendant que nous retroussons nos manches »*.

Sophie Gherardi

Pour l'euro, l'Italie joue son va-tout

ROME
de notre correspondant

« *L'Europe ne peut pas se faire sans l'Italie, mais si l'Europe se fait avec l'Italie, Kohl perd les élections.* » La formule abrupte qui barre la une du quotidien *Il Foglio*, résume assez bien la situation telle qu'elle est appréciée dans la Péninsule. Pour les Transalpins, la question n'est plus de savoir si l'Italie va ou non faire partie du groupe de tête des pays de l'UEM (Union économique et monétaire). Pour eux, cela ne fait aucun doute. Le véritable dilemme est celui du gouvernement de Bonn et de son opinion publique. Et cette problématique est uniquement du ressort du chancelier.

Comment, aux yeux des Italiens, imaginer un seul instant qu'une nation qui fait des efforts démesurés pour être un bon élève, qui ne cesse de prouver par ses bons indices qu'elle a gagné en stabilité et en crédibilité et qui, de surcroît, représente une puissance économique avec laquelle l'Europe doit compter, soit absente du noyau dur de la monnaie unique le 1er janvier 1999 ? L'Europe ne serait plus l'Europe. Elle serait orpheline, amputée d'un de ses Etats fondateurs, privée de l'un de ses membres méridionaux les plus importants. Elle serait « *désaxée vers le nord, plus orientée vers les pays de l'Est* », constate Mario Deaglio, professeur d'économie politique à l'université de Turin.

▼ L'Europe est un facteur d'unité essentiel entre le nord et le sud de la Péninsule

Le gouvernement de Romano Prodi s'arc-boute pour mettre toutes les chances de son côté. De juin à septembre, l'euro fera son entrée officieuse dans deux communes aux portes de Florence, à Fiesole et à Pontassieve. « *Non seulement les prix des biens de consommation seront libellés en euro*, précise Marco Buti, fonctionnaire européen, *mais aussi la comptabilité des entreprises, les actes administratifs, les relevés de compte en banque, les factures.* » Ce sera un test de portée nationale auquel les deux cités toscanes seront soumises en avant-première.

Cette expérience démontre, si besoin était, la volonté du régime de centre gauche de gagner la bataille de la monnaie commune. Car non seulement le sort du gouvernement en dépend, mais aussi l'unité du pays, comme l'a expliqué Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste). « *La division entre le Nord et le Sud pourrait devenir irréversible si l'on était séparé de l'Europe. C'est un facteur essentiel d'unité* », a averti le responsable de la plus importante formation au pouvoir. Le président du Conseil, Romano Prodi, a carrément dit que ce « *serait un drame* ». Pourquoi ?

La menace de sécession venue de la Ligue du Nord serait encore plus sérieuse. Pour le chef du gouvernement, le véritable antidote contre ce risque est l'entrée dans l'UEM et la réforme fédéraliste que la « Bicamérale », la commission parlementaire de réforme de la Constitution, va mettre en chantier. « *Cela n'a aucun sens d'attendre un an de plus pour entrer dans l'Union, car lorsque l'on s'inscrit à un club, la première chose que font les membres fondateurs est d'imposer des normes plus sévères et des tarifs plus élevés pour ceux qui viennent après* », a fait valoir Romano Prodi. Ce sera donc dès 1999, ou alors les conséquences risquent d'être catastrophiques sur le plan national et pour la construction de l'Europe. « *Il est évident que l'Italie jouera de nouveau de l'avantage du change, que les rapports commerciaux seront plus difficiles et qu'il y aura des perturbations sur les marchés* », prédit Mario Deaglio, pour qui la décision d'intégrer l'Italie dans le premier wagon de l'euro est « *politique et non pas arithmétique* ».

D'ailleurs de nombreuses voix s'élèvent en Italie contre « *la dictature des critères de Maastricht* ». Dans les cercles économiques, on estime que l'Italie paye un prix très lourd pour se mettre à l'unisson de ses voisins. L'ancien président de la République Francesco Cossiga *déplore l'importance excessive* donnée à la politique financière au détriment de l'aspect politique de l'édification de l'Europe. Les techniciens ont trop la primeur, alors qu'il ne faut pas perdre de vue que la richesse économique de l'Italie, son savoir-faire commercial, en font un partenaire difficile à mépriser, surtout si les paramètres sont pratiquement sur le point d'être atteints. Et ils le seront, répète sans se lasser Romano Prodi, qui a engagé sa survie politique dans ce combat. En moins de quinze jours, il s'est rendu à deux reprises en Allemagne pour expliquer que l'Italie n'est pas un pays de « *cueilleurs d'olives* » ou de « *latin lovers* » peu sérieux et qui risque d'affaiblir la puissance de la monnaie unique.

Comment se passer de la Lombardie, du Piémont, de la Vénétie dans une Europe qui se voudra le contrepoids des Etats-Unis et un pôle de *résistance face à l'Asie ?* Thomas Friedman, éditorialiste du *New York Times*, rappelait dernièrement que le nord-est de l'Italie est « *devenu la région la plus riche d'Europe* ». 860 000 entreprises *pour six millions d'habitants* ont fait de cette zone un véritable moteur économique. « *L'Autriche fait plus d'affaires avec la seule province de Padoue qu'avec toute la Norvège, et presque autant qu'avec la Grèce* », note Giorgio Lago, du journal *La Repubblica*. Le constat est là. Avec ou sans l'Italie, avec ou contre 57 millions d'habitants, pour ou contre l'unité et la stabilité d'une nation. Tel est l'enjeu !

Michel Bôle-Richard

Rigorisme mastrichtien à Madrid

MADRID
de notre correspondante

C'est un credo martelé chaque jour par le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, depuis son arrivée au pouvoir au printemps dernier : l'Espagne « *doit* » faire partie du wagon de tête du train de l'euro. Mais pour quelles raisons ? Réponse unanime : tout simplement parce qu'elle espère satisfaire les critères exigés à Maastricht. Avec le premier budget d'austérité qu'elle ait connu ces dernières années, présenté en septembre, le gouvernement, en dépit de quelques ratés, a pris le bon cap. La modération salariale, une baisse répétée des taux d'intérêts et une certaine reprise des économies européennes ces derniers mois ont fait le reste.

Et même si l'Espagne affiche un optimisme aussi officiel que tactique sur ses performances, il est vrai qu'elle n'est pas mal placée : d'après les chiffres présentés au Parlement par le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro, le PIB a connu en 1996 une croissance de 2,3 %, et plus de 190 000 emplois ont été créés. L'inflation s'est située en moyenne à 3,2 % et est actuellement descendue au-dessous de la barre des 3 % pour la première fois en vingt-huit ans. Par ailleurs, le déficit public a été ramené sous 4,4 %, et la dette publique représente 69,3 % du PIB. Les experts de la Banque d'Espagne prévoient pour 1997 une croissance de 2,9 % et un déficit public abaissé à 3,1 %.

Convaincus que leur pays, en redoublant d'efforts, peut être en règle au printemps 1998, les Espagnols se fâchent en entendant parler, comme l'autre semaine à Davos, d'une possibilité de retarder l'entrée des pays du Sud pour apaiser les craintes de la Hollande et surtout de l'Allemagne de voir l'euro tiré par le bas par les monnaies italienne et espagnole. Disons le tout franc, confiait un banquier madrilène, parler de « *pays du Club Med* » pour désigner le bloc du Sud (Grèce, Italie, Espagne, Portugal) relève du « *racisme monétaire* ».

L'idée de devoir faire bloc avec ce candidat à risque qu'est l'Italie froisse, ici, plus d'une susceptibilité. Surtout lorsqu'est évoquée une hypothétique « *solution transitoire* », où l'Espagne serait réduite au rôle de dame de compagnie de l'Italie dans l'antichambre de l'euro, pour éviter de blesser les Italiens en les laissant seuls à la porte jusqu'en l'an 2000. D'où l'entêtement, fût-il à double tranchant, du gouvernement à ne vouloir considérer que le respect des critères de Maastricht pour la première sélection des pays qui entreront dans l'euro. Et si, malgré tout, l'Espagne, bien que reçue techniquement à l'examen de Maastricht, devait plaider quand même son entrée ? Quels arguments aurait-elle à faire valoir ?

▼ Traumatisée par la dictature, l'Espagne a fait de son adhésion à l'Europe un brevet de « respectabilité démocratique »

Sur le plan politique, le gouvernement ne survivrait peut-être pas à un échec, ce qui entraînerait une certaine instabilité. Tout gouvernement ultérieur ne pourrait que suivre la route de l'euro, mais en ne bénéficiant plus d'autant de compréhension de la part de l'opinion publique face à l'austérité exigée. Ce scénario vaut pour les autres pays du « Sud ». En Espagne s'y ajouterait une circonstance aggravante et démoralisante pour un pays traumatisé par la dictature, qui a fait de son entrée dans l'Europe unie en 1986 son brevet de « respectabilité démocratique ». Un brevet qu'il estime confirmé par chaque nouvelle étape de la construction européenne. Cet argument, peut-être peu discernable à l'extérieur, est très sensible ici.

Plus pragmatiques, les entrepreneurs, eux, font valoir que l'Espagne, « *le plus petit des grands pays et le plus grand des petits* », offre à l'ensemble européen une double ouverture privilégiée. D'une part sur l'Afrique du Nord, le Maroc notamment, d'autre part sur l'Amérique latine : entre l'Espagne et ses anciennes possessions, le volume d'échanges a augmenté de 120 % entre 1990 et 1995 ; et, en 1995, les investissements espagnols y représentaient 7,9 milliards de francs.

Par ailleurs, l'Espagne elle-même est une terre d'investissements étrangers, et elle importe et exporte plus par rapport à son PIB que la France. La France, justement, est l'un des trois principaux pays investisseurs en Espagne : 57 % de ses investissements concernent l'industrie et la construction, 42 % les services, notamment financiers, et 9 % la distribution. Dans l'optique d'une stratégie « européenne » des firmes, l'absence de l'Espagne dans l'euro entraînerait des complications monétaires. Les groupes français et allemands dont la diversification industrielle profite largement des coûts peu élevés de production en Espagne seraient pénalisés et pourraient reconsidérer leurs investissements.

Enfin, souligne-t-on en Espagne, une « non-entrée » ou une entrée différée pourrait – même si la manœuvre se révèle contreproductive à long terme – permettre aux « exclus » de mener une politique monétaire et budgétaire plus libre, en jouant sur les taux d'intérêt et ces dévaluations compétitives, qui avaient si fortement irrité les Français contre l'Espagne et l'Italie, il n'y a pas si longtemps.

Marie-Claude Decamps

L'inflation, principal obstacle pour le Portugal

LISBONNE
de notre correspondant

Pour sa participation au noyau dur des pays fondateurs de la monnaie unique européenne, devenue « *un grand dessein national* », le Portugal resserre les rangs. Le gouvernement socialiste d'Antonio Guterres a présenté le 13 février au Parlement une résolution qui réaffirme la détermination du Portugal de participer, dès le 1er janvier 1999, à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM).

Cette résolution, approuvée par le PS et par le Parti social démocrate (PSD-centre droit, opposition), traduit l'option européenne des deux principaux partis politiques portugais. Elle est avant tout un appel à l'unité nationale face aux « *déclarations publiques de responsables politiques de pays de l'Union européenne (UE) qui mettent en cause l'esprit et la lettre du traité de Maastricht* ».

Le premier ministre n'a pas de doutes : l'entrée des pays fondateurs de l'euro sera décidée sur la base des seuls critères de Maastricht et tous les pays remplissant les critères économiques et financiers de convergence se qualifieront pour l'UEM. « *Le Portugal va remplir les critères et je suis sûr qu'il serait impossible que l'UE fasse autre chose que respecter intégralement les traités et la souveraineté des Etats membres* ».

Le dernier rapport économique de la Commission européenne confirme la reprise de l'économie portugaise et les progrès enregistrés en matière de convergence nominale. Plaçant le Portugal parmi les douze pays susceptibles de passer à la monnaie unique, il vient renforcer la position du premier ministre.

STABILITÉ DES CHANGES

Les socialistes, au pouvoir depuis bientôt un an et demi, reconnaissent avoir bénéficié de la politique macroéconomique du gouvernement précédent de centre droit, résolument engagé dans la réduction du déficit du budget, la désinflation et la consolidation de la stabilité des changes.

En faisant le bilan d'un an de gouvernement, Antonio Guterres a déclaré avoir atteint les objectifs qu'il s'était proposés en vue de l'adhésion à l'euro, sans pour autant mettre en cause la croissance et l'emploi.

Il a rappelé que l'inflation est restée à 3,1 % en 1996, que l'économie a enregistré une croissance de près de 3 % et que le Portugal a inversé, pour la première fois depuis quatre ans, la tendance à la hausse du chômage : passé de 4,1 % en 1992 à 7,3 % en 1995, il est revenu en 1996 à 7,2 %.

La stabilité des changes a été maintenue en 1996, en dépit de la baisse des taux d'intérêt. Le différentiel des taux à long terme entre le Portugal et l'Allemagne est passé de 4,75 % à 0,84 % en un an et demi. Actuellement, c'est plutôt la banque centrale portugaise qui soutient le mark allemand que l'inverse ! Pour toutes ces raisons, Antonio Guterres considère que l'entrée de l'escudo dans le noyau dur de la future monnaie unique est compatible avec un euro fort. En effet, l'économie portugaise représente moins de 1 % de l'économie communautaire et l'escudo a une tradition de stabilité.

Mais avec un taux d'inflation de 3,1 % en 1996, le Portugal marche sur « *le fil du rasoir* » pour maintenir une croissance non inflationniste. En outre, la faiblesse de l'inflation dans les autres pays de l'UE va forcément durcir la valeur de référence (au maximum 1,5 % de plus que la moyenne des trois pays ayant le plus bas taux d'inflation). La hausse salariale de 3 % consentie dans la fonction publique après l'accord de concertation sociale de décembre dernier comporte un risque inflationniste si elle est suivie dans le secteur privé. Elle peut devenir un obstacle peut-être infranchissable pour le Portugal, malgré les efforts du gouvernement, avertissait récemment un responsable de la banque centrale. La détermination du Portugal est telle qu'il pourrait adhérer à une minorité de blocage lors du conseil européen qui va décider, au printemps 1998, des pays qui intégreront le premier groupe de l'euro, admet Antonio Sousa Franco, le ministre des finances. Si le Portugal venait à être exclu en raison du critère de l'inflation, il pourrait s'allier à l'Espagne et à l'Italie pour empêcher l'adhésion de l'Autriche et de la Belgique à l'UEM à cause du critère de la dette publique.

Fort du soutien unanime de tous les partis politiques, Antonio Guterres va tout faire pour empêcher un « *directoire de pays riches* » de décider du sort du Portugal autrement qu'en fonction des critères communs. « *Des années difficiles nous attendent* », avertit le premier ministre, pour qui la seule façon pour un pays périphérique de résister aux aspects négatifs de la globalisation de l'économie – l'exclusion sociale et la pauvreté – est d'être intégré dans le noyau dur d'un bloc régional fort.

Après avoir rencontré à Porto (Nord) les dirigeants des principaux groupes financiers du pays pour les assurer de la fermeté de sa politique, Antonio Guterres va prendre son bâton de pèlerin. La semaine prochaine il sera en France où il rencontrera le président Jacques Chirac. Il se rendra ensuite au Luxembourg, qui prendra la présidence de l'UE au second semestre 1997.

Alexandre Flucher Monteiro

LE « SUD » ET L'EURO

Questions-réponses

1 Quand sera prise la décision de lancer l'euro ?

Le traité de Maastricht (article 109 J) prévoit qu'un Conseil européen réuni avant le 1er juillet 1998 au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, confirme à la majorité qualifiée « *quels sont les Etats membres qui remplissent les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique* ». Un protocole annexé au traité « *sur la procédure concernant les déficits excessifs* » (le plus gros problème pour de nombreux pays) fixe les valeurs de référence à 3 % du PIB pour le déficit public et à 60 % pour la dette publique.

Ces chiffres sont-ils tranchants comme un couperet ? Pas tout à fait. Le traité lui-même (article 104 C), donne quelques marges d'interprétation. D'abord, il parle de « *déficit prévu ou effectif* ». Rien n'oblige donc à prendre en compte seulement les résultats de 1997. Ceux prévus pour 1998, et pourquoi pas 1999, sont également recevables. Ensuite, il prévoit que, si pour un pays la valeur de référence est dépassée, mais que le rapport a diminué « *de manière substantielle et constante et atteint un niveau proche de la valeur de référence* », son admission est possible. Pour la dette aussi une souplesse d'interprétation a été ménagée.

2 Les pays du Sud peuvent-ils bloquer l'euro ?

Les pays écartés du « premier tour » de la monnaie unique, auraient-ils les moyens de bloquer l'ensemble du processus ? En théorie non, car un protocole au traité de Maastricht prévoit que tous les pays « *respectent la volonté que la Communauté entre rapidement dans la troisième phase de l'union économique et monétaire ; aussi, aucun Etat membre n'empêchera-t-il l'entrée dans la troisième phase* ».

En réalité, cela dépendra de la configuration des alliances entre les pays membres de l'Union européenne. L'admission d'un pays nécessite 62 voix sur 87 au sein du Conseil, soit la majorité qualifiée. L'Italie fait partie des grands pays qui disposent de 10 voix, l'Espagne en détient 8, le Portugal 5. Si l'Italie seule est exclue, elle pourrait par exemple rallier à un vote négatif la Grèce (5 voix) et le Royaume-Uni (10 voix), si ce dernier ne s'exclut pas lui-même de l'euro, donc du vote. 25 voix ne constituent pas une minorité de blocage. Mais dans l'hypothèse où l'Espagne et le Portugal seraient aussi laissés sur la touche, un « front sudiste » de 28 voix pourrait empêcher le passage à l'euro, même sans le soutien de la Grande-Bretagne.

3 Quelle est l'attitude des marchés financiers ?

Les marchés financiers expriment leur opinion à travers les taux d'intérêt à long terme : s'ils sentent qu'un risque pèse sur l'argent qu'ils prêtent, ils vont demander une « *prime* », c'est-à-dire des taux de rémunération plus élevés. L'Italie subissait ainsi des taux d'intérêt nettement supérieurs à ceux de l'Allemagne. Or, depuis un an, la différence s'est amenuisée considérablement, passant de 5 points à 1,5 point (le même phénomène a joué pour l'Espagne et le Portugal).

Cette décrue des taux a coïncidé avec la convergence de ces pays vers les objectifs de la monnaie unique, et l'a en même temps favorisée. Que faut-il en conclure ? Que les marchés financiers, en ramenant les taux dans la fourchette de Maastricht, « votent » déjà, à leur manière, en faveur de la présence de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal dans le premier train de l'euro.

4 Quelle est la position de la France ?

Les responsables du gouvernement et de la Banque de France répètent sur tous les tons : les critères, rien que les critères (de Maastricht). Ils ne craignent rien tant que d'être soupçonnés par le grand allié allemand de laxisme, autrement dit de mettre en danger la stabilité de la future monnaie européenne pour des raisons politiques de solidarité avec les pays latins.

Le 13 février dernier, Valéry Giscard d'Estaing, qui préside la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, expliquait, dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*, qu'il était « *de la plus haute importance* » que l'Italie et l'Espagne fassent partie de la première vague des pays qui lanceront l'euro au 1er janvier 1999, afin de donner à la monnaie unique un caractère véritablement européen. Certes, l'ancien président de la République ne parlait qu'en son nom, mais il faisait savoir, dans le même article, que sa précédente sortie, très remarquée, sur la trop faible parité du dollar, avait reçu la bénédiction du président Jacques Chirac. Faut-il en conclure qu'il dit plus librement ce que les dirigeants en place pensent tout bas ?

"UN MÉCANISME MONÉTAIRE
AVEC L'EURO CONSTANT"

*MOYEN D'UNE
POLITIQUE DE RELANCE*

Proposé par le "Centre Jouffroy
pour la Réflexion Monétaire" (fondé en 1974)
88 bis rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris
P.U.F. - 125 pages - 100 Frs
En vente en librairie
Condensé en 6 pages sur demande. Tél.: 01 46 22 10 50

صكذا من الامل

18

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (donnees nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janv.	déc.	dec.	nov.	oct.	déc.	nov.
Dernier mois connu	−0,2	0	+0,6	−0,3	−1,7	+0,2	+1,5
Cumul sur 12 mois	+5,1	+3,6	+3,3	+1,4	−2,3	+1,4	+4,2
Taux de chômage (en %)	jan.	dec	jan.	dec	oct	jan.	jan.
Dernier mois connu	5,4	3,3	11,3	12,7	12,2	6,5	9,7
Un an avant	5,7	3,4	10	11,7	12,1	7,9	9,6
Indice des prix (en %)	jan.	dec.	jan	déc.	jan.	jan	déc
Dernier mois connu	+0,3	+0,1	+0,4	+0,2	+0,2	−0,2	0
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,8	+1,7	+2,6	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	déc	jan.	nov	nov.	nov.	nov	déc.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−15	+643,4	+9,5	+ 9,5	+6 143,5	−1	+2,4
Cumul sur 12 mois, (monnaies nationales)	−166	+ 6 804,2	+95,6	+118,9	+67 459,2	−12,5	+34,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−166	+61,9	+63,9	+ 23,3	+43,7	−19,3	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+4,7 (4e)	+0,4	+3,3	+3,5	+2,4	+1,8	+3,3
Sur 12 mois	+3,4	+3,2	+1,9	+1,4	+0,7	+2,2	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

REGAIN DE CROISSANCE DES IMPORTATIONS DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

Certains pays latino-américains, tels le Mexique et l'Argentine, avaient essuyé une sévère récession en 1995, en raison du resserrement des politiques monétaire et budgétaire à la suite de la crise financière mexicaine. L'année 1996 a été marquée par le retour de la croissance économique dans ces pays, qui s'est traduite par une vive progression de leurs importations (+ 20 % en volume entre octobre 1995 et octobre 1996). Ces importations sont constituées pour une bonne partie d'achats à des firmes nord-américaines de composants destinés à être assemblés ou transformés, avant d'être réexportés sous la forme de produits finis, ce qui rend le commerce très sensible aux variations de l'activité industrielle.

Les exportateurs français n'ont pas réellement bénéficié de ce rebond puisque leurs ventes à destination de l'Amérique latine n'ont progressé, en moyenne, que de 2 % en valeur en 1996.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

▼ Importations des pays d'Amérique latine
en volume, indice 100 en 1992

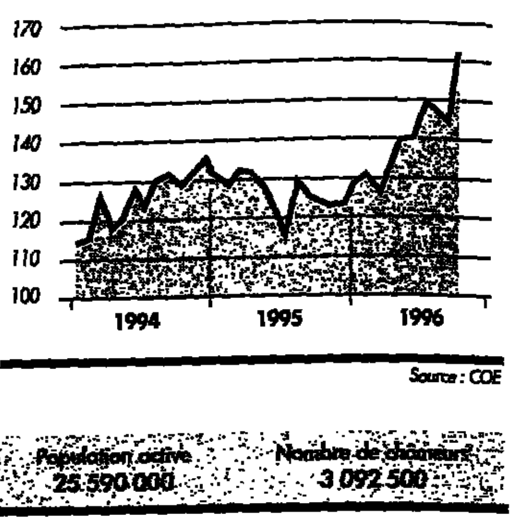

Source : COE

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 092 500

La pression salariale ne devrait pas avoir d'effet immédiat sur les prix américains

▼ Etats-Unis

Le PIB a progressé de 4,7 % au dernier trimestre 1996, mais l'inflation est restée à 1,8 %

On s'était attendu à une forte croissance dans les derniers mois de 1996, mais les chiffres publiés par le département américain du commerce ont dépassé toutes les attentes et toutes les craintes. Rarement la combinaison d'une économie puissante et d'une *inflation faible aura été aussi bien* réussie : le PIB a progressé au quatrième trimestre au rythme annuel de 4,7 %, après 2,1 % au trimestre précédent. L'accélération est nette sur l'ensemble de l'année entre *1996 (+ 3,4 %) et 1995 (+ 1,3 %)*. L'analyse des composantes de cette progression peut permettre de discerner ce qui, dans cette accélération, provient d'éléments conjoncturels ou d'« aberrations statistiques » qui ne devraient pas *jouer à nouveau dans les premiers mois de 1997*, et celles qui relèvent d'une tendance plus profonde.

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS

Ainsi la croissance du quatrième trimestre, l'an dernier, est due pour *2,1 points du PIB à la vigueur de l'exportation. Mais ce phénomène* tient, d'une part, à l'accélération traditionnelle des enregistrements de ventes externes en fin d'année, dont on sait qu'il est suivi, au premier trimestre suivant, d'un ralentissement et, d'autre part, de quelques grosses opérations à caractère non récurrent, comme des ventes d'avion. Mécaniquement, le moteur de l'exportation devrait se ralentir cette année, d'autant que, peu à peu, les premiers effets de la réévaluation récente du dollar par rapport aux autres monnaies vont apparaître.

Le reste de la croissance du quatrième trimestre vient d'abord d'une consommation soutenue (+3,4 % en rythme annuel). *Ici encore on aurait probablement tort* de prolonger la tendance constatée à partir d'un trimestre précédent faible (+0,5 %) car une bonne partie tient à une forte utilisation de services en fin d'année, et notamment de commissions aux intermédiaires *financiers, ces derniers constituant*, avec la valorisation des portefeuilles des ménages, un des moyens indirects par lesquels la sphère financière et *« l'exubérance de Wall Street »*, selon l'expression du président de la Fed, Alan Greenspan, *influe sur l'économie* réelle. Reste que la consommation hors services est solide (+2,8 %), l'investissement des entreprises très dynamique et que la formation des stocks contribue à l'expansion.

Si l'on décante les statistiques de *ces facteurs « anormaux »*, il est raisonnable de penser que l'économie américaine tourne à un rythme de croissance de l'ordre ou légèrement inférieur à 3 %. Les premières données chiffrées sur 1997 confirment ce ralentissement sur *une progression précédente jugée* excessive. Même ainsi, comment expliquer que la solidité de la croissance ne se soit pas traduite par un dérapage de l'inflation ? Comment peut-on avoir à la fois un PIB qui progresse de 4,7 % *et une inflation de 1,8 % ?*

Nombreux sont les économistes qui soulignent la montée des pressions inflationnistes provenant d'un marché du travail tendu et de tensions sur les salaires. Ils n'ont pas tort : *ces derniers ont augmenté* plus vite en 1996 (+3,4 %) qu'en 1995 (+2,8 %) et la Réserve fédérale, dans son rapport du 22 janvier dernier, relève *« une poignée de témoignages »* de pressions salariales. Jusqu'alors, M. Greenspan estimait *qu'une insécurité élevée de l'emploi* expliquait largement la modération des coûts salariaux et la faiblesse de l'inflation en résultant. Il n'en a toutefois pas – encore – tiré la conclusion qu'il fallait resserrer la politique monétaire et le comité *spécialisé a décidé, le 5 février dernier*, de laisser inchangé le niveau de ses taux d'intérêt.

L'analyse du marché du travail est complexe : les statistiques du département du travail montrent qu'en janvier 271 000 emplois ont *été créés, performance remarquable* mais, en même temps, le taux de chômage progresse de 5,3 % à 5,4 %. C'est qu'il faut compter sur un accroissement de la population active en janvier de *509 000 personnes. En 1996, elle a progressé de 2 % et on estime que*, si cette tendance se poursuivait en 1997, la création d'emplois pourrait se maintenir à un niveau mensuel de 200 000 sans incidence sur le taux de chômage. On sait qu'aujourd'hui les craintes d'une sur*chauffe de l'économie se manifestent* lorsque l'emploi mensuel nouveau dépasse 250 000. Le chef des conseillers économiques du président, dans son rapport annuel publié ce mois, a montré que les caractéristiques nouvelles du travail, d'une part, de l'entreprise, de l'autre, rendaient moins probable *une reprise de l'inflation qui pourrait* venir casser l'expansion en cours. Les coûts salariaux totaux progressent moins vite que la seule composante salairiale : les compléments (heures supplémentaires, frais médicaux...) tempérant la tendance.

▼ Évolution du salaire horaire

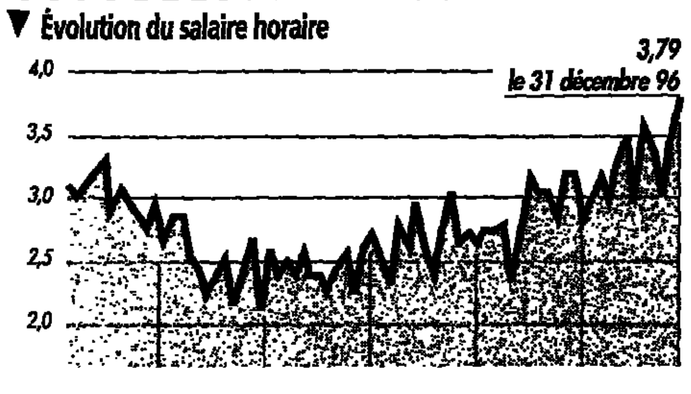

▼ Indice des prix de détail

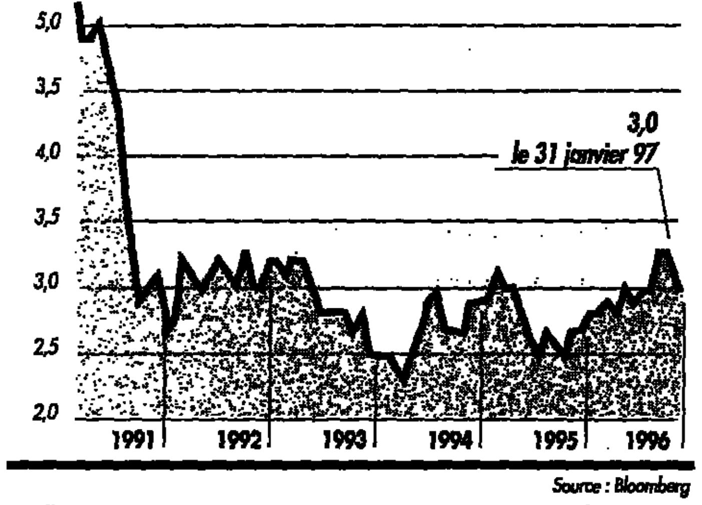

Source : Bloomberg

En outre, si on mesure l'inflation *par l'évolution des prix à la consommation*, ce sont les prix alimentaires et de l'énergie qui ont le plus progressé récemment, et ils ne devraient pas à l'avenir augmenter plus rapidement que les autres prix.

Deux autres facteurs permettraient enfin de consolider cette situation favorable. L'un est de nature conjoncturelle : la marge des profits antérieurement constitués par les entreprises est important et *va jouer, si besoin est, comme un* « amortisseur temporaire », empêchant la progression des salaires d'être répercutée par des augmentations de prix. L'autre tient aux changements structurels de l'économie qui ont abaissé le niveau auquel le taux de chômage peut tomber sans provoquer des goulets d'étranglement ou des déséquilibres dans le processus de fixation des salaires.

ALIMENTATION ET ÉNERGIE

Sans doute peut-on y ajouter un élément complémentaire : la croissance des dernières années, bien que solide, est restée en dessous de la croissance potentielle de l'économie. Tant que l'écart demeure, on peut dépasser la vitesse de croisière normale. Mais gare lorsque, comme aujourd'hui, cette marge tend à disparaître.

Comment ne pas relever également que ce scénario sur l'activité de l'économie réelle feint d'ignorer les impacts éventuels d'une correction toujours possible de marchés financiers « exubérants » ? Jamais aussi le décalage des préoccupations n'a été plus grand entre une Amérique qui s'inquiète de la surchauffe dès que la création d'emplois est trop forte et une Europe aux taux de chômage à deux chiffres.

Philippe Adhémar
Economiste

Le processus de privatisation ivoirien touche à sa fin

▼ Afrique de l'Ouest

La reprise de la société nationale de télécommunications par une filiale de France Télécom a suscité de vives controverses à Abidjan

Le programme de privatisation du secteur public ivoirien devrait arriver à son terme d'ici à la fin de l'année 1997. Entamé en 1991 avec le passage de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) sous le contrôle du groupe Bouygues, le processus vient de franchir une étape importante avec le rachat de 51 % du capital de la Compagnie ivoirienne de télécommunications (Citelcom) par France Câble Radio, filiale de France Télécom. Sur une soixantaine d'entreprises de toutes tailles opérant dans tous les secteurs – énergie, agroalimentaire, tourisme –, offertes aux investisseurs privés, 37 ont d'ores et déjà été rachetées. Dans les mois qui viennent, la Société ivoirienne de raffinage (SIR), l'hôtel Ivoire, la Société des transports publics d'Abidjan (Sotra) et la compagnie aérienne intérieure Air Ivoire devraient rejoindre le secteur privé.

En Côte d'Ivoire, le débat autour des nationalisations a profondé*ment changé en cinq ans. Lors du* rachat de la Compagnie d'électricité (CIE) par le groupe Bouygues, les partisans du service public (l'opposition de gauche et les syndicats) avaient mis en garde contre *la logique du profit et les menaces qu'elle faisait peser sur l'emploi*. Au fil des ans, ce débat s'est apaisé. D'une part parce que la CIE a mis en œuvre une politique d'intéressement du personnel et un système de prévoyance plus per*formants que ceux qui existaient auparavant, et d'autre part parce* que la dégradation des services encore sous le contrôle de l'Etat (une politique parfois délibérée, *comme dans le cas du téléphone* où l'Etat s'est refusé à investir, préférant laisser cette tâche aux futurs investisseurs) a fait apparaître la privatisation comme une aubaine aussi bien pour les salariés *que pour les usagers*.

Mais la privatisation de la Citelcom a été l'occasion d'un affrontement entre les partisans d'une « solution nationale » et ceux d'un recours à un investisseur étranger. Outre France Télécom, étaient candidats à la reprise Telekom Malaysia (déjà implantée en Guinée-Conakry) et un consortium baptisé Africa Bell. C'est autour de ce dernier candidat que le débat a fait *rage. Ses deux dirigeants*, Hamed Bassam Traoré (qui exploite la concession du ramassage des ordures pour la ville d'Abidjan) et Koffi Bergson (co-opérateur de la *société de téléphone cellulaire Loteny), se réclamaient de l'appui de* l'américain AT&T, mais celui-ci s'est montré réticent à s'engager financièrement, se contentant, tout au long de la procédure de privatisation, d'offrir son savoir-*faire technique*.

Les incertitudes qui ont entouré le montage financier d'Africa Bell ont conduit le comité de privatisation à disqualifier sa candidature, et finalement c'est l'offre française *qui l'a emporté sur la malaisienne*, France Câble Radio proposant 105 milliards de francs CFA (1,05 milliard de francs) contre 104 pour son concurrent asiatique. L'arrivée de France Télécom (ou plus exactement son retour, puisque la société française avait coexploité les communications internationales dans les années 70), venant après celle de Bouygues (opérateur de la société de traitement et de distribution des eaux Sodeci), a été interprétée comme une recolonisation par de nombreux Ivoiriens.

AMÉRICAINS RÉTICENTS

En revanche, la *privatisation des* complexes agro-industriels (huile de palme, hévéas...), dont l'immense Palmindustrie, vendu par « blocs » régionaux, ont permis à *quelques groupes ivoiriens* – au premier rang desquels Octide, dirigé par François Bakou – d'acquérir une dimension internationale.

Contrairement aux grandes compagnies de service public, *dans lesquelles l'Etat conserve une* minorité de blocage, la participation publique dans l'agroalimentaire est de l'ordre du symbolique (15 % pour la SOGB, 8,55 % pour la *SAPH*, qui exploitent toutes deux *des plantations de caoutchouc)*. Avec la mise en vente d'actions (en général 20 % du capital offert sur le marché à terme d'Abidjan), les privatisations ont dopé la Bourse ivoirienne, certaines actions *comme celle de la Sicor (coprah et coco râpé) triplant* de valeur en un an. Sur la durée, le processus ivoirien de privatisation laisse pourtant quelques interrogations en suspens.

La quasi-totalité des investisseurs qui y ont participé étaient déjà présents en Côte d'Ivoire ou en Afrique de l'Ouest. Comme on l'a vu avec la Citelcom, les grands groupes nord-américains sont très *réticents à s'engager sur un marché* qu'ils connaissent mal et qui leur apparaît sans doute comme limité en taille et en ressources financières. Les seuls nouveaux venus sont certains groupes d'Asie *du Sud-Est, et de nombreux observateurs* s'interrogent sur leur capacité à adapter leurs méthodes au continent. A cet égard, la réussite ou non de Telekom Malaysia en *Guinée* sera un test déterminant.

Il faut en plus préparer dès maintenant l'après-privatisation. La hausse des investissements étrangers en Côte d'Ivoire ces *deux dernières années* est en grande partie attribuable aux privatisations. Une fois celles-ci achevées, le pays devra trouver de nouvelles méthodes pour attirer les capitaux. *Il faudra alors profondément réformer les relations* entre l'Etat et le secteur privé.

Une récente enquête de conjoncture commandée par les industriels ivoiriens a montré que ceux-ci craignent toujours les caprices d'une administration tatillonne et imprévisible.

Thomas Sotinel

Club
STRATÉGIES
DU
MANAGEMENT
Fondé et animé par :
Henri Vacquin et Yvon Minvielle
11 mars 1997 - Paris - 9h-18h
Journée-Evénement
Aménagement & Réduction
du Temps de Travail :
Pour ou contre ?
Renseignements et inscriptions :
tél. 01 47 34 26 36 / fax 01 45 66 50 30

UN CHIFFRE

7,6

milliards

LE NOMBRE DE JEANS VENDUS EN UN AN

Le bon vieux *« 5 poches »* bleu serait-il en train de passer de mode ? Trois cents millions de paires de moins en un an, de quoi inquiéter les firmes qui se partagent un marché mondial de 7,6 milliards de jeans (4,4 milliards de modèles pour hommes et 3,2 *milliards pour* femmes en 1995). Levi's, la marque fétiche, aurait décidé de réduire de 20 % les effectifs de ses usines américaines qui emploient 5000 personnes, essentiellement *au moyen de retraites anticipées*. Et Lee et Wrangler comptent licencier 2 000 à 3 000 personnes dans les quatre ans à venir.

La Stampa, qui rapporte ces informations, oppose à ce recul la réussite de Renzo Rossi, le président de la firme Diesel, un entrepreneur de Vénétie typique qui a fait fortune en vendant au monde entier des jeans nouvelle vague que chacun croit américains. Ses ventes pour la saison 97-98 sont en hausse de 15 %. Mais il prévoit le retour en grâce du jean classique *« exactement dans deux ans »*. Et Diesel s'y prépare déjà.

La nouvelle entente monétaire asiatique

par Marc Uzan

Due à la chute du peso, la crise mexicaine de décembre 1994 n'a pas seulement eu des effets en Amérique latine. Elle a aussi préoccupé les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales asiatiques. Dès le mois de janvier 1995, les gouverneurs des banques centrales de la région s'étaient retrouvés à Hongkong pour faire le point sur les effets immédiats et à long terme du choc mexicain. Cette rencontre préliminaire a été suivie par le sommet du 20 novembre 1995 qui a réuni les gouverneurs des banques centrales de dix pays : Thaïlande, Indonésie, Australie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Chine, Philippines, Hongkong et Japon. Cette rencontre « historique » a donné lieu à un accord de coopération monétaire auquel ont souscrit Hongkong, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Australie et la Malaisie. Cet accord, le premier du genre conclu entre des banques centrales de la région Asie-Pacifique qui contrôle 400 milliards de dollars de réserves de change, équivalentes à celles des pays membres du G7, s'annonce prometteur.

Peut-on le considérer comme le premier acte d'une véritable entente monétaire asiatique qui pourrait passer par la création d'une institution régionale semblable à celle qui existe entre banques centrales des principaux pays industrialisés la BRI (Banque des règlements internationaux) ? Nous n'en sommes pas là. Cet accord de décembre 1995 consiste à apporter une aide immédiate de 500 millions de dollars au pays qui en aurait besoin. Hongkong a signé cet accord de manière bilatérale avec la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. D'autres accords ont été signés de manière multilatérale, mais n'ont pas été rendus publics. Des accords bilatéraux séparés ont également été signés entre la Malaisie et l'Indonésie, d'une part, Singapour et l'Indonésie, d'autre part. Ces accords sont supposés assurer un secret absolu des transactions entre banques centrales, de façon à les protéger contre toute attaque des marchés.

Le miracle asiatique va-t-il se produire et réussir dans le domaine de la coopération monétaire, un domaine où les pays du G7 ont souvent des difficultés à se concerter ? A ce stade, la prudence prévaut. On pressent combien est fragile cette coopération qui, si elle apporte aux différents partenaires de la région un sentiment de sécurité morale, n'offre toutefois pas suffisamment d'armes réelles contre les marchés. Même s'ils sont tombés d'accord sur un pacte d'entraide mutuelle au cas par cas, ils ne se sont pas entendus pour une intervention coordonnée sur leurs marchés des changes.

Dans ce contexte, juillet 1997, date du retour de Hongkong à la Chine, est aussi source d'incertitudes compte tenu de la détermination des spéculateurs qui, avant cette date fatidique, font de l'île leur cible privilégiée. S'il n'existe aucun risque sur les taux d'intérêt liés aux obligations du Trésor (valeurs à court terme) dont la valeur est équivalente à ceux des bons du Trésor américains, une menace sérieuse pèse sur les valeurs en dollars de Hongkong pour toutes les transactions à cinq ans. Mais les réserves de l'île sont de 62 milliards de dollars américains ; même l'hypothèse pessimiste d'une fuite de capitaux, lors de la transition, représentant 20 % des quelque 270 milliards de dollars actuels que représentent les comptes de dépôts et en liquidités ne provoquerait pas une situation à la mexicaine. De plus, Pékin a des réserves de change qui se montent à 100 milliards de dollars américains.

Une coopération plus étroite entraînera-t-elle la création d'une banque centrale de l'Asie-Pacifique ?

Au-delà de ce premier accord de coopération entre banques centrales asiatiques, le deuxième axe d'une coopération institutionnelle pourrait-il être le club Emeap, future plate-forme pour une BRI asiatique ? Pendant l'été 1996, pour la première fois, onze gouverneurs des banques centrales de la région se sont réunis sous l'égide de l'Executive Meeting of East Asia and Pacific Central Banks (Club de rencontre des banques centrales de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique) pour décider d'un agenda ambitieux de coopération régionale entre ces banques centrales.

Les gouverneurs membres de ce forum ont décidé d'établir un groupe de travail sur la région pour identifier les domaines de coopération entre banques centrales et pour faire face à la globalisation des marchés financiers. Ce qui devrait comprendre le domaine de la coopération sur les taux de change entre pays. Un autre groupe de travail a été établi pour examiner les modalités de systèmes de paiement dans la région Asie-Pacifique, afin d'optimiser les transferts de capitaux au profit du financement de l'investissement.

L'Emeap a aussi établi un groupe de travail sur les questions de supervision bancaire et de réglementation financière. Les banques asiatiques se sont toujours plaintes que les ratios du Comité de Bâle, dits « ratios Cook » et destinés à conforter l'assise financière des banques, établis par les banques centrales du G10, étaient discriminatoires à leur égard. En effet, les banques commerciales non membres des pays de l'OCDE doivent constituer des réserves d'un montant plus élevé que leurs homologues de la zone de l'OCDE. L'Emeap pourrait remettre en cause cette anomalie en créant ses propres critères de solvabilité, avant d'évoluer, peut-être, vers la création d'une véritable institution régionale équivalente à la BRI.

De toute évidence, cette perspective n'enchante pas la Banque des règlements internationaux, peu désireuse de voir naître des concurrentes dans les pays émergents. Cette institution s'efforce de se donner une assise plus large, ce qu'elle a fait à l'automne dernier en décidant d'accueillir plusieurs banques centrales des pays émergents, premier pas d'une stratégie visant à transformer la BRI en organisation monétaire mondiale de premier plan.

Cette idée, très controversée au sein de la banque, n'était pas évidente de la part d'une institution qui, rappelons-le, fut créée pendant l'entre-deux-guerres pour gérer la crise des dettes interalliées et qui a évolué vers un forum de coopération des banques centrales, composé aujourd'hui de 32 membres provenant principalement de banques centrales européennes. L'annonce, au mois de septembre 1996, que neuf banques centrales allaient rejoindre la BRI, officiellement au mois de mars 1997 (Singapour, Hongkong, Chine, Corée, Mexique, Brésil, Arabie saoudite, Russie, Inde), est un premier geste.

Pour autant, ces nouveaux membres auront-ils une véritable influence sur l'organisation ? Le capital de la banque appartient à ses membres. Rejoindre la banque équivaut à détenir une partie de son capital et donc, théoriquement, à avoir voix au chapitre. Or, les nouveaux membres pourront souscrire au capital de la banque, mais ne seront pas membres du conseil d'administration. Problème. D'autre part, l'émergence de la future banque centrale européenne rendrait anachronique la présence au sein du conseil d'administration de la BRI de pays européens désormais dotés d'une monnaie unique. Autre débat prévisible.

Il reste que l'expansion de la BRI doit être comprise, dans l'immédiat, comme la volonté de contrecarrer toute initiative régionale d'établir une BRI asiatique. Quitte à tirer les conséquences de la création prochaine de la banque centrale européenne. La mise en place d'une constellation institutionnelle en Asie-Pacifique, et ce depuis un an, vise à mondialiser les enjeux économiques qui ont pour théâtre cette plaque sensible de la haute finance internationale, laquelle vit déjà au XXI^e siècle.

Marc Uzan est directeur exécutif de l'organisme new-yorkais Reinventing Bretton Woods Committee.

Faut-il nationaliser la taxe professionnelle ?

par Rémy Prud'homme

La taxe professionnelle est pratiquement le troisième impôt français, loin derrière la TVA et l'impôt sur le revenu, mais du même ordre de grandeur que l'impôt sur les carburants et l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Il est difficile de collecter près de 150 milliards de francs chaque année sans faire grincer beaucoup de dents. François Mitterrand – dont le jugement en matière économique et fiscale n'était pas toujours sûr – la qualifiait d'« impôt imbécile ». Beaucoup ont cherché, sans grand succès, à le réformer. Le CNPF en a longtemps demandé la suppression pure et simple. Le quinzième rapport du Conseil des impôts accouche d'une idée nouvelle, mais discutable : nationaliser la taxe professionnelle.

La taxe professionnelle est un impôt local qui alimente les caisses des communes, des regroupements de communes (comme les communautés urbaines), des départements et des régions, et qui constitue à peu près la moitié de leurs ressources fiscales. Il est payé par les entreprises, ou, plus précisément, par les établissements. Il est assis à la fois (et à parts à peu près égales) sur le stock de capital des établissements et sur les salaires qu'ils versent, c'est-à-dire en gros sur les facteurs de production. Le taux de l'impôt est décidé par chaque collectivité locale, sous certaines contraintes imposées par la loi. Il en résulte que l'impôt payé par une entreprise dépend du taux voté par la commune, par le département et par la région, et qu'il varie d'un endroit à un autre – ce qui fait désordre aux yeux des amateurs d'uniformité. De plus, l'assiette de l'impôt est inégalement répartie entre collectivités territoriales : il y a des communes qui ont une assiette élevée (par habitant) et d'autres qui ont une assiette faible, ce qui choque les partisans de l'égalitarisme.

La proposition du Conseil des impôts consiste à ôter aux collectivités locales le soin de décider du taux de l'impôt. C'est l'Etat qui fixerait un taux unique. L'assiette ne serait guère modifiée. Le produit de l'impôt serait redistribué aux collectivités territoriales d'une façon égalitaire. Or, ce qui définit un impôt local, c'est le fait que son taux est décidé par des élus locaux. La mesure proposée revient donc à supprimer la taxe professionnelle en tant qu'impôt local, et à la remplacer par une subvention. Elle ne relève pas tant de la technique fiscale que de la philosophie politique. Faut-il, pour avoir moins d'inégalité, introduire un système moins décentralisé et moins concurrentiel ?

La nationalisation du principal impôt local est d'abord un coup porté à la décentralisation. Ce qui justifie la décentralisation, c'est l'idée que les collectivités locales sont, mieux que le gouvernement central, capables de prendre les décisions en accord avec les préférences des citoyens. Mais ces décisions ne peuvent pas porter que sur les dépenses, elles doivent également porter sur les impôts. La nécessité d'avoir à augmenter le taux de l'impôt, et donc de déplaire aux citoyens électeurs, contrebalance l'envie d'augmenter les dépenses et de faire ainsi plaisir aux mêmes citoyens électeurs. Elle est le commencement de la sagesse fiscale. Otez cette contrainte en supprimant ou en réduisant les impôts locaux, et l'édifice branle. Des élus qui ne seraient que dépensiers ne seraient pas responsables.

En l'absence d'un impôt local sur les entreprises, les élus n'auraient guère d'intérêt à se soucier de leurs besoins

La réforme proposée aurait également pour effet, et pour objet, de réduire la concurrence que la taxe professionnelle introduit entre collectivités locales. Les collectivités cherchent en effet à attirer la matière fiscale, et notamment les entreprises ou établissements productifs. En faisant mieux que le voisin en ce qui concerne les services dont ménages et entreprises ont besoin. Il est vrai que cette concurrence est loin d'être parfaite, et que les collectivités locales riches partent dans cette course avec une longueur d'avance. Il est vrai aussi qu'elle est parfois sauvage, et que certaines collectivités se livrent à des surenchères déplorables pour attirer des entreprises. Mais on peut penser que la concurrence, même imparfaite, même sauvage, est préférable à pas de concurrence du tout. En l'absence d'un impôt local sur les entreprises, les élus n'auraient guère d'intérêt à se soucier des besoins des entreprises en services locaux. Et il deviendrait encore plus difficile de trouver des sites pour les établissements réputés à tort ou à raison gênants, comme les usines de traitement des déchets.

Reste que les avantages de la décentralisation et de la concurrence ont un inconvénient : l'inégale distribution de l'assiette de la taxe professionnelle entre les différentes collectivités. Ce problème admet au moins trois solutions, partielles, qui sont du reste bien connues. La première consiste à prendre aux communes qui ont beaucoup et à donner à celles qui ont peu, c'est-à-dire à mettre en place des mécanismes de redistribution. Ceux qui existent déjà sont d'ailleurs plus efficaces qu'on ne le dit souvent, et ils peuvent – techniquement, sinon politiquement – certainement être améliorés.

La deuxième solution consiste à réduire le nombre des communes, car les disparités sont exacerbées par le morcellement communal français. La plupart des problèmes de disparités intercommunales disparaîtraient si nos petites communes étaient remplacées par de grandes communes. Tous les efforts déployés à cet effet depuis trente ans, et ils ont été nombreux, ont lamentablement échoué.

Une troisième solution consiste à utiliser à des fins correctrices les subventions existantes. Elles sont nombreuses et importantes. Le gouvernement central verse quelque 250 milliards de francs chaque année aux collectivités territoriales. Il n'est pas nécessaire de porter ce chiffre à 400 milliards (comme le voudrait le Conseil des impôts) pour réduire les inégalités d'assiette fiscale entre collectivités locales. Ces subventions contribuent déjà à réduire les inégalités. Elles pourraient facilement – là encore techniquement, sinon politiquement – le faire davantage.

Les inconvénients de l'inégale répartition de l'assiette de la taxe professionnelle, qui sont bien réels, peuvent être corrigés si on le veut vraiment. Mais pour supprimer ces inconvénients, supprimer la taxe professionnelle en tant qu'impôt local et en même temps tous ses avantages, c'est jeter le bébé avec l'eau du bain. De plus, à partir du moment où la taxe professionnelle serait nationalisée, deux problèmes se poseraient très rapidement. En tant qu'impôt national, la taxe professionnelle est-elle le meilleur impôt possible ? Pourquoi ne pas la remplacer par un ou des points de CSG ou de TVA de plus ? Et en tant que subvention aux collectivités territoriales, pourquoi 150 milliards ? Pourquoi pas 100 ou 50 ? C'est ce que vont redouter beaucoup d'élus locaux. Mieux vaut un mauvais impôt local (ils le sont tous) qu'une bonne subvention.

Rémy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.

LIVRES

Le pouvoir contesté des médecins

par Philippe Arnaud

LES MÉDECINS FACE À L'ÉTAT.
UNE COMPARAISON EUROPÉENNE
de Patrick Hassenteufel
Presses de Sciences-Po, 364 p., 198 F.

Ces dernières années, l'économie de la santé a connu un développement important pour au moins une raison : le poids considérable de ce secteur dans l'économie – aujourd'hui, près de 10 % du PIB. Les médecins sont depuis longtemps un lobby puissant. Mais le groupe social constitué qu'ils représentent face à l'Etat n'avait pas fait l'objet d'une étude comparée sur le plan européen. Cette lacune est aujourd'hui réparée.

Patrick Hassenteufel, maître de conférences à l'université d'Amiens, analyse depuis de nombreuses années les systèmes de santé, notamment en Europe. L'intérêt de son travail est double. Il est d'abord une histoire du pouvoir médical depuis sa naissance, ou plutôt sa reconnaissance, au XIX^e siècle. En France, ce n'est qu'en 1892 que le monopole des soins est définitivement accordé aux médecins. L'histoire du XX^e siècle se confond avec une montée en puissance du pouvoir médical. Au moins jusqu'au début des années 80, où la crise et la hausse des effectifs médicaux sonnent le glas de « l'âge d'or » de la profession. Cet ouvrage est aussi une analyse des rapports des médecins à l'Etat, et ce dans trois pays aux idéologies très différentes : le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France.

Au Royaume-Uni, le système est étatisé : c'est le NHS (National Health Service), né du plan Beveridge en 1946. Une profession intégrée à l'Etat, pas de choix possible du généraliste, un accès réglementé à la médecine spécialisée... Et une médecine « parallèle » privée en plein essor. La société duale est en marche. L'Allemagne, elle, a joué un rôle de précurseur en matière d'assurance-maladie. C'est Bismarck qui impose l'assurance-maladie obligatoire, en 1883. Le modèle allemand est libéral. Mais « l'autoadministration collective » y est la règle. Une sorte de cogestion qui prévoit que les caisses d'assurance-maladie sanctionnent les médecins qui dépassent le montant de leur « enveloppe globale » fixée chaque année.

Le système français, à l'origine plus libéral, se rapproche de plus en plus du système allemand, surtout depuis le plan Juppé de novembre 1995. Les Français comme les Allemands consacrent environ 10 000 francs par an à la santé (en 1994). Ce chiffre est de l'ordre de 6 000 francs au Royaume-Uni. La densité médicale en France (2,7 médecins pour mille habitants) se rapproche également davantage de celle de l'Allemagne (3,2) que de celle du Royaume-Uni (1,4).

La stratégie de tous les gouvernements face au puissant lobby médical a été de diviser pour régner. Au Royaume-Uni, la réforme du NHS s'est clairement faite au détriment des médecins. Les spécialistes sont désormais placés sous haute surveillance. Contrôlés étroitement par les nouvelles Family Health Service Authorities, ils ne peuvent être consultés en première intention. En Allemagne, des divisions sérieuses sont apparues entre généralistes et spécialistes, mais aussi entre « médecins de caisse ». En 1992, le plan Seehofer (du nom du ministre allemand de la santé) de maîtrise des dépenses de santé a suscité un tollé. Il est néanmoins appliqué. En France, la division a aussi joué. Face au plan Juppé, les médecins ont eu des stratégies divergentes. Le clivage est surtout important entre médecins libéraux, affiliés à la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français), et MG France (Médecins généralistes).

Partout, les réformes se sont faites dans une large mesure « contre les médecins ». Le financement de la santé est un problème récurrent, dans tous les pays européens. Il y a eu, dans l'Hexagone, dix-huit plans de redressement de la sécurité sociale depuis 1974. Mais la seule « maîtrise financière » des dépenses de santé ne marche pas. Le concept de « maîtrise médicalisée », apparu depuis 1992, voudrait responsabiliser les médecins, tout en prenant davantage en compte les critères médicaux dans la répartition des moyens. Il les contraint à participer à la mise en œuvre des réformes.

Faut-il, dans ces conditions, parler d'un déclin du lobby médical ? Les médecins restent un groupe puissant, même s'il est fragmenté. Les inégalités ont tendance à s'accroître. La communauté médicale voit son statut se banaliser. Les débats internes à la profession ont lieu aujourd'hui sur la place publique. Ceci explique peut-être cela. Comme le disait, au début des années 80, le journal *Le Médecin de France*, cité par Patrick Hassenteufel, « *aucun corps social, aucune activité économique, ni les avocats, ni les métallos, ni l'industrie chimique, ni même l'enseignement ou la magistrature n'ont ainsi eu à débattre, chaque jour de leurs moindres affaires, sous les feux croisés d'une presse professionnelle groupant aujourd'hui deux quotidiens, trois bi-hebdos et de nombreux hebdomadaires* ». Peut-être parce que la santé, plus encore que l'enseignement ou la justice, est devenue l'affaire de tous.

EPSCI
ESSEC ÉCOLE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

Formation en 4 ans au Management International

L'international, notre métier

Nous formons les futurs cadres internationaux nécessaires au développement des entreprises sur les différents marchés du monde.

- quatre années d'études après le baccalauréat
- programme bi-national avec double diplôme (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas)
- une des 3 meilleures écoles françaises de formation aux affaires internationales

Admission
- en 1^{re} année, par le concours S.E.S.A.M.E
- en 2^{ème} année, pour les "Bac + 2"
- en 3^{ème} année, pour les "Bac + 3"

Diplôme visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur

EPSCI
Av. Bernard Hirsch
BP 105
95021 Cergy-Pontoise cedex.

Contact
Service Admissions
Tél. 01 34 43 31 60
Fax. 01 30 38 76 76

Journée «Portes Ouvertes»
Samedi 1^{er} mars 1997 de 10 h à 18 h
Campus de l'ESSEC à Cergy-Pontoise

Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat. Membre de la Fesic. Affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles - Val d'Oise - Yvelines.

[illegible]

صكذا من الاجل

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

EDS A.T. KEARNEY
Enterprise Solutions

... Une initiative pour de nouvelles opportunités

EDS, leader mondial des services informatiques et A.T. Kearney, leader mondial du conseil en stratégie, management et technologie de l'information, ont pris l'initiative de créer « *Enterprise Solutions* », structure de conseil dédiée aux projets de transformation des entreprises s'appuyant sur la mise en œuvre de solutions progiciels. Cette structure s'appuie en France sur plus de 10 années d'expérience avec les grands noms du marché des progiciels.

Dans le cadre du fort développement de notre structure, nous recherchons des

Consultants et Managers expérimentés SAP, Oracle, BaaN...

Forts de 2 à 6 années d'expérience de projets dans les domaines fonctionnels et/ou techniques, notamment autour des progiciels SAP, Oracle Applications, BaaN..., vous intégrerez une structure performante et autonome au sein d'un groupe de dimension mondiale qui vous ouvrira de larges perspectives d'évolution dans les métiers tant du conseil que des technologies de l'information. La pratique nécessaire de l'anglais sera idéalement complétée par une autre langue européenne. *Mobiles, vous viendrez renforcer nos équipes de consultants et d'experts et serez rapidement impliqués sur des projets variés en France et à l'étranger.*

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et photo) à Yvette ESPOSITO sous réf. ESO297. Nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

EDS - A.T. Kearney *Enterprise Solutions*
48, rue Jacques-Dulud 92200 Neuilly-sur-Seine

EDS peut être visitée sur Internet à l'adresse suivante : http:/www.eds.fr.

Notre société a pour vocation de concevoir et de développer des services destinés au grand public reposant sur des technologies innovantes : réseaux, EDI, cartes à mémoire...

Pour conformer nos produits aux évolutions des fonctionnalités et intégrer les nouvelles offres des constructeurs, nous recherchons de nouvelles compétences.

Responsable architecture système

Vous assurez l'interface entre le maître d'ouvrage, les fournisseurs et notre service interne de développement/intégration. Force de proposition auprès du maître d'ouvrage, vous menez une veille technologique auprès des constructeurs. Avec votre équipe, vous établissez les spécifications, engagez les projets avec le maître d'œuvre, pilotez les recettes et les qualifications en veillant aux aspects économiques.

De formation ingénieur grande école, à 32 ans environ, vous avez déjà dirigé des grands projets de systèmes d'information. Vous maîtrisez les environnements micro et UNIX. Votre connaissance des cartes à micro-processeur, de l'EDI ou des réseaux, acquise chez un grand constructeur serait un atout décisif. Votre rigueur et vos qualités relationnelles vous permettront de contribuer efficacement à ce projet d'envergure.

Pour ce poste situé en région Ouest proche de Paris, nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. PDT/LM à notre Conseil SPH, 9 rue Royale. Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SPH
SYSTÈMES ET POTENTIELS HUMAINS

En conjuguant la puissance de Nortel (Northern Telecom) et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM.
Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

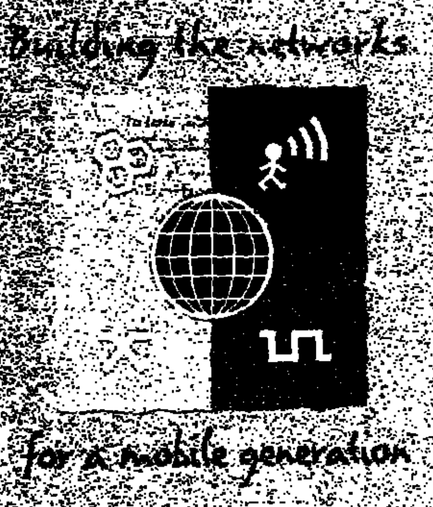

INGÉNIEUR CONTRÔLE QUALITÉ INSTALLATION

Dans le cadre du processus Assurance Qualité, vous êtes responsable du contrôle Qualité des travaux d'installation. Vous participez pour cela à la rédaction et à la validation des procédures et du plan qualité installation et assurez l'interface qualité tant avec nos sous-traitants et nos clients, qu'avec les équipes techniques de déploiement.

Ingénieur électronicien de formation, vous êtes doté à 28/30 ans d'une expérience Qualité acquise dans une activité électronique, informatique ou télécom qui vous a permis de développer votre connaissance des normes ISO 9001 et 9002.

Véritable référence vis-à-vis des techniciens en interne et des ingénieurs externes à Nortel Matra Cellular, vous faites preuve d'un bon esprit d'analyse, de rigueur et de précision. Maîtrise d'Excel, Word, Access sur PC et anglais indispensable. **Réf. CQI/M1**

INGÉNIEUR "SYSTEM VERIFICATION & ACCEPTANCE"

Votre mission s'étend de la définition de la stratégie de recette et la préparation des documents et outils de test, jusqu'au transfert de connaissances aux équipes locales.

Responsable et garant de la recette système sur le site client, vous prenez en charge :

- la *vérification fonctionnelle sur plate-forme pour certains clients*
- la vérification *sur réseau pilote lors du déploiement* initial
- l'upgrade système sur zone expérimentale.

Homme de terrain, vous avez complété votre formation ingénieur par une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine intégration/validation GSM et faites preuve de réelles qualités d'autonomie et de réactivité. Relationnel et disponible, vous êtes motivé pour des missions de 1 à 6 mois sur site.

Anglais courant indispensable. **Réf. SVA/M1**

INGÉNIEUR FORMATEUR GSM

Bilingue anglais

Vous enseignerez à nos clients et collaborateurs (France et Etranger) comment installer, recetter, exploiter notre système pour le hisser et le maintenir à son meilleur niveau de performance. Pédagogue avant tout, organisé, rigoureux et doté d'un sens réel de la communication, vous alternez cours théoriques et pratiques, et vous mettez à jour vos supports de cours par un dialogue régulier avec les ingénieurs de R&D.

Ingénieur de formation, vous avez un bon niveau technique en télécommunications ou informatique et êtes bilingue anglais. Vous êtes par ailleurs mobile pour des missions régulières de courte durée à l'étranger. **Réf. IFE/M5**

Pour nous rejoindre et prendre part à notre succès, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant la référence choisie, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Connuelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt Cedex.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

TIFLEX

Fabricant d'encres
région Rhône-Alpes recherche

Chef de Laboratoire

Directement rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable d'un Laboratoire Recherche et Développement.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les ateliers de fabrication.

Vos objectifs principaux sont :
- la créativité dans la mise au point de nouveaux produits,
- la satisfaction de notre clientèle dans le cadre des normes ISO 9000.

A 40/45 ans, de formation Ingénieur Chimiste, vous possédez une solide expérience dans la formulation des encres ou des peintures.

Meneur d'hommes, vous avez à motiver et à mobiliser une équipe autour d'un projet d'entreprise.

Anglais courant indispensable.

Adressez ou télécopiez CV, lettre manuscrite et photo à : TIFLEX - BP 3 - 01450 PONCIN - FAX : 04.74. 37. 33. 45
en indiquant sur la lettre et sur l'enveloppe la référence JLB.

Nous sommes un Groupe de forte notoriété,
acteur majeur du secteur audiovisuel et nous recherchons notre

Directeur Informatique

Au cœur de nos métiers, vous serez l'interlocuteur de nos Directions pour la gestion des applications existantes (commerciales et financières) et le développement des projets stratégiques. Pour réaliser cette mission d'envergure, vous savez analyser, être une force de proposition mais aussi organiser, coordonner et animer une équipe (20 personnes). A 30/40 ans, de formation ingénieur, vous possédez une expérience opérationnelle significative d'une direction informatique ou de directions de projets dans un environnement **HP 9000/UNIX/ORACLE** avec une architecture **client/serveur.**
Vos qualités intellectuelles sont bien sûr importantes : réactivité, rigueur, hauteur de vue, recul... Mais ce sont aussi vos qualités personnelles d'écoute, de dialogue et de motivation pour le management d'une équipe qui favoriseront votre intégration et votre réussite dans une société en plein essor international. La pratique courante de l'anglais est impérative.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre et prétentions sous la réf. CB/97112 à Catherine Brossard
***PM Ressources Humaines,** 26, rue Anatole France*
92300 Levallois Perret

PM RESSOURCES HUMAINES

---

lance la coopér

à Istanbul dep

POUR
COMPRENDRE
LE FUTUR
MIEUX VAUT
CONNAÎTRE
LE
PRÉSENT

L'Europe relance la coopération entre les deux rives de la Méditerranée

▼ Formation

Les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur vont reprendre dans le cadre du programme communautaire « Med-Campus »

Après avoir établi de nombreux partenariats avec les pays d'Europe centrale et orientale, les établissements d'enseignement supérieur européens, et en particulier français, sont appelés à s'engager vers les pays du sud de la Méditerranée. En effet, d'ici quelques mois devrait être relancé le programme communautaire de coopération inter-universités baptisé « Med-Campus ». Les pays bénéficiaires seront l'Egypte, la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, Chypre, Malte, la Turquie, Israël et les territoires autonomes. Opérationnel dès 1992, ce programme a été gelé fin 1995 à l'instar de plusieurs autres en faveur de cette zone, à la suite du rapport de la Cour des comptes des communautés européennes, qui a relevé *« de graves irrégularités et des manquements concernant la gestion »*.

Dans la course aux appels d'offres qui va être déclenchée, les établissements d'enseignement supérieur français sont convaincus d'avoir une longueur d'avance. Nombre de pays du sud de la Méditerranée sont en effet francophones et des liens historiques existent déjà entre eux et la France. A Istanbul, par exemple, le lycée public franco-turc Galatasaray, créé en 1868 et toujours en activité, a donné naissance en 1994 à une université franco-turque, actuellement en plein développement, où intervient un consortium de huit établissements d'enseignement supérieur de l'Hexagone.

A Rabat (Maroc), l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement supérieur (ENSES), née dans les années 80, qui forme des enseignants, a bénéficié du concours des étudiants de l'Ecole normale supérieure de Cachan (ENS). *« Elle fonctionne aujourd'hui avec du personnel exclusivement marocain d'enseignement et de recherche, dont la quasi-totalité est agrégée, et qui assure la préparation à l'agrégation marocaine »*, indique Claude Bortolussi, directeur des relations internationales de l'ENS. D'autres ENSES ont ouvert leurs portes à Mohammedia (Maroc), à Oran (Algérie) et à Tunis. Tandis qu'à Beyrouth (Liban), le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) a créé en 1992 un centre qui accueille aujourd'hui un millier d'« auditeurs », emploie douze enseignants et agents administratifs permanents et fonctionne en autonomie financière.

Cet établissement, qui a continué ses activités tant bien que mal durant les dix-sept années de guerre, a demandé une aide importante du ministère français des affaires étrangères à la fin des combats, pour sa remise en état. *« Tout avait été pillé »*, explique Guy Fleury, administrateur général du CNAM de Paris. L'Association des informaticiens libanais à Paris a apporté son aide pour donner des cours bénévolement. *« L'université libanaise, non confessionnelle, n'est pas chère pour les étudiants, mais elle est mal équipée. Tandis que l'université américaine et l'université francophone Saint-Joseph ont des frais de scolarité très élevés. Le CNAM est l'un des rares établissements ouverts à des gens modestes. »*

En outre, le Conseil de la reconstruction libanais a confié au CNAM, en 1996, le projet sur trois ans de la restructuration de l'université libanaise : définition du projet pédagogique et des besoins en équipements, écriture des programmes... *« Ce projet est financé par l'Etat français à hauteur de 36 millions de francs »*, précise Guy Fleury. Enfin, le CNAM a mis en place, toujours au Liban, une formation aux diplômes universitaires de technologie (DUT statistiques). En juin, les vingt-cinq premiers DUT seront délivrés. De son côté, l'ENS de Cachan s'est vu confier, par le biais d'un accord couvrant la période 1994-1999, la restructuration d'un établissement public libanais de formation d'enseignants : l'Institut pédagogique national de l'enseignement technique. *« Durant la guerre, les enseignants avaient autre chose à faire que de penser à rénover les programmes*, souligne Claude Bertolussi. *Pendant ce temps, les techniques ont largement évolué. »* L'action consiste à organiser des stages en France pour les enseignants et des séminaires ou conférences au Liban.

Les relations avec les pays du Maghreb, elles aussi très anciennes, se renouvellent. Ainsi devrait prochainement être attribué l'important marché du programme « Manform » (mise à niveau de la formation professionnelle) en direction de la Tunisie. Cofinancé par l'Europe, la Tunisie et la Banque mondiale, entre autres, il consiste pour l'essentiel à rénover l'appareil de formation technique supérieure, indique-t-on à la Commission européenne.

Les opérations de coopération sont parfois très ciblées. Ainsi, l'Université internationale de la mer à Cagnes-sur-Mer, établissement privé sous contrat, a accueilli à plusieurs reprises, durant deux ou trois semaines, des ingénieurs maghrébins spécialisés dans l'environnement, en particulier maritime. *« Dans le Sud tunisien, par exemple, sont implantées des usines pour phosphates et pour traitement d'hydrocarbures*, explique Maurice Aubert, président de l'université. *Les Tunisiens n'ayant pris aucune précaution, le golfe de Gabès s'est trouvé déserté par les poissons et la pêche s'est écroulée. »* Aussi, en 1995-1996, vingt et un ingénieurs tunisiens, mais aussi marocains et algériens, envoyés par leur gouvernement, ont suivi un stage à Cagnes-sur-Mer pour apprendre les méthodes d'antipollution.

Autre type de coopération : l'Institut national supérieur de technologie appliquée de Tunis, financé par la France et inauguré en 1996. Il s'agit d'une école d'ingénieurs dans les domaines de la maintenance, de l'informatique, de la chimie, de la biologie, projet dans lequel se sont impliqués le CNAM et l'INSA de Lyon.

Mais c'est surtout dans la formation des techniciens supérieurs que les besoins semblent importants dans ces pays. Les IUT (instituts universitaires de technologie) français ont déjà beaucoup contribué à y répondre. Mais de façon éparpillée. C'est pourquoi, en 1993, a été créée par des directeurs d'IUT l'Association IUT Consultants, dont le but est de coordonner ces actions pour l'heure en direction du Maroc et de la Tunisie. En 1996, la plus grande part de son activité a concerné le Maroc : 109 enseignants, agents administratifs et techniciens de laboratoire marocains, issus d'établissements équivalents aux IUT, ont été accueillis en France pour une, deux ou trois semaines. Tandis que 53 professeurs et directeurs d'IUT français se sont rendus au Maroc pour participer à des séminaires, organiser des ateliers ou mener des évaluations de programmes de formation. En tout, 44 IUT français se sont impliqués en 1996 dans ces opérations, ainsi que 4 écoles d'ingénieurs et 5 laboratoires de recherche. Des projets se profilent en Egypte, en Palestine, au Liban...

En dépit de cette initiative ciblée sur des formations courtes, les coopérations portent principalement sur des formations de haut niveau. *« Comme en France il y a trente ans*, constate Jacques Mazeran, cofondateur d'IUT Consultants, *le modèle académique dominant dans tous ces pays, c'est la maîtrise, le doctorat ou les diplômes d'ingénieur. La demande sociale et l'évolution économique ont conduit un nombre croissant d'étudiants dans ces filières de haut niveau. Si tous vont jusqu'au bout de leurs études, cela risque de poser des problèmes, comme l'ont montré des manifestations de docteurs au chômage en 1996 au Maroc. »*

Francine Aizicovici

Six programmes

Les programmes Med s'inscrivent dans le cadre de la politique méditerranéenne de l'Europe, financée par le règlement communautaire Meda d'un montant de 4 685 millions d'écus (30,4 milliards de francs) pour la période 1995-1999. Le but de Meda est de soutenir la réforme des structures économiques et sociales des pays du sud de la Méditerranée en vue d'établir une zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Les financements concerneront les projets d'investissement ainsi que les coopérations et assistances techniques de restructuration. Dix pour cent de l'enveloppe globale seront consacrés aux six programmes Med dits de coopération régionale (Med-campus, Med-urbs, Med-migration, Med-techno, Med-invest, Med-média). Med-campus, par exemple, comprend trois axes : la formation de formateurs, la formation continue et la formation de troisième cycle dans des domaines prioritaires.

La saga Galatasaray à Istanbul depuis le règne du sultan Bajazet II

Créé en 1481, sous le sultan Bajazet II, l'actuel lycée Galatasaray d'Istanbul a d'abord été une école du palais, destinée à former les élites de l'empire ottoman. Mais, en 1867, le sultan Abdul Aziz, invité en France par Napoléon III à visiter l'Exposition universelle et impressionné par les grands lycées parisiens, décide de créer, un an plus tard, à l'emplacement de l'ancienne école, le lycée impérial ottoman de Galatasaray, où toutes les disciplines scientifiques seraient enseignées en français, par des professeurs français.

Ouvert à toutes les nationalités et confessions, cet établissement a même continué à fonctionner durant la première guerre mondiale, alors que la France et la Turquie étaient dans des camps adverses. A la fin des combats, il devient le lycée public Galatasaray. En 1968, le président Charles de Gaulle se rend au lycée à l'occasion de son centième anniversaire et promet de constituer une université francophone, en réponse, sans doute, à la création d'un lycée et d'une université américains. Promesse que les présidents français successifs n'honoreront pas. Jusqu'à la visite de François Mitterrand. C'est ainsi qu'en 1992, les deux ministres des affaires étrangères français et turc signent un accord relatif à la création de cette université, ainsi que d'une école primaire Galatasaray.

L'université ouvrira deux ans plus tard, avec le soutien d'un consortium de sept établissements français de l'enseignement supérieur, dont l'université Jules-Verne, à Amiens. *« L'idée d'origine était de réunir sous un même toit des enseignements qui tiennent à la fois de Sciences-Po et d'une grande école d'ingénieurs, toujours dans l'esprit de former des élites »*, explique Salgur Kança, professeur d'économie à l'université de Picardie Jules-Verne et ancien élève du lycée Galatasaray, l'aspect technologique répondant aux besoins des entreprises françaises implantées en Turquie où *« la France est devenue le premier investisseur »*, rappelle l'enseignant.

Les étudiants qui intègrent cette université sont issus du lycée du même nom, ainsi que d'autres établissements secondaires tels que Les Saints, créé dans la deuxième moitié du XIXe siècle par des religieux français. Mais, dans ce cas, ils doivent suivre deux années de classe préparatoire avant d'entrer dans cette université, tandis que les lycéens de Galatasaray y entrent directement. Il ne s'agit pas encore tout à fait d'une université : *« Les facultés de lettres et de sciences n'existent encore que sur le papier »*, observe Salgur Kança. Les enseignements sont dispensés en français, sauf pour certaines matières telles que le droit constitutionnel ou pénal turc.

Les premiers étudiants n'ont pas encore achevé leur cursus. A l'entrée, ils étaient environ deux cents. *« A la sortie, ils seront beaucoup moins nombreux, car cette université est assez sélective »*, estime Salgur Kança. La France s'est beaucoup impliquée dans ce projet, notamment par le biais du consortium des établissements d'enseignement supérieur, piloté par l'université de Paris-Sorbonne, dont les enseignants dispensent des cours sur place. Un comité paritaire, organe bilatéral de concertation sur le fonctionnement de l'établissement, se réunit deux fois par an, alternativement à Paris et à Istanbul. Tandis qu'un conseil académique, composé d'experts et d'universitaires des deux pays, assure le suivi des filières. La prochaine étape devrait être la constitution d'un campus. *« Il sera situé à l'endroit où le Bosphore s'ouvre sur la mer Noire*, indique Salgur Kança, *mais il y a quelques tiraillements, car c'est un endroit un peu perdu. »*

F. A.

POUR
COMPRENDRE
LE FUTUR
MIEUX VAUT
CONNAÎTRE
LE
PRÉSENT

Un véritable atlas économique et social du monde d'aujourd'hui

Le Monde
BILAN DU MONDE
Edition 1997
L'année économique et sociale 1996
L'analyse de 174 pays et des 22 régions françaises

Préfaces de Raymond Barre et de Michel Rocard

- ▶ 174 pays analysés par les correspondants du « Monde »
- ▶ Le panorama des 22 régions françaises
- ▶ Les mutations de l'économie française et mondiale
- ▶ La situation des grands secteurs industriels mondiaux
- ▶ L'évolution des marchés financiers

Une publication du Monde

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 200 PAGES – 50 F

[illegible]

هكذا من الاصل

Secteurs de Pointe

Division Industrie

CAP GEMINI

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen du conseil et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa division INDUSTRIE en fort développement, plusieurs professionnels à fort potentiel :

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
confirmés et débutants

Vous interviendrez dans le cadre de missions d'envergure ou de projets particulièrement innovants, auprès de nos clients ***constructeurs des télécommunications****. Vos missions : analyse - spécification - développement et réalisation - validation - mise en œuvre de solutions.*

Diplômé Grande Ecole, vous possédez **1 à 5 ans d'expérience**, acquise en société de services ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (constructeur ou opérateur). Nous serons aussi ouverts à la candidature de jeunes diplômés sans expérience, mais déjà spécialisés en informatique et télécom par leur école (ENST, INT, ISEP, ISEN, ENSIMAG... ou équivalent) et par un ou plusieurs stages significatifs. L'anglais courant est bien sûr fortement souhaité. Vous avez de bonnes compétences dans l'un des domaines suivants : **GSM et infrastructure GSM - protocoles télécom et radio - réseaux et administration de réseaux.** Au-delà de votre expertise technique, vos qualités personnelles seront déterminantes : forte implication, tempérament opérationnel, souplesse d'esprit et adaptabilité, sens aigu du service et du contact client.

Nous vous offrons de réelles et nombreuses possibilités d'évolution de carrière, au sein d'un grand Groupe international, dans un environnement particulièrement ouvert et stimulant.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à CAP GEMINI France - Division Industrie - Ressources Humaines - Immeuble Elysées Défense - 7 place du Dôme - 92056 PARIS LA DÉFENSE Cedex sous la référence 59.506/LM, portée sur lettre et enveloppe. Notre Conseil MERCURI URVAL nous accompagnera dans cette sélection.

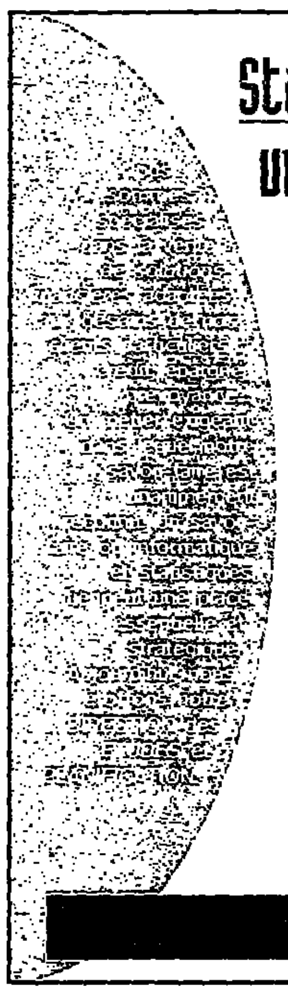

Statistiques et Informatique
une double expertise pour un
Jeune Diplômé Débutant bac+5

Vous participerez à l'élaboration des tableaux de bord réalisés sur l'ensemble de l'activité et destinés à notre entreprise et à nos partenaires. Vous veillerez à leur diffusion journalière, hebdomadaire ou mensuelle ainsi qu'à leur présentation et assurerez la publication d'analyses spécifiques.

De niveau bac+5 (DESS, DEA...) ou MIAGE, vous alliez connaissances statistiques et passion de l'informatique, notamment de la programmation. Vous avez de préférence une connaissance des environnements de bases de données relationnelles et de réseaux.

Vous aurez à concevoir des outils simples d'utilisation et susceptibles d'améliorer la compréhension de vos interlocuteurs.

Autonome, tout en sachant travailler en équipe, vous saurez progresser avec des outils en constante évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence 24/02 LM à Joëlle Berbain, Cetelem, Service Recrutement, 20, avenue G. Pompidou, 92595 Levallois Perret cedex.

cetelem

MAITRISER LES CHANGEMENTS EN EUROPE DU SUD
C'EST NOTRE VOCATION.
MAITRISER VOTRE ÉVOLUTION
C'EST VOTRE AMBITION

CSC Continuum Socs

Les technologies d'aujourd'hui doivent s'adapter aux changements

Spécialiste des technologies objets et client/serveur avec des outils Océanie, Graphtalk et ses bibliothèques d'objets métiers. CSC Continuum Socs appartient au groupe CSC (leader mondial des systèmes d'information, du conseil en management, de l'intégration de systèmes et de l'outsourcing avec 40 000 personnes) et s'impose comme la référence de son marché. Notre croissance et notre politique ressources humaines, en France comme à l'étranger, créent des opportunités pour ceux qui partagent notre goût de l'animation et du développement.

Ingénieur avant-vente

Rattaché à la direction commerciale Europe du Sud, vous aurez la responsabilité du support avant-vente, des solutions Workflows et Call Center de CSC Continuum. Avec une approche globale de la vision de nos besoins clients, vous êtes force de propositions. Votre esprit de synthèse et d'analyse vous permettront de prendre ponctuellement la responsabilité du démarrage de certains projets.

A 28-30 ans, de formation ingénieur, avec une expérience significative idéalement dans l'avant-vente, vous maîtrisez impérativement les systèmes de Workflows, l'architecture client/serveur et le développement d'applications en tant que chef de projet. Vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol. Des notions d'italien seraient un plus.

Ce poste est basé à Charenton.

Adressez votre dossier (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à CSC Continuum Socs, DRH, 14 place de la Coupole, 94227 Charenton Cedex.

CSC

Computer Services Corporation

TEUCHOS

Ingénieurs
débutants et confirmés
(X, ENST, INT, ENSI, ECP...)

TEUCHOS TELECOM

25 % de croissance, 450 collaborateurs, prix Innovation Défense 95, le Groupe TEUCHOS met sa passion de l'excellence et son sens aigu d'une forte déontologie au service de ses clients et partenaires dans tous les domaines des hautes technologies : aéronautique, espace, télécoms et réseaux, défense, automobile, ferroviaire, naval, énergie, pétrole ...

COLLABORATEURS À FORT POTENTIEL, DOTÉS DE RÉELLES CAPACITÉS RELATIONNELLES, MOBILES, AUTONOMES, SACHANT S'IMPLIQUER ET PRENDRE DES RESPONSABILITÉS DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMS ET DES RÉSEAUX.

▪ **Domaines**
- plan cellulaire,
- ingénierie de sites,
- commutation,
- nouveaux services,
- transmission (filaire ou hertzienne),
- supervision réseaux BSS et NSS,
- optimisation radio, 900 MHz, 1800 MHz,
- normes et protocoles : GSM, DCS 1800, DECT, CCITT 7, X25, Frame relay ...

▪ ***Interventions***
- assistance technique,
- conseil, expertise,
- management de projet.

▪ ***Client France et Export***
- opérateurs radiocoms mobiles,
- constructeurs radiocoms mobiles.
- éditeurs

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo), sous référence LM14, à Teuchos Télécom, 6 Avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles. (Fax : 39 24 67 45)

REGION RHÔNE-ALPES

Région Rhône-Alpes
Métallurgie (800 personnes)

Leader européen dans la fabrication de produits industriels de consommation et réalisant 50 % de son CA à l'exportation, notre société offre un poste de

Responsable commercial

Rattaché au directeur commercial et du marketing, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille de clients internationaux. Vous serez donc impliqué directement dans les négociations commerciales. Vous aurez également la charge de l'animation de l'équipe de l'administration des ventes et de la logistique.

Possédant une formation supérieure, de préférence *de type ingénieur, et aussi plusieurs années d'expérience de la vente de produits industriels de consommation, vous augmenteriez votre succès à ce* poste en ayant déjà acquis des connaissances pratiques significatives dans **l'industrie automobile.** Nous attacherons une grande importance à votre potentiel et à votre aisance à évoluer dans un environnement concurrentiel difficile pour lequel vous devez, **c'est impératif, parler couramment allemand et anglais.** Vous pourrez bénéficier, à moyen terme, d'une évolution vers des responsabilités de direction dans la fonction commerciale. *Les conditions de rémunération sont attractives et dépendront en partie de vos performances par* rapport aux *objectifs fixés.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant le niveau de vos prétentions, un numéro de téléphone et en rappelant la référence 760, à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Guy Postel

CAP GEMINI

Notre Groupe **CAP GEMINI** est leader dans le secteur de l'informatique et des télécommunications. La croissance rapide du volume de nos prestations dans le domaine de la Gestion du Trafic Aérien et notre souci permanent d'améliorer le niveau de qualité de nos services nous conduisent à renforcer nos équipes techniques. Afin de maintenir une forte réactivité sur ce marché, nous créons plusieurs postes d'ingénieurs à fort potentiel :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
spécialistes en Gestion du Trafic Aérien
Ile-de-France / Sud-Ouest / Bruxelles

Vous interviendrez sur des projets d'envergure internationale à travers des responsabilités de type : • **Développement** • **Maintien en conditions opérationnelles** • **Etudes** • **Prototypage** • **Architecture** • **Management de projets.**

Vous êtes ingénieur Grande Ecole et vous avez 2 à 10 ans d'expérience professionnelle. Vos compétences techniques et fonctionnelles fortes vous permettent d'être directement opérationnels dans un ou plusieurs des domaines suivants :

• Simulateur temps réel, simulateur avion • Gestion du trafic aérien • Traitement des données radar • Systèmes temps réel, architecture distribuée, CORBA • Interface Homme Machine (X11/Motif, ILOG,...) • Communications et réseaux • Génie logiciel, assurance qualité.

Vos atouts :
- Une bonne capacité à travailler dans un environnement international où l'anglais est la langue de travail,
- l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités et de l'initiative,
- un sens aigu du service client et du relationnel,
- une forte capacité technique,
- le souci de participer au développement du secteur ATC d'un groupe international.

Adressez votre dossier de candidature sous la référence SP/BC9701 à Sandrine Milliez, CAP GEMINI FRANCE, Immeuble Elysées, 7 place du Dôme, 92056 Paris la Défense cedex.

L'infogérance, le champ d'expression de votre sens du service.

Société de service
en infogérance,
ATHESA gère et fait évoluer
le système d'information
des entreprises,
depuis vingt ans,
avec pertinence et rigueur.
L'expertise des équipes
ATHESA sur tous systèmes
et architectures répond
à la demande forte
et croissante du marché.
Notre développement
constitue une opportunité
pour des :

INGENIEURS D'AFFAIRES

Vos cibles seront principalement des entreprises importantes à qui vous vendrez des prestations d'infogérance. Intéressé par le monde économique et spontanément orienté "business", vous participerez aussi à l'évolution de nos stratégies commerciales et marketing.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'un parcours et d'une maturité qui vous positionnent en tant que professionnel reconnu de la vente de prestations à forte valeur ajoutée et/ou d'infogérance. Vous êtes apte à gérer efficacement des cycles de ventes longs et complexes.

Réf. IA/24/02

RESPONSABLES D'AFFAIRES

Garant de la qualité et de la performance du contrat signé avec nos clients, vous aurez en charge une ou plusieurs affaires d'infogérance, pour lesquelles vous assurerez l'avant-vente, le respect des engagements d'ATHESA envers le client, la responsabilité du chiffre d'affaires et de son extension, de la marge financière et de son amélioration. Ingénieur de formation, éventuellement complétée par une formation en gestion, une grande capacité d'écoute et d'excellentes qualités relationnelles vous ont permis de réussir dans un poste similaire.

Réf. RA/24/02

CONSULTANTS SAP FONCTIONNELS ET/OU TECHNIQUES

Ingénieur de formation ou équivalent, vous maîtrisez un ou plusieurs domaines fonctionnels de gestion de l'entreprise (comptabilité, finance, logistique ou production).
La connaissance d'un secteur d'activité constitue un atout supplémentaire. Ingénieur ou Technicien de formation, vous justifiez d'une expérience significative de l'environnement SAP/R3. Vous connaissez le langage ABAP 4, ainsi que les structures SAP vous permettant de réaliser des développements spécifiques et des interfaces.

Réf. CF/24/02

INGÉNIEURS RÉSEAUX

Ingénieur de formation, 3 à 5 ans d'expérience, vous avez acquis une expérience dans le domaine des études techniques et de l'exploitation des réseaux. Vous concevrez, planifierez, déploierez et exploiterez, chez nos clients leurs réseaux de transport. Vous maîtrisez TCP/IP, les Routeurs (CISCO ou WELLFLEET), ETHERNET, les Ponts, Hub et Switch. La connaissance de Windows, d'UNIX et d'outils d'administrations constituera un plus.

Réf. IR/24/02

CHEF DE PROJETS/ INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Chef de projet, Ingénieur de production expérimenté, vous conduirez des projets en environnements hétérogènes en assumant la responsabilité fonctionnelle du projet, l'encadrement d'une équipe et le respect des engagements contractuels. Ingénieur de production, vous participerez à la réalisation de projets de migration, d'intégration, d'audits et d'ingénierie de secours.
Vous maîtrisez l'un des environnements suivants : MVS, GCOS, VMS, UNIX.

Réf. CP/24/02

ADMINISTRATEURS DE RÉSEAUX LOCAUX

Ingénieur de formation, votre expérience d'un à deux ans minimum dans le support/assistance aux utilisateurs, l'administration de parcs de PC en environnement réseaux, le conseil, vous ont permis de maîtriser le réseau local Ethernet, TCP/IP, les Routeurs, les micro-ordinateurs type PC toutes marques et modèles, les postes clients Windows 3.x, Windows 95, Windows NT ainsi que les serveurs Windows NT Server ou Novell, l'interconnexion avec UNIX, les messageries.

Réf. AR/24/02

INGÉNIEUR QUALITÉ

Ingénieur de formation, avec 5 ans d'expérience en informatique, vous êtes intéressé par l'approche qualité. Votre mission sera de conduire la mise en application des procédures et dispositions Qualité au sein d'ATHESA, dans un contexte de certification ISO 9001. La rigueur, le sens de l'organisation et une bonne communication écrite vous permettront de réussir. Votre culture informatique acquise dans le domaine de l'informatique distribuée vous permettra, à l'issue de cette première mission, de rejoindre les équipes opérationnelles afin de prendre en charge des projets.

Réf. IQ/24/02

INGÉNIEURS SYSTÈMES UNIX AIX, SUN OU HPUX

Ingénieur de formation, 3 à 5 ans d'expérience, vous dominez les environnements UNIX de différents constructeurs et vous justifiez d'une expérience dans un produit d'administration (Open View, Netview 6000 ou Sunnet Manager) ou dans un SGBDR (Oracle ou Sybase).

Réf. IS/24/02

Ces postes, à pourvoir en ***Région Parisienne, PACA, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées,*** *nécessitent des qualités relationnelles éprouvées, un sens du service développé, de l'autonomie et une bonne capacité d'organisation.*

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature en précisant la région qui vous intéresse et la référence du poste choisi à ***ATHESA*** *- Direction des Ressources Humaines - 5, rue Le Corbusier - Silic 271 - 94578 RUNGIS Cedex.*

Pour obtenir des informations complètes sur ATHESA, vous pouvez consulter notre serveur Internet à cette adresse : www.athesa.fr

ORC

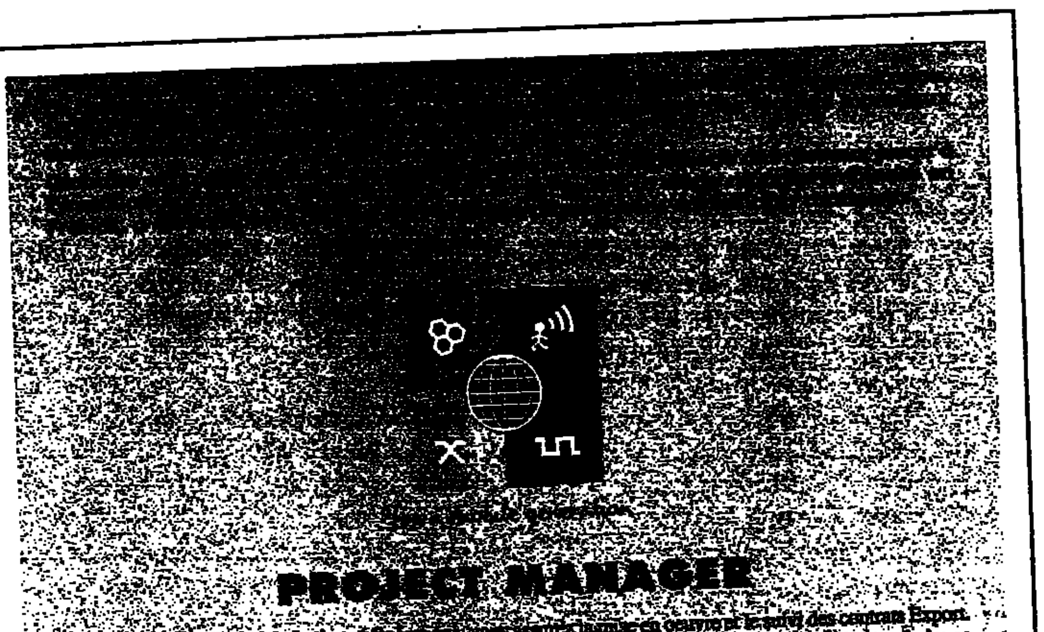

PROJECT MANAGER

Intégré au Département Marketing et Opérations, vous assurez la mise en œuvre et le suivi des contrats Export. Dans ce contexte, et dans un souci de qualité de service, vous coordonnez les activités des équipes techniques et établissez les référentiels techniques et [illegible] des affaires, tout en veillant à l'avancement des travaux.

Ingénieur Télécom, vous possédez à 30/35 ans, une bonne expérience en conduite de projets télécoms dans un environnement export. Vous avez de plus une bonne connaissance du GSM et de l'architecture réseau. Organisé, rigoureux et tenace, vous avez de réelles capacités de négociation. Anglais indispensable. Vous êtes mobile pour des déplacements ponctuels ou une expatriation.

Pour nous rejoindre et prendre part à notre succès, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant la référence RC/M02, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt Cedex.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

SPECIALISTE EN DRUG DESIGN

Ingénieur chimiste ou équivalent H/F

Parce que
les sciences
de la vie
sont sans
limite...

Notre Laboratoire pharmaceutique, filiale du 6ème groupe mondial de la santé, renforce l'équipe de son Centre de Recherche situé à Val de Reuil (20 km de Rouen).

Nous vous confierons la responsabilité des études SAR des 1000 nouvelles molécules issues chaque année des 4 laboratoires de synthèse. Vous serez en relation avec les autres groupes de modélisation de la Janssen Research Foundation (Belgique, Etats-Unis).

Outre vos connaissances scientifiques, l'anglais courant est nécessaire et des compétences relatives aux logiciels TRIPOS et SYBYL sont souhaitées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prét.. sous la réf. IC/24M à JANSSEN-CILAG - Direction Emploi - 17 rue de l'Ancienne Mairie, 92513 Boulogne Cedex.

JANSSEN-CILAG

des hommes de défi

COMPUTER INTELLIGENCE

Filiale d'un groupe américain leader sur le marché des bases de données marketing pour le secteur informatique

Ingénieur Commercial Grands Comptes

De formation Bac + 4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Agé de 30-35 ans environ, autonome, accrocheur, doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente-conseil, vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Envoyer votre candidature (avec salaire actuel) à :
Computer Intelligence,
Catherine Garo, Responsable des Ressources Humaines,
738 rue Yves Kermen, 92658 Boulogne-Billancourt Cedex.

Est • Ile de france • Ouest • Nord • Rhône-Alpes • Sud-ouest • Sud-Est • Antilles • République Tchèque • Allemagne • Hongrie • Pologne • Roumanie • Chine • Inde • Afrique du Sud • Nord • Ouest • Ile de france • Est • Antilles • Suède • Pays Bas • Espagne • Italie • Rhône-Alpes • Sud-ouest • Sud-Est • Antilles

MOOG CONSULT SUD-EST
s'implante en Avignon

Alain Bianchetti vous propose de partager avec lui une nouvelle approche des relations sociales et de bénéficier de la force et du savoir-faire d'un réseau national et international.

- Recrutement de cadres et dirigeants,
- évaluation,
- conseil en Gestion des Ressources Humaines.

6A, passage de l'oratoire - 84000 Avignon
Tel. 04 90 14 01 24 - Fax 04 90 14 01 43

MOOG Consult

ORC

هكذا من الاصل

Informatique Réseaux Télécommunications

CAP GEMINI

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS - RP, pour sa Division INDUSTRIE (500 personnes) en fort développement, plusieurs professionnels à très fort potentiel :

DIRECTEURS DE PROJETS

En avant-vente, vous intervenez en lien étroit avec nos responsables commerciaux. Après qualification, vous proposez les solutions les mieux adaptées aux besoins des clients. Vous constituez et conduisez des equipes de réponse (appels d'offres ou propositions spontanées) en véritable maître d'œuvre de la proposition (jusqu'à plusieurs dizaines de MF). Vous participez activement à la negociation, à l'etablissement du contrat et au montage du projet. Vous assurez ensuite la direction du projet dès son démarrage ou managez plusieurs projets en parallèle. Vous assistez les chefs de projets et supervisez les equipes. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous encadrez 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes. Avant tout, vous savez maitriser, manager et developper une affaire dans sa globalité.

Diplômé d'une Grande Ecole **(X, Centrale, Mines, ENST... ou équivalent)**, vous possédez 8 à 15 ans d'expérience en SSII, chez un intégrateur, un constructeur ou un grand utilisateur. Vous avez été amené à conduire plusieurs grands projets de systèmes d'information d'entreprise et/ou à diriger un département ou un pôle d'activité. L'expérience du secteur industriel est un atout, sans être indispensable. De bonnes compétences en intégration de progiciels seront également appréciées. Votre potentiel et vos capacités d'encadrement vous permettront d'évoluer rapidement au sein de CAP GEMINI, en France comme à l'international.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.4957/LM portée sur lettre et enveloppe.

INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS

Jeune chef de projets

Strasbourg - Cet important groupe régional de services (1.200 personnes, 2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires) intervient dans le secteur de l'énergie avec un souci constant de diversification matérialisé par le dynamisme de ses filiales et notamment le câble. L'ingénieur recherché, diplômé de l'enseignement supérieur (Supelec, Sup Telecom ou similaire), déjà expérimenté (3/7 ans) dans l'univers technique des télécommunications, aura pour mission d'étudier et de proposer les évolutions nécessaires du réseau Telecom interne au groupe et complémentairement de participer au dimensionnement technique que les diversifications laissent envisager (transfert de données, internet, intranet...). Travaillant en équipe pluridisciplinaire et dans un esprit de partenariat, il saura animer des projets d'envergure, favoriser la prise de décision et fiabiliser les choix techniques retenus. Poste stable, évolutif dans une structure en développement permanent. Ecrire à Jean-François JARDINI en précisant la référence S/3876M - **PA Consulting Group - 8, rue Gustave-Adolphe Hirn - 67000 STRASBOURG - Tél. 03.88.15.58.58.**

PA Consulting Group

Creating Business Advantage

BANQUE PRIVÉE PARIS, *filiale d'un Groupe international* de renom, recherche un

RESPONSABLE DES ÉTUDES INFORMATIQUES SUR SITE AS 400

De formation supérieure, à 30-35 ans environ, vous avez acquis **une très bonne connaissance de l'ensemble des fonctions bancaires**, fondée sur une expérience d'au moins cinq ans dans cet univers, en tant que R.E., chef de projets ou organisateur. La pratique de l'environnement AS400 *constituera un atout supplémentaire ainsi que la maîtrise de l'anglais.*

Votre mission consistera à :

- diriger une équipe de « responsables de domaines »,
- assurer la planification, le suivi technique et fonctionnel des projets,
- être l'interlocuteur privilégié des Services utilisateurs.

Votre connaissance des fonctions bancaires, votre compétence technique, vos qualités de manager et d'homme de communication seront les conditions de votre réussite dans un environnement performant et un cadre de travail agréable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions, sous référence BP/LM, + enveloppe à votre adresse à notre Conseil MOMENTUM - 27, rue Garnier 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.

MOMENTUM
Ressources Humaines
International Search Group

Notre société assure la maîtrise d'œuvre des Systèmes d'Information et de Communication d'un grand organisme tertiaire en s'appuyant sur deux environnements de production (IBM et BULL). Nous créons un troisième pôle de compétences pour prendre en charge l'ensemble des activités informatiques transversales et complémentaires à ces environnements de production.

Direction de Pôle

système d'information

Rattaché au Directeur Général, vous pilotez l'ingénierie de systèmes d'information sur les technologies hors environnement de production. Après analyse des besoins des clients, votre service conduit des projets techniques et applicatifs, assure la gestion du parc, réalise les achats et apporte un support opérationnel sur les applicatifs et les outils. Vous dirigez des équipes de spécialistes (16 personnes) et assurez l'organisation et la planification des activités.

Membre du Comité de Direction, vous participez aux choix stratégiques et êtes force de proposition sur les nouvelles *organisations et les nouveaux outils.*

De formation supérieure, 38 ans environ, vous avez une expérience confirmée du pilotage des grands projets de système d'information en environnement UNIX, micro, réseaux. Vous êtes un manager porteur de méthodes et soucieux de l'évolution de vos collaborateurs. Votre charisme, vos qualités d'organisation alliés à un sens de la négociation vous permettront de relever avec nous cet enjeu majeur pour notre société.

Pour ce poste situé à Paris, nous vous remercions d'envoyer votre candidature, sous réf. RAIT/LM, à notre Conseil SPH, 9, rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SPH
SYSTÈMES ET POTENTIELS HUMAINS

ROLAND MORENO TECHNOLOGY

Innovatron, inventeur de la carte à mémoire et pionnier de la carte à mémoire sans contact, recherche pour son unité de R&D Roland Moreno Technology un

Ingénieur électronicien

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école et vous avez au moins deux ans d'expérience en électronique analogique et en logiciel temps réel.

Dans une équipe de trois personnes vous participerez au développement du hardware des lecteurs de cartes à mémoire sans contact utilisant la technologie induction développée par Innovatron.

Des compétences en électromagnétisme ou en traitement du signal seraient appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence MD/0297 à RMT, 1 rue Danton 75006 Paris.

ALTIME

ALTIME est un cabinet de conseil en systèmes d'information.
ALTIME aide ses clients (Directions Générales, Directions Utilisatrices, Directions Informatiques) à organiser, mettre en place et conduire les évolutions de leurs systèmes d'information.

Consultants expérimentés en organisation et système d'information

Vous êtes diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supelec, HEC...). Vous avez entre 25 et 30 ans, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil en organisation et système d'information, acquise dans un cabinet de conseil ou en entreprise.

Nous sommes une structure jeune, dynamique en pleine expansion.

Au sein d'une équipe vous aurez la responsabilité de conduire des projets, depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en oeuvre du produit, ou des missions d'organisation. Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM 17 (CV, lettre manuscrite et photo) à :

ALTIME - Valérie LAUGIER - 8, rue des Champs - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Heptasys

Société de Conseil et d'Etudes en Télécom

Très actif auprès des acteurs majeurs du secteur des télécommunications, **HEPTASYS** souhaite renforcer ses activités **Architecture, Transmissions, Commutation et Services.**

☞ **Ingénieur en télécommunication**, vous souhaitez vous *orienter vers une activité de Conseil* et justifiez d'une première expérience de 2 ans minimum dans l'un des domaines suivants :
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)
  - **Serveurs INTERNET** (outils, performances, dimensionnement, sécurité)

☞ **Ingénieur consultant confirmé**, vous souhaitez vous intégrer dans une structure légère et bénéficiez d'une expérience de 5 ans dans l'un des domaines suivants :
  - **Architecture et Optimisation de réseaux**
  - **Réseaux Intelligents** (mise en oeuvre de plateformes, architecture et conception de services)
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)

HEPTASYS vous propose de rejoindre une équipe de haut niveau technique, effectuant des missions pointues pour le compte de clients prestigieux.
Vous êtes intéressés : adressez-nous dès aujourd'hui votre candidature à l'adresse suivante :

HEPTASYS 2 rue Jean Rostand 91893 Orsay Cedex (Fax : 01 69 41 81 15)

Secteurs de Pointe

Ingénieur B.E. Chargé d'Affaires

Valeo

Par sa dimension Valeo offre, à des candidats ambitieux et qui veulent relever des défis, l'opportunité de développer une carrière dans un contexte international.

Notre Division Systèmes de Fermetures (environ 500 personnes) située près d'**ABBEVILLE (80)** recherche un Ingénieur B.E. Chargé d'Affaires.

A partir d'un cahier des charges ou d'indications fournies par le client, vous serez responsable du développement de nouveaux produits de leur conception à la réalisation et à la mise au point des prototypes. Vous serez chargé de coordonner les actions des différents intervenants dans le respect des exigences Qualité, coût, délai. Vous serez le correspondant permanent auprès du client. Rattaché au Directeur R&D, vous pourrez vous appuyer sur une équipe de Techniciens et faire appel à des experts en cas de nécessité.

De formation Ingénieur Mécanique, vous disposez de plusieurs années d'expérience, maîtrisez la CAO et êtes rompu à la conduite d'industrialisation de produits et à la gestion des plannings de sous-traitants. Vous êtes bien sûr reconnu pour vos qualités d'animation et de communication.

La maîtrise de l'allemand est impérative ; la connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à José BRIANCHON - VALEO SYSTEMES DE FERMETURE 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT.

Sur les marchés de l'equipement automobile. Valeo conçoit, fabrique et commercialise des produits et systèmes innovants pour tous les constructeurs. Avec 31 000 personnes, Valeo réalise un CA proche de 29 milliards de Francs, dont 68 % hors de France.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

---

une **technologie avancée,...**
une société de **référence,...**
un marché en devenir,...

Ingénieurs *Commerciaux*

Package très attractif (fixe + bonus + voiture) **France**

Exceptionnelles opportunités, pour des développeurs commerciaux hors pair, bien introduits dans le milieu hospitalier (ou médical), de contribuer au développement d'une nouvelle activité au sein de notre groupe.

Boston Scientific Corporation développe depuis plus de 25 ans des produits extrêmement novateurs sur le marché des thérapies peu invasives. Nous sommes la 1ère société de matériel médical à nous concentrer exclusivement sur ces techniques qui représentent le marché du futur. Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires de plus de 1,4 milliard de $, Boston Scientific Corporation traverse une phase de croissance sans précédent. Nous avons en effet triplé nos effectifs en un an avec 8 500 collaborateurs dans le monde.

LE POSTE

- Sous la responsabilité du Vice-Président Europe basé à Paris-La Garenne Colombes (92), vous :
  - contribuez à la définition et assurez la mise en oeuvre de notre stratégie de développement auprès des hôpitaux et principales organisations médicales françaises.
  - établissez des relations de confiance, sur le long terme, avec des décideurs de haut niveau et conseillez vos clients sur leurs choix stratégiques d'investissement, en y intégrant les solutions de financement, en sachant anticiper leurs besoins, en proposant, parmi notre gamme, l'offre la plus adaptée,
  - assurez une veille technologique efficace, par la participation à des salons, conférences, la lecture de revues en phase avec notre expertise et les besoins de vos clients.

PROFILS RECHERCHÉS

- Formation supérieure technique (Bac +3 minimum) + 5 ans d'expérience minimum de la vente de matériel médical.
- Une bonne connaissance du monde hospitalier et de son environnement est nécessaire.
- Rompu à des process de vente relativement longs, s'appuyant sur des relations humaines de premier niveau.
- Bilingue anglais, très disponible pour de courts et fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation et rémunération actuelle) sous réf. 97MG031 à notre conseil :

NBS
NBS, 44 rue du Colisée,
75008 PARIS.
Fax. 01.42.56.90.60
Email : 106413.3050@compuserve.com

Ces postes sont également à pourvoir en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède.

Boston Scientific Europe

LRW - Photo Paul Revere Foto-ram Stone

Cabinet
Conseil
en Propriété
Industrielle,
recherche

un Ingénieur Brevets

Ingénieur Télécom/Electronicien d'une grande école type ENST, ESE ou ECP..., vous souhaitez valoriser vos connaissances dans le développement de techniques nouvelles et diversifier vos interventions et compétences dans le conseil aux entreprises pour prendre en charge la préparation et la délivrance de brevets nationaux et étrangers.

Une expérience similaire serait appréciée.
Vous maîtrisez l'anglais et lisez l'allemand.

Merci d'adresser
votre dossier de candidature
(lettre, photo et CV)
au Cabinet
MARTINET & LAPOUX
(recrutement Ingénieur
Brevets) BP 405,
Guyancourt,
78055 S^t^-Quentin-
en-Yvelines cedex.

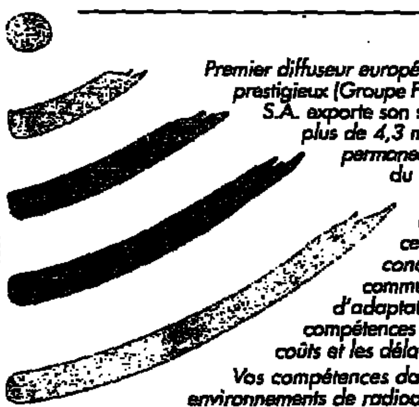

Premier diffuseur européen de radio et de télévision, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (Groupe France Telecom), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, TDF S.A. exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de plus de 4,3 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données.

*Nous recherchons **le responsable du laboratoire Communications numériques** et adaptation au canal radioélectrique pour notre centre d'études de Metz. Vous animerez une équipe de chercheurs et conduirez un ensemble d'activités d'études dans le domaine des communications numériques et plus particulièrement dans les techniques d'adaptation au canal radioélectrique, afin de développer et valoriser les compétences des membres du laboratoire et de garantir les performances, les coûts et les délais.*

Vos compétences dans le domaine des communications numériques, notamment en environnements de radiodiffusion et radiomobile, vous permettront d'être le garant du bon déroulement des études du laboratoire, conformément à la méthode de conduite des études du centre. Vous coordonnerez et superviserez leur préparation, leur réalisation, leur validation.

Vous maîtrisez les outils de développement indispensables (programmation en C, SPW...). Vous veillerez et contribuerez à la valorisation des travaux du laboratoire par des démonstrations, des publications, des dépôts de brevets, en constante relation avec le monde scientifique et industriel. De formation ingénieur grandes écoles, option télécommunications avec une spécialisation en traitement du signal ou en communications numériques, vous avez nécessairement une expérience de 3 à 5 années de conduite d'études ou de projets, idéalement dans les domaines concernés, avec une première responsabilité d'encadrement. Vous avez une bonne pratique de la langue anglaise écrite et parlée et une réelle connaissance du langage C. Basé à Metz, des déplacements ponctuels en France et à l'étranger sont à prévoir pour ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. RL/LM, à Pascal Foulachon, TDF, 21-27 rue Barbès, BP 518, 92542 Montrouge Cedex.

Préparez, coordonnez et supervisez les études d'un laboratoire de recherche en Communications numériques

L'ESPRIT DES ONDES

TDF
Groupe France Telecom

GUILLAUME TELL

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi

Carrières Internationales

Discover Vancouver and Advanced Air Traffic Management Engineering Opportunities

Live and play in North America's beautiful Pacific Northwest, while working on advanced Air Traffic Management system development projects. Expand your personal and professional horizons.

MacDonald Dettwiler is an established, rapidly-expanding systems engineering company engaged in the development of some of the world's most advanced Air Traffic Management (ATM) Systems. Based in Canada, but active on a growing number of international projects, we are a leader in many key technical areas of ATM.

We now require up to 15 highly-experienced, degreed IT specialists to fill a range of vacancies. These positions include **Systems Engineers, Ada Software Engineers**, and **Integration and Test Engineers.** Qualified individuals will be provided with a comprehensive package including attractive remuneration, benefits, relocation and Canadian immigration formalities.

Play a vital role in the North America IT industry success story, in one of its most desirable locations. Other opportunities exist in the North Eastern United States, Eastern Canada and the U.K.

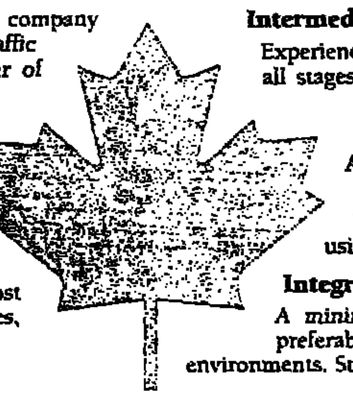

Intermediate and Senior Systems Engineers

Experience in large-scale design for real-time, mission-critical systems, and familiar with all stages of large project life-cycles. Strong technical and communication skills, are required, with a clear understanding of delivering projects on time and within budget.

Ada Software Engineers

Proven Ada developers with strong programming, design and testing skills. Familiarity with integration of custom and commercial systems, with experience using Ada, C+/C++, OO, Rational, UNIX, Displays, and X-Windows/Motif.

Integration and Test Engineers

A minimum of 5 years experience integrating and performance tuning systems, preferably with ATC domain experience in HP UNIX and Rational development environments. Strong written and verbal communication skills and teamwork are necessary.

We will be conducting interviews in France during March. To book an initial interview with our recruiters, contact David Stephenson in Vancouver, at +(604) 231-2464, or send us your current resume with a covering letter, quoting Reference LM7225.

MDA
MACDONALD DETTWILER®

MacDonald Dettwiler
13800 Commerce Parkway
Richmond, British Columbia
Canada V6V 2J3

Facsimile : +604 273-2117
E-mail resumes : jobs@mda.ca
Visit us at http://www.mda.ca

هكذا من الاصل

Secteurs de Pointe

MAÎTRISE D'ŒUVRE - INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS

SEMALY
INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS

GROUPE SCETAUROUTE

Chef de Projet Matériel Roulant
Ingénieur Principal

Au sein du groupe SCETAUROUTE *(1,8 milliard de CA, 2 400 personnes), présent dans 70 pays, la* SEMALY (160 personnes) est la filiale spécialisée dans l'ingénierie des transports publics : réalisation de métros, tramways et réseaux ferroviaires régionaux. Basés à Lyon, nous connaissons un développement important tant en France qu'à l'étranger.

Au sein de la direction des services techniques et rattaché au responsable de l'activité matériel roulant, vous :

- êtes l'interlocuteur permanent des constructeurs et de nos clients, et maîtrisez les relations techniques et contractuelles ;
- assurez la qualité technique de la production sur les projets confiés dans le respect des coûts et des délais, et proposez les choix et les évolutions techniques du matériel ;
- coordonnez les ingénieurs et techniciens affectés sur ces projets, gérez les interfaces avec les autres disciplines et intervenez en expert de la société.

Ingénieur Généraliste Senior, passionné par les transports publics, vous avez une solide expérience dans le domaine ferroviaire (construction, ingénierie ou exploitation).

Pragmatique, créatif, vos capacités relationnelles et de management vous permettent de vous investir sur nos grands projets. Vous êtes bilingue de préférence anglais et ouvert aux activités internationales.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6565 FM à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

OPOCM

PECSIE

Au sein du groupe TREDI, PECSIE (CA 96 : 60 MF) est spécialisée dans l'ingénierie d'ensembles d'élimination de déchets industriels. Elle souhaite se développer sur le marché des usines d'incinération des déchets ménagers, en France et à l'étranger. A cet effet, elle recherche pour son siège à Paris :

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT

Rattaché(e) au D.G., vous êtes responsable *du développement sur ce marché* :

- Vous développez un réseau de relations auprès des décideurs des grands projets d'élimination d'ordures ménagères.
- Vous animez les actions de marketing et de communication.
- Vous participez à la recherche des partenaires, *au montage des offres*, à la négociation des contrats.

A 40 ans environ, de formation supérieure Ingénieur, *ou Grande Ecole de* Commerce *complétée par une formation technique en environnement*, votre expérience dans les services techniques *d'une grande ville, dans une société* de service en environnement ou chez *un grand industriel du traitement* des déchets, vous a permis de développer *un excellent réseau auprès* des collectivités locales.

Doté(e) d'un véritable tempérament commercial, *vous êtes prêt(e) à vous investir totalement dans ce domaine requérant mobilité, capacité* de négociation, dynamisme et esprit d'initiative.

Vous parlez couramment l'anglais et si possible, une deuxième langue.

RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Ce service, (20 personnes), couvre les activités de mécanique, d'installations générales (charpente, tuyauterie...) et de supervision de la réalisation. Rattaché(e) au D.G., vous êtes l'interlocuteur(trice) des Chefs de Projet, organisez et optimisez les plannings des membres de votre équipe, supervisez leurs travaux et veillez au strict respect des budgets.

De formation Ingénieur (A.M, INSA ou équivalent) vous avez acquis une expérience de 10 à 15 ans dans une Société d'ingénierie ou dans les services d'études d'une grande société industrielle, dans les domaines du traitement des déchets ou de la chimie.

Vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique (bureautique, CAO, réseau de P.C.). Vous avez fait la preuve de vos qualités d'animation d'équipe et de votre sens de l'organisation. Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'allemand.

Pour ces deux postes, merci d'envoyer dossier de candidature (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à la **Direction des Ressources Humaines Groupe TREDI, 62 rue Jeanne d'Arc - 75013 PARIS.**

Directeur de Fabrication
PARIS

ISOTONER ***Filiale du groupe SARA LEE (Dim, Playtex,...) leader français du gant et du chausson, nous distribuons en France et en Europe les produits fabriqués dans nos usines des Caraïbes ou des Philippines. Nous renforçons notre structure en recherchant notre Directeur de Fabrication.***

Votre mission : véritable interface entre nos équipes marketing/vente et sites de production, en coordination avec notre siège de New York, vous êtes garant des délais de livraisons et de la qualité des produits.

Vous gérez les plannings de production pour toute l'Europe, contrôlez les coûts de fabrication *et supervisez les expéditions usines et les arrivages sur notre site de stockage France. Responsable de la spécification technique des nouveaux produits*, vous participez à leur conception avec nos stylistes et coordonnez l'achat, la logistique et la livraison des packagings.

Votre profil : à 28-35 ans, ingénieur (textile type ENSAIT, ITECH... ou *généraliste type AM, ENI,...) vous possédez une expérience de 5 à 10 ans en production textile. Passionné par la qualité, très rigoureux,* vous faites preuve d'un fort charisme et d'une très grande capacité d'adaptation aux hommes et aux techniques. Anglais courant et mobilité importante sont exigés. Votre potentiel humain et technique doit vous permettre d'évoluer vers d'autres responsabilités.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + prétentions sous la référence AU0297A à Claude VINCENT,
RH PARTNERS, 33 bis Bd Berthelot,
63407 CHAMALIERES Cedex.
E mail : cvincent@nct.fr

RH PARTNERS

INGÉNIEURS RESPONSABLES MARKETING INDUSTRIEL

BOLLORÉ TECHNOLOGIES

**recherche
pour sa Division Films Diélectriques
et pour sa Division Films d'Emballages
le Responsable Marketing Industriel
de chacune de ces entités**

Notre importante Division (750 personnes - 550 M de F de C.A. dont 90% à l'export, filiales aux USA, en CHINE et en ITALIE) occupe une place de leader mondial sur le marché des produits diélectriques de haute technicité et des produits pour emballages spéciaux.

Au sein de notre Direction Marketing, Recherche et Développement, vous assurerez la responsabilité du Marketing Industriel du secteur **Stockage d'énergie (Poste A)** ou du secteur **Emballages (Poste B).**

A l'écoute directe de nos marchés mondiaux, clients, prospects et technologies nouvelles, vous réunirez et analyserez l'ensemble des indicateurs techniques, économiques et commerciaux nécessaires à l'optimisation constante de notre stratégie.

Inscrites de plein pied dans la dynamique de notre développement, ces deux fonctions de haut niveau *basées à Quimper s'exercent au contact étroit des acteurs externes et internes à notre Groupe.* Elles s'adressent à deux Ingénieurs (H ou F), expérimentés, sensibilisés au Marketing Industriel et motivés tant par les produits de haute technologie que par les contacts, l'autonomie, le travail d'équipe, l'anticipation. La maîtrise de l'anglais est indispensable

Pour préparer notre rencontre à PARIS ou QUIMPER, merci d'adresser votre candidature **(lettre + CV + photo et prétentions)** sous réf. choisie (A ou B) à notre conseil - CROISSANCE - B. Le Nestour

CROISSANCE
RESSOURCES HUMAINES

CROISSANCE
4, Bd de Creach Gwen
29000 QUIMPER

ORGANISME NATIONAL D'EXPERTISE
ET DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

CHEFS DE MISSION

diplômés d'une grande école d'ingénieurs 30 ans environ

• Un ingénieur
connaissant le domaine de l'assainissement des eaux usées et/ou l'élimination des déchets.
Réf. 001

• Un ingénieur
possédant au moins une expérience de l'audit qualité.
Réf. 002

• Un ingénieur
spécialisé dans le domaine de l'incinération et/ou de la cogénération.
Réf. 003

Vous rejoindrez une entité d'une vingtaine de personnes dont l'activité se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et de grandes entreprises exerçant des activités de gestion de services publics (distributeurs d'eau, d'électricité et de gaz, entreprises de traitement des déchets...).

Vous aurez à organiser des missions d'expertises pluridisciplinaires auxquelles vous participerez pour évaluer par voie d'audit les résultats techniques obtenus par ces grands opérateurs.

Rigueur, *autonomie et aisance relationnelle sont des facteurs importants pour réussir dans ces fonctions. La réalisation de rapports* d'expertise requiert aptitude à la rédaction, esprit de synthèse.

La maîtrise quotidienne de l'outil informatique est indispensable (Word 6, Excel, Acces...).

Postes basés à Paris. Fréquents déplacements à prévoir en France.

Merci d'adresser sous référence choisie
CV, lettre manuscrite et dernière rémunération à :

AEC - 14, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE
(X, MINES, CENTRALE, A.M. ...).

Aujourd'hui :

Responsable Production

Bientôt (et pourquoi pas dès demain !) :

Directeur d'Usine

Parce que votre potentiel vous y conduit naturellement et que **votre expérience de management (de 5 à 10 ans)** vous a doté d'un savoir-faire opérationnel, nous vous confions le pilotage d'une unité autonome de production (120 à 250 personnes) : animer les hommes, faire progresser les performances, gérer les budgets, améliorer la productivité et la réactivité, garantir la qualité et les délais...

Important *Groupe Métallurgique Français de dimension* internationale, nous concevons et fabriquons, sur plusieurs sites en France, des produits destinés à des domaines d'activité diversifiés et très techniques.

A 32/35 ans, après un parcours opérationnel dans les secteurs de la mécanique (usinage), de l'équipement automobile, industriel,... vous aspirez à la responsabilité globale et autonome d'une unité ; de plus, vous disposez d'une *réelle aisance en anglais et/ou en* allemand.

Nous avons confié à notre Conseil, SEFOP, le soin de détecter et d'évaluer nos futurs managers : nous vous remercions de lui adresser rapidement votre dossier sous la référence BGM 239M.

SEFOP

11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

***Société française d'ingénierie,
présente à l'international
recherche dans le cadre de sa croissance des***

Ingénieurs Recherche & Développement

Paris · **300 KF**

Directement rattaché à un Ingénieur d'Affaires et après une période de formation à nos méthodes, vous intégrez une équipe de consultants intervenant auprès de nos clients dans le cadre de leurs activités de Recherche & Développement dans divers domaines techniques : automobile, aéronautique, plasturgie, mécanique, matériaux...

A 30/32 ans, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum en Recherche & Développement dans les domaines pré-cités. Ces opportunités s'adressent à des candidats dynamiques, ambitieux, à la recherche de nouveaux challenges. Vos qualités d'écoute et votre sens de la communication vous permettront d'évoluer rapidement en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Benoit Binachon, Michael Page Ingénieurs & Production,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 code MPage** (Consulte 2,23F/Min) sous la référence BB1591

MP

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement Industriel

Progressez avec nous dans les télécoms de demain

Groupe international opérant dans le secteur des télécommunications, *nous recherchons, dans le cadre de notre développement :*

Ingénieurs grands comptes

De formation Ingénieur et/ou Grande Ecole de Commerce (Bac + 5/6), vous justifiez d'une expérience significative (5 ans minimum) de négociation à haut niveau auprès de grandes *entreprises privées et publiques de la région parisienne, si possible* dans le domaine des produits et services télécoms et/ou informatiques. Un bon niveau en anglais est souhaité.

Garants du développement et de la fidélisation de la relation commerciale dans un environnement complexe, fortement concurrentiel et en constante évolution, vous concevez et mettez en œuvre une approche stratégique performante, détectez et identifiez les besoins en produits et services télécoms des principaux acteurs du marché, élaborez et négociez l'offre commerciale adaptée, suivez la réalisation des contrats.

Les postes sont basés à **Paris** et en **région parisienne.**

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence IGC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, *qui traitera votre candidature en toute confidentialité.*

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

Secteurs de Pointe

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne.
Notre Direction de l'Equipement recherche pour Orly et Roissy :

Ressources Humaines

ADP
Aéroports de Paris

Chef de service Achats confirmé

P&C, Mines, Centrale, HEC, ESSEC, IEP...

***Spécialiste* des achats à fort potentiel**, nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre service Achats.

Vous serez principalement chargé de :
- proposer et mettre en œuvre les politiques d'achats, de stocks, *d'approvisionnement et de distribution*, au sein de l'entreprise,
- gérer et encadrer votre service.

Votre *expérience d'au moins 10* ans, acquise dans le domaine des achats avec une forte connotation marketing, démarche qualité et négociation commerciale, et plus *spécifiquement dans une fonction d'Audit Achats* vous permettra de mener à bien ces missions. Vous êtes également à l'aise dans le management d'équipes importantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, avec lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. FC/96/681 à :

AEROPORTS DE PARIS
Service Emploi - ORLY SUD 103
94396 ORLY AEROGARES CEDEX

NOUS PILOTONS LES AEROPORTS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SAP/R3 SD-MM FI-CO functional project leaders and assistants

Our client is the world leader in its business, with a worldwide turnover of US $ 17 bn. The 8500 European employees are generating sales of US $ 1.8 bn.
*To further develop our "**Common Business System**" project, to be implemented in all our* **European operations,** we are searching for several

SAP/R3 SD-MM FI-CO
FUNCTIONAL PROJECT LEADERS and ASSISTANTS

You will reinforce our European I.S. team (35 Mngers & Prof.) located in our Headquarters in **BRUSSELS.**
Your challenge is :
- To define the requirement and to customise one of the following SAP/R3 module : **Sales / *Distribution, or Material Management, or Finance / Control,*** *in close relationship with the users* all over Europe.
- To participate to the start-up in each country, and to provide them with the appropriate support and training programs.

The successful candidate **(Project Leader)**, with a top of an University / College degree, will have an experience (2 to 5 years) of projects for integrated Business Management Systems, and an applied knowledge of the SAP environment.
A good operational experience in the area (Finance, Distribution, Material Mngt) would be a plus.
Assistants will take charge of parts of modules, under the supervision of the Project Leader. As such, our requirements for know-how and experience are lower.
English is our working language. Knowledge of other European ones will be appreciated. These positions are a good starting point for further international career development within our Group. They requires frequent travelling all over Europe.

Your application (+ CV) will be confidentially handled by our consultant, (quoting DG1322/M)

COGEPLAN HIGH TECH
2, rue Louis David - 75116 PARIS - FRANCE
E-mail : hightech@cogeplan.com.

★EUROBSCG

INGENIEURS D'AFFAIRES JUNIOR

Le Groupe LEFEBVRE CONSULTANTS rassemble des entités spécialisées dans le Conseil et dans l'Edition de logiciels. *La société* CIRCEA, *créée en 1982, est l'une des entités* de ce Groupe.

Editeur et intégrateur de solutions informatiques exclusivement dédiées aux sociétés d'assurance, CIRCEA s'appuie sur un concept architectural de type Classique ou Client / Serveur. CIRCEA intervient dans un marché largement ouvert à l'international.

CIRCEA connaît un développement très rapide et souhaite renforcer son équipe commerciale et marketing en intégrant deux Ingénieurs d'Affaires junior. *Ils seront diplômés de grandes écoles (scientifiques ou économiques)* et posséderont un très bon niveau d'anglais. Ils auront une première expérience dans le *métier* de l'assurance ou de l'édition de logiciels.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, C.V. et photo) à :

CIRCEA - Arnaud ROBIN - 3 rue Bellini - 92806 PUTEAUX Cedex

GROUPE LEFEBVRE CONSULTANTS
CIRCEA

Cette **entreprise de VPC** du secteur du jouet commence à étonner l'ensemble de sa profession par l'excellence de sa qualité de service, par son sens de l'innovation et la finesse de son marketing. Sa **forte croissance** (+ 50 % par an) traduit le succès de cette stratégie. Pour renforcer ses équipes du siège (15 personnes), elle recherche

Responsable des opérations

Vous avez en charge, en appui du directeur des opérations, de piloter nos deux partenaires clés extérieurs (prise de commande et gestion informatique d'un côté, stockage et colisage de l'autre). Garant des standards de qualité de service, vous êtes le moteur des évolutions des systèmes et des procédures.

De **formation ingénieur (Mines, A & M, INSA, ...)**, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 années en logistique au sein d'un grand groupe.

Rigueur, esprit d'analyse et sens des responsabilités et de la décision sont vos qualités reconnues par tous.

Au sein d'une équipe réduite de haut niveau, votre convivialité, votre relationnel simple et aisé, votre relief seront hautement appréciés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 25025 266, à notre conseil Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD

Formation Professionnelle

TRAVAILLER AUTREMENT

Serre Chevalier du 20 au 22 mars 1997
Second Festival Européen du Télétravail et des Télé-activités

parrainé par l'Union Européenne
en présence effective de *Monsieur Jean FAURE,*
premier Vice-Président du Sénat et Président de Vercors Connect
et de Monsieur François FILLON
Ministre de La Poste, des Télécommunications et de l'Espace,

Trois jours de **conférences**, de **tables rondes** et de **télé-animations**, *où professionnels et scientifiques de onze* Nationalités différentes échangeront leurs retours d'expériences et confronteront l'offre et la demande solvable, *en particulier des* PME/PMI, *en matière de* télétravail, de télé-enseignement et de télé-services.

Toute l'Info : Tel : 04 42 24 58 70 - Fax : 04 42 24 37 99
sur le Web : http://www.systemia.fr

Avec le soutien de :
Transpac, Eurolog, Sema Group Telecom, Team Ware, Cegetel SFR, Itineris, AFTEL, Alpes Networks, EGT, *France Câble et Radio*

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez
Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - ***(Fax : 01.44.43.77.32)***

UNIVERSITE PARIS
DAUPHINE

MAITRISE DES SCIENCES DE GESTION

Formation continue

Public : Salariés ou demandeurs d'emploi, ayant au moins 5 années d'expérience professionnelle et le niveau Bac + 2
Modalité : Formation à temps plein pendant 1 an
Durée : 1200 heures
Dates : du 8 septembre 1997 au 3 juillet 1998
Renseignements et retrait des dossiers :

Géraldine Lenoble
Université Paris-Dauphine
Département d'Education Permanente
75775 PARIS CEDEX 16
☎ 01.44.05.43.97 - Fax : 01.44.05.41.25

date limite de dépôt des dossiers : 7 mars 1997.

UNIVERSITE RENE DESCARTES

Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Année 1997/1998

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE FORMATEURS D'ADULTES (D.U.F.A.) : "FORMATION - CONSEIL"

Directeur Scientifique : P. BESNARD

1050 H d'enseignement de novembre à juin

Renseignements et inscriptions de mars à fin mai
Centre de formation Continue - Tél. : 01.42.86.22.97

CADRES TECHNIQUES EXPERIMENTES

Vous êtes demandeurs d'emploi
et vous souhaitez vous reconvertir
dans le domaine de l'environnement :

Le CESI avec l'aide financière du Conseil Régional d'Ile-de-France,

OUVRE LE 10 MARS 1997 UNE FORMATION DE

RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Quelques places sont encore disponibles.
Durée : 1 an en alternance Ecole/Entreprise.
Lieu de formation : CESI EVRY.

Afin de procéder à l'évaluation de votre projet préalable à votre inscription nous vous recevrons :

Les 26 et 27 Février 1997.

Merci de confirmer votre rendez-vous au *01.60.78.12.67* auprès de Catherine QUAGLIOZZI.

cesi
6, bd de l'Europe - 91000 EVRY.

cesi
école d'ingénieurs

৩৯১ নং ১৫৮৭

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Etudiants
grandes écoles
et universités

Le ciel et l'espace **appartiendront à ceux qui savent partager.**

La maîtrise de la coopération, c'est le partage des talents pour l'avenir du ciel et de l'espace. Depuis toujours, Aerospatiale fonde son engagement sur le partage : partage des expériences en accueillant plus de 2000 stagiaires par an, partage des savoir-faire en développant de nombreux projets de coopération européenne, partage des compétences en favorisant la gestion de projet en équipe, partage des différences en capitalisant sur une réelle diversité de métiers. Résultat, en vous ouvrant sans cesse de nouveaux horizons, Aerospatiale vous offre l'opportunité de vivre des métiers et des parcours pleins d'une richesse constamment renouvelée. Et comme tout partage commence par une rencontre, écrivez-nous : Aerospatiale, Direction des Ressources Humaines, 37 Bd Montmorency, 75016 Paris, ou rejoignez-nous sur notre site internet : http://www.aerospatiale.fr

AEROSPATIALE